JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à Son Alteſſe Royale

MONSIEUR,
FRERE DU ROI.

Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat. *Cicero de Natur. Deor.*

JANVIER 1778.

TOME XLIX.

A PARIS.
Chez la V. THIBOUST, Imprimeur, place de Cambrai.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

AVANT-PROPOS.

NOUS avons mis au commencement du cahier d'octobre 1776, un *Proſpectus* de la continuation de notre Journal. D'après ce plan, tout ce qui contribuera directement à rendre l'art de guérir plus certain & aſſuré, fera ſans ceſſe l'objet principal de cette collection; mais nous ne négligerons point, pour cela, de faire part à nos Lecteurs des objets biographiques & bibliographiques; nous recueillerons auſſi les anecdotes qui peuvent ſervir à l'hiſtoire de la Médecine; ce ſera un moyen de rendre le travail, qui nous occupe, plus intéreſſant, non-ſeulement aux médecins, aux chirurgiens & aux apothicaires, mais aux Savans de tous les ordres. Cependant nous ſerons très-retenus, à cet égard, ſur les détails qui ne conviendroient point à tous les Lecteurs.

Juſqu'à préſent nous n'avons pu être inſtruits que par les papiers publics des ſujets des prix propoſés par les Académies étrangeres. Nous venons de pren-

dre des meſures pour recevoir au plutôt, les programmes qui en détaillent les conditions : nous les annoncerons avec la plus grande célérité, afin que ceux de nos Lecteurs qui voudroient s'occuper à diſcuter les problêmes propoſés, aient plus de temps pour le faire.

Malgré les obſtacles que les médecins chargés de la rédaction de cet ouvrage ont ſucceſſivement éprouvés, il contient néanmoins un ſi grand nombre d'obſervations précieuſes, & de diſcuſſions intéreſſantes, qu'il n'eſt guere poſſible, ſur quelque objet de l'art de guérir, qu'on faſſe des recherches, de conſulter ſans fruit cette collection : mais un des avantages qui la diſtingue d'un autre recueil d'obſervations, c'eſt qu'elle fournit non-ſeulement l'occaſion de communiquer au plutôt tout ce qui contribue aux progrès de l'art de guérir & concerne notre conſervation ; mais que dans l'intervalle même d'un mois, la critique peut apprécier les productions que nos feuilles ſoumettent a l'examen public.

Si la diverſité des ſentimens occaſionne

de l'embarras ſur le choix de la méthode ou des moyens, quand le ſalut du malade exige une déciſion inſtante, il réſulte en revanche de grands avantages de la contrariété des opinions, lorſque les circonſtances permettent de combiner & de peſer attentivement les idées nouvelles qui naiſſent de la chaleur de la diſcuſſion. Une critique judicieuſe ne ſera jamais humiliante pour celui qui s'eſt trompé, dans un ouvrage qu'il auroit publié dans la vue d'être utile. Au contraire, ce n'eſt point ſans ſatisfaction qu'un homme d'un vrai mérite ſe rappellera d'être tombé dans l'erreur, ſi cette erreur a donné lieu au développement d'une vérité avantageuſe au genre-humain : mais ſi la critique ne ſauroit jamais être trop honnête, lorſque l'erreur eſt involontaire, elle ne doit, ſans doute, pas être ſi ménagée dans les autres cas ; elle doit toucher au but qui eſt de garantir des preſtiges de la mauvaiſe foi, de l'arrogance, & même de la fatuité. L'indulgence nous rendroit alors coupables des malheurs que nous aurions

pu prévenir en rempliſſant ſcrupuleuſement nos fonctions. La ſincérité ſera donc pour nous un devoir inviolable. Si d'un côté il paroît gênant, pénible, & même dangereux de mortifier l'amour-propre d'un ſophiſte ; ſi de l'autre nous éprouvons du dégoût en combattant la ſordide & funeſte cupidité des jongleurs de tout étage, nous trouverons des motifs d'une juſte & douce conſolation dans ce genre de travail, puiſque les éclairciſſemens que nous nous occuperons de répandre ont une influence directe & eſſentielle ſur le bonheur général. Si nos efforts ſont ſuivis de ſuccès ſi deſirables, nous nous féliciterons de prendre pour deviſe : *Malis diſplicere laudari eſt.*

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

JANVIER 1778.

EXTRAIT.

PHYSICA HOMINIS SANI, ſeu Explicatio functionum corporis humani. Auctore NICOLAO-JADELOT, *Regis Conſiliario & Medico, Anatomiæ & Phyſiologiæ in Univerſitate Nanceianâ Profeſſore, Academiæ Regiæ Scientiarum & Artium Nanceianæ Socio, Noſocomii Sancti Caroli ejuſdem urbis medico. Nanceii, ex typis Se-*

baſtiani Bachot, *Regis & Univerſitatie Typographi Bibliopolæque jurati. Pariſiis apud* Franciſcum Didot, juniorem. *Argentorati, apud* Armand. Kœnig, *bibliopolam.* M. DCC. LXXVIII. *Superiorum permiſſu.* (in-8°. *de* 249 *pages*).

C'EST un principe inconteſtable, qu'il faut connoître toutes les parties d'une machine compliquée, pour être en état d'en rétablir le jeu & les mouvemens, lorſqu'ils ſont dérangés, ou qu'ils viennent à ceſſer. Ce principe ſi vrai dans les arts méchaniques, ne l'eſt pas moins en Médecine. Les premiers Maîtres de cet art l'ont ſenti; c'eſt pourquoi ils ont tâché d'étudier l'organiſation des brutes, eſpérant en tirer des connoiſſances capables de les inſtruire de l'organiſation des hommes; & ſe former, par l'analogie & par le raiſonnement, des notions qu'ils ne pouvoient alors acquérir par l'ouverture des cadavres auxquels il ne leur étoit pas permis de toucher. *Alcméon*, *Empédocle*, *Démocrite*, *Ariſtote* ſe ſont occupés de cet objet; ils ont porté leur ſcalpel ſur des animaux; mais ce travail, qu'on ne ſauroit s'empêcher de louer, n'étoit pas tel qu'il falloit pour décou-

voir le véritable méchaniſme qui étoit l'objet de leurs recherches. Ils virent à la vérité des os, des muſcles, des ligamens, des viſceres, des membranes, les vaiſſeaux qui partent du cœur. Ces notions étoient trop vagues pour les conduire au point qu'ils deſiroient: l'analogie qu'ils appellerent à leur ſecours pour ſe former une idée de la ſtructure du corps humain, les trompa, au lieu de les éclairer.

Hérophile, qui parut ſous le regne de *Ptolémée Soter*, en Egypte, 300 ans avant l'ère chrétienne, ſentit l'inſuffiſance de la diſſection des brutes, pour connoître l'organiſation de l'homme; il crut que c'étoit ſur l'homme même qu'il falloit s'en inſtruire. Il avoit mille obſtacles à vaincre; il en triompha par ſon courage & par la protection éclairée d'un Prince qui vit les avantages qui devoient en réſulter pour ſes ſujets & l'humanité entiere.

Par ſes travaux *Hérophile* porta dans la Médecine un nouveau jour. *Galien* en profita; ſes écrits le prouvent, & ſervirent à former le célebre *Véſale*, lequel a eu, depuis, tant de zélés imitateurs, tant de diſciples laborieux qui ont ſurpaſſé leur maître.

Cependant, après deux mille ans, la

phyſiologie du corps humain étoit fauſſe, obſcure, & ſouvent abſurde. Ce n'eſt guere que depuis *Harvée* qu'elle a acquis plus de ſolidité. Il s'en faut pourtant beaucoup, qu'elle explique tout, qu'elle rende raiſon de tout; mais dans les choſes où l'eſprit borné de l'homme ne ſauroit jamais pénétrer, il ſuffit des probabilités, pourvu qu'on les donne pour telles, & qu'on le faſſe d'ailleurs avec diſcrétion.

La phyſiologie, comme on voit, ſuppoſe eſſentiellement & abſolument la connoiſſance de l'Anatomie. Ce ſont les deux parties par leſquelles on doit commencer l'étude de l'art de guérir, & qui s'enſeignent auſſi les premieres dans les écoles, à ceux qui deſirent ſe rendre un jour capables de ſecourir l'humanité ſouffrante.

C'eſt pour eux que M. *Jadelot*, profeſſeur en l'Univerſité de Nanci, a entrepris le travail que nous annonçons; c'eſt pour eux qu'il a parcouru un grand nombre de traités ſur cet objet, afin de leur applanir les difficultés. Cet ouvrage, dans lequel il s'eſt efforcé de raſſembler tout ce qu'il y a de plus sûr, de plus exact, de plus probable, remplit parfaitement le but qu'il s'eſt propoſé. Il évite aux jeunes gens la peine d'écrire ſous la dictée, ce qui eſt, preſque toujours, un

temps perdu; il leur épargne le dégoût de lire des inutilités dans des ouvrages volumineux ; il prévient les doutes qui pourroient naître, les incertitudes qu'ils pourroient avoir, en liſant ſeuls des traités trop diffus. Et comme ce livre qu'il met entre leuts mains eſt le ſujet de ſes leçons publiques, ils ont l'avantage de prélire eux-mêmes ce que le profeſſeur doit leur expliquer, & de ſe rappeller, avec plus de fruit, ce qu'ils ont entendu de la bouche de leur maître.

Cette phyſiologie de M. *Jadelot*, eſt diviſée en 24 chapitres, ſubdiviſés, pour la plûpart, en ſections.

Il parle, dans le premier, des parties ſolides du corps humain, qui ſont, comme on ſait, les os, les cartilages, les ligamens, les membranes, les muſcles, les tendons, les nerfs, les viſceres, le tiſſu cellulaire, les vaiſſeaux. Ces parties ſont compoſées de trois eſpeces de fibres; la premiere, qui eſt muſculeuſe, eſt douée d'une propriété particuliere qu'on nomme *irritabilité* ; la ſeconde, répandue partout ſous la forme de lame, eſt membraneuſe ou celluleuſe ; la rroiſieme eſt la fibre nerveuſe qui a la ſenſibilité en partage. Après avoir expliqué dans le 2e *chap.* ce que c'eſt que les fluides du corps humain, M. *Jadelot* s'occupe, dans le 3e,

de la circulation du ſang; il eſt partagé en huit ſections, dans leſquelles il traite des vaiſſeaux artériels & veineux, de la direction du mouvement du ſang par les arteres & les veines, de la ſtructure du cœur, des phénomenes du mouvement du cœur, du mouvement que le ſang reçoit du cœur, de la cauſe du mouvement de ce viſcere, de la nature du ſang, des phénomenes, des cauſes & des effets du ſang porté dans les arteres, & dans les veines.

Arrêtons-nous un moment à conſidérer, avec le célebre profeſſeur de Nanci, le mouvement que le ſang reçoit du cœur. Tout nous perſuade, dit-il, que c'eſt de ce muſcle que dépend le mouvement du ſang & des autres humeurs. Pluſieurs ont fait des objections pour combattre l'opinion qui donne au cœur cette puiſſance; ils rapportent qu'on a vu des fœtus vivans ſans cœur dans le ſein de leur mere; qu'on a obſervé des malades chez leſquels on avoit trouvé le cœur rongé & inſenſiblement détruit; que d'ailleurs, avec le microſcope, on s'étoit aſſuré que le ſang couloit encore dans les vaiſſeaux, après l'évulſion du cœur. Mais, diſent encore les adverſaires, la force du cœur n'eſt pas capable de prolonger le cours de la maſſe des liqueurs;

ce qu'ils démontrent par des raiſonnemens & des calculs : ils ont donc cherché une puiſſance qui vienne aider celle du cœur. Quelques-uns l'attribuent à l'attraction reconnue dans les vaiſſeaux capillaires, d'autres à la contraction des arteres; ceux-ci ont imaginé de la part des petits vaiſſeaux une force d'oſcillation excitée par le *ſtimulus* du ſang ou des humeurs vitales, ceux-là ont eu recours à l'air élaſtique auquel la chaleur a donné une force expanſive.

Mais ces moyens auxiliaires ne peuvent ſubſiſter ſi l'on obſerve attentivement les phénomenes. Dans les fœtus dénués de cœur, la circulation de la mere, ou quelqu'autre organe en faiſoit la fonction. Lorſque le cœur eſt conſumé, les fœtus s'affoibliſſent peu à peu; on ſait que ſouvent les viſceres, preſque détruits, exercent encore leurs fonctions. Le mouvement qui ſubſiſte dans les fluides, après l'inaction totale du cœur, eſt lent, & naît de l'attraction des globules; de ce qui ſe paſſe dans les animaux qui vivent encore long-temps après l'évulſion du cœur, on n'en peut rien conclure à l'égard des animaux vivans. Tous les calculs par leſquels on veut démontrer l'inſuffiſance de la force du cœur, ſont diſſipés par l'expérience qui nous apprend

conſtamment que, dans un auimal dont la vie s'éteint, le mouvement du ſang eſt accéléré par chaque pulſation du cœur, & que l'impulſion ſe fait ſentir dans les petits vaiſſeaux ; l'expérience d'ailleurs, prouve qu'il n'y a point de contraction de la part des arteres. Ceux qui ont regardé la chaleur comme cauſe auxiliaire, ont pris l'effet pour la cauſe.

Déterminé par ces raiſons, M. *Jadelot* croit que c'eſt du cœur ſeul que dépend ſur-tout le mouvement de circulation ; mais il ne nie point que la force attractive des vaiſſeaux capillaires n'y contribue auſſi.

Quant à la cauſe qui fait mouvoir & agir le cœur, M. *J.* rapporte les opinions différentes des auteurs célebres ; tels que *Deſcartes*, *Lower*, *Vieuſſens*, *Stahl*, *Chirac*, *Lanciſi*, *Baglivi*, *Bellin*, *Perraut*, *Hamberger*, *Boerhaave*. Il produit enſuite pluſieurs expériences, d'après leſquelles il conclud que la ſubſtance extrêmement irritable du cœur ſe contracte quand ſon irritabilité eſt excitée par la préſence du ſang dans ſes cavités : telle eſt en cette occaſion, dit-il, l'admirable ſimplicité de la nature.

Les ſécrétions ſont l'objet du 4e *chap.* ; on y traite, dans quatre ſections, des organes ſécrétoires, de la nature des hu-

meurs qui y ſont ſéparées, des cauſes qui établiſſent entr'elles des différences, de l'excrétion. On y trouve l'expoſé ſuccinct des ſentimens de *Ruiſch* & de *Malpighi*, ſur les organes des ſécrétions, leſquels ont été depuis encore examinés par M. *Ferrein*. Les opinions de *Van Helmont*, de *Deſcartes*, de *Winſlow*, de *Keil*, *Hamberger*, *de la Mure*, ſur les cauſes de la diverſité des humeurs ſéparées dans ces organes, y ſont rapportées ; à la ſuite deſquelles M. *Jadelot* donne la ſienne.

Le *chap.* 5e regarde la reſpiration ; après avoir décrit les organes propres à cette fonction, & expliqué leur action dans la 1re ſection ; après avoir traité de l'air dans la 2e ; des phénomenes & du méchaniſme de la reſpiration dans la 3e ; de l'utilité de la reſpirarion dans la 4e ; il emploie la 5e à parler de quelques actions dépendantes de la reſpiration, telles ſont le ſoupir, le bâillement, la ſuction. Le ſoupir, dit M. *J.* eſt une inſpiration volonraire, lente & long-temps continuée, par laquelle le poumon eſt rempli de beaucoup d'air, afin de procurer au ſang qui avance trop lentement dans le poumon, la facilité d'accélérer ſon cours ; de-là le ſoupir dans la triſteſſe & l'abattement de l'ame, dans la péripneumonie, après des efforts pénibles, une longue courſe, un travail

fatiguant. Dans la 6e ſection, il s'agit de la voix; l'auteur fait d'abord connoître les différentes parties qui ſervent à former la voix; puis il explique la maniere dont M. *Dodart* a conçu qu'elle s'exécutoit; il paſſe enſuite au ſentiment de M. *Ferrein*, & finit par expoſer le ſien.

Le chapitre ſuivant, qui eſt le 6e, expoſe l'action du cerveau & des nerfs, leurs fonctions, &c....

On traite, dans le 8e, du mouvement muſculaire, de la ſtructure des muſcles, des phénomenes du mouvement muſculaire, de la cauſe de ce mouvement. Pour que la fibre muſculaire, dit M. *Jadelot*, excite le mouvement volontaire, il eſt néceſſaire que l'influx du fluide nerveux, ou de telle cauſe que ce ſoit, ſe faſſe librement de la moëlle alongée, & de la moëlle épiniere par les nerfs. On voit que cette cauſe, quelle qu'elle ſoit, agit en excitant l'irritabilité dont eſt pourvue la fibre muſculaire, & que dans les unes, il y a un mouvement volontaire, tandis qu'il eſt involontaire dans les autres. Ainſi, pour découvrir la véritable cauſe du mouvement muſculaire, il faudroit connoître ce que charient les nerfs, d'où dépend l'irritabilité, quelle action la volonté exerce ſur les nerfs, & en quoi les muſcles qui obéiſſent à la volonté diffèrent

de

de ceux dont le mouvement eſt automatique. Pluſieurs phyſiologiſtes donnent, avec aſſurance, la ſolution de ces problêmes.

Galien a dit que la volonté de mouvoir, formée dans le cerveau, alloit des ventricules, par le moyen des nerfs, porter aux muſcles la faculté de ſe contracter. Les chymiſtes ont donné des explications très-abſurdes. Si l'on s'en rapporte à *Willis*; par la force de l'ame, les particules nerveuſes, ſpiritueuſes, ſalines, ſe heurtent avec les particules ſulphureuſes nitreuſes du ſang, d'où naît une efferveſcence & une raréfaction qui rend le muſcle plus large & plus court. Suivant *Borelli*, les fibres muſculaires ſont compoſées de véſicules, & entre ces véſicules, il ſe fait une efferveſcence par le concours du ſang artériel alkalin, avec l'eſprit nerveux acide. *Bernoulli* modifioit cette opinion en diſant que dans le ſang étoit renfermé un air tenu (*ſubtil*), mais que l'eſprit nerveux avoit des pointes très-déliées, & que du concours de ces deux humeurs, il ſe faiſoit entre ces véſicules, par le moyen des pointes du liquide nerveux, une exploſion des particules d'air qui, dans leur expanſion, produiſent le gonflement du muſcle. Au lieu de ces pointes, *Keil* ſuppoſa une force attractive des globules ſanguins avec l'eſ-

prit animal, d'où s'enſuivoit une expanſion de l'air élaſtique contenu dans les globules dans leſquels ces eſprits ſe portent à volonté. Ceux-ci admettant dans les muſcles des fibres nerveuſes tranſverſes, ont dit qu'à volonté & par l'influx des eſprits, elles faiſoient contracter les fibrilles muſculeuſes longitudinales, creuſes & remplies de ſang. Ceux-là n'ont admis que l'influx des eſprits, & d'autres que l'influx du ſang. Quelques-uns ont avancé que la fibre muſculaire, humectée par le liquide qui la pénétroit, ſe contournoit en ſpirale, & par conſéquent devenoit plus courte. MM. *Fizes* & *Deidier* ſuppoſent que l'élaſticité de la fibre muſculaire eſt ſtimulée par le ſang ou d'autres liqueurs. *Bertier*, (*Phyſique des corps animés*) a recours à l'influx du ſang dans l'artere muſculaire, avec une lymphe nerveuſe: il croit que l'action de l'un & de l'autre conſiſte en ce que, écartant les fibres motrices, elle pouſſe dans la texture de la fibre le ſang porté dans le réſeau vaſculaire extérieur, ce qui occaſionne une diminution dans ſa longueur. *Lecat* (*traité du mouvem. muſcul.*) s'eſt imaginé que, ſelon la volonté, il ſurvenoit dans le fluide nerveux un mouvement d'expanſion, & enſuite de contraction. *Stahl* a dit que dans l'animal l'ame

étoit la cauſe de tout mouvement; mais il n'explique point comme ſe paſſe cette action. Les phyſiologiſtes plus modernes enfin, admettent une fibre muſculaire pour une ſérie de véſicules appliquées les unes aux autres; l'eſprit, en s'y porrant, change en ſpheres des petites ellipſes: mais ces véſicules ne ſont qu'hypothétiques. On n'explique point, dans cette opinion, la vîteſſe du mouvement muſculaire; d'ailleurs, la ſérie des véſicules qui s'étendroient en tous ſens, ſeroit-elle rendue plus courte? Mais il y a des muſcles dans leſquels, ſans influx des eſprits animaux, le mouvement automatique exiſte quelquefois.

Comme ces hypotheſes ne ſauroient ſe ſoutenir, nous ne croyons point qu'une explication méchanique puiſſe jamais donner la ſolution du problême. Le mouvement muſculaire n'eſt certainement autre choſe que la force naturelle de contraction qui, par l'irritabilité, eſt augmentée de maniere à produire un acte qui dure & continue. Nous ne connoiſſons point a puiſſance effectrice de l'ame, nous n'appercevons point l'influx phyſique; les phénomenes nous forcent de recourir à l'énergie de l'irritabilité excitée par le fluide nerveux qui communique avec le cerveau; mais le fluide nerveux n'eſt mis

en action que par la ſenſibilité elle-même excitée; ce qui nous fait penſer que les mouvemens volontaires dérivent des ſenſations, & qu'ils ſont exercés à l'occaſion de ces ſenſations ou préſentes, ou qui ont précédé. Il eſt certain que la mobilité volontaire dépend primitivement de la ſenſibilité, quoique l'habitude nous empêche de remarquer cette dépendance dans les mouvemens les plus vîtes & les plus fréquens.

L'auteur parle, dans le 8e *chap.*, des ſens externes; dans le 9e, des ſens internes, & ſucceſſivement, dans les autres, du ſommeil, de la tranſpiration inſenſible, de l'action du foie, de la rate, de la digeſtion, &c. &c... de la génération dans le 23e; enfin il termine ces élémens phyſiologiques par la nutrition, qu'il conſidere ſous les trois états de la vie.

Par ce que nous avons expoſé de cet ouvrage, on peut ſe former une idée de la méthode que l'auteur a ſuivie, ſans que nous ſoyons obligés de nous y arrêter plus long-temps.

Nous obſerverons cependant que M. *Jadelot* a ſu rendre avec autant de clarté que de préciſion, tout ce qui regarde les fonctions de l'économie animale. Bien loin de vouloir tout expliquer, comme certains auteurs, M. *J.* ne donne pour vrai que ce qui eſt démontré l'être; il

dévoile la fauſſeté de pluſieurs hypotheſes, toutes ingénieuſes qu'elles ſont ; il n'adopte que les faits sûrs ; enfin il a voulu faire un livre élémentaire utile pour les jeunes gens, & nous croyons bien ſincérement qu'il a réuſſi à ſon gré.

---

* A DISCOURSE upon ſome late improvements, &c.... *C'eſt-à-dire*, *DISCOURS ſur les dernieres épreuves faites pour conſtater les meilleurs moyens de conſerver la ſanté aux gens de mer, prononcé dans la ſéance annuelle de la Société Royale, le 30 Novembre 1776 ; par M.* J. PRINGLE, *Baronet, Préſident, publié par ordre de la Société*, in-4°. *Londres.*

LES ſoins que prit M. *Cook*, dans ſon dernier voyage autour du monde, pour conſerver la ſanté de ſon équipage, ont eu des ſuccès ſi remarquables, que la Société Royale a cru devoir lui décerner la médaille fondée par le Chevalier *Copley*. Elle a jugé ſes mémoires les meilleurs de

---

* *Medical Commentaries.* By a Societi in Edimbourg. London, 1777, page 111.

tous ceux qui lui avoient été préſentés; & c'eſt à cette occaſion qu'a été prononcé le diſcours dont nous rendons compte, dans la vue, y eſt-il dit, d'expliquer d'une maniere plus étendue que M. *Cook* n'avoit eu le temps de le faire lui-même, les moyens qu'il a employés. Toutes les inſtructions contenues dans ce diſcours lui ſont dûes. On les tient ou de lui-même, ou d'amis inſtruits, auxquels il les avoit communiquées avant ſon départ pour ſon voyage actuel.

M. *Cook* monta le vaiſſeau du Roi la *Réſolution*, avec un équipage de 118 hommes, fit un voyage de trois ans & huit jours, parcourut tous les climats depuis le cinquante-deuxieme degré de latitude nord, juſqu'au ſoixante & onzieme au ſud, & ne perdit qu'un ſeul homme par maladie : encore apprenons-nous, dans une note, que cet homme étoit à peine en mer, lorſque la toux & d'autres ſymptômes fâcheux annoncerent que ſes poumons étoient affectés long-temps avant ſon embarquement.

Afin de rendre plus frappans les avantages des précautions qu'on prend actuellement pour conſerver la ſanté des matelots, M. *Pringle* peint d'abord quelques-unes de ces affreuſes cataſtrophes qui ſuivoient autrefois les voyages de long cours,

même à l'époque de celui fait par le Lord Anſon. Les ſecours, que la Médecine fourniſſoit alors aux marins, étoient ſi foibles qu'une prodigieuſe quantité d'entr'eux périſſoit à la mer, au lieu qu'aujourd'hui l'art eſt perfectionné au point qu'une heureuſe & ſûre expérience rend un voyage autour du monde auſſi peu dangereux, pour la ſanté, qu'une tournée en Europe.

Avant d'entrer dans le détail des moyens imaginés par M. *Cook*, l'auteur fait quelques obſervations ſur la nature du ſcorbut, maladie à laquelle les Marins ſont le plus expoſés, & qu'ils doivent en toute occaſion éloigner par les plus grands ſoins.

Pluſieurs auteurs attribuent le ſcorbut au froid; de-là vient, diſent-ils, que ce mal eſt épidémique parmi les peuples du Nord, principalement autour de la Baltique. M. *Pringle* n'adopte pas cette idée. Le ſcorbut, dans ces contrées, vient, ſelon lui, preſque toujours, de ce que les habitans ſont forcés de ſe nourrir, au moins la moitié de l'année, de proviſions ſalées; de ce qu'ils n'ont, pendant l'hiver, que très-peu ou point de grains, de fruits & de liqueurs fermentées; enfin, de ce qu'ils habitent des maiſons humides, ſales & mal aërées. Une preuve évidente que le froid du climat n'eſt pas

la cauſe productrice du ſcorbut, c'eſt que ce mal eſt encore inconnu chez les Lapons, nation des plus ſeptentrionales, qui s'en préſervent probablement par l'abondance de nourriture fraîche que lui fourniſſent ſes Rennes.

Tout ce qui occaſionne le ſcorbut concourt fortement à démontrer qu'une diſſolution putride, un commencement de corruption des humeurs, eſt la cauſe immédiate de cette maladie. M. *Pringle* établit dans un ancien ouvrage la vérité de cette opinion ſur laquelle il n'a point changé depuis (1). Beaucoup d'obſervations confirment ce ſentiment, ſur-tout celle-ci, que de tous les moyens employés anciennement ou récemment, pour écarter cette maladie (quoiqu'ils varient dans la forme & dans la maniere d'opérer), il n'en eſt aucun qui ne contribue à arrêter la putréfaction, ſoit de l'air dans les endroits fermés du vaiſſeau, ſoit des nourritures, de l'eau, des vêtemens, des lits ou du corps même.

La premiere choſe employée ſur la

(1) *Voyez* un Mémoire de l'auteur, lu à la Société Royale d'Edimbourg, le 13 février 1752, ſur les ſubſtances ſeptiques & anti-ſeptiques, à la ſuite du traité des maladies des armées. A Paris, chez *Ganeau*, 1755.

liſte des proviſions de ſanté de M. *Cook*, eſt la drège (1). Il en faiſoit une biere douce, *wort*, qu'on diſtribuoit non-ſeulement aux gens de l'équipage ſenſiblement attaqués de ſcorbut, mais à ceux mêmes qui n'en avoient que des ſymptômes équivoques. La doſe ordinaire étoit de deux à trois pintes, en 24 heures, pour chaque homme. On l'augmentoit ſi le chirurgien le jugeoit à propos, même juſqu'à la quantité de trois *quartes*. Ses bons effets furent ſi remarquables, que M. *Cook* la regarde comme le meilleur anti-ſcorbutique dont juſqu'à préſent on ait fait uſage en mer. M. *Pringle* penſe avec le Docteur *Mac-Bride*, que c'eſt à l'air fixe contenu dans le *wort*, que ſont dûes toutes ſes vertus; &, pour appuyer cette théorie, il cite pluſieurs remedes qu'on ſait contenir une grande quantité d'air fixe, & qui ſont regardés comme de puiſſans anti-ſcorbutiques. Le vin, le cidre & les autres productions vineuſes des fruits, les diverſes eſpeces de biere ſont des boiſſons utiles contre le ſcorbut; & l'obſervation conſtante apprend que jamais ce mal ne paroît dans

(1) La drège eſt une farine groſſiere faite avec de l'orge, que l'on a ſéchée rapidement au moment où elle commençoit à germer.

les longues croiſieres tant que dure la proviſion de petite biere. Il ſeroit bien à deſirer, dit en conſéquence M. *Pringle*, que cet excellent breuvage pût être préparé ſur les vaiſſeaux ; & il regrette que leur conſtruction ne ſoit pas perfectionnée d'après ce point de vue.

On ſait, ajoute-t-il enſuite, que les Ruſſes préparent également, ſur terre & dans leurs vaiſſeaux, une liqueur de moyenne force entre la petite biere & le *wort*. Voici comment : ils font moudre enſemble de la drège & de la farine de ris dans une certaine proportion, & pétriſſent de ce mêlange des petits pains qu'on cuit au four. Dans le beſoin, ils en mettent infuſer une quantité convenable dans de l'eau chaude, qui prend rapidement le mouvement de la fermentation ; de maniere que dans l'eſpace de 24 heures, ils obtiennent un breuvage léger, piquant, acidulé, qu'ils appellent *quas*. Cette boiſſon eſt agréable à leur palais, & ne répugne pas au goût des étrangers. On voit, par les derniers écrits du Docteur *Monnbey*, que le *quas* eſt la boiſſon ordinaire des armées & des flottes Ruſſes, & qu'il eſt particuliérement bon contre le ſcorbut. Quelques peines que ce médecin ſe ſoit données à Moſcou & à Saint-Péterſbourg, pour y découvrir

dans les priſons, quoique pleines de malfaiteurs, ces fievres putrides ſi meurtrieres, qui déſolent les nôtres, elles n'y étoient pas même connues. La ſeule cauſe qu'il puiſſe trouver de l'heureuſe ſalubrité de ces triſtes lieux, eſt l'eſpece de nourriture qu'on fournit aux priſonniers : c'eſt la même que celle du bas-peuple du pays, qui ne mange, le plus ſouvent, que du ris cuit, & ne boit que du *quas*.

La farine de ris paroît à M. *Pringle* propre à animer la fermentation, & à fournir une très-grande quantité d'air fixe, parce que la drège ſeule ne ſauroit produire auſſi promptement une liqueur ſi vive & ſi piquante. On peut même probablement, ſelon lui, donner à toute autre eſpece de grain un degré de fermentation tel qu'il en réſulte une boiſſon analogue. On en obtient de l'avoine : ce fait eſt prouvé par un trait d'intelligence d'un capitaine de vaiſſeau de guerre, qui étoit en croiſiere, & voyoit tout ſon monde attaqué de ſcorbut. Le remede qu'il employa fut une eſpece de nourriture qu'il avoit vu en uſage dans ſes voyages : cette préparation eſt appellée, dans le Nord, (*ſooins*). On met dans un vaiſſeau de bois de la farine d'avoine ſur laquelle on verſe de l'eau chaude en abondance, & l'infuſion continue juſqu'à ce

que la liqueur commence à prendre un goût acide, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce que la fermentation s'établiſſe; ce qui, dans un lieu modérément chaud, arrive dans l'eſpace de 48 heures : on tranſvaſe alors cette eau de deſſus le marc, & on la cuit en conſiſtence de gelée. Cette gelée, arroſée de vin, & aſſaiſonnée de ſucre, fut un aliment auſſi utile qu'agréable à tout ſon équipage; il la fit entrer dans tous les mêts, & le ſcorbut diſparut de ſon bord. Non-ſeulement dans cette croiſiere, mais dans tous ſes voyages ſubſéquens, il en a fait le plus grand uſage.

Quoiqu'on doive probablement à l'air fixe contenu dans les liqueurs fermentées leur grande efficacité contre le ſcorbut, cependant l'acidité de pluſieurs d'entr'elles eſt regardée, par notre auteur, comme ayant une influence conſidérable. Si l'on objecte que les acides minéraux où l'on ne trouve que peu ou point d'air fixe, ont eu de très-minces ſuccès, il répond qu'en les employant on ne les avoit pas aſſez délayés; que, pour l'ordinaire, l'elixir de vitriol eſt donné dans trop peu d'eau; qu'il en réſulte une boiſſon auſtere qui ne paſſe jamais les premieres voies, à cauſe de l'aſtriction qu'elle imprime aux veines lactées, & aux membranes des inteſtins. Il propoſe en conſéquence une

boiſſon acidulée avec l'eſprit de ſel, ou de vitriol, pour ſuppléer à la drège. M. *Cook*, en parlant du rob de citron, n'en fait pas un grand éloge. De-là notre auteur préſume ſeulement qu'il aura été donné en trop petite quantité pour produire quelque bien ſenſible.

M. *Cook* employoit le *wort* & les acides, autant comme nourriture que comme remedes. Il avoit une grande proviſion de *ſaüer Kraüt*, préparation de choux très-commune en Allemagne, dont le moindre mérite eſt de ſe conſerver bonne & utile juſqu'à la fin des plus longs voyages.

Le *bouillon portatif* étoit pareillement une de ſes proviſions abondantes : le ſuc des viandes, concentré, épaiſſi par l'ébullition, a perdu preſque toutes les parties ſuſceptibles de putréfaction ; il eſt dépouillé des parties graſſes, & réduit en conſiſtence de glu. Sous cette forme, en effet, il ſe conſerve, comme toutes les glus, pendant des années entieres en le tenant dans un lieu ſec. L'aſſertion que le bouillon, quoique préparé ſans végétaux, s'aigrit en le gardant, paroît au moins problématique à M. *Pringle* qui doute que la ſubſtance gélatineuſe du bouillon, ainſi épaiſſie, puiſſe ſe corrompre : quoi qu'il en ſoit, M. *Cook* en tira

de grands avantages. Il ſervit à préparer quantité de grains que ſon équipage eût refuſé ſans cet aſſaiſonnement, & qui firent une nourriture agréable, dont la vertu anti-ſeptique étoit conſtante. Au reſte on s'étoit déjà ſervi ſur les vaiſſeaux du Roi de ce bouillon, & M. *Cook* n'a que le mérite de l'avoir employé prudemment : mais les préceptes ſuivans étant entiérement neufs, ſoit qu'ils viennent uniquement de lui, ou qu'il ait perfectionné les idées de quelques amis intimes, il eſt juſte de lui en attribuer la gloire.

Premiérement, au lieu de diviſer ſon monde en deux bandes, ce qui eſt l'uſage général, il en fit trois; & laiſſant la durée du ſervice de quatre heures à l'ordinaire, chaque homme eut huit heures de repos pour quatre heures de veille. Dans l'ancienne méthode où la moitié de l'équipage eſt tout à la fois employée, le travail ſe reprenant de quatre en quatre heures, le ſommeil eſt ſans ceſſe interrompu, & ceux qui ont été expoſés à la pluie n'ont pas le temps de ſe ſécher avant de ſe mettre au lit. Les matelots ſur le tillac étoient à l'abri de l'ardeur du ſoleil brûlant de la zone torride, par une ſorte de tente, & ſous le cercle antarctique, chaque homme reçut un manteau

à capuchon d'une excellente & chaude étoffe de laine. Cet habillement, connu des Marins anglois ſous le nom de *capote magellanique*, fut vraiment utile pendant le travail en temps de pluie, de neige, & lorſqu'il falloit rompre les glaces dans les hautes latitudes du ſud. M. *Cook* apporta le plus grand ſoin à l'entretien de la propreté. Son équipage entier paſſoit toutes les ſemaines en revue devant lui, & il examinoit, par lui-même, ſi chaque homme avoit changé de linge, & ſi à tout autre égard il étoit auſſi propre que les circonſtances pouvoient le permettre. La néceſſité de tenir les lits & les hamacs ſecs & parfaitement aërés, eſt bien connue des gens de mer; tous les jours de beau temps on ordonne de les porter ſur le pont. M. *Cook* eut également ce ſoin pendant ſon voyage; de plus, chaque paquet, chaque balle, pour ainſi dire, fut expoſé de tous côtés aux influences & au courant de l'air.

Dans la vue de tenir le vaiſſeau lui-même propre, on avoit attention de laver & balayer réguliérement les ponts, ſuivant l'uſage, & de plus avec des feux portatifs, de corriger & de détruire la mauvaiſe odeur dans tous les lieux fermés. On tranſportoit ſucceſſivement d'un lieu du navire à l'autre, des feux allumés

dans un fourneau conſtruit exprès, & on le laiſſoit dans chaque place le temps néceſſaire pour corriger l'air corrompu, & le renouveller. Il eſt probable que ces feux agiſſoient, juſqu'à certain point, comme anti-ſeptiques par leurs émanations acides. Un avantage certain qu'ils procuroient, étoit le deſſéchement des endroits où l'air avoit le moins de circulation. Pendant que ces feux brûloient quelques gens étoient occupés à eſſuyer & frotter fortement toutes les places humides & acceſſibles. Les puits & ſentines dont les vapeurs méphitiques ont eu ſi ſouvent des effets funeſtes étoient non-ſeulement rendus ſains, mais l'odeur même en étoit corrigée par le moyen d'un pot plein de feu, bien allumé, qu'on y deſcendoit, & qu'on y laiſſoit brûler.

M. *Cook* ne ſe ſervit point du ventilateur du Docteur *Halles*, dont l'utilité n'eſt pas encore généralement reconnue ſur les vaiſſeaux, il fit uſage des *wind-ſails*, & ils lui furent très-utiles, principalement entre les tropiques. Ils ont cependant ce double déſavantage que dans les gros temps on ne peut en faire uſage, & dans les calmes, lorſqu'on en a le plus beſoin, ils ſont abſolument ſans effet.

M. *Cook* avoit pris ſur ſon bord un appareil

appareil pour diſtiller l'eau de mer. Sans avoir grande confiance à cette invention, il s'en étoit, à tout événement, pourvu; mais l'eau fraiche, cette proviſion ſi néceſſaire, ne manqua jamais. Sous le tropique du ſud dans la mer Pacifique, il trouva tant d'iſles bien pourvues qu'il eut toujours de l'eau en abondance; & il fut ſi attentif à s'en procurer de nouvelle, qu'à chaque occaſion qui ſe préſentoit, il vuidoit celle qu'il avoit priſe quelques jours auparavant.

Pendant la traverſée du cap de Bonne-Eſpérance à la nouvelle Zélande, dans la zone glaciale du ſud, quatre mois s'étoient écoulés; & quoiqu'en tout ce temps on n'eut pas vu la terre, il avoit la plus grande abondance d'excellente eau douce. Les nombreuſes montagnes de glace flottantes entre leſquelles le vaiſſeau gouvernoit, étoient les ſources qui la fourniſſoient. On a dit que ces maſſes énormes donnoient à leur centre de l'eau douce, en ſe fondant; & Crantz qui rapporte ce paradoxe, ne croyoit pas leur origine marine; il ſuppoſoit que, formées dans les grandes rivieres du nord, elles deſcendoient enſuite dans l'Océan, & qu'elles s'augmentoient alors à la hauteur prodigieuſe qu'elles ont, par les

neiges qui tomboient deſſus : mais que toutes les eaux des mers glaciales perdent leur ſalure & leur goût en ſe gelant, qu'elles donnent par le dégel de l'eau douce, cela n'a été avancé par perſonne, & n'eût pas juſqu'ici paru croyable ; il eſt vrai que M. Cook ne s'attendoit guere à une pareille tranſmutation, & que ſa ſurpriſe fut bien agréable, en reconnoiſſant que les inconvéniens qu'il auroit à combattre, naîtroient ſeulement du trop long uſage des proviſions ſalées. La glace fondue fut trouvée douce, ſans goût, ſans odeur, & même d'un uſage très-ſain (1) ; l'expérience devant

(1) On trouve dans les tranſactions philoſophiques, vol. LXVI, 4°. Londres, un article, dont le titre eſt : *Experiments on water obtained from the melted ice of ſea-water, to aſcertain whether it be freſh or not, &c. . . . by.* M. Edward Nairne. Ces expériences confirment la vérité de la relation de M. Cook, déterminent la différence de gravité entre l'eau obtenue de la glace d'eau de mer & l'eau marine elle-même, & fixent le degré de froid auquel cette derniere commence à geler.

M. Nairne expoſa, le vingt-ſept janvier 1776 à dix heures du ſoir, un vaſe de trois pouces un quart de diametre, & de ſix pouces & demi de profondeur, rempli d'eau de mer à l'air libre, le thermometre étant alors à 15 degrés. En le viſitant le lendemain à 9 heures du matin, il trouva l'eau entierement glacée, excepté une très-petite

l'emporter ſur tous les ſpécieux raiſonnemens des hommes, & ſur toutes les objections poſſibles.

Pendant tout ce voyage, au milieu des temps de pluie, de neige & de brouillards, l'équipage du vaiſſeau la Réſolution a joui d'une auſſi bonne ſanté que celle qui avoit regné dans les zones torride & tempérée. Il paroît ſeulement par le journal du chirurgien, que vers la fin de la premiere courſe, entre le cap de Bonne-Eſpérance & la nouvelle Zélande, quelques hommes furent attaqués

---

partie reſtée parfaitement fluide au fond (*). Il expoſa cette glace à une chaleur de 56 degrés; & au bout de huit heures, à-peu-près, le morceau de glace reſtant avoit encore environ trois pouces & demi de long, & deux pouces de diametre. Pour en détacher tout ce qui pouvoit y adhérer de ſaumure, il le lava en grande eau, & le mit égouter ſur un tamis. Le 29 janvier, il mit ce morceau de glace dans un vaſe à une chaleur de 46 degrés, & il n'y fut totalement fondu, qu'après neuf heures écoulées. Le globe d'un thermometre poſé ſur le glaçon, reſta tout le temps de la fonte, ſans varier, à 32 degrés. L'eau obtenue étoit ſans aucune ſalure, & parfaitement douce au goût.

(*) Cette expérience fournit un moyen bien ſimple de rapprocher en hiver, dans les grands froids, l'eau des ſources ſalées au plus haut point de ſaturation, & peut devenir même d'un uſage économique dans les marais ſalans.

de ſcorbut; mais le mal fit très-peu de progrès, excepté dans un ſujet déja malade par une toute autre cauſe.

Nous ne devons pas terminer cet extrait ſans obſerver que M. *Pringle* rend juſtice au mérite, aux ſoins & à la vigilance de M. *Patten*, chirurgien de l'équipage, dont les travaux ont été ſuivis d'un ſuccès miraculeux & inoui dans les temps même les plus récens. Qu'un équipage de cent vingt hommes, engagés pendant trois ans dans un voyage fait à travers tous les climats, expoſés pendant ce temps à toutes ſortes de cauſes morbifiques, s'en ſoit préſervé, & n'ait perdu, par maladie, qu'un ſeul homme; c'eſt un événement qui n'étoit jamais arrivé, & que peut-être on ne reverra jamais.

OBSERVATIONS

Sur le contrepoiſon du ſublimé corroſif; par M. DUMONCEAU, Médecin penſionnaire de la ville de Tournai & de ſes hôpitaux, & M. PLANCHON, Médecin de la même ville, Correſpondant de l'Académie de Dijon, & de la Société Royale de Médecine de Paris.

UN homme aſſez robuſte, d'un tempérament ſanguin, âgé de 40 ans, en-

viron vers les dix heures du ſoir prit, on ignore pour quelle raiſon, (on l'a attribué à un déraiſonnement bachique) un reſte de ſublimé corroſif, qu'il avoit chez lui pour faire crever les rats. La doſe n'étoit pas petite. Il avoit diſſout ce poiſon dans de la bierre. Dès l'inſtant qu'il l'eut avalé, la bouche, l'œſophage & l'eſtomac ſe reſſentirent de ſon effet cauſtique. L'inflammation de la bouche, une chaleur âcre & brûlante à la région de l'eſtomac, des douleurs déchirantes ſuccéderent bientôt à la premiere impreſſion du ſublimé-corroſif, & ſe communiquerent promptement à tout le canal inteſtinal, avec des douleurs auſſi cruelles que celles de l'eſtomac. Bientôt le viſage ſe gonfla beaucoup, & devint d'un rouge cramoiſi. Les yeux étoient étincelans, la reſpiration des plus gênées. Il y avoit des anxiétés précordiales, des inquiétudes & des jactations continuelles. Le pouls fut fébrile & petit; on donna d'abord ſix grains d'émétique dans un verre d'eau. S'il n'en réſulta que peu de vomiſſemens, les douleurs en augmenterent beaucoup. Dans cette perplexité, on fit avaler au malade un gros de thériaque, qui n'apporta aucun calme. Le poiſon faiſoit des progrès rapides, & on ne tarda plus à demander M. *Dumonceau*

qui, vu les circonſtances, ſe preſſa de preſcrire un gros de ſel d'abſinthe dans un verre d'eau, pour décompoſer les deux ſels métalliques, ſpécialement le ſublimé-corroſif. Il y joignit des incraſſans & des involvans. Je fus appellé en conſultation, & ne pus qu'applaudir aux remedes que M. *Dumonceau*, mon confrere, venoit d'adminiſtrer, & nous ſommes convenus de les continuer. Les douleurs atroces reprenoient cependant par intervalles avec vigueur, & ſembloient annoncer une corroſion de la membrane interne de l'eſtomac & des entrailles: elle eut effectivement lieu. Le malade rendit des ſelles ſanguinolentes; il trouva néanmoins dans l'uſage du ſel d'abſinthe diſſout à la doſe de deux gros dans deux onces de décoction incraſſante de *Fuller* (après en avoir pris un gros en deux fois, à peu d'inſtans d'intervalle); il trouva, dis-je, un ſoulagement bien marqué. Quoique les douleurs revinſſent encore de temps en temps avec violence, elles ſe calmerent cependant peu à peu, deſorte que le lendemain au matin le calme avoit ſuccédé à l'orage. Tous les ſymptômes effrayans étoient diſſipés; mais il reſtoit une ſenſation douloureuſe de tout le canal alimentaire, & un ſentiment général de foibleſſe du corps qui avoit été ſi rudement ſecoué.

Les affinités chymiques font apprécier, en pareille circonſtance, l'utilité des alkalis. L'alkali fixe, par ſon affinité avec l'eſprit du ſel marin dont l'union avec le mercure fait le ſublimé-corroſif, s'unit promptement à cet acide, & pour lors une partie du mercure eſt précipitée ſous la forme de chaux mercurielle; & l'autre partie forme du mercure doux. Or ni la chaux mercurielle, ni le mercure doux ne peuvent, en petite quantité, léſer l'économie animale.

De l'union de l'alkali fixe à l'acide marin, réſulte un ſel fébrifuge de *Sylvius*. Par une pareille affinité, le tartre émétique eſt décompoſé. L'alkali s'empare de l'acide végétal qui, étant uni à la partie métallique de l'antimoine, forme l'émérique. C'eſt pour ces raiſons chymiques, que dix-huit grains d'émérique combinés avec un gros de ſel d'abſinthe & de ſel ammoniac, triturés pendant 12 minutes dans un mortier de marbre, mêlés avec une once de kinkina, & ſuffiſante quantité de ſyrop d'abſinthe, deviennent un fébrifuge excellent, ſans exciter les moindres nauſées. Nous devons ce fébrifuge à M. *Boucher*. Ce ſavant médecin l'a communiqué dans le *Journal de Médecine*, tom. xxx, page 95.

LETTRE

A M. MARTIN, principal Chirurgien de l'Hôpital S. André de Bordeaux, ſur une extirpation de mammelle, ſuivie, peu de temps après, de la mort; par M. GUYÉTANT, Chirurgien à Lons-le-Saunier.

Je viens d'être témoin, Monſieur, d'un malheur à-peu-près ſemblable à celui dont vous nous avez donné l'hiſtoire dans le Journal de Médecine de ſeptembre 1774, tome 42, page 266; vous ne ſerez peut-être pas fâché d'en lire l'expoſé. On ne peut trop multiplier de pareilles obſervations; & comme on l'a dit depuis long-temps, l'hiſtoire des malheurs ſeroit bien auſſi utile que celle des ſuccès.

Une femme d'environ quarante ans, d'une vigoureuſe conſtitution, portoit depuis long-temps une tumeur dure, indolente & mobile à la mammelle droite. La crainte que cette tumeur ne dégénérât en cancer, à la ceſſation de ſes regles, la détermina à venir à l'hôpital de cette ville, pour ſe la faire extirper. C'étoit au commencement de ſeptembre;

elle fut préparée & opérée quelques jours après, vers les trois heures après midi. Elle ſoutint l'opération avec un courage peu commun. Il n'y eut preſque point d'hémorrhagie, & la ſeule charpie ſuffit pour l'arrêter. La nuit fut mauvaiſe, la malade ſouffrit beaucoup. Le lendemain étant fort inquiete, elle voulut arranger ſes affaires temporelles, ayant déjà pourvu aux autres avant l'opération. Elle y employa la matinée, toujours ſouffrant beaucoup. On leva l'appareil, la plaie ne préſenta rien d'extraordinaire; ſon état offroit d'ailleurs de trop grandes eſpérances, pour qu'on fût allarmé & de ſes douleurs & de ſon découragement. Elle s'endormit l'après-midi, & ronfla; on crut ce ſommeil naturel. Mais, vers le ſoir, ne s'éveillant point, on l'examina. Quelques changemens qu'on crut remarquer ſur ſa figure, donnerent de l'inquiétude: on vint me chercher vers les huit heures. Je trouvai cette femme dans un véritable état apoplectique; j'examinai la plaie, elle étoit ſéche; mais à cela près, ne pouvoit inquiéter. Après quelques réflexions, ſur le parti que je devois prendre, je me déterminai, pour les véſicatoires, une potion ſtimulante, &

des lavemens de même nature. Ces remedes furent inutiles, elle périt quelques heures après.

Je me rappelai, Monſieur, votre obſervation, & je la conſultai. Vous attribuez la mort prompte de votre malade à un épanchement de ſang dans la poitrine, fourni par les mammaires internes. Votre malade eut différentes foibleſſes, qui vous l'ont fait préſumer. Mais je ne peux attribuer le malheur de la mienne à la même cauſe, non-ſeulement parce qu'elle n'auroit pas vécu plus de trente heures, avec des arteres telles que les mammaires internes qui donneroient du ſang, mais encore parce qu'elle n'eut point de foibleſſe, & que ſon pouls ſe ſoutint, & ne s'éloigna de l'état naturel, que peu de temps avant ſa mort, qui ne fut point précédée de convulſions; accident fort ordinaire cependant à la ſuite des grandes hémorrhagies. La plaie étoit ſéche; mais cet état eſt aſſez ordinaire, à l'époque où elle ſe trouvoit de ſon opération. Ce ne pouvoit être une métaſtaſe de la ſuppuration ſur le cerveau, puiſqu'il ne pouvoit y avoir encore de ſuppuration. Je ne pus me rendre raiſon d'une mort auſſi prompte, qu'en l'attribuant au

trouble & à l'affaiſſement, qui dut réſulter dans le ſyſtême nerveux, de l'exceſſive douleur qui avoit précédé. Ce fut cette opinion qui détermina mon diagnoſtic & mon traitement.

Les foibleſſes qu'a éprouvées votre malade, immédiatement après l'opération, & ſa mort précipitée, vous ont perſuadé que l'hémorrhagie en étoit la cauſe. Mais une hémorrhagie promptement mortelle, produite par les arteres mammaires internes, à l'occaſion de l'entiere ſection des mammaires externes, paroît un peu hypothétique. J'aurois bien deſiré qu'en pareil cas, vous euſſiez cherché à aſſurer vos conjectures, par l'ouverture du cadavre (1).

Permettez cette petite réflexion, Monſieur, & pardonnez la liberté que j'ai priſe de vous l'adreſſer.

J'ai l'honneur, &c. GUYÉTANT.

A Lons-le-Saunier, le 1er Octobre 1777.

---

(1) *Voyez* Journ. de novembre dernier, *p.* 427, les obſervations communiquées par M. *Guérin*, ſur quelques accidens conſécutifs des opérations.

LETTRE

De M. DUNANT, Docteur en Médecine, Aggrégé au Collége de Geneve, aux Auteurs de ce Journal.

J'apprends, Meſſieurs, avec beaucoup de ſatisfaction, que l'huile de Ricin, connue & uſitée depuis quelques années dans la Grande-Bretagne, commence à jouir d'une certaine réputation dans le Continent, & qu'un médecin de Rennes (M. *Hamart de la Chapelle* *) vient de traduire, en françois, la diſſertation angloiſe du Docteur *Canvane*, dans laquelle on trouve l'hiſtoire des qualités, des vertus, & de l'origine de cette huile. Ce remede, j'oſe l'eſpérer, n'aura point le ſort de tant d'autres qui, n'ayant de mérite que la nouveauté, perdent bientôt le crédit que pouvoient leur avoir donné leurs prôneurs, & n'occupent plus qu'une très-petite & très-indifférente place dans la matiere médicale. Je fonde mes eſpérances, Meſſieurs, ſur les vertus, & les propriétés générales & particulieres de cette huile vé-

* *Voyez* Journal de Juillet, page 88.

gétale, ſur la ſûreté (1) & la facilité avec leſquelles on peut l'adminiſtrer, lorſqu'elle eſt indiquée; enfin, ſur les moyens & les reſſources que l'on a, & qu'on pourra multiplier, pour ſe la procurer, à peu de frais, en tout temps & en tout lieu.

Je ne ferai point ici l'énumération de tous les cas, ni de toutes les circonſtances dans leſquelles on a employé juſqu'ici, avec ſuccès, ce nouveau remede; ils ont été déjà expoſés par pluſieurs auteurs. Qu'on parcoure les derniers ouvrages des médecins anglois, on trouvera des obſervations, ſans nombre, de différentes maladies, dans leſquelles il a produit les plus heureux effets. Je dirai ſeulement que cette huile doit avoir rang dans la matiere médicale, parmi les purgatifs, & j'ajouterai que les médecins doivent la conſidérer comme un purgatif qui mérite d'être ſouvent préféré à bien d'autres, 1°. à cauſe de la douceur & de la promptitude avec laquelle il agit; 2°. à raiſon de la doſe ordinairement moindre que celle de tous les purgatifs de ſa claſſe; 3°. en conſidération de la propriété qui lui a été reconnue récemment, d'être un vermifuge

(1) Nous avons déjà obſervé que cette huile peut ſe rancir, & que, dans ce cas, elle eſt capable de produire des effets très-fâcheux.

des plus puiſſans. Cette derniere propriété, que nous avons eu un grand nombre d'occaſions de bien conſtater à Geneve, m'a principalement engagé à prendre la plume, pour rendre public un fait de pratique intéreſſant.

Comme il eſt peu de pays où l'on trouve plus de perſonnes incommodées du tænia ou ver ſolitaire, qu'à Geneve, il n'en eſt point auſſi où on ait profité, avec plus d'empreſſement, du remede généreuſement acquis, & publié par ordre & aux dépens de Sa Majeſté Très-Chrétienne, & connue aujourd'hui de tout le monde. Mais on n'a pas tardé à s'appercevoir que le purgatif employé par Madame *Nouffer*, ne pouvoit s'appliquer à toutes ſortes d'âges & de tempéramens, ſans qu'il en réſultât quelques inconvéniens, je ditai même quelques dangers; pluſieurs perſonnes ne pouvoient le garder, & le vomiſſoient ſur le champ; d'autres éprouvoient, après l'avoir pris, des tranchées & des coliques, qui les tourmentoient cruellement, & dont elles ſe reſſentoient encore pluſieurs jours après. Ces exemples, qui n'ont pont été rares, ne laiſſoient pas de cauſer de l'inquiétude aux médecins, & des regrets aux malades; ils ne manquoient pas d'effrayer la plupart de ceux qui avoient beſoin de ce remede,

& déterminoient les autres à vivre avec leur ennemi. Ces difficultés, que nous ne jugions pas insurmontables, nous engagerent à chercher un purgatif, qui, étant plus doux, pût cependant suppléer au drastique si redoutable. L'*huile de Ricin*, ou de *Palma Christi*, dont nous nous servions depuis quelque temps dans d'autres vues, nous parut, comme substance grasse, le purgatif le plus approprié dans ce cas: nous ne tardâmes pas d'en faire plusieurs essais, qui, tous, réussirent. Dès-lors, il ne s'est pas écoulé de semaine, sans que quelqu'un des praticiens de la ville ne l'ait employé, toujours avec le même succès; & je ne crois pas qu'il ait encore manqué, jusqu'à ce jour, d'expulser, en entier, l'animal incommode, toutes les fois qu'on l'a attaqué.

On doit procéder de la même maniere que Madame *Nouffer;* prendre la poudre de racine de fougere, à la dose qu'elle prescrit; puis environ deux heures après, commencer à avaler l'huile de Ricin, à la dose d'une demi-once, dans une tasse d'infusion de thé, ou de bouillon léger: il faut réitérer cette boisson de demi-heure en demi-heure, jusqu'à ce que le malade ait pris deux onces & demie à trois onces de notre huile. Le remede ne tarde pas à agir; quelques-uns ont rendu leur ver avant d'avoir consommé

autant d'huile que nous en preſcrivons ; la majeure partie en ont été débarraſſés trois ou quatre heures après, ſans avoir éprouvé de tranchées, ſoit dans le temps que le remede agiſſoit, ſoit dans les momens qui ont ſuivi ſon opération : s'il arrivoit, comme j'ai eu occaſion de le voir une fois, que l'animal ſe trouvât arrêté dans le trajet des gros inteſtins, un lavement d'eau tiéde, à laquelle on ajouteroit un peu d'huile d'olives, ſuffiroit pour l'en déloger

Voilà, Meſſieurs, un avantage bien conſtaté que nous préſente cette huile végétale ; je peux répondre d'avance à ceux qui s'imagineroient pouvoir obtenir les mêmes effets avec toute autre huile, que l'événement ne juſtifieroit point leur attente. On n'en doit point être ſurpris, ſi l'on réfléchit que toute autre huile graſſe n'eſt point un purgatif auſſi actif que celle-ci, à moins qu'on ne les donne à beaucoup plus forte doſe ; ce qui eſt incommode, déſagréable, & même inſuffiſant, dans les cas dont il s'agit. Car l'expérience, plus triomphante encore en médecine, que les plus ſages raiſonnemens, m'a apprís que ces huiles ne ſauroient remplir le but propoſé, en les aiguiſant même avec de la manne ou du du diagrede. J'ajouterai encore en faveur de

l'huile

l'huile de Ricin, & comme une nouvelle & bien forte preuve de ſa qualité vermifuge, qu'adminiſtrée ſeule, & ſans la poudre de fougere, on l'a vue expulſer avec aſſez de promptitude & de facilité le ver plat contre lequel on la donnoit. Je ne ſache pas que l'on ait réitéré cet eſſai, parce que l'on préfere toujours, aux dépens du très-petit déſagrément qu'on éprouve à avaler la poudre de fougere, d'être plus aſſuré du ſuccès de l'opération : mais je ne doute point que l'on n'en vit encore quelques exemples de temps en temps, ſi on faiſoit plus ſouvent cette tentative. En un mot, ſi l'huile de Ricin n'eſt pas le ſeul purgatif qu'on puiſſe ſubſtituer à celui de Madame *Nouffer*, il eſt du moins probablement le plus ſimple & le plus doux qu'on puiſſe employer, le plus capable en même temps de convenir à tous les tempéramens, & le plus infaillible que l'on ait trouvé juſqu'à préſent; j'oſerois même ajouter qu'il ſera difficile d'en trouver un qui le remplace pour cet objet.

J'ai avancé, Meſſieurs, en commençant que la facilité & la ſûreté avec laquelle on pouvoit adminiſtrer l'huile de *Palma Chriſti*, étoit un ſecond titre en ſa faveur, & un autre moyen de lui mériter une réputation. Il ne faut qu'une

ou deux expériences, pour convaincre celui qui les aura faites, du peu de répugnance qu'inſpire aux malades ce médicament, qui a d'ailleurs l'avantage de pouvoir ſe tranſporter au loin, & de ſe conſerver long-temps, ſans s'altérer & ſans perdre de ſes propriétés. Rien de plus facile, au ſurplus, que de le maſquer pour ces perſonnes qui redoutent le goût des ſubſtances huileuſes, en général : un peu de vin ou d'eau aromatique diſtillée, ou de gomme & de ſirop quelconque, ſuffiront pour cet effet. Quant à la nullité du danger qui réſulte de ſon uſage, elle eſt bien conſtatée par les expériences, ſans nombre, faites juſqu'à ce jour, auxquelles je renverrois, ſi le traitement ne ſuffiſoit d'ailleurs, pour convaincre les gens de l'art, qu'un remede auſſi doux de ſa nature ne ſauroit être redouté dans ſes effets. J'aurois tort de ne pas obſerver, il eſt vrai, que ſa douceur dépend, en quelque ſorte, de ſa préparation : il y a des précautions à prendre, en exprimant les ſemences qui renferment cette huile. On ſait aujourd'hui que leur écorce eſt douée d'une âcreté qui va juſqu'à la cauſticité ; enſorte qu'elle communiqueroit cette qualité dangereuſe à l'huile, ſi on n'avoit pas ſoin de les en dépouiller préalablement.

J'ai vu, chez un apothicaire, une petite quantité de cette huile, préparée vraiſemblablement ſans cette précaution ; une ſeule goutte ſuffiſoit pour imprimer ſur la langue, & à la gorge, un ſentiment de cuiſſon & d'âcreté, qui étoit d'abord inſupportable, & inquiétoit encore pluſieurs heures après. Mais comme rien n'eſt plus aiſé que de faire la ſéparation requiſe, pour obtenir l'huile dans toute ſa douceur, on auroit tort de rejetter, pour cette raiſon, un remede qui peut être d'une ſi grande utilité, & qu'on pourra toujours ſe procurer en abondance. C'eſt ici encore un de ſes avantages, on ne ſauroit en diſconvenir. Il n'eſt pas douteux que l'Amérique, & même l'Afrique, ne puiſſent nous fournir des ſemences de Ricin, puiſque ces plantes y croiſſent preſque par-tout, & que leur huile même eſt bien connue des Amécains (1). Mais, en outre, il ſera aiſé de les cultiver & de les multiplier à volonté dans la majeure partie de l'Europe, & dans toute la France en particulier ; on

(1) Les Anglois faiſoient venir, il y a peu, l'huile déjà extraite, d'Amérique, où on la connoît ſous le nom de *Caſtor-oil* (huile de Caſtor) ; aujourd'hui ils en font venir les ſemences qui ſont appellées *Mexico-ſeeds* (graines du Mexique) ; ils les préparent, & en expriment l'huile chez eux.

ſait déjà qu'elle y croît avec facilité, & preſque ſans culture, au point qu'il n'eſt pas rare de trouver des jardins d'où on ne peut venir à bout de l'extirper entiérement. Je me rappelle d'en avoir vu, dans les provinces méridionales de France, des touffes qui renaiſſoient chaque année, qui multiplioient conſidérablement, & qui produiſoient une grande quantité de ſemences. Tous les payſans de notre pays la connoiſſent auſſi, & ils la voient tous les jours proſpérer dans leur jardin.

Ne peut-on pas raiſonnablement eſpérer, d'après cela, que le prix de ce médicament pourra devenir aſſez modique? Et ne reconnoîtra-t-on pas, en conſéquence, avec moi, que cette nouvelle conſidération doit bien auſſi contribuer à le rendre recommendable? Les médecins ſavent tous que le prix des drogues n'eſt pas une choſe indifférente.

J'ai l'honneur d'être, Meſſieurs, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

DUNANT.

Geneve, le 9 ſeptembre 1777.

OBSERVATION

Sur une goutte irréguliere ; par Monſieur BRETON *D. M. Médecin de l'Hôpital Militaire, & des Hôpitaux de Charité de Dôle, en Franche-Comté.*

Un particulier de cette ville, âgé de 58 à 59 ans, (né d'un pere goutteux, mort à la fleur de ſon âge, des accidens multipliés de la goutte) avoit éprouvé, pendant pluſieurs années, des coliques néphrétiques, qui n'ont diſparu qu'à l'époque d'un accès de goutte réguliere, qu'il eut en 1769, & qui revint l'année ſuivante.

En 1771, au mois d'octobre, la goutte fut des plus violente, avec mutation ſubite de l'humeur arthritique, d'un pied à l'autre, de l'orteil au genou; en un mot, il éprouva tous les ſymptômes qui caractériſent une goutte réguliere. L'accès terminé parfaitement, après 15 jours, ſe renouvella au mois de février ſuivant, pour durer, avec la même violence, l'eſpace de 15 à 18 jours; au bout duquel temps, il fut tout-à-coup attaqué d'une ſtrangurie cruelle, avec diminution très-conſidérable de tous les ſymptômes de

la goutte aux articulations. Mais la ſtrangurie, dans peu d'heures, fit craindre une inflammation. Les ſinapiſmes, appliqués dans ce moment, rappellerent bien vîte l'humeur goutteuſe aux extrémités, & firent ceſſer les ardeurs d'urine. L'accès ſe termina, après quelques jours, & le malade, le reſte de l'année, n'éprouva qu'un léger paroxyſme en automne : mais le mois de février 1773 nous préſenta des phénomenes aſſez fréquens chez les goutteux.

Le malade, dans un temps où il paroiſſoit le mieux portant, fut ſubitement attaqué d'une toux violente, avec oppreſſion, & dureté du pouls. Je fis mettre en uſage les béchiques adouciſſans, les bains des jambes, & pratiquer la ſaignée du pied, deux heures après avoir fait précéder celle du bras : la violence des accidens me força à ne pas perdre de temps. Ces remedes ne procurerent d'autre ſuccès, que de déloger l'humeur arthritique, que je ſoupçonnois, avec raiſon, être cauſe de l'oppreſſion, pour la porter ſur la veſſie où elle occaſionna les mêmes déſordres que l'année précédente.

A la premiere ardeur d'urine, je fis appliquer aux pieds les ſinapiſmes, qui m'avoient ſi bien réuſſi la premiere fois : je ne vis que paroître les douleurs de la

ſtrangurie, & diminuer l'engorgement du poumon. Quelque temps après, l'oppreſſion s'étant renouvellée, je fus obligé de recourir à l'application des véſicatoires ſur les pieds mêmes, malgré les terribles ardeurs d'urine que j'avois à combattre. Ce remede, qui fut d'abord ſans ſuccès, procura, pendant l'abondante évacuation des plaies qu'il avoit fait naître, des variétés frappantes. Souvent, dans l'eſpace de moins de deux heures, la poitrine s'embarraſſoit, avec ſoulagement de la veſſie; & les douleurs de celle-ci ſe réveillant, faiſoient ceſſer l'oppreſſion; quelquefois la tête étoit douloureuſe, avec diminution de tous les autres ſymptômes; d'autres fois, une légere douleur au genou ou à l'orteil faiſoit diſparoître tous les accidens précédens, & ne ſubſiſtoit aſſez de temps, que pour laiſſer couler, avec abondance, & preſque ſans douleur, des urines qui, ſans cette condition, n'étoient rendues que goutte à goute, avec les tourmens les plus affreux. Enfin, après trois ſemaines de ſupplice, tout s'eſt appaiſé, & le malade a joui d'une aſſez bonne ſanté, pendant deux mois ſeulement.

Au commencement de mai de la même année, la toux ſe renouvella, ainſi que l'oppreſſion, avec la dureté du pouls:

ces accidens diſparurent par une ſaignée du pied ; mais bientôt les ardeurs d'urine ſe firent ſentir, avec des tourmens incroyables. L'inutilité des remedes précédens, pour rappeller la goutte aux extrémités, ne me permit pas de les tenter de nouveau ; ſoupçonnant d'ailleurs un vice local, je me déterminai à mettre tout de ſuite en uſage les bains domeſtiques, continués pluſieurs jours, & même pluſieurs fois le jour. Je les avois tentés au mois de février ; ils ne ſervirent alors qu'à augmenter l'oppreſſion. Mais, pour cette fois, leur effet fut plus heureux ; les urines devinrent plus abondantes, & faciliterent la ſortie des graviers. Les bains eurent de plus l'avantage de procurer quelques inſtans de ſommeil au malade, qui n'en pouvoit trouver que dans le bain même, malgré les narcotiques d'abord ménagés, enſuite donnés à grande doſe. Enfin, les forces s'affaibliſſant de jour à autre, & la fievre s'étant miſe de la partie, accompagnée d'un dévoiement, après 15 jours de ſouffrance, l'on eut tout lieu de craindre pour la vie du malade, qui ſembloit effectivement être hors de toute eſpérance ; mais la nature, plus habile & plus intelligente que l'art, s'étoit ménagée, par cette évacuation, une reſſource à laquelle on ne

devoit pas s'attendre. En effet, par la continuité du dévoiement qui a duré 5 à 6 jours, & qu'on n'avoit garde d'arrêter, tous les accidens ci-deſſus mentionnés diminuerent, & ils ceſſerent même totalement, après l'effet d'un purgatif placé dans un temps choiſi. Le malade, ſans jouir d'une ſanté parfaite, s'eſt aſſez bien porté le reſte de l'année.

Forcé, pour ſes affaires domeſtiques, de faire un voyage de 7 à 8 lieues, ſoit que les mouvemens de la voiture aient réveillé les douleurs communes aux calculeux, ſoit que les humeurs morbifiques, déjà conſtantes, aient été mis en mouvement par le voyage, ou, ce qui eſt plus probable, que la tranſpiration diminuée dans une voiture mal fermée, au mois de janvier de l'année 1774, ait occaſionné, par ſa répercuſſion, une fievre humorale, le malade arriva chez lui avec une fievre, dont l'embarras des premieres voies indiquoit aſſez la cauſe & la nature; il reſſentit auſſi de légeres ardeurs d'urine. Les ſeuls purgatifs, & de légers diaphorétiques firent diſparoître la fievre: *Cocta, non cruda, ſunt medicanda* (1), *æque in ſudoribus provocandis ac in alvo ſubducenda locum habere* (2). Mais il n'en

(1) *Hippocrat.* lib. 1, aphor. 22.
(2) *Sydenh.* tract. de podagr. pag. 161.

a pas été de même de la ſtrangurie ; elle eſt devenue très-violente, après la fievre, & n'a diminué que lorſque la fievre a reparu de nouveau quelques jours après. Guidé alors par de nouvelles indications de turgeſcence des humeurs dans les premieres voies, j'ai employé de nouveaux purgatifs, enſuite le quinquina, à petite doſe (1) ; les accès qui avoient la marche d'une fievre tierce, diſparurent : mais les ardeurs d'urine n'étoient pourtant guère moins violentes.

Ce fut alors que certain de l'exiſtence d'un calcul dans la veſſie, j'inſiſtai ſur une propoſition que j'avois faite l'année précédente, & pour laquelle le malade avoit la plus grande répugnance, qui étoit de le ſonder. Il réſiſta deux mois à toutes les inſtances qu'on put lui faire à ce ſujet ; cependant, laſſé de ſouffrir, il ſe ſoumit à l'opération de la ſonde ; quoique dirigée par une main habile, elle fut néanmoins, pour le moment, infructueuſe, parce qu'il ne fut jamais poſſible d'introduire l'algalie dans une veſſie en contraction : il fallut attendre un calme & un relâche plus marqué de cet organe.

(1) *Sauvag.* gener. & ſpec. mars. claſſ. 7, § 3 & 31.
Sydenh. obſerv. médic. ſect. 6, cap. 5.

L'introduction du doigt dans l'anus ne pouvoit rien découvrir.

Enfin après avoir mené une vie languiſſante pendant plus de cinq ans, après avoir éprouvé pluſieurs fois, depuis cette derniere maladie, des douleurs légeres aux articulations, avec diminution des ardeurs d'urine, le malade fut ſondé dans l'été de 1775. La pierre reconnue, il ne fut plus queſtion que de le préparer à l'opération qui fut pratiquée au mois de ſeptembre de la même année, avec un ſuccès d'autant plus marqué, que le malade, depuis ce temps, n'a eu d'autres accidens qu'un léger accès de goutte réguliere ſur la fin de la convaleſcence à la ſuite de l'opération. Il vient de ſe marier, & jouit d'une ſanté robuſte.

Je ſerois entré dans un détail qui me paroîtroit très-déplacé pour une obſervation ſuccinte, ſi j'avois fait mention de tous les différens remedes employés & dictés par les indications du moment, tels que les adouciſſans, les diaphorétiques & diurétiques de toute eſpece, les différentes eaux minérales, le lait même dont il ſe nourriſſoit avant qu'on ſoupçonnât le calcul, l'alcohol de mars de *Muſgrave*, la diette, l'exercice, &c.; j'ai préféré de m'étendre un peu ſur la variété des ſymptômes d'une goutte anomale, ſur

le genre & la célérité des remedes employés pour rappeller la goutte au lieu de ſa deſtination Ce malade, qui a été pluſieurs fois menacé de perdre la vie par une métaſtaſe plus fréquente qu'on n'imagine, fournit un exemple de plus pour faire ſentir combien l'on doit ſe méfier de toute eſpece de ſymptômes graves, quelqu'étrangers à la goutte qu'ils paroiſſent au premier abord, s'ils ſurviennent à un malade ſoupçonné d'être goutteux: & quoique *Muſgrave* regarde comme impoſſible de reconnoître la goutte à des ſymptômes anomaux avant qu'elle ſe ſoit déclarée par un accès en forme, cependant il nous ſemble qu'on doit plutôt tenter les moyens capables d'attirer la goutte aux articulations, que de troubler la marche d'une maladie qui n'eſt pas bien connue, en entraînant ſur les viſceres des humeurs qui, par leur nature, étoient faites pour être portées ſur les extrémités. *Ego certè perſuaſiſſimus ſum, à jugi & ſæpe iterata experientia edoctus, catharſim omnem, tam per lenientia, quàm per fortiora medicamenta, qualia pro more articulis expugnandis deſtinantur, plurimum nocere ſive in paroxyſmo ad minuendam materiam peccantem, ſive in fine ad diſſipandas morbi reliquias, ſive in perfecta intermiſſione &*

recta valetudine ut venturo paroxyſmo occurratur, purgatio in uſum revocetur (1).

Si la ſtrangurie ſe fait ſentir ſi-tôt que la fievre a été diſſipée, & ſi celle-ci eſt revenue dès que la ſtrangurie s'eſt appaiſée ; c'eſt parce que la fievre peut aſſez pervertir l'ordre établi par la nature, pour que la matiere arthritique ſoit entraînée dans le torrent général de la circulation ſans la fixer nulle part ; & que ce mouvement général & extraordinaire une fois ceſſant, l'humeur arthritique reprenne la marche conſtante qui lui eſt ordonnée, pour être dépoſée ſoit ſur les articulations, comme dans les gouttes régulieres, ſoit ſur d'autres parties plus affoiblies par des cauſes précédentes, comme dans la goutte anomale. *Eſt & aliud ſymptoma non perinde cerebrum, quod tamen aliquoties ipſe vidi, metaſtaſis ſcilicet materiæ peccantis in pulmonum lobos*, &c. (2) On ne doit donc pas être ſurpris que la fievre ſubſiſtant, la ſtrangurie goutteuſe ait été moins violente, & que celle-ci ait reparu enſuite avec beaucoup de violence, lorſque la circulation plus tranquille, par la ceſſation de la fievre, aura permis à l'humeur

(1) *Sydenh.* tract. de podag. pag. 161.
(2) *Sydenh.* de podag. pag. 168.

pré-exiſtante de la goutte de ſuivre les loix de ſon eſſence.

Quant à la nature de la ſtrangurie qui, dans le principe, auroit pu en impoſer, il eſt certain qu'elle n'étoit autre choſe que la goutte dépoſée ſur l'organe de la veſſie. Il fut aiſé d'imaginer à la ſeconde attaque, qu'un calcul, par ſa préſence, ſon poids & ſon agacement, déterminoit l'humeur arthritique très-abondante dans mon ſujet, à ſe jetter ſur cet organe : la goutte, ainſi dévoyée, y cauſoit une contraction ſpaſmodique inflammatoire violente, qui, diminuant conſidérablement la cavité de la veſſie, faiſoit qu'elle embraſſoit pour lors le calcul, & l'approchoit du ſphincter, d'où s'enſuivoient des douleurs très-vives, ſur-tout au bout de la verge, & la ſtrangurie à chaque goutte d'urine qui ſortoit.

Nombre d'apoplexies font préſumer que les accidens des gouttes irrégulieres ſont très-fréquens & redoutables ; & c'eſt avec la plus grande célérité qu'on doit parer à ſes effets terribles.

Dans un des accidens qui fait partie de mon obſervation, au moment même où l'oppreſſion parut, je pratiquai des remedes qui pouvoient également convenir à une maladie eſſentielle, comme à un accident ſymptomatique, ſans perdre

de vue la maladie d'habitude ; & perſuadé, dans les derniers accès, que les ardeurs d'urine étoient inévitables dans un ſujet calculeux, je n'ai plus cherché à déloger de la veſſie une humeur qui y étoit retenue par une cauſe trop puiſſante. Enfin, pénétré des principes de *Sydenham*, je ne me ſuis preſque jamais ſervi de purgatifs, ſi ce n'eſt dans une circonſtance où les indications de la maladie principale (la fievre) ſembloient prépondérer ſur celle de la maladie habituelle.

SUITE

Des Obſervations ſur la Valériane ; par M. BOUTEILLE.

Si l'on s'en appercevoit à l'air de ſon viſage, on détournoit quelquefois l'accès en lui adreſſant fortement la parole, en la ſecouant légérement, & encore mieux en lui donnant un peu d'eau fraîche à avaler. Après de nouveaux remedes adouciſſans, l'anti-épileptique fut redonné de la même maniere. Les accès diminuerent encore plus, &, pendant deux mois, elle fut tout-à-fait exempte d'une attaque en forme. Son mari, à qui l'on écrivit cet heureux

changement, vint pour s'en aſſurer ; le jour même, ou le lendemain de ſon arrivée, ſa femme eut une attaque des plus violentes : j'attribuai ce retour à ce que, la convaleſcence étant encore mal aſſurée, les careſſes conjugales qu'une entrevue de mari avec ſa femme occaſionnent après une longue abſence, donnerent un nouveau branle, aux mouvemens convulſifs aſſoupis. Cette rechûte fit déſeſpérer les parens de la guériſon, & il ne fut plus queſtion de remede.

Cette derniere obſervation prouve qu'il eſt des cas d'épilepſie où la valériane échoue, & je l'ai rapportée expreſſément pour déprévenir de l'idée trop favorable que les ſuccès qu'elle a eus dans les quatre premiers cas auroient pu en donner, en la faiſant regarder comme un ſpécifique aſſuré, & un remede infaillible. Je ſuis bien éloigné de lui donner ce titre qui ne ſauroit convenir à aucun remede qui dépend de tant de cauſes différentes, dont beaucoup ne ſont point de nature à pouvoir être corrigées ni détruites par aucun ſecours humain ; & telles ſont la plupart de celles qui ont leur ſiége dans l'intérieur de la tête. Dans ces épilepſies idiopathiques & eſſentielles, la valériane ne m'a pas paru avoir le même ſuccès que dans celles que j'ai regardées comme

ſymptomatiques

ſymptomatiques de l'affection de l'eſtomac : je ne prétends pas lui refuſer la vertu que M. *Tiſſot* lui attribue de détruire cette affection idiopathique des nerfs, qui les diſpoſe & les incite aux convulſions épileptiques.

Il eſt donc eſſentiel, pour employer à propos la valériane, de diſtinguer les eſpeces d'épilepſies qui dépendent du vice de l'eſtomac, d'avec celles qui proviendront des vices du cerveau. Les ſignes qui dénotent le dérangement de l'eſtomac ſont à la portée des médecins les moins clairvoyans ; ceux qui indiquent un vice intérieur de la tête, ſont difficiles à ſaiſir, même à bien des médecins éclairés. J'avoue avoir ſouvent héſité, & n'être pas encore parvenu à obtenir un diagnoſtic toujours aſſuré. Cependant la réunion des quatre ſymptômes m'a toujours paru conſtater une épilepſie idiopathique dépendante eſſentiellement & primitivement d'un vice interne de la tête. Dans ces épilepſies j'ai obſervé, 1°. que les malades, long-temps avant d'éprouver des attaques pendant la journée, en étoient pris pendant la nuit ſeulement, de maniere qu'ils ignoroient quelquefois avoir cette maladie, & que bien ſouvent le hazard faiſoit qu'on les trouve dans leur lit pris de l'accès, ou que les per-

ſonnes qui couchoient avec eux étoient les premieres à s'en appercevoir. 2°. Que l'attaque ſurprend bruſquement, ſans que la malade la ſente venir, tout au plus elle ne reſſent qu'un trouble momentané, & comme un rêve qui lui prend, & tout de ſuite la convulſion commence. 3°. Que les malades reſſentent, au moment de l'attaque, comme un coup de maſſue à l'occipital, à l'endroit qui répond au preſſoir d'*Hérophile* & cette douleur perſiſte même après l'attaque. 4°. Qu'on leur voit un air ſtupide & hébêté qu'ils conſervent pluſieurs heures après l'accident, & quelquefois des jours entiers. Il ne ſeroit facile de développer comment ces ſignes indiquent un vice topique dans le cerveau; mais je me contente des faits ſans me répandre en raiſonnemeus.

Je reprends donc la ſuite de mes obſervations. Celles-ci ſerviront à prouver, les unes que la valériane agit ſpécialement dans les convulſions dépendantes de l'eſtomac, quoiqu'elles ne ſoient point épileptiques; & les autres, que la valériane ne jouit pas ſeule du privilege de guérir l'épilepſie.

SIXIEME OBSERVATION.

En 1766, mois de mars, une jeune payſanne de dix à douze ans, foible,

maigre, pâle, s'attiroit les plus vifs reproches, & de mauvais traitemens, par les geſtes ridicules qu'elle faiſoit, ſoit lorſqu'elle vouloit porter la main au viſage pour manger ou boire, ſoit lorſqu'elle vouloit marcher, ce qu'elle ne faiſoit qu'en traînant & mouvant le pied & la jambe gauche de la maniere la plus ſinguliere. A ces mouvement, je vis qu'elle étoit attaquée de la danſe de ſaint Witt de *Sydenham*. Je la diſculpai auprès de ſes parens qui regardoient ſes geſtes comme de mauvaiſes habitudes qu'elle contractoit par caprice, & je promis de la guérir ſi elle vouloit être docile à mes ordonnances. La pauvre enfant étoit triſte, ſilentieuſe, ſédentaire, toujours aſſoupie, dormant peu, ne ſe plaignant de rien, & conſternée des gronderies continuelles de ſes parens. Quand elle m'entendit prendre ſon parti, & gronder moi-même ſes parens des mauvais traitemens qu'ils lui faiſoient mal-à-propos, elle prit confiance à moi, & promit de faire tout ce que je voudrois. Mais j'étois embarraſſé à ſaiſir les véritables indications, parce que je ne voyois point quelle pouvoit être la cauſe de ce mal. Je m'informai ſi elle avoit eu quelque frayeur, quelque attaque d'épilepſie, reçu quelque coup à la tête, au col, à l'épine; ſi elle avoit

couché dans des endroits nouvellement bâtis, ſi elle étoit ſujette aux vers, ſi on avoit découvert qu'elle mangeât en cachette quelque choſe de nuiſible, comme les chlorotiques ; ſi elle auroit mangé quelque fruit, quelque plante vénéneuſe : on me répondit négativement à toutes ces queſtions. Je tâtai le pouls, je le trouvai petit, ſerré & fébrile, j'examinai l'abdomen de cette fille, je le trouvai affaiſſé par amaigriſſement ; mais par-là même il me fut plus aiſé de m'appercevoir, par le tact, qu'il n'y avoit aucune obſtruction ſenſible. Dans cette perplexité ſur la cauſe de la maladie, je crus qu'il étoit prudent de ſoupçonner des vers ; l'âge de la malade & le caractere convulſif de la maladie en étoient une eſpece de préſomption. Je n'ignorois pas que *Sydenham* lui donnoit une autre ætiologie, & preſctivoit un traitement bien différent en ſaignées & purgations ; mais cela ne me paroiſſoit pas s'adapter à l'état d'aridité, de maigreur, de dépériſſement de cette fille. J'ordonnai les anthelmintiques amers en infuſion, mêlés avec l'huile d'amandes douces ; enſuite de bols avec le mercure doux, la coralline, & quelque peu de diagrede, pendant une ſemaine, au bout de laquelle je purgeai avec une once & demie de

manne dans une infuſion de fleurs de pêcher, aiguiſée de vingt grains de poudre cornachine. Il ne parut aucun vers, & les mouvemens continuoient à l'ordinaire. Je me reprochai alors, comme une témérité, de ne m'être pas conformé à la pratique de *Sydenham*, & d'avoir oſé préférer mes idées à ſon ſentiment. Je me déterminai abſolument à ne point m'écarter de ſon *proſpectus* curatif; mais la premiere ſaignée que je fis faire produiſit, pendant vingt-quatre heures, des mouvemens ſi violens, & avec une ſi grande foibleſſe dans la malade, que je crus qu'elle y ſuccomberoit. Je me convainquis que *Sydenham*, tout livré à l'obſervation, & comptant trop ſur les faits, & point aſſez ſur le raiſonnement, s'étoit quelquefois trop hâté, d'après quelques cas obſervés, de déduire & d'établir des regles générales qui n'étoient point appliquables, à beaucoup près, à tous les cas de la maladie dont il preſcrivoit la curation. Cette remarque que je fais ſur la pratique de *Sydenham*, ſe vérifie non-ſeulement dans le cas préſent, mais dans l'hyſtérie au ſujet de l'uſage des martiaux; dans le rhumatiſme, au ſujet des ſaignées; dans la petite-vérole, au ſujet de l'opium, & j'oſe dire, dans la plupart de ſes *proſpectus* curatifs. Je ſuis bien loin

de vouloir déprécier les travaux de ce grand homme; mais ſa réputation, le ton très-affirmatif avec lequel il décide du traitement des maladies, m'en ont impoſé plus d'une fois, & il a fallu que ma pratique me découvrît des cas où celle de *Sydenham* étoit fautive, du moins dans nos cantons, & m'apprît par-là qu'on ne doit jamais *jurare in verba magiſtri*.

Diſſuadé & des vermifuges, & de la méthode de *Sydenham*, je n'enviſageai plus que l'état habituel de la malade, afin d'y conformer le traitement, & je crus que, pour calmer ces mouvemens que j'attribuai à la ſenſibilité & à la rigidité du ſyſtême nerveux, il falloit humecter, adoucir, & ſur-tout nourrir par des alimens les plus doux. Je fis prendre quelques demi-bains, quelques lavemens; je mis la malade à l'uſage du lait de chevre écrêmé, des ſoupes de ris légeres, & des œufs frais. Dans quinze jours, le ſommeil commença à revenir, ainſi que ſes forces. La malade reprit un peu d'embonpoint & de la gaieté; mais les mouvemens, ſur-tout à la jambe gauche, perſiſtoient. Je continuai le même train de remedes encore huit jours, & je leur aſſociai enſuite l'uſage d'une décoction de racine de valériane ſauvage, dont elle

prenoit quatre onces, trois fois par jour; & le remede ne me paroiſſant pas aſſez actif, je preſcrivis une demi-dragme de cette racine en poudre dans un verre de petit-lait; je perſévérai ainſi, pendant quinze jours, en purgeant avec un minoratif chaque ſemaine. L'appétit, l'embonpoint, les forces revinrent plus rapidement qu'auparavant; les mouvemens ſe calmerent à meſure, & diſparurent tout-à-fait avant la fin du mois. Cette fille eſt depuis morte hectique trois à quatre ans après, ſans avoir éprouvé aucune rechûte de ſa maladie.

SEPTIEME OBSERVATION.

Un garçon de douze à quatorze ans vint à l'hôpital de cette ville, en automne 1757, pour ſe faire guérir des fievres intermittentes. Pendant le traitement on s'apperçut qu'il étoit ſujet à l'épilepſie; l'attaque commençoit par une douleur vive ſur le métatarſe, elle étoit promptement ſuivie d'une roideur dans la jambe, de-là dans la cuiſſe, & enſuite par-tout le corps qui entroit en convulſions épileptiques. On n'appercevoit aucune tumeur, aucun ſigne de léſion à la partie douloureuſe du pied; mais elle étoit plus ſenſible au tact que les autres parties: je ne pus ſavoir de ce jeune homme de-

puis quand il avoit cette maladie, ni comment elle lui étoit ſurvenue.

La fievre intermittente guérie, je ne voulus pas le renvoyer ſans avoir éprouvé quelque remede, & ne ſachant à quelle cauſe rapporter l'origine du mal, je tirai ma principale indication de la douleur du pied qui, préludant l'épilepſie, ſembloit déſigner, en quelque maniere, que les mouvemens convulſifs partoient de là comme de leur principe. Je réſolus de changer, ſi je pouvois, la diſpoſition morbifique des nerfs de cette partie, par des applications actives; je fis appliquer un cautere potentiel à l'endroit déſigné; après la chûte de l'eſcare, j'établis la ſuppuration le plus abondamment que je pus; je l'entretins par des digeſtifs animés de quelques eſcarotiques, & des cataplaſmes émolliens & pourriſſans, ce qui fut continué pendant une vingtaine de jours; & cependant je le mis à l'uſage de l'opiate céphalique & anti-épileptique, décrite par *Garidel*, *hiſt. des plantes de Provence*, & dont ce médecin, renommé par ſa probité & ſa véracité, fait le plus grand éloge d'après ſa propre expérience. Le malade ſortit de l'hôpital ſans avoir de nouvelles attaques, & je n'ai plus entendu parler de lui; ce qui me fait préſumer ſa guériſon, parce que

je lui avois recommandé de revenir me voir ſi la maladie le reprenoit. L'opiate de *Garidel* eſt compoſée de graines de cumin, de fleurs & de feuilles de menthe, de ſuc de pariétaire, & de miel de Narbonne. On peut en voir la deſcription dans *Garidel* lui-même, *hiſt. des plantes de Prov.* page 350, & dans *mat. med.* de *Geoffroy*, tom. VIII, pag. 331.

HUITIEME OBSERVATION.

Dans le mois d'avril 1754, à Montpellier, une jeune fille de douze ans étoit fatiguée, depuis ſix mois, de mouvemens convulſifs au bras gauche, devenus ſi fréquens que, depuis une ſemaine, ils revenoient trois à quatre fois par jour; l'accès commençoit par une douleur vive qui faiſoit jetter les hauts-cris à la malade; la main & le carpe, ſiége de la douleur, devenoient d'une couleur livide & noirâtre, & le bras entroit dans un mouvement ou rotation rapide & violent. La malade, toute hors d'elle-même, paroiſſoit comme furieuſe; le cœur étoit prêt à lui défaillir: cependant elle ne perdoit pas tout-à-fait la connoiſſance. L'on nous aſſura que ſi au début on étoit diligent à relever le bras affecté, l'accès étoit moins fort & plus court. Sur la main on voyoit une tache bleuâtre; ſes

parens nous dirent qu'elle étoit le reliquat des engelures que cette fille y avoit eues pendant tout l'hiver. Mais ni dans cet endroit, ni dans aucun de la main, du corps & du bras, il ne paroiſſoit aucun vice local; & même en preſſant aſſez fortement les parties qui, dans l'accès, étoient le ſiege de la douleur, on n'y excitoit aucun ſentiment douleureux; dans l'intervalle des attaques cette fille, d'un caractere mou, étoit d'une inſouciance preſque ſtupide.

M. *Thioch*, médecin de la Miſéricorde, qui vouloit bien permettre que je l'accompagnaſſe dans ſes viſites, fut appellé auprès de la malade. Ce médecin qui, ſous un extérieur ſimple, cachoit toutes les connoiſſances qui forment le ſage & l'habile praticien, regarda cette maladie comme une épilepſie, à la vérité imparfaite, mais qui ne différoit d'une épilepſie complette, que par un moindre degré d'intenſité. Il la traita en conſéquence, & la guériſon fut prompte & radicale. Il ordonna l'opiate ſuivante:

℞ Poudre de guttette, gr. xij.
Extrait d'hellebore noir, gr. x.
Safran de Mars, gr. viij.

Avec ſ. q. de ſirop de bétoine, faites une opiate pour une doſe à prendre le matin à jeun, pendant trois matins con-

ſécutifs. La premiere doſe diminua les convulſions; la troiſieme les diſſipa tout-à-fait. A cette troiſieme priſe on avoit ajouté un bouillon fait avec le mou d'agneau, racine ſeche d'aulnée ʒj; feuilles de chicorée m. j; ſommités fleuries de caille-lait jaune, priſe II, & cloportes écraſés n°. XII. Ces bouillons furent continués pendant neuf jours, & la malade fut radicalement guérie.

Depuis j'ai conſeillé le même remede à une fille âgée de 20 ans, épileptique, dont les accès étoient précédés de délire & de fureur, ſymptômes qui avoient obligé de recourir à la ſaignée du pied, outre l'émétique & les purgatifs qu'elle avoit pris. Dans les intervalles, la malade reſtoit à demi-imbécille, & la même ſtupidité ſe faiſoit remarquer, ainſi que je l'ai dit, dans la fille de Montpellier. Le remede eut le même ſuccès dans celle-là qu'il avoit eu dans celle-ci. L'hellebore ſeroit-il ſpécialement approprié dans les épilepſies où la raiſon paroît dérangée, & l'eſprit affoibli? L'hellebore noir auroit-il en effet, dans l'épilepſie, l'efficacité que quelques auteurs anciens ont attribué à l'hellebore blanc? Je laiſſe à de nouvelles expériences à le décider.

NEUVIEME OBSERVATION.

Un enfant de 5 à 6 ans, des plus robuſtes & des plus mutins, avoit depuis plus d'un an des attaques d'épilepſie peu fréquentes, mais fortes. Elles étoient annoncées par de petites nauſées, & par une eſpece de défaillance qui dégénéroient en convulſions violentes, avec perte de connoiſſance. Inutilement on avoit employé les vermifuges & les purgatifs, même les émétiques. La mere, inſtruite de la guériſon de mon fils, m'étoit venue conſulter ſur le ſien. Je demandai à le voir pour l'examiner; l'éloignement de leur habitation à la ville avoit fait différer de me l'amener. Dans cet intervalle l'attaque le prit : on vint m'appeller, mais une indiſpoſition m'empêcha de ſortir. Une heure après, on revint m'apprendre que l'enfant venoit d'eſſuyer une ſeconde attaque plus forte que la premiere, & que l'on craignoit pour une troiſieme. On me demanda quelque remede propre à la prévenir; j'avois peine à m'y déterminer, n'aimant pas à le faire à la légere, & ſans m'être aſſuré, autant que je le puis, ſoit de la cauſe & du ſiege du mal, ſoit de l'état actuel du malade. Cependant, preſſé par les parens

& par l'urgence du cas, je preſcrivis la potion ſuivante :

℞ Eau de pourpier, ℥ iij.
Confect. alkermès, ʒ ß.
Eſprit volat. de corne de cerf, gut. viij.

A prendre en deux priſes, dans l'intervalle d'une heure. La potion arriva tout à propos au moment où la nauſée annonçoit un nouvel accès. On la fit prendre tout de ſuite, & en une ſeule fois, au malade. Le paroxyſme fut léger & court, & ſans retour. Je fus d'avis que tous les matins on fît prendre à cet enfant un peu de confection alkermès dans du vin, & qu'on lui appliquât à l'épigaſtre un épithême fait avec la thériaque & la poudre de feuilles de menthe & de marjolaine : la guériſon fut conſtante.

La vertu anti-ſpaſmodique de l'eſprit volatil de corne de cerf, eſt connue des auteurs, & recommandée par pluſieurs dans l'épilepſie, ſur-tout des enfans. Cette obſervation prouve qu'il eſt des cas où ce remede eſt efficace. Dans celui-ci, les ſymptômes précurſeurs du paroxyſme fixerent mon attention, & j'en déduiſis mes indications. Je préſumai que je préviendrois les convulſions qui me paroiſſoient partir de l'eſtomac, ſi je parvenois à empêcher les nauſées & les défaillances ; & c'eſt dans cette vue que j'ordon-

nai une potion vermifuge, cordiale, animée par l'eſprit volatil : l'effet répondit à mon intention. L'épithême & l'uſage de la confection alkermès, dans le vin, concoururent à remplir la même indication, & à conſolider la cure.

Les guériſons, que cette racine opere, indiquent qu'elle produit dans les convulſions épileptiques un effet analogue à celui de l'écorce du Perou dans les fievres intermittentes. La valériane prévient & diſſipe les paroxyſmes épileptiques, comme le kina les paroxyſmes fébriles : l'un & l'autre remede ſe donnent dans l'intervalle des accès, ou au commencement, & les précautions à prendre dans leur emploi, ſont à-peu-près les mêmes, ainſi que les conditions qu'exige leur uſage, pour être utile. Le kina & la valériane ne réuſſiſſent au gré du médecin qu'autant que celui-ci ſait, par des remedes préparatifs ou adjoints, enlever les obſtacles qui s'oppoſeroient aux bons effets de ces remedes, ou contrarieroient leur efficacité, & qu'il parvient à corriger ou évacuer les levains qui fomentent ces maladies. Faute de ces précautions le kina redouble la fievre au lieu de l'éteindre, & la fait dégénérer d'intermittente en continue, ou ne produit qu'une guériſon paſſagere & infidelle, & laiſſe le malade

expoſé à des rechûtes réitérées qui rendent le mal plus grave & plus intraitable. La valériane, de même employée ſans les précautions convenables dans l'épilepſie, rend les accès plus fréquens & plus violens, ou ne les ſuſpend que pour un temps, après lequel le mal revient avec plus de violence & plus d'opiniâtreté qu'auparavant. Ainſi, s'il eſt vrai que, ſuivant les différens cas, la ſaignée, les purgatifs, les apéritifs, les humectans, les adouciſſans, &c. doivent précéder & accompagner l'uſage du kina, il n'eſt pas moins certain que l'uſage de la valériane a beſoin d'être ſecondé par ces différens ſecours auxiliaires proportionnés à l'état de chaque épileptique, & l'on ne ſauroit ſe mieux conduire dans l'emploi de cette plante anti-épileptique, que d'appliquer à ſon uſage les mêmes regles qui ont été preſcrites pour celui du kina, telles qu'on les trouve dans *Tarti*, *Werlof*, & autres auteurs, & particuliérement dans le traité anonyme *de febr. remitt. & interm. naturâ*, ouvrage excellent qui méritoit bien l'honneur d'être légitimé, & reconnu par ſon auteur.

Le kina & la valériane me paroiſſent être des remedes ſi analogues entr'eux, que je croirois preſque qu'ils different

plutôt pour les maux qu'ils guériſſent, que par la maniere dont ils operent la guériſon. La vertu fébrifuge de l'un, & la vertu anti-épileptique de l'autre, tiennent peut-être à des principes aſſez ſemblables ; ce qui me porte à penſer ainſi, c'eſt que je vois que ces deux remedes ont une grande affinité dans leurs vertus médicamenteuſes, & que mutuellement ils participent aux propriétés l'un de l'autre : car le kina n'eſt pas ſeulement le plus aſſuré des fébrifuges, mais il eſt encore un anti-épileptique très-efficace, ſur-tout dans les épilepſies dont les paroxyſmes ont un retour réguliérement périodique, & la valériane, à ſon tour, eſt non-ſeulement le plus excellent des anti-épileptiques, mais elle eſt auſſi un fébrifuge recommandable. Elle m'a ſervi pour guérir des fievres invétérées dans des ſujets dont l'eſtomac & la poitrine étoient ſi fatigués de l'uſage réitéré du kina, qu'ils ne pouvoient plus le ſupporter, & je ne doute point que l'aſſociation de cette racine avec l'écorce du Perou, ne formât un mêlange très-utile dans beaucoup de cas de fievres intermittentes, & en particulier dans celle où chaque paroxyſme occaſionne une attaque d'épilepſie qui bientôt enleve le malade, ſi on ne ſe hâte d'en prévenir le

retour

retour par l'uſage abondant & preſſé du kina. La réunion de l'anti-épileptique au fébrifuge paroît indiquée par le caractere de la maladie qui ſemble en réunir deux, la fievre intermittente & l'épilepſie.

Ces conſidérations m'ont induit à penſer que la valériane agit à la maniere du kina. Or il eſt reconnu que ce fébrifuge prévient les accès fiévreux, non en détruiſant la cauſe par laquelle la fievre eſt excitée & fomentée, mais plutôt en réprimant les mouvemens fébriles même, & en appaiſant l'agitation des organes de la circulation qui conſtitue la fievre. Ainſi l'on peut croire que la valériane prévient les paroxyſmes épileptiques, moins en enlevant la cauſe matérielle qui les provoque, qu'en arrêtant & bridant les mouvemens, même convulſifs des nerfs, & en corrigeant la diſpoſition morbifique qui les rend enclins à ces mouvemens déſordonnés; & voilà, ſans doute, la raiſon pourquoi, tant le kina que la valériane, pour avoir des ſuccès heureux & conſtans, ont beſoin que leur uſage ſoit étayé des ſecours ſubſidiaires proportionnés à l'état particulier des malades, & relatifs aux cauſes qui fomentent la maladie, cauſes ſur leſquelles le kina & la valériane n'ont

que peu, ou même point de prise, & qui doivent être corrigées ou évacuées par d'autres remèdes auxiliaires des premiers, sans quoi la cure n'est ni certaine, ni constante. Le point essentiel, pour assurer la guérison, est donc de reconnoître ces causes qui sont nombreuses, & souvent bien cachées, & de détruire celles qui ne sont pas indomptables.

Les auteurs se sont donc trompés lorsqu'ils ont attribué la vertu anti-épileptique de la valériane à sa qualité vermifuge. Il conste par beaucoup d'observations, & en particulier par les miennes, que cette plante réussit dans des cas où les vers ne sauroient être inculpés comme cause du mal. Il est vrai que dans les épilepsies vermineuses, telles que sont la plûpart de celles des enfans, la valériane est doublement utile. Comme anti-épileptique, elle s'oppose aux convulsions en suspendant & arrêtant l'action désordonnée du principe actif; &, comme vermifuge, elle facilite & consolide la guérison, en expulsant la cause matérielle qui l'occasionnoit & l'entretenoit. Il n'est donc pas étonnant que, dans cette espece d'épilepsie, la valériane soit plus souvent & plus souverainement efficace que dans les autres; mais, borner son efficacité à ces seuls cas, ce seroit lui don-

ner des limites que l'expérience ne lui a pas preſcrites, & ſe priver d'un ſecours néceſſaire dans les autres épilepſies où ſi ſouvent on l'a vue réuſſir.

La vertu anthelmintique de la valériane a été reconnue de tous les auteurs, & je n'ai eû qu'à me louer de ſes bons effets toutes les fois que je l'ai employée pour chaſſer les vers. M. *Lagene* a, depuis peu, propoſé cette plante comme un remede aſſuré contre les vers tœnia; je n'aurois pas de peine à la croire très-efficace, ſur-tout ſi on l'ordonnoit en ſubſtance, à la doſe de deux dragmes pour un adulte, dans un véhicule vermifuge, en ſecondant immédiatement ſon action par les purgatifs gommo-réſineux un peu actifs. L'opération de la valériane ſeroit moins violente que celle de la racine de la fougere, & ſur-tout elle ne ſeroit point ſujette à exciter des convulſions telles qu'en éprouva cette femme dont parle le *Journal de Médecine*, après avoir pris le remede de la veuve *Nouffer*; mais la valériane ſeroit-elle un anti-tænia auſſi aſſuré que le remede de *Morat*? L'expérience nous le dira. La choſe vaudroit bien la peine qu'on l'éprouvât: vertu anti-épileptique, vertu fébrifuge, vertu vermifuge, voilà les propriétés qui font de la valériane ſauvage un des remedes

les plus précieux de la Médecine ; mais elle deviendroit d'un prix bien plus grand, ſi elle poſſédoit la vertu que je lui ſoupçonne, je veux dire la vertu hydrophobique. Ce ſujet ſera celui de ma derniere obſervation, & la matiere exige que je la commence par un petit préambule.

Xme & DERNIERE OBSERVATION

Sur la Rage.

Les bons effets que j'avois obtenus de la valériane, dans les maladies convulſives, me firent naître l'idée que cette plante étoit un remede à éprouver dans la rage, maladie dont tous les ſymptômes manifeſtent le caractere convulſif.

Je me confirmai dans cette idée par la conſidération d'une certaine affinité par laquelle l'une & l'autre de ces maladies tantôt ſe ſuccedent, tantôt ſe compliquent mutuellement. En effet, bien des hydrophobes, dans les accès violens de leur rage, ont des convulſions ſemblables aux épileptiques, & pluſieurs épileptiques ont, après leur paroxyſme, une véritable horreur de l'eau.

La fin pour le Journal prochain.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Novembre 1777.

On a obſervé des petites-véroles en grand nombre; elles ne préſentoient rien de particulier. Les fievres intermittentes, tierces & quartes, ont été communes, & les fievres continues ont été fréquemment du caractere des doubles-tierces; quelquefois elles prenoient un caractere de malignité. Lorſque la langue chargée, l'amertume de la bouche & les nauſées annonçoient l'engouement des premieres voies, on a obtenu de bons effets de l'émétique. Il y a eu auſſi, pendant ce mois, beaucoup de dévoiemens qui, étant négligés ou maltraités, ont dégénérés en dyſſenterie, accident qu'on prévenoit par les boiſſons adouciſſantes, la décoction de ſimarouba & les lavemens émolliens.

OBSERVAT. MÉTÉOROLOGIQUES.

NOVEMBRE 1777.

Jo. du M.	Thermometre. Au lever du S	A 2h. du soir.	A 9h. du soir.	Barometre. Au matin		A midi.		Au Soir.	
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou.	Lig.	Pou.	Lig.	Pou.	Lig.
1	4 3/4	8 1/2	6 1/4	27	7 3/4	27	8 1/2 3/4	27	8 7/8
2	5 1/2 3/4	8 1/2	5 1/4 1/2	27	9	27	9	27	10
3	2 3/4 1/4	9	7 1/2 1/2	27	10 1/8 1/2	27	11	27	11 1/2 1/2
4	5 1/4	14	10	27	11	27	11 3/4	28	0 1/2
5	8 1/4	11 1/2	9 3/4	28	2	28	2	28	2
6	9	11	8 5/4 1/4	28	1 1/4	28	1 1/8 1/2	28	1 1/4 1/8 8 1/2
7	6 1/4 1/2	9 1/2 7 8 1/2	4 1/4 3/4	28	1 1/4	28	1	28	1
8	1 1/2 3/4	6	6 1/4	28	0	27	9 1/2	27	6
9	2 3/4	4	1 1/4 1/2	27	6 2/4	27	7	27	8 8 1/2
10	—0	6 1/4 3/4	5 1/2 1/4	27	10	27	10 1/2	27	10 1/2 1/4
11	4 3/4	8 3/4 3/4	4 1/4	27	10 1/4	27	10 1/4 3/4 1/8	27	10
12	1	7	4	27	10	27	9	27	9
13	3 1/8 1/4	9 3/4 1/4	8	27	8 1/4 3/8	27	8	27	3
14	7 1/4	7 1/4 1/4	5 3/4 1/4	27	9	27	10	27	10 1/2 1/8
15	6	8 1/4	4 3/8 1/2	27	10 1/8	28	11	27	11 1/8
16	—0	5	3	28	0	28	1	28	2
17	1 3/4 1/8	7 1/2 1/4 3/4	3 1/2	28	2 3/4	28	3 1/8	28	3 1/4 1/8
18	2 1/8 1/4	7	7	28	3	28	3	28	3 1/8
19	6 1/4 1/4	8 3/4 3/4	8	28	3	28	2 1/8	28	2
20	7 1/4 1/2	9	5 1/2 1/4	28	1 1/4 1/2	28	1 1/4 1/2	28	1 5/8 1/4 1/2
21	6	9	8 1/2 3/4	28	1 1/2	28	1	28	1
22	4 3/4 3/4	8	6	28	2	28	2	28	1 1/4 3/4
23	7 1/4 1/2	8	4 1/4	27	11 3/4	27	11 1/2 1/8 3/4	27	11
24	0 1/2	5	2	28	0	28	0	28	1
25	2 3/4 1/2	6 1/2 1/4	3 1/2 1/2	28	2	28	2	28	2 7/8 3/4 1/4
26	3 1/2	6 1/4 1/2	4 1/2	28	2 1/2	28	2	28	1
27	—0	2 1/2 1/2	2	28	0	27	11 1/2	27	10
28	6 3/8 1/8	5 1/2 1/4	1	27	8	27	10	28	0
29	—1 1/8 1/4	3	—0	28	0 3/4	28	0	27	10 1/8 1/4
30	4 1/4	9	7 1/2	27	6 7/8	27	6	27	6

VENTS ET ETAT DU CIEL.

j. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 9 h.*
1	S. couv. brou.	N-O. & S-O. couvert.	N-O. & S-O. couvert.
2	S. *idem.*	S. couvert, br.	S. couv. br.
3	S-E. *idem.*	S beau.	O. beau. *aurore bor.*
4	S-E. beau, br.	S-O. *idem.*	S-O. couvert.
5	N. cou. br. pl.	N-E. couv. br.	N-E. nuages.
6	N-E. couvert.	N-E. couv. pl.	N. couvert.
7	N. *idem.*	N. nuages.	N. beau.
8	S-O. *id.* v. pl.	S-O. couv. v. pl.	S-O. couv. v.
9	S-O. *idem.*	N-O. beau, fe.	N-O. beau.
10	N. beau.	O. couv. pluie.	O. couvert.
11	S-O. couvert.	S-O. beau.	S-O. beau.
12	S. beau, br.	S. beau.	E. beau.
13	E. beau.	S. *idem.*	S. couvert.
14	N. couv. pl.	N-E. couv. pl.	N-E. *id.* pl.
15	N-E. couv.	N-E. nuages.	N-E. beau.
16	N-E. beau.	N-E. beau.	N. *idem.*
17	N. nuages, br.	N. nuages.	N. beau.
18	N-O. cou. br.	N-O. & O. couvert, bruine.	O. couvert.
19	O. couvert.	O. couv. gr. v	O. *id.* gr. v.
20	N-O. nuages.	N-O. nuag. v.	N-O. couv.
21	N-O. couvert	N-O. couv. v. pl.	N-O. *id.* gr. v.
22	N-O. *id.* v. pl.	O. *idem.* bruine.	S-O. couvert.
23	S-O. *idem.*	N-O. bea. gr. v.	N-O. beau.
24	N-O. beau.	N-O. nuages.	N-O. couv.
25	N-O. couert.	N-O. *idem.*	N-O. *idem.*
26	N-O. *idem.*	N-O. couvert.	N-O. nuag.
27	S-E. beau, br.	S. beau, brouil.	S. beau.
28	S-O. couvert, vent, pluie.	N-O. beau.	N-O. *idem.*
29	O. beau, br.	S-E. *idem.*	S-E. couvert.
30	S. couv. vent.	S-O. beau.	S-O. couvert.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . . . . 14 deg. le 4
Moindre degré de chaleur . . . . . = 1 $\frac{1}{8}$ le 29

Différence . . . . . 15 $\frac{1}{8}$ deg.

Plus grande élévation du Mercure . . . . . 28 pou. 3 $\frac{1}{4}$ le 17
Moindre élévation du Mercure . . 27 6 le 30

Différence . . . . . 0 po. 9 $\frac{1}{4}$ l.

Nombre de jours de Beau 7
de Couvert . . . 18
de Nuages 5
de Vent 9
de Tonnerre . . . 0
de Brouillard . 10
de Pluie 13
de Neige. 0

Quantité de Pluie . . . . . 11 lignes.
D'Evaporation 15
Différence 4

Le vent a soufflé du N. . . . . 3 fois.
N.-E. 4
N.-O. 9
S. 4
S.-E. 2
S.-O. 5
E. 1
O. 2

Température : douce & humide.

COTTE, Prêtre de l'Oratoire, Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1 Décembre 1777.

MALADIES : quelques fievres malignes, plusieurs vieillards sont morts, dont une Dame de nos environs, âgée de 99 ans, & une femme de Montmorency, âgée de 90 $\frac{1}{2}$ ans.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de Novembre, par M. BOUCHER, Médecin.

L'AIR, pendant tout le cours de ce mois, a été conſtamment à un état de température moyenne, le thermometre ayant toujours été obſervé au-deſſus du terme de la congélation : on a cependant vu de la glace le 29 au matin, la liqueur du thermometre ſe trouvant à 1 degré au-deſſus de ce terme.

Quoiqu'il n'y ait pas eu de variations conſidérables dans le barometre, le mercure ayant été le plus ſouvent obſervé, dans le voiſinage, du terme de 28 pouces, il y en a eu dans le temps, quant à la pluie & à ſon oppoſé. Mais il n'y a guere eu de grande pluie que les trois derniers jours du mois. Le 30, le mercure, dans le barometre, eſt deſcendu au terme de 27 pouces 5 $\frac{1}{2}$ lignes. Il y a eu auſſi de la variation dans les vents.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 10 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & ſon plus grand abaiſſement a été de 1 degré au-deſſus de ce terme. La différence entre ces deux termes, eſt de 9 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 5 $\frac{1}{2}$ lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 8 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 2 fois du nord, vers l'eſt. 4 fois du ſud vers l'eſt. 6 fois du ſud. | 4 fois du ſud, vers l'oueſt. 6 fois de l'oueſt. 12 fois du l'oueſt.

Il y a eu 22 jours de temps couvert ou orageux.
13 jours de pluie. 10 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de Novembre 1777.

LA fievre rouge s'eſt réveillée ce mois ; mais elle a été preſque bornée à la maiſon des Dames Urſulines, où une vingtaine de jeunes Demoiſelles penſionnaires, de différens âges, depuis ſept ans juſqu'à dix-ſept, en ont été attaquées. Quoique l'éruption, dans la plûpart, ait été accompagnée de diverſes circonſtances peu ordinaires à cette maladie, à ſavoir, de tumeurs phlogiſtiques dans l'un ou l'autre côté du col, de douleurs rhumatiſmales au col, au bras, &c., & même d'oppreſſion de poitrine & de fievre aſſez forte dans quelques-unes, aucune n'a été en danger, & il n'en eſt rien réſulté de fâcheux. Le traitement a été ſimple ; on n'a pas été obligé d'employer plus d'une ſaignée dans les cas mentionnés qui pouvoient donner de l'inquiétude : les autres remedes ont été preſque bornés aux pédiluves, aux lavemens ſimples, aux infuſions de fleurs pectorales, à l'eau d'orge blanchie avec du lait, à une décoction de pommes aigrelettes-vineuſes avec de l'eau & du lait, à des bouillons de veau avec des navets & des carottes, au looch blanc ; &, après la deſquamation de la peau, un ou deux purgatifs du genre des minoratifs.

La maladie la plus commune a été la fievre catarrhale, continue-rémittente, portant à la tête & à la poitrine. Le ſang tiré de la veine étoit rarement couenneux ; en conſéquence on croyoit devoir être réſervé ſur les ſaignées. Souvent il ſe préſentoit des ſignes de ſaburre dans les premieres voies, qui indiquoient l'emploi de quelqu'émético-

cathariques, dont on ſe trouvoit bien. Peu de perſonnes ont ſuccombé à cette maladie ; c'eſt à la négligence & à l'omiſſion du traitement requis, que l'on a dû attribuer la mort de celles qui en ont été les victimes.

Il y a eu des points de côté pleurétiques, plus ou moins dangereux. Dans quelques-uns c'étoit une pleuro-pneumonie très-vive, qui réſiſtoit aux évacuations ſanguines, quoiqu'abondantes & faites dans le commencement de la maladie, & qui étoit d'autant plus dangereuſe qu'il ne s'établiſſoit point d'expectoration purulente : on a néanmoins réuſſi, dans quelques-uns, à prévenir les dépôts dans la poitrine, par l'application des véſicatoires, ſoit au côté, ſoit aux jambes.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Nouveau Prix de Phyſique propoſé par l'Académie Royale des Sciences.

L'Académie, toujours empreſſée de concourir aux progrès des Sciences, & ſe trouvant à portée de diſpoſer d'un fonds propre à donner un Prix tous les deux ans, a réſolu de joindre un Prix de Phyſique aux Prix de Mathématique & de Phyſico-Mathématique, qu'elle eſt dans l'uſage de propoſer annuellement : elle ſe hâte d'annoncer en conſéquence, qu'elle propoſe, pour le premier Prix de ce genre, le ſujet ſuivant :

L'expoſition du ſyſtême des vaiſſeaux lymphatiques.

Quoique ce genre de vaiſſeaux ait été découvert depuis plus d'un ſiécle, on n'a pas encore approfondi tout ce qui peut les faire mieux connoître.

Y en a-t-il de pluſieurs eſpeces, comme on l'avoit d'abord annoncé ?

Quelle en eſt l'origine & la terminaiſon ?

Toutes les parties du corps en ſont-elles pourvues ?

Comment ces vaiſſeaux ſe comportent-ils dans les glandes conglobées ?

Enfin quelle eſt la route que ſuivent ceux de leurs troncs qui peuvent être rendus ſenſibles ?

Voilà les principaux points ſur leſquels l'Académie attend des éclairciſſemens. Elle déclare qu'elle ne veut & n'adoptera que des faits. L'Anatomie comparée pourra venir au ſecours de l'Anatomie humaine ; mais il faudra ſur-tout s'attacher à celle-ci, conſidérée dans l'état de ſanté, & non dans celui de maladie, parce que, dans cette derniere circonſtance, l'organiſation des parties n'eſt pas toujours exactement celle de la nature.

Pour donner aux Savans le temps de faire les recherches convenables à l'importance & à la difficulté de ce ſujet, l'Académie ne proclamera le prix qu'à ſa ſéance publique de la Saint-Martin 1779 ; mais les Mémoires lui ſeront remis avant le premier Juillet de la même année. Comme elle ſe propoſe de vérifier les obſervations qui paroîtront neuves, elle exige des Auteurs qu'ils rendent compte des procédés qu'ils auront ſuivis, des inſtrumens qu'ils auront employés, & des ſubſtances dont ils auront fait uſage en injection. L'Académie deſire auſſi qu'ils joignent à leurs Mémoires des deſſins, ou, tout au moins, des eſquiſſes, lorſqu'ils le jugeront néceſſaire.

Le PRIX ſera de 1500 liv.

Les Savans, de toutes les Nations, ſont invités à travailler ſur ce ſujet, même les Aſſociés étran-

gers de l'Académie : elle s'eſt fait une loi d'en exclure les Académiciens regnicoles.

Les Mémoires ſeront écrits en latin ou en françois. On prie les Auteurs de faire enſorte que leurs écrits ſoient liſibles.

Ils ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais ſeulement une ſentence ou deviſe. Ils pourront, s'ils veulent, y attacher un billet cacheté, qui contiendra, avec la même ſentence, leur nom, leurs qualités & leur demeure ou leur adreſſe. Ce billet ne ſera ouvert, par l'Académie, qu'au cas que la piéce ait remporté le prix. Ceux qui travailleront pour le prix, adreſſeront leurs ouvrages, francs de port, au Secrétaire de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce ſecond cas, le Secrétaire en donnera ſon récépiſſé à celui qui les lui aura remis, dans lequel ſera marquée la ſentence de l'ouvrage & ſon numéro, ſelon l'ordre ou le temps dans lequel il aura été reçu.

L'Académie proclamera la piéce qui aura mérité ce Prix, à ſon aſſemblée publique d'après la Saint-Martin 1779.

S'il y a un récépiſſé du Secrétaire pour la piéce qui aura remporté le prix, le Tréſorier de l'Académie délivrera la ſomme du prix à celui qui lui rapportera le récépiſſé ; il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépiſſé du Secrétaire, le Tréſorier ne délivrera le Prix qu'à l'auteur même, qui ſe fera connoître, ou au porteur d'une procuration de ſa part.

Entdecktes allgemeines, &c. C'eſt-à-dire, *Nouveau moyen très-utile de corriger la houille & la tourbe, avec l'uſage des produits qui réſultent de cette correction; par l'Auteur du Précis ſyſtématique de toutes les ſciences économiques & domeſtiques. A Manheim, chez* Schwan, 1777.

On connoît les vapeurs & autres inconvéniens de la houille & de la tourbe. L'auteur communique le moyen de les dépouiller de ces qualités incommodes & malfaiſantes; il fait plus: il enſeigne à mettre à profit les matieres qui rendoient l'uſage de ces ſubſtances fâcheux & nuiſible. L'acide qu'il en obtient par la diſtillation, laquelle les réduit en charbon excellent, ſert à tanner les cuirs. De plus la diſtillation donne une huile qui peut être changée en goudron, & mérite la préférence ſur le goudron ordinaire. Il faut lire dans l'ouvrage même, quelles ſont les autres propriétés de l'acide & de l'huile qu'on obtient de la houille & de la tourbe.

Trattato delle acque minerali di NICOLO ANDRIA, *Dottore in Medicina, & Profeſſore ſtraordinario di ſtoria naturale nella regia Univerſità di Napoli. In Napoli*, 1775. (*in*-8°. *de* 399 *pages*).

L'auteur a diviſé ce traité en deux parties; on nous mande qu'il y regne de l'ordre & de la clarté, & que les analyſes y ſont faites avec exactitude.

AVIS.

LES Auteurs de l'*Etat de la Médecine en Europe*, *& principalement en France*, n'ayant pas reçu de leurs Correſpondans le nombre ſuffiſant d'obſervations dont ils avoient beſoin pour donner à cet ouvrage le degré de perfection dont il eſt ſuſceptible, & celles qu'ils ont reçues de l'Etranger étant arrivées trop tard, ont été obligés de remettre à l'année prochaine la publication de cet ouvrage : en conſéquence ils prient les médecins, chirurgiens & apothicaires, de leur envoyer de bonne heure ce qui peut les regarder perſonnellement, ou intéreſſer les Univerſités, Facultés & Colleges de chaque province ; ce qui comprend ſur-tout les noms, ſurnoms, qualités, demeures, ouvrages compoſés, ou mutations ſurvenues. Ils voudront bien auſſi leur faire connoître ceux que la mort auroit enlevé, & les mettre à portée de leur rendre le tribut d'éloge qu'ils auroient mérité.

Comme il reſte encore quelques exemplaires de l'*Etat de la Médecine*, pour l'année 1777, ceux qui deſireront ſe les procurer, ſont priés de s'adreſſer à M. Goulin, *à Paris, rue de la Parcheminerie*, l'un des auteurs, auquel on voudra bien envoyer auſſi les obſervations demandées, ayant l'attention d'affranchir le port des lettres & paquets.

Fautes à corriger.

Pag. 8. *lig.* 1. *univerſitatie*, liſez *univerſitatis.*
Pag. 16. *lig.* 11. dans le 8e. *liſez* le 7e.

TABLE

DU MOIS DE JANVIER.

AVANT-PROPOS, page 3
EXTRAIT. Physica hominis sani, *auctore* N. JADELOT, *med. doctore.* 7
Discours sur les moyens de conserver la santé aux gens de mer; par M. PRINGLE, *médecin Anglois.* 21
Observations sur le contrepoison du sublimé-corrosif; par M. DUMONCEAU, *méd.* 36
Lettre sur une extirpation de mamelle, suivie de la mort; par M. GUYÉTANT, *chir.* 40
Lettre sur l'huile de Ricin *ou de* palma christi; *par M.* DUNANT, *méd. à Geneve.* 44
Observation sur une goutte irréguliere; par M. BRETON, *méd.* 53
SUITE *des observations sur la valériane; par M,* BOUTEILLE, *méd.* 63
Maladies qui ont regné à Paris, pendant le mois de Novembre 1777. 85
Observations météorologiques, faites à Montmorenci. 86
Observations météorologiques faites à Lille. 89
Maladies qui ont regné à Lille, pendant le mois de Novembre 1777. 90
Nouvelles Littéraires. 91
Avis. 95

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de Janvier 1778. A Paris, ce 24 Décembre 1777.

POISSONNIER DESPERRIERE.

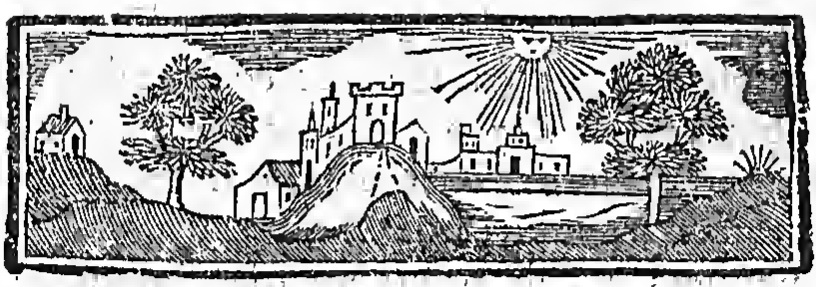

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

FÉVRIER 1778.

EXTRAIT.

EXPÉRIENCES propres à faire connoître que l'alkali volatil fluor eſt le remede le plus efficace dans les aſphyxies; avec des remarques ſur les effets avantageux qu'il produit dans la morſure *de la* vipere, *dans la* rage, *la* brûlure, *l'*apoplexie, *&c.*

Contraria contrariis curantur. ARIST. *probl.* 1.

Seconde édition : par M. SAGE. *A Paris, de l'Imprim. royale,* M.DCC.LXXVII. (*in-8°. de 66 pages*).

LES chymiſtes & les médecins aſſurent, 1°. que la brochure de M. *Sage* ne contient rien de neuf relativement aux véritables vertus de l'alkali volatil; 2°. que

ſa théorie eſt triviale, & comme telle, abandonnée il y a long-temps; 3°. ils rapportent des expériences qui anéantiſſent les réſultats que M. *Sage* déduit des ſiennes; 4°. ils prouvent que l'uſage de l'alkali volatil fluor, même employé dans les cas où le conſeille M. *Sage*, peut devenir funeſte; 5°. ils ajoutent que M. *Sage* ne fait pas mention de toutes les propriétés de l'alkali volatil; & enfin même, qu'il en proſcrit l'uſage dans des cas où ce ſel opere des effets ſalutaires.

Nous commencerons par citer un auteur que M. *Sage* doit connoître beaucoup: c'eſt *Charas*. Dans l'édition *in*-4°. de *1676*, de ſa Pharmacopée royale, galénique & chymique, *page* 859, il s'explique de la maniere ſuivante ſur les doſes & les propriétés médicinales de l'alkali volatil.

« L'eſprit volatil (1) de ſel ammoniac, donné depuis demi-ſcrupule juſqu'à demi-

(1) On ne ſait comment il s'eſt fait que le public ſe ſoit perſuadé que l'alkali volatil fluor fût d'une autre nature que l'eſprit ou alkali volatil de ſel ammoniac. Il faut donc dire que tous les alkalis volatils ſont de même nature, & qu'ils ne diffèrent qu'à raiſon de leur force. Ce n'eſt pas ſans de bonnes raiſons que nos anciens ont généralement préféré l'eau de luce & l'alkali volatil concret, à l'alkali volatil fluor. *Voyez* page 113, & la fin de la note page 119.

drachme, & même juſqu'à une drachme dans des liqueurs propres, eſt un puiſſant ſudorifique. C'eſt pour cela auſſi qu'on l'emploie avec heureux ſuccès pour la guériſon des fievres malignes, & de toutes les maladies où il eſt néceſſaire de provoquer les ſueurs, & même dans les vénériennes, & ſur-tout lorſqu'on a donné le mercure à contre-temps, ou en trop grande quantité; car cet eſprit pouſſe & fait ſortir par les pores de la peau le mercure qui s'étoit arrêté dans toute l'habitude du corps, & ſur-tout dans les parties ſolides. Il donne un prompt & un ſenſible ſecours dans les *apoplexies*, *épilepſies*, *léthargies*, & dans la plûpart des autres maladies du cerveau, tant pris *par la bouche*, *qu'approché des narines*; car il ouvre, il pénetre, il inciſe & il ſubtiliſe les matieres épaiſſes & viſqueuſes, & il réſout & diſſipe toute ſorte de vapeurs qui s'élevent des parties baſſes, & qui rempliſſant les ventricules du cerveau, cauſent des vertiges & d'autres accidens fâcheux, qui interrompent le cours néceſſaire aux eſprits, & la fonction de toutes les parties : d'où vient qu'il eſt auſſi fort propre contre les *ſyncopes*, les *foibleſſes*, & les *palpitations de cœur*, & particuliérement pour abattre & diſſiper les vapeurs qui s'élevent de la

matrice. Il réſiſte puiſſamment à la pourriture, il fait mourir les vers, &c. On s'en ſert auſſi avantageuſement dans les maladies ſcorbutiques, à cauſe de la vertu qu'il a de purifier la maſſe du ſang, & d'en faciliter la circulation ralentie, &c. ».

Le même auteur, dans ſes nouvelles expériences ſur la vipere, *in*-8°. Paris, 1672, *page* 181, dit encore que l'alkali volatil guérit « une infinité de maladies, ou au moins les ſoulage beaucoup, même les plus obſtinées & les plus difficiles à guérir; comme les *apoplexies*, *léthargies*, *convulſions*, *paralyſies*, & pluſieurs autres maladies qu'on croit avoir leur ſource dans le cerveau. Il eſt auſſi d'un grand ſecours à celles de la poitrine, comme ſont les *ſyncopes*, les *palpitations de cœur*, les *aſthmes*, &c. Il remédie à tous les vices de la peau, & à la lepre même; mais ſur-tout il eſt ſpécifique contre toutes *les morſures & piquûres des bêtes venimeuſes*, &c. »

Dans un *avis pour donner du ſecours à ceux que l'on croit noyés* (imprimé au Louvre en 1740, *in*-4°. de 2 pages), ſe trouve cette inſtruction: « On cherchera auſſi à irriter les fibres du nez, ſoit avec des eſprits volatils, & avec des liqueurs auxquelles on a recours dans les cas d'apoplexie, ſoit en picotant les nerfs, &c. «

Dans un ouvrage qui a pour titre : *Hiſtoire & mémoires de la ſociété formée à Amſterdam, en faveur des noyés*, 1767, l'uſage de l'alkali volatil eſt fort recommandé. M. *Sage* n'ignore point que c'eſt au zele éclairé d'un de ſes confreres, M. *Pia*, qu'on doit un établiſſement qui honore l'humanité. Depuis cette heureuſe époque, 1772, on a rappellé à la vie un très-grand nombre de noyés. La boîte dans laquelle M. *Pia* réunit tous les inſtrumens & les remedes les plus néceſſaires pour rendre aux noyés une nouvelle exiſtence, contient deux bouteilles d'eau-de-vie camphrée, animée d'eſprit volatil de ſel ammoniac, & de plus un flacon d'eſprit volatil de ſel ammoniac, qui, comme nous l'avons déjà dit, eſt préciſément l'alkali volatil fluor.

En 1760, M. *Le Camus*, docteur-régent de la Faculté de Paris, publia différens *mémoires*. Il y en a un ſur la rage, contre laquelle il propoſe les alkalis volatils; ce mémoire avoit été imprimé dès 1757, dans le *Journal économique*. Cette même année 1757, M. *Darluc*, médecin, employa l'*eau de luce* avec ſuccès ſur un enfant mordu par un animal enragé. Voyez ſa *lettre*, JOURNAL DE MEDECINE, (1761, avril), *tome* XIV, *page* 299, &c..

M. *Blais*, Médecin à Clugny, à qui ſes talens & ſes ſervices ont mérité la confiance & l'eſtime de tous les ordres de ſa province, a communiqué (1) les ſuccès qu'il a obtenus dans le traitement de la rage, d'après la méthode conſeillée par M. *de Laſſonne*. — Cet imprimé contient deux parties. Dans la premiere, qui eſt de 14 pages, on expoſe la méthode curative; la ſeconde, qui eſt de 11 pages, contient les obſervations.

Dans la premiere partie on fait pluſieurs fois mention de l'eau de luce, & notamment page 8. « Deux fois par jour, c'eſt-à-dire, le matin & dans la ſoirée, on fera avaler une cuillerée de vin où l'on aura mêlé 20 ou 25 gouttes d'eau de luce, &c. »

Il eſt donc bien vrai que l'alkali volatil a été connu, & ſon uſage fort recommandé avant la brochure de M. *Sage*. Cet académicien pourroit néanmoins bien être le ſeul qui ait préconiſé l'alkali volatil, comme un des plus excellens remedes pour prévenir & guérir les effets de la brûlure. Quoi qu'il en ſoit de la date

(1) Méthode éprouvée pour le traitement de la rage, publiée par ordre du Gouvernement. *De l'Imprimerie royale*, 1775, *in*-4°.

de cette découverte, la théorie, qui a conduit notre auteur à imaginer que l'alkali volatil ſeroit merveilleux pour la brûlure, a fait une fortune rapide & brillante, & cela devoit être; car il eſt auſſi facile de graver dans ſa mémoire les principes ſur leſquels cette théorie eſt fondée, qu'il faut peu ſe fatiguer l'eſprit pour en faire une application juſte. Deux ſeuls mots ſuffiſent pour tout: *acide*, *alkali*, & rien de plus; citons un exemple. La brûlure ſe guérit avec l'alkali volatil, & pourquoi? Parce que l'alkali neutraliſe l'acide; & telle eſt encore la commodité de cette théorie, que ſi même les acides guériſſoient auſſi la brûlure, (*voyez page* 104 *& ſuivantes*), quant au fond cela n'y dérangeroit rien: car M. *Sage* ne pourroit-il pas dire, que l'acide neutraliſe l'alkali. Il eſt vrai que pour lors il faudroit démontrer que la brûlure eſt l'effet d'un alkali; ce qui ne ſera probablement pas plus difficile que de *faire voir*, comme M. *Sage* aſſure l'avoir fait, que *la brûlure n'eſt que l'effet d'un acide concentré.* Voyez page VI de l'avertiſſement de la ſeconde édit. 1777.

Il ſe pourroit néanmoins que M. *Sage* aimât mieux ne point profiter de la facilité que donne, pour l'explication, la

loi des affinités de l'acide & de l'alkali, que de renoncer à l'idée que le feu ſoit acide, quoique d'ailleurs elle ſoit trop ancienne pour être de ſon invention (1).

Avant que de quitter l'article de la brûlure, il ne ſera pas hors de propos de communiquer la compoſition d'une liqueur que M. *Theden*, chirurgien d'un rare mérite, appelle *eau d'arquebuſade*: nos lecteurs nous en ſaurons gré, ainſi que de leur rapporter des obſervations conſignées dans cet ouvrage (2), leſquelles font connoître l'efficacité de cette eau pour guérir la brûlure.

Formule de l'eau d'arquebuſade, pag. 36.

Eau d'oſeille, eſprit-de-vin rectifié, de chacun trois livres; ſucre blanc très-fin, une livre; eſprit de vitriol, dix onces: mêlez. Dans les coups de feu, elle agit mieux qu'aucune eau compoſée quelconque;

(1) Voyez *Ottonis Tachenii antiquiſſimæ Hippocraticæ medicinæ clavis*. Venetiis, 1669, *in*-16. 286 pages.

(2) Progrès ultérieurs de la chirurgie ou remarques & obſervations nouvelles de M. *Theden*, un des chirurgiens généraux de S. M. le Roi de Pruſſe, traduit par M. *Chayrou*, chirurgien-major du régiment de Neuſtrie, infanterie. *A Bouillon*, 1777. Dans le Journal prochain nous donnerons une notice de cet ouvrage.

je l'applique froide ou tiéde, ſelon les circonſtances, & j'entretiens ſans ceſſe les compreſſes humides. Quand on leur laiſſe le temps de ſe deſſécher, il ſurvient de la douleur & de l'ardeur à la partie malade.

Effets de cette eau ſur les brûlures.

« Les brûlures ſont produites par le contact même du feu, par celui des corps très-chauds, ou de la poudre enflammée. De quelque façon qu'elles arrivent, elles ſont accompagnées d'accidens plus ou moins graves dont quelques-uns ſont capables de donner la mort. Pour les combattre, on compte beaucoup ſur quantité de remedes connus ou inconnus. Ceux-là même qui ſont employés par les gens inſtruits, ne réuſſiſſent pas toujours. L'expérience m'a appris, & ſouvent confirmé, qu'à cet égard mon eau d'arquebuſade étoit un remede infaillible. Elle guérit promptement les brûlures que fait l'eau chaude ; je dis promptement, puiſque huit jours ſuffiſent pour guérir une jambe entiérement échaudée. Elle a de plus l'avantage de ne point laiſſer de coutures. La brûlure faite avec l'huile bouillante ſe diſſipe tout auſſi aiſément, j'en dirai autant de celles que produit le contact d'un fer rouge. Lorſqu'elles ſont produites par la poudre enflammée, je mêle à cette eau

l'eau végéto-minérale de *Goulard*, & jamais je n'ai été mécontent du ſuccès. Dans les cas de brûlures très-conſidérables, après l'avoir appliquée pendant quelques jours toute pure, je tempere ſa qualité deſſiccative (qu'elle poſſede à un très-haut degré) en la mêlangeant avec une décoction émolliente. Elle appaiſe promptement les douleurs, elle prévient la ſuppuration, donne de l'énergie à la peau, ſollicite l'action de cette enveloppe commune, & préſerve de toute eſpece d'engorgement les parties ſubjacentes. Employée avec intelligence, elle eſt le moyen le plus sûr & le plus infaillible de ſoulager & guérir.

Un garçon teinturier tomba, par mégarde, dans une chaudiere pleine de teinture bouillante. Les deux jambes, une grande partie du bas-ventre, les mains furent très-mal-traitées; on s'empreſſa de couper ſes vêtemens & de tremper un linceuil dans mon eau d'arquebuſade. On en enveloppa auſſi-tôt les parties échaudées, & par-là les douleurs cuiſantes, qu'éprouvoit le malade, furent d'abord diſſipées. Pendant trois jours de ſuite on eut ſoin d'humecter conſtamment l'appareil; car, dès qu'un endroit étoit ſec, il y ſurvenoit de la douleur. Par ce moyen non-ſeulement toutes les parties furent

préſervées de ſuppuration & de mortification, mais l'on prévint encore la naiſſance des ampoules, ſinon par-tout, du moins ſur la plûpart des parties affectées. Les ampoules, qu'on n'avoit pu prévenir, furent ouvertes & fomentées d'eau d'arquebuſade. L'inflammation, ſi ordinaire dans ces cas, ne parut point. Ces trois jours écoulés, l'eau d'arquebuſade paroiſſant être trop deſſiccative, j'y mêlai l'onguent nutritum à parties égales; on renouvelloit toutes les trois heures l'application de ce mêlange. Dans l'eſpace de trois ſemaines le malade fut guéri. Il n'y avoit de tenſion nulle part; la fievre avoit été très-peu ſenſible, on n'avoit ſecondé l'action des topiques que par une ſaignée & quelques rafraîchiſſans.

En 1770, deux canonniers ayant rechargé leur piéce ſans s'appercevoir qu'il y reſtoit encore un peu de feu, reçurent toute la charge au viſage. Sur le champ on leur couvrit la face de compreſſes imbibées de mon eau. Etant tranſportés à l'hôpital, je leur fis tirer les grains de poudre, & laver ſouvent la partie avec l'eau végéto-minérale, ſans diſcontinuer l'uſage des compreſſes d'eau d'arquebuſade dont on enveloppoit tout le viſage. Les yeux étoient enſevelis dans le gonflement des parties voiſines, & bien

exactement fermés, enſorte qu'il n'y avoit rien à craindre, pour cet organe, de l'impreſſion de mon eau. Quelques jours après, j'y fis ajouter l'onguent nutritum. Dans deux ou trois ſemaines, ces deux hommes furent guéris ſans aucune couture.

Cette eau, continue M. *Theden*, l'emporte en vertus ſur tous les topiques connus. Qui ne ſait que quand la peau, altérée par le feu, a perdu ſon reſſort, les parties qu'elle recouvre s'engorgent, que les humeurs ſe décompoſent, & qu'il n'eſt point rare d'en voir réſulter les accidens les plus funeſtes? L'uſage de cette eau prévient tous ces malheurs; mais il faut l'employer de bonne heure; car quand on a fait précéder d'autres topiques, ſon effet n'eſt plus ſi sûr. »

Voilà des brûlures guéries par une liqueur très-acide, & ces brûlures étoient, ſans contredit, infiniment plus fâcheuſes que celles que M. *Sage* a guéries avec *l'alkali volatil fluor, & ſon eau alkaline.*

Pour éloigner de nous tout ſoupçon de partialité, nous convenons avec plaiſir que l'alkali volatil produit de bons effets dans le premier temps de la brûlure; mais nous craindrions d'adhérer à un ſyſtême inſoutenable & ridicule, en admettant que ces effets ſont produits par la neutraliſation. N'eſt-ce point par ſa vo-

latilité que l'alkali volatil peut ôter ou diminuer la douleur des parties brûlées, & qu'il peut prévenir les accidens qui ſeroient la ſuite d'une brûlure légere. D'après la doctrine de *Stahl* qui a tant contribué aux progrès de la chymie, ne pourroit-on pas dire que l'alkali volatil en s'évaporant avec célérité, ainſi que l'eſprit-de-vin, entraîne une portion du phlogiſtique dont les parties brûlées ſont imprégnées? Du moins cette opinion acquiert la plus grande vraiſemblance, ſi l'on réfléchit que l'eſprit-de-vin & l'alkali volatil retenu par des compreſſes, en s'échauffant, augmente la douleur & les accidens. On conçoit encore aiſément pourquoi toutes les ſubſtances froides, graſſes & aqueuſes ſont bonnes dans le premier temps de la brûlure, pourvu qu'elles ſoient renouvellées fort ſouvent (1). Bien entendu que, lorſque le premier temps eſt paſſé, il faut un traitement méthodique dans les cas graves où il y a perte de ſubſtance.

(1) L'eau froide fournit un remede facile à trouver. La plus froide ſoulage le plus, on ne ſauroit en changer trop ſouvent. L'expérience a prouvé que le courant de la riviere, & les douches d'eau froide reçues des fontaines, préviennent les ſuites les plus fâcheuſes des brûlures occaſionnées par la geſſive, & même l'huile bouillante.

M. *Sage*, plein de ſa théorie, a pris pour épigraphe : *contraria contrariis curantur.* Il nous ſemble qu'il n'en a point fait une application bien juſte à l'extérieur du corps vivant. Voyons ſi les effets que l'alkali volatil produit ſur les organes intérieurs, ſont mieux d'accord avec la théorie de M. *Sage* & les eſpérances qu'elle lui donne.

Il attribue la plûpart des aſphyxies à l'acide qui agit ſur les poumons ; mais en admettant, ce qui réellement n'eſt point (1), que la plûpart des aſphyxies ſoient occaſionnées par un acide qui agit ſur les poumons, l'alkali volatil peut-il, en ce cas, agir chymiquement ? peut-il neutraliſer l'acide contenu dans le poumon ? En ſuppoſant encore que cette neutraliſation ſoit poſſible, eſt-elle néceſſaire pour rendre les aſphyctiques à la vie ; & enfin cette neutraliſation eſt-elle le moyen le plus sûr d'opérer cet heureux changement ?

L'aſphyxie qui, d'après le ſyſtême de notre auteur, permettroit de ſuppoſer la plus grande quantité d'acide dans les poumons, eſt certainement celle qui eſt occaſionnée par la vapeur du charbon ; cependant il eſt prouvé par les obſervations

(1) *Voyez* page 115 & ſuiv.

les plus heureuſes & les mieux expoſées, qu'on a rendu la vie à des perſonnes ſuffoquées & réduites à l'état le plus extrême par la vapeur du charbon, ſans alkali volatil. Il eſt également certain que toute eſpece d'alkali ſeroit ou inutile, ou malfaiſant pendant le traitement néceſſaire pour rétablir les convaleſcens.

Les aſphyxies, produites par l'acide méphitique de la fermentation vineuſe, ne ſauroient être plus terribles que celles qui ſont occaſionnées par la vapeur du charbon; &, dans ce cas, on ne peut ſe refuſer à la perſuaſion, d'après M. *Sage* lui-même (1), que le traitement propoſé par M. *Harmant* (2), ne doive également

---

(1) « La vapeur, qui émane des charbons embraſés, eſt un acide méphitique ſemblable à celui qui ſe dégage pendant la fermentation vineuſe, & qu'on a déſigné ſous le nom d'air fixe »: *page* XVI, n°. III *de la table des matieres de M.* Sage.

(2) Mémoire ſur les funeſtes effets du charbon allumé, avec le détail des cures & des obſervations faites à Nancy, ſur le même ſujet, lu dans une ſéance publique de l'académie des ſciences de la même ville; par M. *Harmant*, membre de cette ſociété, & conſeiller, médecin-ordinaire de feue S. M. le roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar. A Nancy, chez *Nicolas Gervois*, libraire rue Saint-Georges, 1775. — La réputation de cet écrit eſt faite parmi les médecins dont M. *Harmant* s'eſt acquis l'eſtime & la reconnoiſ-

réuſſit pour rappeller à la vie ceux que l'acide méphitique de la fermentation vineuſe auroit mis dans un état d'aſphyxie.

Dans une lettre adreſſée à M. *Proſt de Royer*, Lieutenant-Général de Police de Lyon (1), on trouve des heureux effets de l'inſufflation, & du vinaigre, pour établir la reſpiration des enfans nés ſans apparence de vie. Cependant, le vinaigre eſt acide; & en ſoufflant dans les poumons, on y introduit encore de l'acide, d'après M. *Sage*, lui-même; mais cela n'empêche point que le vinaigre, nuiſible entre les mains de M. *Sage*, ne ſoit ſalutaire entre celles de M. *Deſgranges*, ainſi que dans celles d'un grand nombre de médecins, d'accoucheurs, &c. Ces faits compromettent, à la vérité, l'épigraphe & la théorie de M. *Sage*; mais ils ſont multipliés & conſtatés. Bien plus, d'après l'obſervateur que nous citons, l'alkali volatil

---

ſance; mais il ſeroit à deſirer que cet ouvrage fût entre les mains de MM. les curés de campagne, des Seigneurs, &c. *Voyez* la note page 118.

(1) Par M. *Deſgranges*, ancien chirurgien ordinaire des hôpitaux militaires de la Rochelle, & du grand hôtel-dieu de Lyon. A Lyon, de l'imprimerie d'*Aimé de la Roche*, 1777, *in*-4°. de 7 pages. Dans le Journal prochain nous ferons mieux connoître cet écrit.

eſt

eſt capable de produire le plus funeſte effet : la deuxieme de ſes obſervations en fait foi.

« Dans un moment où je commençois, dit M. *Deſgranges*, à jouir du plaiſir bien réel de rendre à une famille éplorée un rejetton ſur lequel elle fondoit tout ſon eſpoir, une main indiſcrétement officieuſe, pour hâter le retour de l'enfant à la vie, lui porta ſous le nez un flacon d'eau de luce ; dès-lors, la reſpiration qui ne faiſoit que s'établir, fut interrompue. L'enfant parut remuer les paupieres & les narines ; mais l'impreſſion trop vive de cet alkali volatil ſur le cerveau, par l'entremiſe des nerfs olfactifs, avoit été meurtriere ; il périt à l'inſtant d'une vraie apoplexie (1) » pag. 4.

Voilà donc expérience contre expérience. Cet enfant eſt mort, & cependant on ne lui a pas mis ſous le nez l'alkali volatil le plus fort, c'eſt-à-dire, *l'alkali volatil fluor*, mais ſeulement de l'eau de luce. *Voyez* les pages 1 & 3 de la brochure de M. *Sage*.

Comme les alkalis volatils deviennent meurtriers, & comme les acides rendent la vie aux aſphyctiques, il faut que

(1) Note de M. *Deſgranges* : « J'en fus convaincu par l'ouverture du cadavre, &c. »

M. *Sage* prenne ſon parti, & choiſiſſe entre ces deux propoſitions. Ou les aſphyxies ſont occaſionnées par un alkali, ou bien ſi, comme le prétend M. *Sage*, elles ſont occaſionnées par un acide, il eſt évident qu'on peut guérir les aſphyctiques ſans opération chymique, ſans qu'il ſoit néceſſaire de neutraliſer. Nous ſommes du dernier ſentiment, & par pluſieurs raiſons. La premiere, eſt que l'état convulſif & le reſſerrement de la trachée artere & des poumons ne permettant point que l'alkali volatil puiſſe y parvenir en ſubſtance, ſa neutraliſation avec l'acide, qui ſeroit dans les poumons, eſt abſolument impoſſible; & ſi elle eſt impoſſible, ſans doute elle n'eſt point néceſſaire. M. *Sage* trouvera peut-être ce raiſonnement captieux; dans ce cas, nous le prions de conſulter les obſervations de MM. *Harmant*, *Theden*, *Deſgranges*, *&c.* & nous eſpérons qu'il avouera lui-même, que la théorie qu'il préſente eſt abſolument chimérique. Nous le diſons d'autant plus librement, qu'elle ne lui appartient point en propre. On ne ſait, à la vérité, à qui en faire honneur; mais elle étoit ſi fort du goût de *Lemery*, que les jeunes gens, qui en ſuivant les cours du célebre *Rouelle*, apprenoient à apprécier la valeur des ſyſ-

têmes chymiques, diſoient d'une explication qui n'expliquoit rien, qu'elle étoit à la *Lemery*.

Dans les cas mêmes où l'aſphyxie eſt produite par une vapeur méphitique, chargée d'acide, eſt-il bien vrai que l'aſphyxie ſoit occaſionnée & entretenue par la préſence de cet acide, qui auroit pénétré dans les poumons? Pluſieurs chymiſtes ont reſpiré un air dans lequel l'acide vitriolique, nitreux & marin abondoit. Ils l'ont reſpiré aſſez long-temps pour en éprouver des douleurs de déchiremens dans les poumons: mais leurs ſens n'en ont pas été ſurpris de manière à ne pouvoir ſe déplacer & ſortir du laboratoire pour reſpirer un air pur.

Au contraire, la vapeur méphitique du charbon, ainſi que celle de la fermentation vineuſe, ôte le mouvement & le ſentiment avant qu'elle imprime aux poumons une douleur aſſez ſenſible pour avertir ceux ſur leſquels ces vapeurs méphitiques agiſſent, de ſe ſouſtraire à leur influence.

Cette remarque nous ſuffit au moins pour douter, que ce ſoit par l'action d'un acide, que la vapeur du charbon, & celle de la fermentation vineuſe produiſent l'aſphyxie: mais il eſt bien plus étrange

encore, d'attribuer à un acide l'aſphyxie des noyés, comme le fait M. *Sage* dans l'*article* iv, *pag.* 33, *de la ſeconde édit.* Où les gens qui ſe noient, trouveroient-ils cet acide, pour leur donner l'aſphyxie? Cet acide délétere eſt-il dans l'eau, ou s'engendre-t-il dans les poumons de ceux qui ſont ſous l'eau? L'expérience dément l'une & l'autre de ces hypotheſes? Il y a des plongeurs qui reſtent ſous l'eau infiniment plus de temps qu'il n'en faut à d'autres pour ſe noyer. Par-tout la logique de notre auteur eſt ſi vicieuſe, & particulierement dans l'article des noyés, que d'après cette même logique, on pourroit conclure que non-ſeulement ceux qui ſont en défaillance, ou en léthargie, & en apoplexie; mais auſſi ceux qui ſont gelés & pendus, ne perdent connoiſſance & mouvement que par l'action d'un acide délétere.

Pour parvenir sûrement à la connoiſſance de la cauſe de l'aſphyxie, il faut examiner quelle eſt la nature & l'action des ſecours qui réuſſiſſent pour rendre la vie aux aſphyctiques.

L'expérience nous a conſtamment appris que ces ſecours reſtituoient l'irritabilité aux organes, qui en étoient dépourvus. C'eſt ainſi que l'alkali volatil,

& le vinaigre concentré, peuvent également produire d'heureux effets, & préciſément les mêmes en irritant : c'eſt ſurtout ainſi que l'eau à la glace a rappellé à la vie pluſieurs perſonnes que la vapeur du charbon avoit fait tomber en aſphyxie depuis pluſieurs heures (1). L'aſphyxie

(1) L'aſphyctique tranſporté dans un lieu froid, & « aſſujetti de maniere que le corps ne vacille pas, recevra au viſage, & non ailleurs, l'eau la plus froide qu'on pourra ſe procurer ; on la jettera de loin, par verres, fortement & ſucceſſivement ; il ſera bon d'employer à cet exercice pluſieurs perſonnes qui puiſſent agir ſans laiſſer d'intervalles : car ce remede exige qu'on l'adminiſtre ſans interruption, juſqu'au moment où le malade donnera des preuves qu'il commence à reſpirer, même juſqu'à celui où il reviendra à ſa connoiſſance. Peut-être cet exercice durera-t-il pluſieurs heures de ſuite, ſans donner aucun eſpoir ; mais l'expérience m'a convaincu qu'il ne falloit pas le perdre, & qu'on devoit s'armer d'une patience à l'épreuve de tout découragement.

Ce premier ſecours, que perſonne n'a connu ni mis en uſage avant moi, peut mériter, à l'égard de cette maladie, le nom de merveilleux, par ſon efficacité qui ſemble tenir du prodige ; il tient uniquement cette vertu du ſaiſiſſement qu'il excite dans toute la machine, & ſur toutes ſes parties.

n'eſt donc entretenue que par le défaut d'irritabilité, qui peut être diminuée, & même anéantie par des cauſes très-multipliées, & même oppoſées (1); par l'acide & par l'alkali (2), par un plaiſir ou

---

Le viſage étant ſuſceptible de la plus vive irritation qui ſe montre à la moindre atteinte d'une goutte d'eau, il ſuit que l'impreſſion qui s'y fait continuellement par la projection d'une eau très-froide, ſe communique à tout le corps; ce qui en releve, avec une puiſſance incroyable, le ton entiérement affaiſſé, de-là le reſſort & l'action muſculaire de toutes les parties. Ebranlés par cette ſecouſſe générale & coutinuelle, les muſcles de la reſpiration, & ſur-tout le diaphragme, ſont forcés d'entrer dans une contraction violente, dont le premier effet eſt de forcer la poitrine à ſe dilater, pour introduire un nouvel air dans le poumon.

Ces deux premieres indications, conſéquentes l'une de l'autre, ſe trouvant heureuſement remplies, elles annoncent un ſuccès qu'il faut ſavoir ménager; elles ſont les ſignes infaillibles d'une vie qui revient, & qu'il faut enſuite rappeller par degrés, ſans forcer les autres ſecours qui reſtent à appliquer. HARMANT, *pages* 26, 27, 28.

(1) *Voyez* obſervat. ſur l'apoplexie, &c. par M. *Boucher*, Journal d'octobre 1776, & ſuiv.

(2) Après avoir donné le procédé de faire l'alkali volatil fluor, *Lemery*, page 472, avertit qu'il

une douleur exceſſive, par la ſurcharge du ſang, ou par les hémorrhagies, par la vapeur du charbon, & par un froid exceſſif: on peut être ſuffoqué dans l'eau, comme dans l'air acide de la fermentation vineuſe, &c.

Il ſeroit bien à ſouhaiter qu'on réunît dans une ſeule brochure l'expoſé clair & précis de tous les moyens à pratiquer pour remédier aux aſphyxies les plus fréquentes. Ces inſtructions feroient connoître les diverſes cauſes, ainſi que les degrés de l'aſphyxie, par l'examen même de l'aſphyctique; & elles guideroient les ſeigneurs, curés, & d'autres habitans de la campagne, inſtruits & charitables, aſſez sûrement, pour qu'ils ne puiſſent ſe tromper ni dans le choix des remedes, ni dans la méthode de les appliquer (1). Ils n'adminiſtreroient point la fumée du

---

« faut détourner la tête quand on retire le ballon; car ce ſel volatil entre avec rapidité dans le nez, & il empêche la reſpiration : enſorte qu'on a vu pluſieurs perſonnes tomber évanouies par cela ſeulement. Pour empêcher cet accident, &c. »

(1) On a répandu, avec profuſion, des rhapſodies ſur la maniere de rappeller les aſphyctiques à la vie : on y propoſe une pratique inſuffiſante & dangereuſe.

tabac à ceux que la vapeur du charbon auroit ſuffoqués. Il ſera auſſi aiſé de faire connoître qu'on doit donner des ſecours différens à celui qui ſeroit étranglé par un reſſerrement méchanique, qu'à ceux qui ſeroient noyés & gelés. Il n'eſt pas beſoin, ſans doute, de prévenir qu'il ne faut pas jetter de l'eau glacée ſur le viſage d'un enfant qui naît ſans apparence de vie : c'eſt par le vin chaud, par le vinaigre & par l'inſufflation, qu'on développera la puiſſance vitale dans une créature auſſi frêle. L'agacement doit être proportionné à la délicateſſe de l'organe qu'on veut ébranler. Il n'eſt donc point ſurprenant que l'uſage, indiſcret de *l'alkali volatil fluor*, prive pour jamais de la lumiere les enfans aſphyctiques.

Quoique l'alkali volatil puiſſe occaſionner l'aſphyxie & la mort, notre intention, comme on le voit bien, d'après tout ce que nous venons de rapporter, n'eſt pas d'inſpirer de la répugnance contre cette préparation, dont les médecins, depuis plus d'un ſiécle, ſe ſont très-avantageuſement ſervis ; nous voulons, au contraire, rétablir les alkalis dans les droits que M. *Sage* leur conteſte.

Il dit, *page xj*, de l'avertiſſement, note (*d*), « l'acide du vinaigre calme très-promptement les vomiſſemens pro-

duits par l'émétique, & les autres préparations antimoniales ». Mais n'auroit-il pas dû distinguer le temps & le lieu de l'action de l'émétique ? Car si l'émétique est encore dans l'estomac, l'alkali fixe convient mieux que le vinaigre. C'est bien là le cas du *contraria contrariis curantur.* C'est en effet ici que l'alkali agit chymiquement ; il décompose l'émétique, en s'unissant à l'acide de la crême de tartre, & la partie antimoniale perd par-là son action vomitive.

L'alkali volatil paroît plus que suspect à M. *Sage*, dans la peste (1) ; & pour soutenir son assertion, il cite un mémoire, dans lequel l'auteur, aussi savant que modeste, ne propose que des expériences à tenter. Sans parler des médecins de toutes les nations, qui conseillent l'usage de l'alkali volatil dans la peste, il nous suffira d'opposer à l'autorité de M. *Sage*, celle de *Lemery* (2). « L'esprit de sel

(1) « Il faut, *dit-il dans son avertissement, page vij*, en conséquence proscrire absolument l'usage de l'alkali volatil dans la peste ; mais les acides triomphent de ce fléau. »

(2) La partie pratique de l'ouvrage de *Lemery*, est toujours estimée, parce qu'elle est fondée sur des expériences sûres. Il n'en est pas de même de

ammoniac (1), dit-il, eſt un excellent remede pour toutes les maladies qui proviennent d'opilation & de corruption d'humeurs; comme pour les fievres malignes, pour les épilepſies, la paralyſie, la peſte, &c. »

L'eſprit volatil de ſel ammoniac, dit *Charas*, « réſiſte puiſſamment à la pourriture; on s'en ſert auſſi avantageuſement, continue-t-il, dans les maladies ſcorbutiques, à cauſe de la vertu qu'il a de purifier la maſſe du ſang, & d'en faciliter la circulation ràlentie ».

L'expérience journaliere atteſte ces heureux effets de l'alkali volatil; & quel médecin ignore que ce remede eſt des plus efficaces dans les maux de gorge gangréneux ? Sur quoi donc M. *Sage* ſe fonde-t-il, pour avancer que l'alkali volatil devient nuiſible, *lorſqu'il y a des miaſmes putrides* ? Il eſt vrai que

---

ſa théorie. Comme nous l'avons déjà remarqué, la démangeaiſon de tout expliquer a ſouvent pouſſé *Lemery* à faire des raiſonnemens ſpécieux & vagues.

(1) Nous croyons devoir répéter ici que l'eſprit volatil de ſel ammoniac, & l'alkali volatil ſiuor, ſont préciſément la même choſe.

M. *Sage* ajoute, ſi l'on s'en ſert mal-à-propos; mais on peut abuſer de tout, & nous rappelons, à regret, qu'*une main, indiſcrétement officieuſe*, a rendu meurtrier l'alkali volatil dans le moment même où M. *Deſgranges* commençoit à *jouir du plaiſir bien réel de rendre à une famille éplorée un rejetton ſur lequel, &c.*

Il faut donc conclure non-ſeulement que l'alkali volatil ne convient pas toujours dans les maladies que M. *Sage* croit entretenues par un acide, & pour leſquelles il recommande ce remede; mais encore que ce même remede devient très-ſalutaire, préciſément dans les cas qui le rendroit ſuſpect, ſi l'on en croyoit notre auteur.

Auſſi ne doit-on pas toujours juger de l'effet des remedes par leur qualité chymique ou ſubſtantielle; mais bien par leur maniere d'agir, & par le réſultat de leur opération, c'eſt-à-dire, non *à priori*, mais *à poſteriori*. Ce n'eſt effectivement que l'obſervation qui a pu nous apprendre quelles étoient les doſes & les circonſtances les plus favorables pour obtenir des remedes les effets deſirés. Notre intention eſt ſeulement de prouver ici par des exemples connus du public, que différentes ſubſtances produiſent dans

le corps vivant des effets oppoſés à leur qualité chymique. Un homme vigoureux, mais excédé de travail & de ſueur, ſera rafraîchi par une modique boiſſon d'eau-de-vie. L'eau à la glace, les ſucs des fruits, & les crêmes glacées, mangés en abondance, excitent la chaleur dans l'eſtomac. Un purgatif, dont les ingrédiens ſont nauſéabonds & âcres, devient cependant antiſpaſmodique, par ſes effets ſecondaires. Le calme ſuccede aux inquiétudes & au trouble qui étoient entretenus par la turgeſcence des humeurs bilieuſes. Le même purgatif mal placé occaſionne des accidens terribles, & même la mort.

Ce ſeroit s'écarter de notre objet, ſi nous accumulions les exemples faits, pour prouver que les connoiſſances qui ne ſont que relatives aux ſubſtances qui nous ſervent d'alimens, ou de remedes, ſont inſuffiſantes & dangereuſes dans leur application au corps animé. *Incipit medicus, ubi deſinit phyſicus.*

Mais revenons à notre auteur, à qui, ſans doute, on doit ſavoir bon gré de ſa délicateſſe. Dans le détail qu'il fait des vertus de l'alkali volatil, il ceſſe de copier *Lemery* & *Charas*. M. *Sage* s'abſtient de faire mention des maladies vénériennes;

il évite encore de dire que l'alkali volatil convient fort pour remédier aux accidens occaſionnés par le mercure. Notre auteur devoit ces égards à la bonne compagnie pour laquelle il a écrit. Il nous ſemble cependant qu'il n'auroit pas également dû paſſer ſous ſilence, que l'alkali volatil, & même fluor (1) « eſt auſſi fort propre contre les palpitations de cœur, particuliérement pour abattre & diſſiper les vapeurs qui s'élevent de la matrice ». *Voyez* Charas, *loco citato*.

Nous venons de rapporter les objections que l'on fait contre la theorie, & contre les conſeils pratiques de M. *Sage*. Nous avouons que ces objections nous paroiſſent bien fortes, & nous le prions de nous communiquer des faits aſſez authentiques, & convaincans, pour prouver que la méthode qu'il s'eſt hâté de répandre par la voie de l'impreſſion, eſt bien une méthode auſſi ſimple que sûre, comme il l'annonce dans ſon avertiſſement, ſans quoi nous reſterons dans la perſuaſion que M. *Sage* ne nous a

(1) C'eſt préciſément dans les aſphyxies qui dépendent de vapeurs hyſtériques, que triomphe l'alkali volatil fluor. On en devine aiſément la raiſon,

rien appris de neuf, relativement aux véritables vertus de l'alkali volatil; & que ſa brochure a renouvellé des erreurs, dont les médecins (1) ſe contenteroient de rire, s'ils n'étoient que ridicules.

---

(1) Du moins nous étions dans cette perſuaſion juſqu'à ce moment, où nous venons de recevoir une édition de la brochure de M. *Sage*, imprimée & diſtribuée par les ſoins de MM. *Bernard*, *Mellez* & *Majault*, docteurs de la Faculté de Douay. En tête de laquelle édition on trouve cet avis au lecteur.

La faculté de médecine en l'univerſité de Douay, attentive aux progrès de la Chymie & aux bons effets de ſes remedes, ayant lu l'ouvrage que M. Sage, *membre de l'académie royale des Sciences, vient de publier ſur l'*alkali volatil fluor, *où il prouve, par un grand nombre d'expériences, ſon efficacité dans les maladies les plus graves, a eſtimé qu'il étoit de ſon devoir de répandre dans ces provinces un ouvrage auſſi important, qui n'y eſt pas aſſez connu, vu qu'on ne peut ſe le procurer à prix d'argent; c'eſt ce qui a engagé ladite faculté à le faire imprimer ici à ſes dépens, pour en diſtribuer gratis au public un grand nombre d'exemplaires, & contribuer par-là à la conſervation des citoyens, dont la vie lui eſt confiée.*

RÉCIT

De ce qui s'eſt paſſé à la Faculté de médecine de Paris, au ſujet de la ſection de la ſymphyſe des os pubis, pratiquée ſur la femme Souchot. *A Paris, de l'imprimerie de* Quillau, *imprimeur de la Faculté de médecine,* M. DCC. LXXVII. (in-4°.)

EXTRAIT

Des regiſtres de la Faculté de médecine de Paris.

DANS l'aſſemblée, dite *primâ menſis*; & tenue le premier octobre 1777, notre confrere, M. *Sigault*, a annoncé que, la nuit derniere, il avoit fait l'opération de la ſection de la ſymphyſe des os pubis ſur la femme d'un ſoldat, nommé *Souchot*, qui, au moyen de cette opération, étoit accouchée heureuſement d'un garçon; & qu'il avoit été ſecondé par notre confrere M. Alphonſe *le Roi*. En conſéquence, il a prié la faculté de nommer des commiſſaires pour examiner cette ſection, juger de ſes effets, en ſuivre le

traitement, & en faire enſuite leur rapport à la compagnie. La faculté, frappée de l'importance de cette opération, qui intéreſſe tant le public, & ſpécialement la vie des meres & des enfans, a arrêté qu'il falloit apporter à ſon examen l'attention la plus ſcrupuleuſe; &, faiſant droit ſur la demande de M. *Sigault*, elle a nommé commiſſaires MM. *Grandclas* & *Deſcemet*, recommandables par l'étendue de leurs connoiſſances dans l'art des accouchemens & dans l'anatomie. J. C. DESESSARTZ, doyen.

L'aſſemblée du *primâ menſis* de décembre a été tenue le 3 de ce mois : elle étoit compoſée d'un grand nombre de docteurs, devant leſquels s'eſt préſentée la femme *Souchot*, à qui notre collegue, M. *Sigault* avoit fait l'opération de la ſymphyſe des os pubis, la premiere nuit du mois d'octobre dernier. Elle avoit monté l'eſcalier des écoles, & étoit entrée dans la ſalle d'aſſemblée, légérement appuyée ſur le bras de ſon mari. Abandonnée à elle-même, elle s'eſt tenue ferme ſur ſes pieds pendant une ou deux minutes. Le doyen, l'ayant enſuite fait aſſeoir, lui a demandé ſi elle jouiſſoit d'une bonne ſanté, ſi elle avoit bon appétit & digéroit bien, ſi elle dormoit

moit aiſément & tranquillement, ſi elle éprouvoit quelques douleurs dans le lieu où la ſection avoit été faite, ſi elle avoit ainſi que les autres femmes, le pouvoir de retenir ſes urines, pour ne les lâcher qu'à volonté, ou ſi elles couloient toujours malgré elle, & ſans qu'elle s'en apperçût. A chacune de ces queſtions, cette femme a répondu à haute voix & avec un ton ingénu qui eſt l'expreſſion de la vérité : qu'elle avoit très-bon appétit, digéroit parfaitement, faiſoit toutes ſes fonctions avec liberté, plaiſir & régularité ; que ſon ſommeil étoit tranquille ; que ſes forces ſe rétabliſſant petit à petit, elle s'appercevoit que chaque jour elle marchoit, montoit & deſcendoit avec plus de facilité ; qu'elle n'éprouvoit aucune douleur, ni aucune gêne dans la partie où elle avoit ſouffert la ſection ; qu'elle retenoit ſes urines tant qu'elle reſtoit aſſiſe, à moins qu'elles ne fuſſent en trop grande quantité, & qu'elles ne couloient goutte à goutte malgré elle, que lorſqu'elle ſe tenoit debout, ou marchoit ; mais que cet écoulement involontaire diminuoit tous les jours, & devenoit moins fréquent ; qu'elle éprouvoit une forte douleur le long de la cuiſſe gauche ; mais eſt convenue en même temps qu'elle

avoit été vivement tourmentée de cette douleur dès après ſa premiere couche, parce que, diſoit-elle, elle avoit eu alors un lait répandu qui s'étoit jetté ſur cette partie. Elle a ajouté qu'elle avoit nourri ſon enfant pendant le premier mois; mais que MM. *Sigault*, *le Roi* & les commiſſaires de la faculté l'avoient empêchée de continuer. La nourrice de cet enfant le portoit dans ſes bras : elle l'a fait voir à tous les docteurs; il étoit bien portant.

Enſuite cette femme eſt ſortie, & M. *Sigault* a lu un mémoire dans lequel il expoſe les motifs qui l'ont déterminé à faire la ſection de la ſymphyſe des os pubis, la méthode qu'il a ſuivie dans cette opération, & les ſuccès qu'elle a eus, ſe réſervant de s'expliquer plus au long par la ſuite.

MM. les commiſſaires ont décrit les parties coupées, les effets de la ſection, l'état des parties voiſines; &, après avoir rendu compte de tout ce qu'ils avoient fait ou vu chaque jour, ils ont annoncé que la femme *Souchot* étoit guérie.

La vue & les réponſes de cette femme ne laiſſant aucun doute ſur cette aſſertion des commiſſaires, tous les docteurs ont été d'avis que, pour l'avantage

du public, il falloit imprimer & diſtribuer, au nom & aux dépens de la faculté, le mémoire de M. *Sigault*, le journal, le rapport & la concluſion de MM. les commiſſaires, après néanmoins en avoir référé à toute la compagnie : &, pour éviter le prëjudice que cauſeroit au public un retard trop long, il a été arrêté que le plutôt poſſible, tous les docteurs ſeroient convoqués en la maniere accoutumée, afin qu'inſtruits du ſuccès dont la ſagacité & l'adreſſe de M. *Sigault* avoient été couronnées, ils délibéraſſent ſolemnellement ſur ce qu'il y avoit à faire. Telle a été la concluſion portée par moi J. C. DESESSARTZ, doyen.

Cette concluſion a été ſignée par les quatre commiſſaires examinateurs du *primâ menſis*, MM. G. J. DE L'EPINE, DU BOURG, LE PREUX, DE VILLIERS.

En conſéquence de ce décret, l'aſſemblée a été fixée au ſix du même mois, & ſuivant l'uſage immémorial, le billet de convocation a été porté chez tous les docteurs par les appariteurs.

Le doyen a ouvert l'aſſemblée par le récit (que l'on vient de lire) de ce qui avoit été fait & arrêté le premier octobre & le 3 décembre. Après quoi, M. *Sigault* a lu pour la ſeconde fois ſon mémoire;

& MM. *Grandclas & Deſcemet*, commiſſaires, ont fait le rapport de ce qu'ils avoient obſervé chaque jour, & ont répété le jugement que leur avoit dicté la vérité. Toutes ces lectures faites, le doyen a mis en délibération; 1°. ſi la faculté jugeoit à propos qu'en ſon nom & à ſes frais, le mémoire de M. *Sigault*, le rapport & le jugement de MM. les commiſſaires fuſſent imprimés au plutôt, & non ſeulement diſtribués à tous ſes membres, aux médecins régnicoles & étrangers, mais encore préſentés au Roi, aux princes, aux magiſtrats & aux miniſtres; 2°. ſi l'on feroit quelque choſe en faveur de la femme *Souchot*; 3°. ſi l'on donneroit à M. *Sigault* quelque témoignage d'eſtime & de ſatisfaction, & quel ſeroit ce témoignage.

Après que chaque docteur eut donné & motivé ſon avis, le doyen a, conformément au vœu général, prononcé le décret ſuivant:

La faculté de médecine, dont les deſirs les plus ardents & les travaux ont toujours eu pour but de favoriſer & d'augmenter les progrès de l'art de guérir, qui a toujours accueilli avec un empreſſement ſincere, comblé d'éloges, & communiqué à tous les ſavans, les inventions ou eſſais utiles; a unanimement

arrêté, 1°. que le récit de ce qui avoit été fait & arrêté le premier d'octobre, le 3 décembre de cette année, ſeroit imprimé en latin, tel qu'il venoit d'être lu, & en françois; que le mémoire que venoit de lire M. *Sigault*, ſur la ſection de la ſymphyſe des os pubis qu'il avoit pratiquée ſur la femme *Souchot*, ſeroit également imprimé, ainſi que le rapport & le jugement de MM. les commiſſaires ſur cette queſtion, ſes effets & ſa guériſon; que ces différentes pieces, imprimées au plutôt, au nom & aux frais de la faculté ſeroient non ſeulement diſtribuées à tous ſes docteurs, aux médecins régnicoles & étrangers, mais encore préſentées au Monarque bienfaiſant qui nous gouverne, aux princes, aux miniſtres & magiſtrats, afin que tout le monde ſoit inſtruit de la découverte de ce nouveau moyen de ſauver des meres & leurs enfans.

2°. Que MM. *Sigault* & *Alphonſe le Roi*, qui avoient déjà ſi bien mérité de la médecine & du public, ſeroient priés de mettre la derniere main à leur bonne œuvre, & de communiquer & ſoumettre à l'examen de la faculté, leurs obſervations ſur cette opération, leurs vues pour la perfectionner, & leur jugement ſur les états de la mere ou de l'enfant qui la rendent

néceſſaire ; que tous les ſavans ſeroient invités à faire connoître leurs travaux, leurs eſſais relatifs à cette opération.

3°. Qu'en même temps qu'elle ne peut refuſer ſon admiration & donner aſſez d'éloges, au courage & à la magnanimité de la femme *Souchot*, elle regrette vivement de n'avoir pas les moyens de fournir à cette femme & à ſon enfant, réduits à une cruelle indigence, une penſion annuelle qui puiſſe les aider à vivre ; que cependant le doyen ſera chargé de leur délivrer une ſomme modique, pour ſubvenir au moins aux beſoins preſſans de la miſere & de la faim : elle lui promet en outre ſes ſervices, ſes bons offices, & même de porter aux pieds de notre Monarque bienfaiſant ſes reſpectueuſes prieres, & de ſolliciter auprès des miniſtres & de tous les ordres des citoyens, une récompenſe pour cette femme forte qui s'eſt dévouée à une opération nouvelle, & dont il n'y avoit encore aucun exemple ; qui par ce dévouement a fait naître dans le cœur des meres aſſez malheureuſes pour être dans le même cas, la douce eſpérance d'échapper à la mort, & de jouir du plaiſir d'être meres ; qui a conſervé la vie à nombre d'enfans, que l'on pourra ſauver déſormais ; qui en un mot a procuré un ſi grand avantage à tout le genre humain.

4°. Que la reconnoiſſance due à M. *Sigault*, qui a imaginé, ſoutenu & pratiqué cette opération, eſt d'autant plus grande, qu'il a plus avantageuſement enrichi l'art de guérir, qu'il a rendu des ſervices plus importans en communiquant ce fruit de ſon génie, en le mettant à exécution, & par la généroſité avec laquelle il a fourni lui-même aux dépenſes : qu'il n'eſt point en ſon pouvoir de décerner au conſervateur des citoyens, une récompenſe digne de ce bienfait ; qu'elle veut que ce confrere recommandable jouiſſe dans ſon ſein d'une diſtinction honorable, & que la génération préſente & les futures apprennent combien il eſt digne d'eſtime, combien il mérite d'éloges : en conſéquence, elle a ordonné que ſur le revers du jetton d'argent (du doyen) on gravera l'inſcription ſuivante :

L'an 1768 M. Sigault, docteur en médecine de la faculté de Paris, a inventé & propoſé la ſection de la ſymphyſe des os pubis ; en 1777, il l'a pratiquée avec ſuccès.

Elle a ordonné auſſi que cent de ces jettons ſeroient remis à M. *Sigault.*

Et comme M. *Sigault* a rendu publiquement à M. *Alphonſe le Roi*, notre

confrere, le témoignage que, par ſes expériences, ſes travaux & ſes exhortations, il avoit beaucoup contribué à lui faire entreprendre cette opération, à achever l'accouchement & à guérir la plaie; la faculté a arrêté que l'inſcription ci-deſſus, ſeroit terminée par ces mots:

M. Alphonſe le Roi, docteur en médecine de la faculté de Paris, l'a aidé.

& que cinquante de ces jettons ſeroient donnés à M. *le Roi.*

Telle a été la concluſion portée par moi J. C. DESESSARTZ, doyen.

Et ſignée par les deux plus anciens de chaque ordre: MM. HAZON, COCHU, DU HAUME, LEZURIER.

MÉMOIRE

De M. SIGAULT, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, lu aux aſſemblées du 3 & 6 décembre 1777.

MESSIEURS,

J'ai eu l'honneur de vous annoncer, dans votre aſſemblée du *primâ menſis* du mois d'octobre dernier, l'opération de la ſection de la ſymphyſe, que je venois de

faire à la femme du nommé *Souchot*, ſoldat de la garde de Paris, demeurant cul-de-ſac des peintres, rue Saint-Denis.

Je vous ai ſupplié en même temps de vouloir bien me nommer des commiſſaires pour conſtater le fait de la ſection, en ſuivre le traitement, & en recueillir le réſultat.

Vous avez eu la bonté de nommer MM. *Grandclas* & *Deſcemet*, qui ſe propoſent, Meſſieurs, de vous lire aujourd'hui leur rapport.

Je crois devoir faire précéder cette lecture de l'expoſé ſuccint, 1°. des motifs qui m'ont déterminé à faire, ſur la femme *Souchot*, la ſection de la ſymphyſe; 2°. de la méthode que j'ai cru devoir employer pour la faire; enfin, du réſultat de mon opération.

Livré à la pratique des accouchemens, dès les premiers pas de ma carriere dans l'étude de la chirurgie, à laquelle je me deſtinois, lorſque des circonſtances particulieres m'ont déterminé à vous ſupplier, Meſſieurs, de m'agréer parmi vous, j'ai regardé comme un de mes premiers devoirs, non-ſeulement de connoître les différentes manœuvres conſeillées ou pratiquées par les maîtres de l'art, dans les accouchemens contre nature, mais encore de fixer mes idées ſur la réalité des

ſecours que l'on doit en attendre légitimement, pour la conſervation de la mere & de l'enfant tout enſemble.

Mais je ne vous entretiendrai aujourd'hui que de ce qui fait l'objet de ce mémoire, (me propoſant de dépoſer un jour, dans vos annales, des obſervations très-importantes ſur ces opérations, & même ſur le traitement des femmes enceintes, en travail & en couche).

Dans les cas où il eſt de toute impoſſibilité phyſique que l'enfant ſorte vivant par les voies naturelles, l'art ne nous offroit, pour le ſauver, que l'opération céſarienne. Malgré quelques ſuccès, on ne peut ſe diſſimuler les malheurs dont cette opération a été ſuivie, & encore moins les dangers auxquels eſt expoſée l'infortunée qui a le courage de s'y ſoumettre. Ces dangers ſeuls ſont capables d'arrêter la main la plus exercée; il n'eſt donc pas ſurprenant que ſi peu de femmes veuillent s'y réſoudre, puiſqu'il ſe trouve même peu de praticiens qui oſent la propoſer. Dans ces circonſtances, les manœuvres uſitées, ſecondées même de toute l'adreſſe imaginable, ne tendoient ſouvent qu'à faire mourir un enfant dans le corps d'une femme vivante, ou à l'en arracher avec violence, & quelquefois par morceaux, en livrant la mere à des tourmens inouïs.

Ainſi, faute d'un moyen plus doux & plus facile, pour extraire le fœtus, quand le baſſin ſe trouve vicié ou trop petit, relativement au volume de l'enfant, la ſociété, la patrie perdoient tous les jours une infinité de citoyens : accident terrible auquel je crus que l'art pouvoit remédier. Inſtruit que l'on avoit pluſieurs fois obſervé un écartement très-ſenſible des os pubis, même dans des accouchemens naturels, je penſai que la ſection de la ſymphyſe de ces os, procureroit un écartement plus conſidérable, & capable de rendre poſſible & même facile la ſortie de l'enfant. Ce moyen me parut préférable en tout point à l'opération céſarienne, ſur-tout ſi l'on pouvoit ſe flatter d'aſſurer la réunion des os pubis.

Après avoir mûrement réfléchi, & peſé les inconvéniens & les avantages de cette nouvelle opération, le premier décembre 1768, je communiquai à l'académie royale de chirurgie, un memoire par lequel je propoſai de ſubſtituer la ſection de la ſymphyſe dans certains cas où l'on pratiquoit l'opération céſarienne. Je demandai que ſi cette idée pouvoit être utile, l'académie voulût bien en faire l'épreuve, d'abord ſur les animaux ; &, dans le cas où elle réuſſiroit, d'obtenir du Gouvernement une criminelle condamnée à la

mort, ſur laquelle on tenteroit l'expérience ; j'indiquai alors les motifs qui me faiſoient croire à la poſſibilité du ſuccès, & les moyens de procéder à l'opération ſur les animaux & ſur la femme vivante.

Ce projet parut extraordinaire ; il eut quelques partiſans & beaucoup de contradicteurs. Néanmoins on nomma commiſſaire M. *Ruffel*, dont le rapport ne fut pas favorable. Mon mémoire fut rejetté, & l'opération proſcrite.

M. *Camper*, célebre anatomiſte Hollandois, dont les travaux & la généroſité feront époque dans notre ſiécle, inſtruit de ma propoſition par M. *Louis*, ſecrétaire de l'académie de chirurgie, penſa un peu différemment, & crut qu'avant de condamner, il falloit au moins eſſayer ſur des animaux : ce qu'il fit. Le réſultat de ſes expériences s'accordoit parfaitement, au moins quant à l'écartement des os pubis avec ce que j'obſervois ſur des animaux vivans & ſur des cadavres de femmes mortes en travail.

Toujours occupé de mon objet, & de plus en plus autoriſé à m'en promettre un heureux ſuccès, je propoſai cette opération dans une thèſe ſoutenue à Angers, & parmi vous, Meſſieurs, dans une de ces queſtions qui s'agitent publiquement

à la fin de la licence; & dès-lors je formai la réſolution de la tenter à la premiere occaſion qui ſe préſenteroit.

Je communiquai mes idées à M. *Alphonſe le Roi*, dont les écrits ſavans & lumineux, annoncent les plus profondes connoiſſances dans l'art des accouchemens. Je ſavois qu'à la premiere notion qu'il avoit eue de mon projet, il l'avoit plutôt regardé comme une belle chimere, que comme ſuſceptible d'exécution : mais je ſavois auſſi que, trop ſage pour s'en tenir à des apperçus théoriques, il avoit interrogé l'expérience, & avoit cherché à connoître, ſur les cadavres de femmes mortes depuis peu en travail, ce qu'il devoit croire. La vue d'un écartement conſidérable ſur une femme qui venoit d'expirer en travail, & ſur laquelle il avoit fait la ſection, ne lui permettoit plus de douter de la poſſibilité : auſſi il s'eſt prêté à mes deſirs avec tout le zele que je devois attendre d'un confrere.

En conſéquence, j'ai ſaiſi l'occaſion qui s'eſt préſentée le premier octobre dernier, dans l'accouchement de la femme *Souchot*. Permettez-moi de mettre ſous vos yeux la méthode que j'ai cru devoir employer.

La femme *Souchot*, âgée de trente-neuf ans, haute de trois pieds huit pouces &

demi, très-difforme dans ſa ſtature, toute rachitique, d'un tempérament cacochyme, très-irritable & très-ſenſible, me fit appeller le premier octobre dernier, à minuit, pour l'accoucher de ſon cinquieme enfant.

J'engageai M. *Alphonſe le Roi*, à vouloir bien venir l'examiner avec moi.

Cette femme étoit déjà accouchée quatre fois; j'avois aſſiſté & coopéré avec des perſonnes de l'art, à ces accouchemens qui ont tous été contre nature, & qui n'ont procuré que des enfans morts. Le détail du quatrieme, dont je vais vous rendre compte, & qui a été abſolument ſemblable aux trois premiers, vous fera voir, Meſſieurs, que j'ai pris toutes les précautions néceſſaires pour conſtater l'impoſſibilité phyſique où étoit cette femme d'accoucher naturellement, telles manœuvres qu'on pût propoſer.

Je crus ne pouvoir mieux faire que d'appeller à ce quatrieme accouchement, qui ſe fit en 1775, MM. *Vicq-d'Azyr*, *Thouret & Rouſſel*, médecins de la faculté de Paris; M. *Verdier*, de celle d'Angers; MM. *Levret*, *Deſtremeau*, *Thevenot*, *Coutouli*, *Duſault*, *Marchais*, *Baudot*, tous chirurgiens accoucheurs, pour m'aider de leurs lumieres & de leurs conſeils; enfin tous les éleves de M. *Le-*

vret y assistèrent avec Mad. de *Santuſſan* & Mademoiselle sa fille, très-versées dans l'art des accouchemens.

M. *Levret* ayant examiné le premier, en présence de toutes les personnes, la femme *Souchot*, prit les dimensions du bassin qu'il annonça être de deux pouces & demi dans son petit diametre, qui s'étend du sacrum au pubis ; cette dimension & le vice du bassin, étant bien constatés, & assuré qu'on ne pourroit jamais se procurer l'enfant vivant par les manœuvres ordinaires, je proposai la section de la symphyse. Elle fut unanimement rejettée ; j'indiquai ensuite l'opération césarienne ; M. *Thevenot* seul l'adopta. L'enfant s'étant présenté par les mains, M. *Levret* trouva qu'elles étoient très-petites, & crut que le reste du corps devroit être dans la même proportion, & que par conséquent l'enfant pourroit passer vivant.

Je combattis envain l'opinion de ce savant chirurgien : l'expérience des trois premiers accouchemens m'avoit convaincu que, quoique petits, les enfans de la femme *Souchot* très-vigoureux & très-viables, n'avoient néanmoins pu être arrachés qu'avec les plus grandes violences : j'annonçai positivement qu'on ne seroit pas plus heureux.

M. *Deſtremeau* porta néanmoins la main dans la matrice, pour y aller chercher les pieds de l'enfant, & les amena au dehors avec aſſez de peine. Cette difficulté augmenta lorſqu'il fallut le faire avancer. En vain il employa toute ſa force pour l'arracher ; épuiſé de fatigues, il fut relevé par cinq à ſix de ces Meſſieurs, ſucceſſivement ; mais ils furent, pour ainſi dire, mis tous hors de combat, les efforts les plus violens furent inutiles.

A Dieu ne plaiſe que je veuille ici faire aucun reproche aux habiles gens qui ont fait dans ce moment tout ce qu'ils ont pu, & de leur mieux ; c'étoit le terme de notre art.

L'enfant ayant perdu la vie, je tentai à mon tour de l'extraire ; mais bientôt après un de ces Meſſieurs s'offrit à me relever, ſe ſaiſit de l'enfant, fit de nouvelles tantatives auſſi violentes que les premieres, & vint à bout de l'arracher. Sa tête étoit très alongée, elle venoit de paſſer par la filiere, elle n'avoit plus de forme naturelle, & préſentoit un enfoncement conſidérable ſur le pariétal gauche, qui paroiſſoit s'être moulé ſur les obſtacles qu'elle avoit rencontrés.

M. *Levret* convint alors que la femme *Souchot* étoit dans l'impoſſibilité phyſique d'accoucher naturellement, & qu'elle

ne

ne le pourroit que par l'opération céſarienne.

Aſſurément ſi le *forceps* eût pu être de quelqu'utilité dans cette circonſtance, comme l'ont prétendu depuis quelques perſonnes, M. *Levret* à qui l'art en doit le *perfectionnement*, n'auroit pas manqué de le propoſer.

Convaincu par cette malheureuſe expérience, & les trois accouchemens précédens, auſſi infructueux, que le cinquieme ne ſeroit pas plus heureux, je me déterminai à faire l'opération de la ſymphyſe. En conſéquence, aſſiſté de M. *Alphonſe le Roi*, j'inciſai la peau & la graiſſe un peu au deſſus du pubis, juſqu'à la commiſſure des grandes levres, opération très peu douloureuſe; cette premiere inciſion faite, la ſymphyſe, partie inſenſible, ſe trouvant à découvert, je pénétrai les muſcles pyramidaux & la ligne blanche, & j'introduiſis par cette ouverture l'index de la main gauche le long de la partie interne de la ſymphyſe, je continuai la ſection du ligament & du cartilage qui ſe trouvent très-épais au dernier terme de l'accouchement.

Auſſi-tôt après la ſection, il ſe fit un écartement ſubit de deux pouces & demi; je profitai du moment pour introduire la main dans la matrice, & y percer

les membranes de l'enfant, dont je ſaiſis auſſi-tôt les pieds que j'amenai au dehors. L'accouchement fut très-heureuſement & promptement terminé, & avec toute la dextérité poſſible, par M. *Alphonſe le Roi*. Le diametre tranſverſal de la tête de l'enfant, meſurée d'une boſſe pariétale à l'autre, portoit trois pouces & demi: le baſſin n'ayant que deux pouces & demi, & par conſéquent un pouce de moins que ce qu'il nous falloit d'ouverture, il eſt conſtant que l'enfant auroit péri, comme les quatre autres, ſi je n'avois pas fait la ſection de la ſymphyſe.

Toute l'opération & l'accouchement n'ont pas duré plus de quatre ou cinq minutes. Nous avons enſuite appliqué le premier appareil & contenu les os pubis, au moyen d'une ſerviette miſe autour du corps.

Je crois, Meſſieurs, devoir vous faire obſerver que n'ayant point été prévenu de la groſſeſſe de la femme *Souchot*, ſurpris par le moment, n'étant point muni pour l'inſtant de l'inſtrument obtus & arrondi que j'avois fait faire pour mes expériences, & dont j'ai donné la deſcription dans mon mémoire préſenté à l'académie de chirurgie, étant moi-même très-malade, mal éclairé d'ailleurs par une garde effrayée, dont la main trem-

blante faiſoit vaciller la lumiere, je fis l'opération preſque ſans y voir, avec un biſtouri droit ordinaire. Quoique bien ſecondé par mon confrere, néanmoins contrarié par les circonſtances, & ſur-tout ému & très-ému, j'en conviens, puiſque je tentois une opération abſolument neuve, dont le ſuccès même a été problématique parmi les gens de l'art, je perdis la ligne de direction, en décrivant une diagonale de droit à gauche; le biſtouri que j'aurois dû faire arrondir à ſon extrémité, étoit au contraire aigu, j'intéreſſai une portion du méat urinaire; accident ſans doute très évitable, & que mon exemple fera ſûrement éviter pour toujours, ſur-tout ſi l'on veut s'attacher à la méthode que je me propoſe de publier inceſſamment.

On a cherché, Meſſieurs, à faire regarder comme un inconvénient très-grave & inſéparable de l'opération, cet accident qui, aux yeux des gens inſtruits, ne paroîtra jamais que ce qu'il eſt, une bleſſure très-légere & facile à guérir. Un accident plus important eſt l'incontinence d'urine qui a ſuivi l'opération, a été conſidérable & même continue dans les commencemens; mais qui diminue chaque jour, & n'a lieu que dans certaines poſitions de la femme *Souchot*, ainſi qu'elle

vient de le déclarer, en répondant aux différentes queſtions que lui a faites M. le doyen. Ma ſeule fonction aujourd'hui, Meſſieurs, eſt de vous tracer l'hiſtoire de l'opération que j'ai faite; je me réſerve à vous préſenter mes réflexions ſur les ſuites qu'elle a eues, ſur l'importance de ces ſuites, & ſur les moyens que je crois propres à les éviter, ou au moins à les diminuer.

Je m'étois propoſé de tenir le Journal de la maladie, du traitement, & des accidens particuliers, ſurvenus à la ſuite de cet accouchement; & de vous en rendre compte: mais une maladie très-grave, dont je me ſuis trouvé accablé, m'en a empêché. M. *Alphonſe le Roi*, qui a bien voulu me ſuppléer, peut le faire à ma place. Quand je ne me ſerois pas repoſé ſur ſon zele, vous deviez croire, Meſſieurs, que je ne pouvois qu'avoir la plus haute confiance dans les lumieres & l'exactitude, j'oſe dire même l'amitié, de MM. *Grandclas* & *Déſcemet*, s'ils veulent bien permettre à ma reconnoiſſance de s'en honorer ici.

Au reſte, Meſſieurs, la réunion de la ſymphyſe cartilagineuſe des os *pubis*, chez la femme *Souchot*, eſt abſolument faite; elle s'eſt levée dès le 16 novembre dernier; la variété de ſes mouvemens

dans ſon lit, faiſoit préſager cette réunion. Elle marche actuellement ſans ſoutien, comme vous venez de le voir; elle monte & deſcend de ſon lit, leve & écarte les jambes avec la plus grande facilité. Elle reprend tous les jours des forces, & ſera inceſſamment dans le cas, ſi elle le juge à propos, de ſe montrer en public.

Son enfant, qu'elle a allaité pendant le premier mois, mais que nous n'avons pas jugé à propos qu'elle continuât de nourrir, eſt maintenant confié au ſoin d'une autre nourrice, & ſe porte très-bien; il vient de vous être préſenté.

Je manquerois, Meſſieurs, dans ce moment, au devoir le plus cher, & auſſi flatteur pour moi, que le ſuccès même que je viens d'obtenir, ſi je ne vous témoignois pas à tous en général, & à chacun de vous en particulier, toute ma gratitude de l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à mon opération, & à la maladie cruelle que je viens d'éprouver. Je m'empreſſe de venir dépoſer ce ſuccès dans vos regiſtres. Ma découverte l'eſt dans ceux de l'académie royale de chirurgie. Quoique quelques-uns d'entr'eux aient été aveuglés au point de vouloir détruire l'exiſtence d'un fait, par des raiſonnemens théoriques, je n'en rendrai

pas moins au corps toute la juſtice qui lui eſt dûe. Il a improuvé hautement ces excurſions, que jamais les gens de l'art ne devroient ſe permettre. Pluſieurs d'entr'eux ſe ſont vivement intéreſſés à la réuſſite, & l'ont deſirée; mais vous, Meſſieurs, parmi leſquels toutes les hautes ſciences ont trouvé toujours, & trouvent des ſectateurs zélés, vous qui avez fait, pour le bonheur des humains, les plus importantes découvertes, vous avez accueilli, avec ce ſentiment qu'inſpire une humanité éclairée, la premiere nouvelle de mon opération. Votre empreſſement à nommer des commiſſaires diſtingués par leurs connoiſſances dans l'anatomie, & dans l'art des accouchemens, la conſtance avec laquelle pluſieurs d'entre vous ont ſuivi le traitement, vous méritent la reconnoiſſance des citoyens, & la mienne.

Agréez l'hommage de ce premier fruit d'un travail de neuf années; ſoyez mes juges & inſtruiſez le public.

Signé, JEAN-RENÉ SIGAULT, D. M. P.

RAPPORT

De MM. GRANDCLAS & DESCEMET, *au ſujet de la ſection de la ſymphyſe des os pubis, faite par M.* SIGAULT, *docteur-régent de la Faculté, la nuit du premier octobre 1777.*

MESSIEURS,

Le 2 octobre, à dix heures du matin, nous nous ſommes tranſportés chez la dame *Souchot*, demeurant cul-de-ſac de la porte-aux-peintres, rue Saint-Denys, pour y remplir la commiſſion dont vous nous aviez honorés.

Cette femme, que nous avons trouvée couchée dans ſon lit, n'a que trois pieds huit pouces de haut, elle eſt rachitique, ſes cuiſſes ſont arquées & forment une courbure en-dedans. Les jambes ſont auſſi contrefaites : les crêtes des deux tibia font une ſaillie très-conſidérable en-devant. La ſymphyſe du pubis a trois pouces de longueur.

Nous avons examiné le lieu de l'opération, & nous avons vu que l'on avoit fait une inciſion au-deſſus du pubis, en

deſcendant ſuivant la ligne de la commiſſure ſupérieure des grandes levres. Ayant écarté les grandes levres, nous avons reconnu que l'inciſion avoit été prolongée ſur la gauche, dans la longueur de la ſymphyſe du pubis, entre les petites levres juſqu'au vagin, excluſivement; que la jambe gauche du clitoris, une partie des petites levres, l'extrêmité du méat urinaire avoient été coupées, ce que l'on reconnut entiérement & plus décidément dans la ſuite; le gonflement s'oppoſoit alors à bien déterminer la marche de l'inciſion. Nous avons ſéparé les levres de la plaie; alors nous avons vû que les os pubis n'étoient plus unis, mais qu'ils étoient ſéparés du haut en bas, par la ſection que l'on avoit faite du ligament & de la ſubſtance intermédiaire qui réuniſſoient l'eſpace entre les deux os, de maniere à permettre de paſſer aiſément le doigt indicateur entre, & de le retourner, pour pouvoir apprécier l'écartement qui nous a paru être de près d'un pouce. L'écartement des os pubis étoit moins grand dans le haut que dans le bas, on voyoit dans le fond de la plaie, le tiſſu cellulaire de la veſſie, qui étoit blanc.

La plaie étoit belle, vermeille. La malade ne ſentoit aucune douleur dans le

lieu de l'opération, ni lorſqu'on la panſoit, ni lorſqu'on la mettoit ſur le côté après le panſement, pour faciliter la réunion des parties ſéparées.

Le vagin n'a point été intéreſſé dans l'opération; il étoit entier & nullement douloureux. Il y avoit cependant une chûte de cet organe, que la malade nous a dit porter depuis ſa troiſieme couche.

Son lit étoit inondé de ſéroſités, que nous attribuâmes d'abord aux évacuations qui ont coutume de ſe faire après l'accouchement.

On avoit mis autour du baſſin une ſerviette en double pour rapprocher les os pubis; du reſte la malade étoit gaie, n'avoit point de fievre, & ſon enfant, qu'elle nourriſſoit, ſe portoit bien.

Le troiſieme jour, la plaie eſt devenue douloureuſe; la malade ne pouvoit pas reſter ſur le côté, mais ſeulement ſur le dos. Dans cet état, lorſqu'on lui rapprochoit les genoux, elle ſouffroit un peu, ce qui a obligé de ne pas ſerrer le bandage. La malade ayant trop de lait pour ſon enfant, on l'a fait tetter par ſon mari.

Le lendemain, nous portâmes le doigt dans le vagin, pour reconnoître le progrès de la réunion des os; l'écartement nous parut moindre.

Cependant, après avoir ſéparé les bords de la plaie, nous vîmes que les deux os pubis étoient encore aſſez éloignés l'un de l'autte. On appercevoit auſſi le tiſſu cellulaire de la veſſie, qui étoit auſſi blanc que le premier jour.

Le ſixieme jour, la malade reſſentit une douleur dans les reins, dans la feſſe & la cuiſſe gauche. Elle portoit le genou gauche ſur le droit, & ſouffroit quand on vouloit lui écarter la cuiſſe. Nous attribuâmes cette douleur à quelques mouvemens inconſidérés que la malade avoit faits la veille dans ſon lit. Et nous crûmes qu'ils avoient été occaſionnés par un effort qui avoit ébranlé la ſymphyſe cartilagineuſe des os des iles avec l'os ſacrum.

Mais, par des informations ultérieures, nous apprîmes que la malade avoit eu, ce qu'on nomme vulgairement un lait répandu, dans cette cuiſſe, après ſa premiere couche; qu'elle avoit reſſenti les mêmes douleurs après ſes autres couches, & que, dans l'intervalle de ſes groſſeſſes, elle étoit avertie de l'approche de ſes régles, par des douleurs dans la feſſe & dans la cuiſſe. Cette douleur a ſubſiſté pendant tout le traitement, tantôt plus forte, tantôt moindre : actuellement elle n'eſt pas entiérement diſſipée.

Le douzieme jour, la malade ſouffroit plus dans l'endroit de l'opération, que les premiers jours; ce que nous avons attribué à la ſenſibilité des mamelons charnus qui commençoient à recouvrir la plaie, leſquels étoient froiſſés dans les mouvemens qu'on lui faiſoit faire pour la changer; mouvemens indiſpenſables dans l'état d'une femme en couche, qu'il eſt eſſentiel de tenir proprement & ſéchement, & chez laquelle il ſe faiſoit un écoulement de ſéroſité, très-abondant, par la vulve.

Le quatorzieme jour, nous examinâmes la partie inférieure de la ſymphyſe. Ayant introduit le doigt dans le vagin, nous reconnûmes l'écartement des os pubis, mais nous ne trouvâmes plus de vuide entr'eux. L'écartement n'étoit pas même auſſi conſidérable que nous l'avions trouvé les premieres fois, & nous ſentîmes qu'il y avoit entre les os une ſubſtance déjà aſſez conſtante, qui rempliſſoit leur intervalle. Nous avons encore remarqué que les deux os n'étoient pas alignés; que la tubéroſité ſupérieure du côté gauche, deſcendoit d'environ une ligne au-deſſous de la tubéroſité du côté droit.

Le 16, nous trouvâmes la partie ſupérieure de la ſymphyſe tout-à-fait ſoudée. On ne diſtinguoit plus l'intervalle

des deux os, que par la petite échancrure qui eſt entre les deux tubéroſités. La partie inférieure étoit remplie d'une ſubſtance qui réſiſtoit ſous le doigt, & qui fermoit l'eſpace qui avoit ſubſiſté entre les deux os ſéparés. Depuis pluſieurs jours l'écoulement de ſéroſité étoit moins abondant : la malade urinoit pluſieurs fois le jour dans un pot de chambre.

La malade, allant de mieux en mieux, demandoit à manger, & diſoit qu'elle ne ſe trouvoit pas aſſez nourrie avec le riz & la ſoupe qu'on lui donnoit.

Le 18, nous voulûmes examiner la partie antérieure de la ſymphyſe ; mais en écartant les levres de la plaie, nous trouvâmes que le fond étoit couvert de chairs vermeilles, qui nous empêcherent de la voir.

Le 19, la malade reſſentant peu de douleurs dans la feſſe, ſe coucha ſur le dos. Dans cette poſition, elle n'éprouva aucune douleur dans le lieu de l'opération. Nous remarquâmes que le bord gauche & antérieur de la ſymphyſe étoit plus élevé, & dépaſſoit de quelque choſe le bord droit. Depuis ſix à ſept jours, on avoit tenu l'appareil très-lâche, à cauſe qu'il augmentoit les douleurs de la ſciatique : l'écoulement laiteux étoit peu de choſe.

Le 20, la malade s'eſt enrhumée; le rhume a duré juſqu'au 23, incluſivement. Mais ce jour, l'écoulement de ſéroſité fut ſi abondant qu'il nous effraya. M. le *Roi* en porta environ un demi-ſeptier chez M. *Bucquet*, notre confrere, pour la faire analyſer. Par l'analyſe, nous apprîmes que ce n'étoit que de l'urine.

Le 24, la malade eut un chagrin domeſtique, qui lui occaſionna une révolution aſſez conſidérable; il ſurvint un mouvement fébrile qui n'a pas eu de ſuite; cependant la peau étoit douce & ſouple, comme elle l'a été pendant tout le cours de la maladie; la malade s'eſt miſe à ſon ſéant; l'écoulement involontaire d'urine a été moins abondant que la veille.

Le 26, la malade s'eſt enrhumée de nouveau; ce rhume a été plus fort & plus long que le précédent, & la toux plus fréquente. Il a duré douze jours. Le 27, l'évacuation involontaire des urines a été aſſez grande pour couler ſous le lit, quoique la malade eut utiné cinq fois depuis le ſoir juſqu'au lendemain midi. Il nous paroît que ces rhumes ont été occaſionnés par le refroidiſſement que la malade a éprouvé dans ſon lit qui étoit toujours mouillé, quelques précautions que l'on ait priſes pour la tenir ſéche-

ment. Nous examinâmes la partie antérieure de la ſymphyſe, la malade étant ſur le dos. Il nous parut que les deux bords étoient de niveau. Mais l'inégalité de deux tubéroſités ſubſiſtoit. Le rapprochement des os étoit tel, que l'on ne ſentoit plus qu'un trait dans la longueur de la ſymphyſe.

La mamelle gauche devint douloureuſe, & le lait s'y grumela, parce que la malade négligea de donner à tetter à ſon enfant de ce côté, trouvant qu'il lui étoit plus commode de donner le ſein droit, à cauſe de la poſition que l'on continuoit de lui faire garder dans ſon lit.

Le 28, l'écoulement involontaire fut ſi abondant, que la terrine qui étoit ſous le lit, & qui contenoit à-peu-près deux pintes, fut remplie depuis le matin juſqu'à midi. Le 29, la malade avoit rendu moins d'urine; la terrine, qui étoit ſous le lit, ne fut pas à moitié pleine dans l'eſpace de 24 heures. Nous jugeâmes que la ſymphyſe étoit entiérement ſoudée, parce que la malade, couchée ſur le dos, s'étant ſoulevé le corps, appuyée ſur les mains & ſur les pieds, ne ſentit aucune douleur, ni aucun dérangement dans le lieu de l'opération.

Le 30, la mamelle, dans laquelle le lait s'étoit grumelé, devint plus doulou-

reuſe ; il s'y forma un dépôt laiteux de la largeur d'un écu de trois livres, dans la partie ſupérieure près de la papille.

Le 32, la malade ſe tint à ſon ſéant pendant une heure.

Le 33, le ſein s'ouvrit, les urines ſortirent involontairement par l'effet de la toux, pendant les quatre jours ſuivans : l'appétit avoit diminué depuis le rhume.

Le 30, on a ceſſé de panſer la malade.

Ce panſement a toujours été très ſimple. On a mis ſur la plaie un plumaceau, avec une compreſſe, trempés dans de l'eau-de-vie & du blanc d'œuf battus enſemble ; quelque fois, & dans le temps où l'écoulement d'urine a été le plus abondant, on a fait couler dans la plaie quelques gouttes de baume de *Fioravanti*, ou une diſſolution de maſtic dans l'eſprit de vin, & on introduiſoit dans le bas de la plaie un peu de charpie imbibée de ces liqueurs.

Le 35, la malade fut purgée avec deux onces de manne, qui la firent vomir & aller quatre fois à la ſelle.

Le 37, nous examinâmes le lieu de l'opération. Ayant demandé à la malade d'uriner devant nous, nous reconnûmes que le méat urinaire avoit été coupé à ſon extrémité ; que les petites levres n'é-

toient pas réunies à l'endroit de leur commiſſure ſupérieure, & que la jambe du clitoris qui avoit été coupée, n'avoit pas repris.

Le 38, la toux a diminué, & l'écoulement des urines n'a plus été totalement involontaire.

Le 39, on donna une nourrice à l'enfant, parce que le lait de la mere ne lui ſuffiſoit pas, qu'il couloit par les ſelles, & que l'enfant commençoit à dépérir.

Le 41, la malade couſoit dans ſon lit, aſſiſe à ſon ſéant : elle étoit fort gaie. Le lait couloit par les ſelles, les ſeins ſe dégorgeoient, particuliérement celui où le lait s'étoit grumelé.

Le 46, nous lui avons introduit une bougie creuſe dans le canal de l'urethre, à deſſein de procurer la réunion du bord du méat urinaire; elle eſt entrée aſſez aiſément, & l'urine eſt venue par ſon extrémité. Enſuite nous l'avons levée, après lui avoir mis un bandage qui lui ceignoit les os du baſſin, & dont les extrémités venoient ſe réunir devant le pubis, ſur lequel il étoit fermé & aſſujetti avec deux ſous-cuiſſes. La malade marcha fort bien depuis ſon lit juſqu'à la cheminée, ſans ſentir la moindre douleur, ni le moindre mouvement dans le lieu de l'opération.

Les

Les 47 & 48 elle s'eſt levée avec le bandage.

Le 49, nous l'avons trouvée dans ſon lit. Elle avoit ôté ſon bandage, parce qu'il lui occaſionnoit une preſſion douloureuſe des deux côtés de la ſymphyſe, & qu'il l'incommodoit à l'endroit de la crête de l'os des îles du côté droit, dont la levre externe eſt très-tranchante chez cette femme. Depuis ce jour juſqu'à préſent, qui eſt le 60 de la maladie, la femme *Souchot* a continué de marcher à l'aîde d'un bâton, & ſouvent ſans appui. Elle reſſent encore ſa douleur de ſciatique, qui paroît être la ſeule choſe qui l'empêche de marcher auſſi facilement qu'elle faiſoit avant l'opération.

D'après le détail que nous venons de vous faire, Meſſieurs, de tout ce qui eſt arrivé d'intéreſſant à la malade; il s'enſuit que les accidens ſurvenus pendant le cours de ſa maladie, ſe réduiſent principalement à trois; la douleur qu'elle a reſſentie dans la feſſe & dans la cuiſſe, le petit dépôt laiteux qui s'eſt formé dans la mamelle gauche, & l'écoulement involontaire des urines.

Le premier eſt une ſciatique que la malade porte depuis ſa premiere couche, à la ſuite d'un lait répandu; il lui eſt revenu après les autres couches, ainſi qu'à

cette derniere. Dans l'intervalle de ſes groſſeſſes, elle en a toujours reſſenti quelqu'atteinte à l'approche de ſes regles : nous croyons pouvoir dire que cet accident eſt entiérement indépendant de l'opération, & n'en peut pas être regardé comme une ſuite.

Le ſecond eſt très-ordinaire aux femmes, ſur-tout à celles qui nourriſſent, & négligent de ſe faire tetter des deux côtés. La femme *Souchot*, à raiſon de ſa poſition dans ſon lit, couchée ſur le côté droit, ne pouvoit pas donner à tetter à ſon enfant du côté gauche. C'eſt de-là qu'eſt venu l'engorgement du lait dans la mamelle gauche.

Le troiſieme accident nous paroît dépendre uniquement de l'opération.

Mais vous ſavez, Meſſieurs, qu'il eſt très-ordinaire qu'il ſurvienne une incontinence d'urine dans preſque tous les accouchemens laborieux : il n'eſt pas étonnant que dans celui-ci, où une partie des attaches de la veſſie & de ſon col ont été fort affoiblies ou détruites, il ſoit ſurvenu un écoulement involontaire d'urine, qui diminue tous les jours, & qui ceſſera vraiſemblablement, lorſque les parties léſées auront repris leur reſſort naturel.

Nous croyons que l'opération de M.

Sigault eſt ſans danger pour la vie des malades. Il ne s'agit que d'ouvrir les tégumens, de couper le ligament qui eſt au-devant de la ſymphyſe & la ſubſtance ligamento-cartilagineuſe qui unit les os pubis. On ne riſque que d'ouvrir un petit rameau de l'artere honteuſe externe qui fournit peu de ſang. Or, la ſéparation de ces parties n'entraîne aucun accident, & n'eſt pas bien douloureuſe, au rapport de la femme *Souchot*. Celui qui auroit été le plus à craindre & le ſeul qui juſqu'à préſent a fait rejetter cette opération, étoit l'incertitude que la ſymphyſe pût ſe reſſouder, & que l'opérée eût pu marcher; l'heureuſe expérience que la femme *Souchot* fait du contraire, nous confirme dans la perſuaſion où M. *Sigault* étoit de la poſſibilité de cette réunion. L'ayant vue marcher ſeule & ſans bandage, nous ſommes autoriſés à conclure qu'elle eſt parfaitement guérie, & que cette opération, qui n'eſt ni douloureuſe, ni difficile à faire, eſt préférable à l'opération céſarienne dans bien des circonſtances, & ſur-tout quand l'enfant peut ſortir par les voies naturelles.

Nous concluons auſſi qu'on ne peut trop exhorter M. *Sigault*, inventeur de cette opération, à continuer ſes recher-

ches pour la perfectionner : nous croyons que ſon travail ſera de la plus grande utilité. Nous ne pouvons trop louer la conduite prudente & éclairée qu'il a tenue dans toute cette affaire, & la généroſité avec laquelle il a fourni aux beſoins de la malade, qui fait le ſujet de cette obſervation; & notre avis particulier ſeroit que la faculté, en rendant public ſon travail, lui décernât un prix d'honneur, juſte témoignage de ſon eſtime & de ſa reconnoiſſance.

Nous ne vous laiſſerons point ignorer combien M. *Alphonſe le Roi* a contribué au ſuccès de l'opération. M. *Sigault* l'avoit choiſi, parce qu'il étoit également perſuadé de la poſſibilité de la réuſſite. Non-ſeulement il a aſſiſté à l'opétation & a aidé M. *Sigault* de ſes lumieres, comme M. *Sigault* en convient, mais encore il l'a ſuppléé pour les panſemens, qu'il a faits régulierement deux fois par jour. Il a donné les ſoins les plus particuliers aux accidens qui ſont ſurvenus dans le cours de la maladie, & a ſubvenu aux beſoins les plus preſſans de la malade par ſa généroſité. *Signé* GRANDCLAS, DESCEMET, J. C. DESESSARTZ, Doyen.

SUITE

Des Obſervations ſur la Valériane ; par M. BOUTEILLE.

On cite d'après *Maſſa*, profeſſeur de Médecine à Rome, l'exemple d'une fille épileptique qui devenoit hydrophobe au ſortir des bains. M. *Vandeli*, médecin du Duc de Modene, a vu pareillement un épileptique qui, à l'iſſue de l'attaque, avoit, pendant deux heures, une véritable horreur de l'eau. M. *Brieu*, médecin à Draguignan, raconte qu'un ſoldat épileptique, ſujet habituellement à des maux de tête atroces, fut pris du délire, & trois jours après d'une hydrophobie ſpontanée dont il mourut; & *Malpighi* nous apprend qu'une femme eut un accès de rage en conſéquence d'une morſure que lui fit ſa fille priſe d'épilepſie. Cette derniere obſervation ne permet pas de douter que la ſalive écumeuſe des épileptiques ne tienne du vice & du caractere de celle des animaux enragés; & les précédentes, en nous montrant avec quelle facilité l'épilepſie & l'hydrophobie peuvent ſe ſuccéder mutuellement, ſe compliquer enſemble, indiquent formellement une grande analogie entr'elles, ſinon

dans la nature de leur cauſe, du moins dans la façon d'agir de ces cauſes ſur les mêmes organes, les nerfs & le cerveau; d'où il eſt permis de préſumer que la valériane, qui a tant de vertu pour détruire dans les nerfs l'affection idiopathique, ne ſera pas ſans efficacité pour produire le même effet dans ceux qui ſont menacés des ſymptômes convulſifs qui conſtituent la rage hydrophobique.

Il eſt vrai que la rage eſt une maladie aiguë qui, ordinairement, n'a point de retour réglé, & que l'épilepſie eſt une maladie chronique & périodique: diverſité qui ſemble mettre entre l'une & l'autre une grande différence, & ſuppoſer que les mêmes remedes ne leur conviennent pas ſpécialement. Mais il eſt facile de reconnoître que cette différence n'en eſt pas une, du moins eſſentielle, puiſque l'obſervation nous montre tantôt des épilepſies auſſi aiguës & auſſi irrégulieres dans le retour de leur accès, que l'hydrophobie; & tantôt des hydrophobies auſſi chroniques & auſſi réguliérement périodiques que l'épilepſie; &, pour ne parler que des hydrophobes, *Fabrice de Hilden*, d'après *Abel Voſſius*, parle d'une dame dans laquelle la rage revint périodiquement de 7 en 7 ans, pendant 30 années. *Smichd* cite une fille de ſervice

qui, guérie de la morſure d'un chien enragé, éprouvoit toutes les années, au même temps qu'elle avoit été mordue, un léger délire & une certaine averſion de l'eau; & dans le *Journal de Médecine*, tom. XIV, il eſt dit que *Magdeleine Ricard* fut conſtamment attaquée d'hydrophobie les quatre premiers mois de onze groſſeſſes conſécutives; de maniere que l'épilepſie & l'hydrophobie ſont mutuellement tantôt aiguës, tantôt chroniques, tantôt périodiques, tantôt non. Mais conſtamment & eſſentiellement elles ſont l'une & l'autre des affections convulſives qui, analogues dans leur caractere, doivent l'être auſſi dans leur traitement, & éprouver également les bons effets des mêmes remedes anti-ſpaſmodiquess

Auſſi ai-je été peu ſurpris, en jettant les yeux ſur le catalogue des remedes anti-lyſſes, de voir que les plus accrédités d'entr'eux étoient des remedes anti-épileptiques. Le caſtoréum, l'opium, le muſc, les alkalis volatils, les poudres abſorbantes, la rue, &c. le mercure lui-même, ſont tous des remedes recommandés par des auteurs célebres dans l'épilepſie; & ce ſont auſſi ceux qui ont acquis le plus de célébrité dans la rage. Or ſi ces anti-épileptiques, dont la vertu anti-convulſive eſt ſi inférieure à celle

de la valériane, ont eu des ſuccès dans la rage, ne peut-on pas eſpérer que cette plante conſervera, dans cette maladie, la même ſupériorité qu'elle a dans l'épilepſie ſur les autres remedes, & qu'ainſi le plus puiſſant des anti-épileptiques ſera auſſi le plus efficace des anti-rabieux. Plein de ces idées, j'attendois, ſans la ſouhaiter, une occaſion de les vérifier; elle ſe préſenta. Les praticiens jugeront ſi mon eſſai & mes raiſons méritent aſſez leur attention, pour ſe déterminer à tenter, dans l'occaſion, des épreuves plus déciſives que n'ont pu l'être les miennes.

Sur la fin de l'hiver de 1772, nos cantons furent infeſtés de beaucoup de chiens enragés, dont la morſure devint funeſte à quelques gens. Il mourut trois ou quatre perſonnes de cette maladie à Siſteron, & une dans un village circonvoiſin de Manoſque. Dans cette ville, il ne périt que quelques animaux, moutons & cochons, qui avoient été mordus par des chiens enragés; mais heureuſement on prévint le malheur qui pourroit arriver aux habitans en tuant les chiens infectés.

Un de ces chiens, gueule anhélante, accourut ſur un jeune enfant qui étoit dans un champ à s'amuſer auprès de ſes parens; le chien, ſans aboyer & ſans

être provoqué, ſe jette bruſquement ſur lui, le mord, le déchire par-tout où il peut, avec un tel acharnement que les parens ne purent lui faire quitter priſe qu'à coups de bâton réitérés. Le chien s'enfuit avec la même vîteſſe qu'il étoit venu, & ſembloit, en marchant, chanceler comme s'il étoit ivre : deux jours après on le trouva, dans un bois, mort de ſa maladie.

Cet enfant, âgé de 7 ans, me fut préſenté quelques heures après l'événement, ſes vêtemens le garantirent en pluſieurs endroits du corps, de la dent du chien : mais la main, qui étoit à découvert, en reçut des atteintes cruelles. Cette main, qui étoit la gauche, étoit toute ſanglante, & déchirée par différentes morſures fort conſidérables. Les parens déſolés, qui, bien que peu riches, chériſſoient tendrement ce fils unique dont la figure étoit des plus intéreſſantes, le croyoient perdu ſans reſſource ; je raſſurai leur tendreſſe alarmée. L'eſpérance que je leur donnai, de préſerver l'enfant du ſort qu'ils craignoient, les rendit dociles à faire tout ce que je voulus. Voici le traitement que je preſcrivis : le lecteur intelligent comprendra ſans peine quelles étoient les indications que je me propoſai de remplir par les différens moyens que je mis

en uſage, & je ne m'arrêterai point à motiver les raiſons qui déterminent leur emploi.

Je commençai par faire ſcarifier la plaie, auſſi profondément qu'il ſe pût, dans une partie peu charnue, & avec les précautions qu'exigeoient les tendons & les nerfs dont elle eſt nombreuſement pourvue. J'y fis appliquer tout de ſuite des ventouſes, & lorſque le ſang qu'elles attirerent & firent couler eut été eſſuyé, je fis répandre ſur les plaies quelques gouttes d'eſprit volatil de corne de cerf. La main fut ointe avec un liniment d'huile d'olives bien douce, animée par l'alkali volatil, & de ce liniment fut frotté tout l'avant-bras. Je fis réitérer ce panſement pluſieurs fois par jour; je n'oubliai rien pour établir & entretenir une abondante ſuppuration : mais ni les digeſtifs, ni les ſuppuratifs, ni les eſcarotiques auxquels j'eus recours, ne purent empêcher les bleſſures de ſe cicatriſer après quelques jours d'une ſuppuration fort médiocre.

Dès le lendemain du jour de la morſure, je mis l'enfant à l'uſage de la valériane. Il en prenoit une dragme en poudre dans un véhicule compoſé de trois onces de vin blanc, & une once d'eau, le matin à jeun dans ſon lit où il conti-

nuoit de reſter encore pendant deux heures, après leſquelles il ſe levoit pour prendre une ſoupe; les deux jours ſuivans, la même priſe fut réitérée, & le quatrieme jour, je fis ſuccéder à la valériane une poudre purgative, faite avec un ſcrupule de poudre cornachine, ſix grains de jalap, un grain de kermès minéral, le tout mêlé & broyé enſemble avec une pincée de ſucre blanc. Il reprit la poudre de valériane les trois jours ſuivans, & fut purgé une ſeconde fois. Trois nouvelles priſes pendant trois jours conſécutifs, furent ſuivies d'une troiſieme purgation. J'ai ſuivi en cela la méthode dont *Chomel* uſe de la valériane dans l'épilepſie.

Je donnai huit jours de repos au malade, après leſquels j'ordonnai le même remede dans le même ordre ci-deſſus preſcrit. Je voulois enſuite en revenir à une troiſieme reptiſe, pour que les 40 jours pendant leſquels la maladie ſe déclare ordinairement, fuſſent terminés par l'uſage du remede; mais le petit s'ennuya, & ne voulut plus être médicamenté.

La diéte ne fut point ſévere. Je défendis ſeulement les légumes groſſiers, & les friandiſes; je recommandai de laiſſer manger à l'enfant des raiforts, des oignons cruds, du pain frotté avec une gouſſe

d'ail, & de mêler dans ſes ſoupes du cerfeuil & du creſſon.

L'enfant fut fort gai pendant tout le temps du traitement, profitant avidement des divertiſſemens qu'on lui procuroit. Il ſuoit beaucoup dans ſon lit, après avoir pris le remede qui, pendant la journée, pouſſoit par les urines. Il rendit pluſieurs vers lombricaux par les ſelles, jouit d'un appétit dévorant, & acquit plus d'embonpoint qu'il n'avoit auparavant. Il ne fut pas plus queſtion d'hydrophobie que s'il n'avoit pas été mordu.

Quelque temps après un berger vint ſe plaindre à moi d'avoir été mordu à la jambe par ſon chien qu'il avoit lieu de croire enragé, & dont il déploroit la perte comme d'un compagnon qui lui avoit été fidele juſqu'à ce moment malheureux. Je lui preſcrivis les mêmes remedes, & quelques mois après il vint me remercier de leur ſuccès.

L'uſage de la valériane a cela de commode & d'avantageux, qu'on peut l'aſſocier à tout autre remede anti-lyſſe, même au mercure, avec lequel cette plante n'eſt point incompatible : ainſi rien n'empêche d'employer ces remedes concurremment avec celui que je propoſe. Je ne prétends pas donner cette plante comme un prophylactique

assuré; je sais qu'un ou deux exemples ne prouvent rien, ou prouvent peu dans la pratique médicinale, mais je sais aussi, & personne ne sauroit en disconvenir, que dans des cas fâcheux & difficiles, tel que celui d'hydrophobie, tout fait, quelque isolé qu'il soit, mérite attention, parce qu'une seule observation peut devenir la pierre fondamentale sur laquelle on établisse une méthode vraiment curative, & qu'il ne faut qu'un heureux hasard ou une épreuve constatée pour réaliser l'espérance du grand Boerhaave: *Nec desperandum de inveniendo morbi tum singularis singulari antidoto.*

MALADIES

Qui ont régné à Paris pendant le mois de Décembre 1777.

Il y a eu, pendant ce mois, des petites-véroles qui n'ont pas été mauvaises; des fievres varioliques sans éruptions; des dévoiemens; des maux d'estomac; des rhumes qui sont attribués au temps froid & humide qui s'est fait sentir.

Assemblée de la faculté de médecine de Paris, dite prima mensis, *du 2 janvier 1778.*

M. *Hazon* a lu un mémoire sur les suites de la ligature du polype de la matrice.

M. *Andry* a lu le traitement & la guérison qu'il a faits d'une enflure considérable, qui occupoit les jambes, les cuisses & le ventre.

M. *Duchanoy* a lu l'histoire de la maladie & le rapport de l'ouverture du corps d'un enfant de trois ans, qui ne respiroit que par un poulmon, & dont la vessie étoit deux fois plus grande que d'ordinaire.

M. *Sallins* a lu la premiere partie de ses observations sur les effets du poison administré au fils de M. *de la Mothe*, dans laquelle il rend compte de l'état où étoit le cadavre lors de l'exhumation.

Dans l'assemblée du 16 janvier.

M. *Le Preux* lut un mémoire sur la destruction des deux poumons, à un demi-lobe près du côté gauche, avec un épan-

chement de ſéroſité infecte, qui rempliſſoit entiérement la capacité de la poitrine.

M. *Coutavoz* a lu un mémoire contenant deux obſervations, l'une ſur un vomiſſement de ſang occaſionné par la mélancolie, & l'autre par la goutte.

M. *Deſeſſartz* a lu des obſervations ſur les hydropiſies aſcites, de poitrine, & enkyſtées : il a communiqué la guériſon qu'il a faite d'un anaſarque univerſel, par les véſicatoires ; & d'autres hydropiſies, par les bains & les délayans.

M. *Deſcemet* a ajouté celle qu'il avoit faite d'un anaſarque univerſel & monſtrueux, par le petit-lait clarifié, la caſſe & le ſel de nitre, & la guériſon qu'il avoit procurée d'une hydropiſie aſcite avec enflure aux jambes, en conſeillant le petit-lait, & le lait.

M. *Moriſot des Landes* a lu un mémoire ſur la guériſon de deux hydropiſies par l'opium.

M. *Sallins* a lu la ſeconde partie de ſon mémoire, dans lequel il rend compte de l'état des viſceres à l'ouverture du corps du fils de M. *de la Mothe*.

OBSERVAT. MÉTÉOROLOGIQUES.

DÉCEMBRE 1777.

Jo. du M.	Thermometre. Au lever du S	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	Barometre. Au matin	A midi.	Au Soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	5 1/4 3/4 1/8	8 3/4 1/2 3/4 1/4	4 1/4 1/4	27 9 3/4	27 10 1/4 1/8 1/2	27 10 1/8
2	3 3/4 1/8	6 1/2 3/4 1/4	3 1/4	27 10	27 10	27 11
3	2 1/8	5 3/4 1/4	5	27 11	27 10 1/2	27 8 3/4
4	7	8 1/4 3/4	3 3/4 1/4	27 2 3/4	27 1 3/4 1/2	27 1
5	1 3/4 1/2	3 3/4 1/2	−0 1/4	27 5	27 5 1/2 1/4	27 5 7/8
6	−2 1/2	2 1/2	−0	27 5 7/8	27 6 1/2 3/4 1/4	27 7 1/8 7/8
7	−0	1 3/4	1	27 7 3/4	27 7 1/4	27 7 7/8 3/8
8	1	2	1 1/2	27 9	27 9 1/4	27 9
9	1 1/8 1/2	2 1/2 1/2	0 1/4 1/2	27 9 7/8 1/2	27 11	28 0
10	−2 1/2	−0 1/2	−2 1/2	28 2 1/2	28 4	28 5 1/2
11	−3 1/2	−1 1/4 1/2	−2 1/2	28 6 1/2 1/8	28 6 3/4 1/2 1/4	28 7
12	−4	−1 1/4 1/2	−4 3/8	28 6 1/8	28 5 1/2 1/4	28 4 1/2
13	−6	1 1/2 1/4	−1	28 4	28 3 1/4	28 2 1/2
14	−2 1/4 1/2	1 1/4	−1 1/8	28 0 1/2	28 0	27 11 3/4
15	−1 1/2	−0	−0 3/4 1/4	27 11	27 11	27 11
16	−1	−1	−1 1/4	27 10	27 10	27 10
17	0 1/4 1/2	2 1/2	−0 1/2	27 10 1/4	27 10 3/4	27 10 3/4 1/2
18	−1 1/8	1 1/2	−0 3/4	27 10 1/4	27 10	27 9 1/2
19	−2 3/4 1/4	−1	−3	27 10	27 10 1/4 7/8	27 10 1/4 1/2
20	−2 1/4	0 1/2	−1 1/4	27 10	27 9	27 9
21	−2	−0 1/2 1/2	−2	27 8 1/2	27 8	27 7 3/4
22	−1	1 1/4 1/2	−1 1/4 1/2	27 7 3/4 3/8	27 7 1/2	27 7 1/4
23	0 3/4	1 1/2	−0 1/2	27 7	27 7 7/8	27 7
24	−0	3	1 1/4 1/2	27 3	27 2 7/8 5/8	27 2 1/4
25	2 1/2 1/2	3	1 1/8	27 0 3/4	27 1 5/8 3/4	27 4
26	0 1/4	2	1	27 2 1/2	27 1	27 1 1/2
27	−1	2 3/4	1	27 2 1/4 1/8	27 3	27 5
28	−0	0 3/4 1/4 1/2	−0 1/2	27 6 3/4 1/4	27 6 3/4 1/4	27 7
29	−0 1/2	1 1/2	−0 3/4 1/2	27 5	27 5 1/4	27 4 3/4
30	−1	−0 1/4 1/4	−1 1/2	27 3 1/4 3/8	27 3	27 3 3/4
31	2 1/2	−1 1/4	−1 3/4	27 3	27 4	27 5

VENTS ET ETAT DU CIEL.

j. du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 9 h.
1	O. couv. pl.	O. nuages.	O. beau.
2	O. nuag. pl.	O. *idem.*	O. *idem.*
3	O. couv. br.	O. couvert.	S-O. couvert, *aurore bor.*
4	S-O. c. v. pl.	S-E. *idem.* vent.	S-O. c. v. pl.
5	N-O. nuag. v.	N-O. couvert.	N-O. beau, *aurore bor.*
6	N-O. couvert, neige, br.	N-O. beau.	N-O. couv.
7	N-O. c. neige.	O. couv. pl. fr.	O. *idem.*
8	N. couvert.	N. *idem.*	N-O. *idem.*
9	N. *idem.*	N. couvert.	N. nuages.
10	N. *idem.* br.	N-E. *id.* br. giv.	N-E. c. br. gi.
11	N-E. *id.* givr.	S-O. & E. *idem.*	S-O. *idem.*
12	S-O. *idem.*	S-O. *idem.*	S. *idem.*
13	E. beau.	N-E. *idem.*	N-E. beau.
14	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
15	N-E. couv. br.	N-E. couv. br.	N-E. c. br.
16	N-E. c. vergl.	N-E. cou. vergl.	N. c. verglas.
17	N. beau.	N. beau.	N. beau.
18	N. couv. neig.	N. couvert.	N. couv. pl.
19	N-E. beau.	N-E. beau.	N-E. couv.
20	N-E. couvert.	N-E. couvert.	N-E. *idem.*
21	N. *id.* neige.	N-O. *id.* neige.	N-O. *id.* nei.
22	N-O. nuages.	N-O. beau.	N-O. couv.
23	E. couv. br.	S. couvert.	S. *idem.*
24	S. c. br. dégel.	S. *idem.* dégel.	S. beau.
25	S. couv. pl.	N. couvert.	N. couvert.
26	S-O. c. br. dég.	N-O. *id.* pluie.	N-O. *idem.*
27	N-O. couvert.	N. couvert.	N. couvert.
28	N. *idem.*	N. *idem.*	N. *idem.*
29	N. *idem.*	N-E. *id.* neige.	N. *idem.*
30	N-E. *idem.*	N-E. couvert.	N-E. *idem.*
31	N. *id.* neig. br.	N. *idem.*	N. *idem.*

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	8 ¾ deg.	le 1
Moindre degré de chaleur	−6	le 13
Différence	14 ¾ deg.	
Plus grande élévation du Mercure	28 pou. 7	le 11
Moindre élévation du Mercure	27 0 ¾	le 25
Différence	0 po. 18 ¼ l.	

Nombre de jours de Beau	4	
de Couvert	23	
de Nuages	4	
de Vent	2	
de Brouillard	9	
de Pluie	7	
de Neige	8	
Quantité de Pluie	22	lignes.
D'Evaporation	8	
Différence	14	

Le vent a soufflé du N.	9	fois.
N.-E.	7	
N.-O.	5	
S.	2	
S.-E.	0	
S.-O.	3	
E.	1	
O.	4	

Température : humide & très-froide.

COTTE, Prêtre de l'Oratoire, Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 2 Janvier 1778.

MALADIES : pluſieurs perſonnes attaquées de maladies chroniques ont ſuccombé. Nous avons eu des fievres malignes, des fluxions de poitrine, & quelques apoplexies.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de Décembre, par M. BOUCHER, Médecin.

LA liqueur du thermometre a été obſervée, ce mois, tous les matins, très-près du terme de la congélation, ſi l'on en excepte les trois ou quatre premiers jours : mais il n'eſt guere deſcendu au-deſſous de ce terme que peu de jours à la fin du mois.

Quoique le mercure, dans le barometre, ait été preſque toujours obſervé au-deſſous du terme de 28 pouces, il n'y a guere eu de pluie que dans les huit premiers jours du mois. Le 4 il eſt deſcendu au terme de 27 pouces 1 $\frac{1}{2}$ ligne; & le 11, il s'eſt élevé à celui de 28 pouces 5 $\frac{1}{2}$. Il y a eu pluſieurs jours de neige, mais elle n'a été abondante que le 31. L'air a été ſouvent chargé de brouillards, ſur-tout la nuit.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 7 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 2 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſous de ce terme. La différence entre ces deux termes, eſt de 9 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 5 $\frac{1}{2}$ lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 1 $\frac{1}{2}$ ligne. La différence entre ces deux termes eſt de 16 lignes.

Le vent a ſouffié 3 fois du nord.	5 fois du ſud.
10 fois du nord vers l'eſt.	4 fois du ſud vers l'oueſt.
2 fois de l'eſt.	2 fois de l'oueſt.
4 fois du ſud vers l'eſt.	4 fois du nord vers l'oueſt.

Il y a eu 29 jours de temps couvert ou nuageux.

10 jours de pluie. } 20 jours de brouillards.
10 jours de neige. }

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de Décembre 1777.

NOUS n'avons pas obſervé de maladies aiguës dans les deux premiers tiers du mois. Les rhumes ont été la maladie dominante; les gens du peuple, qui les ont négligés, ſont tombés dans le premier degré de la pulmonie, dont il a été aſſez difficile de les tirer : il en a été de même des ſoldats de la garniſon. Il y a eu encore des fievres-tierces, mais en petit nombre.

Vers la fin du mois nous avons vu nombre de perſonnes travaillées de la fievre catarrheuſe & péripneumonique, qui s'annonçoit par un accablement conſidérable, précédé d'un friſſon, violent mal de tête, peſanteur de tout le corps, oppreſſion conſidérable, & angoiſes à la région épigaſtrique, un pouls dur & embarraſſé, auxquels ſymptômes ſe joignoit, dans quelques-uns, un point de côté. Il n'y avoit point de temps à perdre pour les ſaignées, quoique le ſang ne fut pas décidément couenneux; ſans quoi l'embarras de la poitrine & le mal de tête étoient bientôt portés au point que l'on avoit tout à craindre : les malades tomboient dans un état comateux ou déliroient. Après un nombre ſuffiſant de ſaignées, proportionnées à la violence du mal, il n'étoit guere queſtion que d'adminiſtrer un lavage abondant de boiſſons émollientes & adouciſſantes, des lavemens ſimples & des loochs : les lavemens étoient d'autant plus néceſſaires, que la plupart des malades étoient opiniâtrément conſtipés. Dans un petit nombre de ſujets il s'eſt préſenté des ſignes de ſaburre dans les premieres voies, qui ont indiqué l'emploi de quelque émético-cathartique dont on s'eſt bien

trouvé. La maladie, dans quelques-uns, ayant pris le type de la fievre double-tierce continue, on a employé avec ſuccès la décoction de quinquina.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Séance publique de l'académie de Dijon, du 17 août 1777.

M. *Maret*, ſecrétaire perpétuel de l'académie, n'ayant pu ſe trouver à la ſéance, elle fut ouverte par M. *de Morveau*. Ce ſavant a annoncé, au nom du ſecrétaire perpétuel, que l'académie ne pouvoit pas avoir la ſatisfaction de décerner les prix qu'elle avoit propoſés pour cette année; que n'ayant pas été ſatisfaite des mémoires envoyés, elle vouloit abandonner ce ſujet. Elle a réſervé néanmoins une des trois médailles d'or, de la valeur de 300 liv. qui ſera adjugée dans la premiere ſéance du cours de chymie de 1779, à celui qui réſoudra la queſtion des ſavons acides. Elle a diſtingué ſeulement un mémoire qui a pour deviſe: *Toutes les parties de la matiere agiſſent dans la nature, chacune ſelon ſa maniere*. M. Durande a lu un mémoire ſur la *néceſſité d'une préparation publique, authentique du tartre émétique, de préférence à celle de la thériaque*. « En vain, dit cet académi-» cien, *Eraſiſtrate* s'éleva contre ces compoſitions » royales, ces antidotes qu'on nommoit *manus* » *dei*. L'opinion de ce médecin, ne put prévaloir » contre l'uſage de ces temps... Le *Mithridate*, » dont la réputation n'étoit établie que ſur une fa-» ble, ne parut point encore aſſez compliqué. *An-* » *dromaque* y ajouta de nouvelles drogues, en-» tr'autres la vipere qui, par la ſuite, mérita le

» nom de thériaque à ſon antidote.... Il l'annonça » comme ſpécifique contre les poiſons, les dou- » leurs & les foibleſſes d'eſtomac, l'aſthme, l'op- » preſſion, &c. ».

Après avoir comparé les effets douteux de la thériaque dans les maux pour leſquels on la preſcrit, avec ceux du tartre émétique dont on retire tous les jours tant d'avantages, M. *Durande* fait des vœux pour que la compoſition de ce dernier remede ſoit miſe à la place de celle de la thériaque. Il deſireroit encore, qu'il y eût une uniformité de préparation.

Il indique enſuite un moyen de préparer le tartre émétique, dont le réſultat eſt « qu'une once » & demie de poudre d'*Algaroth*, avec autant de » crême de tartre pulvériſé, ont donné deux onces » & demie de tartre ſtibié, bien cryſtalliſé... qui » ont procuré conſtamment aux malades des éva- » cuations plus aſſurées & moins douloureuſes. La » doſe paroît devoir être fixée à trois grains ».

Prix de l'académie de Dijon.

L'académie des ſciences, arts & belles-lettres de Dijon, propoſe pour ſujet du prix qu'elle diſtribuera en 1779, la queſtion ſuivante :

Déterminer ce que c'eſt qu'un ſpécifique, & les qualités que doit avoir un remede de ce genre. Indiquer ceux que l'expérience a fait connoître; expliquer leur maniere d'agir; expoſer la méthode à ſuivre dans leur uſage. Enfin, déſigner les maladies contre leſquelles on deſire encore des ſpécifiques.

Les ouvrages, qui ſeront envoyés pour concourir à ce prix, ſeront adreſſés, avec les formalités ordinaires, à M. *Maret*, docteur en médecine, ſecrétaire perpétuel, avant le premier avril 1779.

Le ſujet du prix extraordinaire de l'année 1779, eſt le même que celui qu'elle avoit propoſé pour 1777. Il conſiſte à :

Déterminer l'action des acides ſur les huiles, le méchaniſme de leur combinaiſon, & la nature des différens compoſés ſavonneux qui en réſultent.

L'académie invite les chymiſtes, ainſi qu'elle l'avoit déjà fait, à indiquer les productions naturelles les plus ſimples des trois regnes qui participent de l'état ſavonneux acide, à eſſayer en ce genre de nouvelles compoſitions ; à expoſer leurs propriétés générales, & à déſigner leurs caracteres particuliers.

Si tous les ouvrages, qui ſeront envoyés au concours, ne rempliſſent pas également bien toutes les parties de ce problême, elle adjugera le prix à celui qui en aura le mieux traité une des principales.

Le ſujet du prix extraordinaire de 1780 eſt :

Que l'on détermine la nature du charbon malin, connu en Bourgogne, & dans quelques provinces voiſines, ſous le nom de puſtule maligne ; *qu'on en déſigne les cauſes ; & qu'on établiſſe, ſur l'obſervation, la méthode la plus sûre à ſuivre dans le traitement de cette maladie.*

Et celui du prix extraord. de 1781, conſiſte à :

Déſigner les plantes véneneuſes & les inutiles qui infectent ſouvent les prairies en cette province (de Bourgogne) & diminuent leur fertilité ; & indiquer les moyens les plus avantageux d'en ſubſtituer de ſalubres & d'utiles, de maniere que le bétail y trouve une nourriture ſaine & abondante.

Les mémoires ſeront remis avant le premier janvier de chacune de ces années. Chaque prix eſt de 300 livres.

Prix de l'académie de Lyon.

L'académie des ſciences, belles-lettres & arts de cette ville, deſtine le prix qu'elle doit diſtribuer en 1779, au meilleur mémoire ſur cette queſtion : *Quelles ſont les maladies qui procedent de la plus ou moins grande quantité du fluide électrique du corps humain, & quels ſont les moyens d'y remédier ?* Les ouvrages, écrits en françois ou en latin, doivent être adreſſés, francs de port, avant le premier avril de la même année, à M. *de la Tourrette*, ſecrétaire perpétuel de cette compagnie pour la claſſe des ſciences, rue Boiſſac; ou à M. *de Bory*, commandant de Pierre-en-Seize, ſecrétaire perpétuel pour la claſſe des belles-lettres; ou bien au ſieur *Aimé de la Roche*, imprimeur-libraire de l'académie, aux halles de la Grenette.

Prix de l'académie de Toulouſe.

Le ſujet du prix, propoſé par cette académie pour l'année 1779, conſiſte à *déterminer les effets de l'air fixe du corps humain, des alimens & des médicamens, relativement à l'économie animale.* Le prix ſera double, c'eſt-à-dire de cent piſtoles. On adreſſera les ouvrages à M. l'Abbé *de Ray*, conſeiller au parlement, & ſecrétaire perpétuel, juſqu'au dernier jour de janvier des années pour le prix deſquelles ils auront été compoſés.

Lettres de M. CARRERE, *profeſſeur royal émérite en médecine, médecin du garde-meuble de la couronne, cenſeur royal, membre de pluſieurs académies, &c. à M.* BACHER, *docteur-régent de la faculté de Paris, pour ſervir de réponſe aux aſſertions d'un littérateur, critique, philologue, biographe & bibliographe moderne, publiées dans le* Journal de Médecine *des mois d'avril, mai, juin, juillet, août, ſeptembre, octobre & novembre* 1777, *ſous le nom de M.* BACHER.

Mais rira bien qui rira le dernier.

A Londres, & ſe trouve à Paris chez Méquignon l'aîné, *rue des Cordeliers*, M. DCC. LXXVII, (*in*-8°, *de* 116 *pages*).

D'après cette épigraphe : *Mais rira bien, qui rira le dernier*, qui pourroit ne pas croire que M. *Carrere* eſt un homme de belle humeur ? Il n'en eſt pourtant rien : c'eſt même tout le contraire.

Le ſieur *Ruault* imprime à ſes frais la *Bibliotheque littéraire* : elle demeure enſevelie dans ſon magaſin ; M. *Carrere* SE FACHE d'abord ; puis,

au lieu de conſoler ſon libraire, ou de le plaindre au moins, il ſe brouille avec lui, comme on dit, à feu & à ſang.

Nous annonçons dans le Journal de décembre 1776, (*pages* 560, 561, 562), les 2 volumes de la *Bibliotheque littéraire*; en les annonçant nous y joignons une notice, dans laquelle nous louons la beauté, l'étendue, la magnificence du plan; & nous ajoutons: « *Malgré les talens, l'eſprit, les connoiſſances, les veilles, les recherches de l'hiſtorien*, on peut aſſurer qu'il » manque, dans cette bibliotheque, bien des auteurs; que beaucoup d'éditions n'y ſont pas indiquées, &c. . . . ». Mais nous finiſſions en diſant que (*bien qu'il ſoit*) « difficile aujourd'hui » de faire une bibliotheque univerſelle de médecine, il eſt bon néanmoins que des écrivains » pleins de zèle s'en occupent de temps en temps; » (*que*) leurs travaux ne ſeront jamais inutiles; » car on trouvera conſtamment dans l'un, ce que » l'on chercheroit inutilement dans un autre; (*qu'*) » au reſte l'ouvrage de M. *Carrere* pourra avoir » l'avantage d'inſtruire ceux auxquels leurs occupations ne permettent pas de ſe livrer aux recherches biographiques & bibliographiques ».

On voit avec quelle honnêteté nous avons traité l'auteur, en prononçant ſur les défauts bien reconnus de la *Bibliotheque*; on voit quelle attention nous avons apportée à ménager l'amour-propre de M. *Carrere*; nous n'avons pas héſité à le flatter: c'eſt en vain; il SE FACHE, & fait imprimer une lettre lamentable dans laquelle il demande que nous produiſions les raiſons de ce jugement que nous avons porté de ſon ouvrage.

Pour calmer ſon emportement, pour adoucir ſa bile exaltée, pour lui complaire, pour l'obliger enfin, & ſatisfaire à ſa demande vive & preſ-

ſanté, nous nous ſommes hâtés de raſſembler les obſervations éparſes que nous avions faites, & d'y joindre celles de quelques perſonnes inſtruites de l'hiſtoire, de la littérature & de la bibliographie médicales. Ces détails, qu'il ſembloit deſirer avec tant d'empreſſement, lui ſont communiqués dès le mois d'avril, par la voie de notre Journal, & ſe ſont continués dans les mois ſuivans. Que fait M. *Carrere?* IL SE FACHE encore; & nous adreſſe les *neuf lettres* que nous annonçons.

Notre premiere idée fut d'y répondre, & de lui faire de petits reproches de s'être livré aux écarts de ſon imagination; après quoi nous allions lui demander à ſouper pour terminer notre diſcuſſion *inter pocula & ſcyphos*, en nous divertiſſant des *piante del preſepio*, avec les illuſtres & ſavans STROLOBERG (1), ULIDOS (2), ALBOS (3), BARBIERER (4), HOMONYME (5), & ALTUS (6): nous voulions ſuivre le conſeil que donnoit *Horace* à ſon ami Plancus:

> . . . . *tu ſapiens finire memento*
> *Triſtitiam, vitæque labores*
> *Molli, Plance, mero.*

Mais après avoir lu la 9e des nouvelles *lettres*, nous avons renoncé à ces deux projets; car quel

---

(1) *Journal de médecine*, mai, *page* 452.
(2) Ibid.
(3) Ibid. 458.
(4) *Journ.* octobre, *pag.* 366.
(5) *Journ.* novemb. *pag.* 457, 458.
(6) « ALTUS, médecin du ſiécle dernier, qui n'eſt » connu (dit M. *Carrere*, tom. j. de ſa *biblioth. pag.* 116) » que par l'ouvrage ſuivant: *Mutus liber, in quo* tamen » *tota philoſophia* germanica *figuris hieroglyphicis depin-* » *gitur. Rupellæ*, 1677, *in-fol.* ».

Nous avons fidélement copié l'article donné par M. *Carrere*. Mais, 1°. jamais aucun médecin n'a porté

médecin pourroit jamais ſe trouver vis-à-vis de M. *Carrere*, réduit à ſe rendre l'apologiſte de l'*analyſe des procès-verbaux, pour conſtater l'efficacité de l'eau de ſalubrité*, &c. [Voyez *Journal de Médecine*, 1777, octobre, *page* 289 *& ſuiv.*]

---

ce nom; 2°. le mot *tamen* ne ſignifie rien; 3°. le mot *germanica*, uni à celui de *philoſophia*, ne forme aucun ſens: il ſeroit ſingulier qu'on ſe fût aviſé d'exprimer en figures hiéroglyphiques la philoſophie des Allemands, plutôt que celle des François, des Anglois, des Italiens. Mais ſi, au lieu de *germanica*, l'on mettoit *hermetica*, on comprendroit que ce livre renferme des figures hiéroglyphiques dont ſe ſervent les alchymiſtes. Comment, dira-t-on, eſt-il arrivé que M. *Carrere*, ſi habile bibliographe, ſe ſoit ainſi trompé? Il aura vu dans un catalogue, *Altus mutus*, *liber in quo*, &c. . . .; & il en a conclu que le mot *altus* étoit le nom de l'auteur; au lieu que s'il eût réuni les deux mots, *altus mutus*, il auroit ſenti qu'ils veulent dire le *muet profond*, comme *altum ſilentium*, veut dire *un ſilence profond*. Les alchymiſtes en effet, connoiſſent & déſignent ce livre ſous le titre de *livre muet*, parce qu'il ne contient que des figures, & nul diſcours. Au reſte, ce recueil de figures ſymboliques a eu pour auteur M. Tollé. Les planches en cuivre, & un exemplaire de l'ouvrage, ont été vendus, en 1773, à Paris, rue de la Harpe, à la vente de la bibliotheque de M. Girard de Villars, médecin de la Rochelle.

Quand nous devrions encore eſſuyer de M. *Carrere* un démenti auſſi formel, mais auſſi injuſte que celui qu'il nous donne *page* 42, *ligne* 27 de ſes *lettres* nouvelles, nous lui dirons, & au public qui en jugera bien mieux, que l'article du prétendu médecin Altus, a été ſervilement copié dans Manget, *tom. j. pag.* 112, *col. j. lin.* 14, &c. . . . . Nous obſerverons pourtant que le bon *Manget* n'a pas dit expreſſément qu'Altus fût un médecin, ou qu'il y ait eu un médecin qui s'eſt appellé *monſieur* Altus; on voit néanmoins qu'il l'a cru; M. *Carrere* a plus fait, il l'a aſſuré.

Mémoire ſur les effets ſalutaires de l'eau-de-vie de genievre dans les Pays-Bas, froids, humides & marécageux, tant en ſanté que dans la plûpart des incommodités & dans pluſieurs maladies, confirmés par l'expérience & par des obſervations multipliées; par M. DAIGNAN, *docteur en médecine de l'univerſité de Montpellier, conſeiller-médecin du Roi, & de l'hôpital militaire de Bergues, médecin conſultant des camps, des armées, & des hôpitaux du Roi, de la ſociété royale de médecine de Paris,*

Qui in paludoſis degunt, iis ſtimulantia & calefacientia maximè proſunt.

in-4°. de 16 pages. *C'eſt ſur la derniere page qu'on voit que ce mémoire a été imprimé à Saint-Omer, par* H. F. Boubers, 1777.

L'auteur de ce mémoire commence par remettre ſous les yeux ce que différens médecins ont rapporté des vertus du genievre & de ſes préparations; mais ſon objet principal eſt de parler des vertus de l'eau de genievre, dont il a vu faire un grand uſage depuis 20 ans qu'il exerce la médecine. Il montre en peu de mots que la conſtitution naturelle des peuples qui habitent dans des pays bas, froids & humides, leur maniere de vivre, les influences du climat, les expoſent à toutes les maladies qui dépendent du relâchement, de la ſurabondance des humeurs, de l'épaiſſiſſement, de la

lenteur de la circulation, & de l'irrégularité des ſécrétions. C'eſt dans l'uſage de la pipe & des liqueurs fortes qu'ils ont trouvé le moyen de balancer & de retarder l'effet de tant de cauſes de maladies. Il entre dans le détail des cas où l'eau de genievre procure de bons effets chez les peuples du nord, & enſuite ſur ceux de Flandre. Il parle enſuite des qualités & des rapports de différentes liqueurs ſpiritueuſes; telles que les eaux-de-vie de France, d'Eſpagne, le kirſchwaſſer, l'eau de genievre. Mais M. *Daignan*, après avoir expoſé les avantages des liqueurs ſpiritueuſes, n'oublie point de montrer les dangers qui ſuivent l'abus qu'on en fait : il en rapporte pluſieurs exemples en finiſſant ſon mémoire que nous invitons à lire en entier.

Recherches ſur les cauſes des maladies qui ont régné à Gravelines, tant dans la garniſon, que parmi les habitans, depuis deux ans, particuliérement dans l'automne de cette année 1777; *par M.* DAIGNAN, *docteur en médecine de l'univerſité de Montpellier, conſeiller-médecin du Roi, & de l'hôpital militaire de Bergues, médecin-conſultant des camps, des armées & des hôpitaux du Roi, de la ſociété royale de médecine de Paris*,

Sæpè parva ſcintilla magnum excitat incendium.

in-8°. *de* 86 *pages. L'auteur, ſur la derniere page, date cet écrit*, de Bergues, 18 novembre 1777; *& au bas*

on lit: à Lille, de l'imprimerie de *P. S. Lalau*.

M. DAIGNAN, après avoir fait une courte deſcription topographique de Gravelines, par laquelle on voit que ſon ſéjour étoit mal ſain, expoſe les travaux employés pour le rendre plus ſalubre. L'air des environs y étoit infecté par des eaux croupiſſantes. Afin d'opérer le deſſéchement des terres toujours inondées & humides, on ouvrit, en 1737, un canal qui fut achevé en 1742, ainſi qu'une écluſe pour renouveller d'eau les foſſés de la ville. On avoit ſenti, durant 31 ans, les avantages de ces travaux : une épidémie preſque continuelle, qui infeſtoit ce territoire, avoit été diſſipée. Mais l'écluſe étant devenue tout-à-fait *infirme*, le renouvellement des eaux, & l'écoulement de celles qui ſe ſont putréfiées ne ſe faiſant plus ſi promptement, ni ſi facilement, l'atmoſphere s'eſt corrompue & infectée. Les épidémies ont reparu depuis quelques années : elles ſont difficiles à guérir, & même meurtrieres. M. *Daignan* obſerve qu'elles emportent la plûpart des malades dans l'eſpace de cinq à ſix jours ; & que ceux qui ont été le plus loin, ſont morts le onzieme jour.

Il entre d'ailleurs dans un plus grand détail ſur les cauſes particulieres & générales de ces épidémies, & finit par propoſer les moyens de les prévenir. Ce petit ouvrage, qui regarde ſpécialement la ſanté des ſoldats, paroît avoir mérité l'attention du gouvernement. Le médecin, qui l'a compoſé, eſt connu par ſon zèle, par ſes ſuccès dans la pratique, par ſon amour pour l'humanité.

TABLE

DU MOIS DE FÉVRIER.

EXTRAIT. *Expériences ſur les vertus de l'alkali fluor*; *par* M. SAGE. page 97
Récit de ce qui s'eſt paſſé à la faculté de médecine de Paris, au ſujet de la ſection de la ſymphyſe des os pubis. 127
Mémoire de M. SIGAULT, *médecin de Paris, ſur le même ſujet.* 136
Rapport de MM. GRANDCLAS & DESCEMET, *médecins de Paris, ſur le même ſujet.* 151
Suite & fin des obſervations ſur la valériane; *par* M. BOUTEILLE, *méd.* 165
Maladies qui ont regné à Paris, pendant le mois de Décembre 1777. 173
Aſſemblée de la faculté de Paris, au prima menſis *de janvier.* 174
Obſervations météorologiques, faites à Montmorenci. 175
Obſervations météorologiques faites à Lille. 179
Maladies qui ont regné à Lille, pendant le mois de Décembre 1777. 180

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

1°. *Séance publique de l'acad. de Dijon.* 181
2°. *Prix propoſé par la même académie.* 182
3°. *Prix propoſé par l'acad. de Lyon.* 184
4°. *Prix propoſé par l'acad. de Toulouſe.* ibid.
5°. *Livres nouveaux.* 185

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de février 1778. A Paris, ce 24 janvier 1778.

POISSONNIER DESPERRIERE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

MARS 1778.

EXTRAIT.

Essais botaniques, chymiques & pharmaceutiques, ſur quelques plantes indigenes ſubſtituées, avec ſuccès, à des végétaux exotiques, auxquels on a joint des obſervations médicinales ſur les mêmes objets. Ouvrage qui a remporté, le 3 décembre 1776, le premier prix double, au jugement de MM. de l'académie des ſciences, belles-lettres & arts de Lyon.

Par M. *Coste*, médecin des hôpitaux militaires du Roi, en réſidence à Calais,

agrégé honoraire du college royal des médecins de Nanci, membre de l'académie royale des ſciences, arts & belles-lettres de la même ville, aſſocié de celle de Lyon, des ſociétés royales & patriotiques de Suede & de Heſſe-Hombourg.

Et par M. *WILLEMET*, doyen des apothicaires, démonſtrateur de chymie & de botanique au college royal de médecine de Nanci, membre honoraire des ſociétés royales, électorales, patriotiques, botaniques & économiques de Suede, de Baviere, de Heſſe-Hombourg, de Berne, & de celle de médecine de Paris.

A NANCI, chez la veuve LECLERC, *impr. de l'intend.* M. DCC. LXXVIII. (*in*-8°. *de* 120 *pages*).

L'ACADÉMIE des ſciences, belles-lettres & arts de Lyon, avoit propoſé pour le ſujet d'un prix qu'elle couronneroit en 1774, de *trouver des plantes indigenes qui puiſſent remplacer exactement l'ipécacuanha, le quinquina & le ſené.* Comme elle ne fut pas ſuffiſamment ſatisfaite des mémoires qui lui furent adreſſés, elle

remit le même ſujet au concours pour l'année 1776, en annonçant les prix doubles; &, pour faciliter le ſuccès de ce concours, elle crut devoir alors généraliſer ſa demande, & promettre de décerner les prix à ceux qui lui auroient communiqué, *dans le regne végétal, les découvertes les plus importantes, relativement à la matiere médicale.*

Un des plus célebres & des plus ſavans médecins du XVIe ſiécle, FERNEL, inſtruit à l'école de Paris, dont il fut enſuite un des plus habiles maîtres, avoit deſiré qu'on s'occupât de cet objet. Nous ne pouvons mieux faire que de rapporter les paroles de *Plancy*, ſon diſciple: « *Fernel* avoit coutume de dire que les » médicamens de notre pays avoient avec » nous une eſpece de ſympathie, d'affi- » nité; que chaque contrée ayant ſes ma- » ladies propres & particulieres, l'auteur » de la nature avoit voulu que leur ſol » produiſît, pour les combattre, des reme- » des propres & particuliers; que c'étoit » ſe tromper exceſſivement que de vanter » & de preſcrire, par préférence & preſ- » qu'à l'excluſion de tout autre remede, » ceux qui viennent de fort loin, & par » conſéquent d'un très-haut prix; que » les Gaulois, étant de tous les peuples » celui qui s'eſt appliqué le plus tard à

» l'étude de la médecine, il étoit naturel » que les François ne connuſſent pas encore le grand nombre de remedes que » la nature libérale fait croître au milieu » d'eux, pour terraſſer leurs ennemis domeſtiques, c'eſt-à-dire, les maladies qui » les attaquent : remedes à la recherche » deſquels on devroit non-ſeulement ſe » livrer avec ardeur, dont on devroit recommander l'uſage, mais dont il fau» droit encore conſigner les noms & les » vertus dans tous les livres, afin qu'ils » ne tombent pas dans l'oubli. Si donc » une mort prématurée ne nous eût pas » ravi ce médecin (1) ſoigneux & empreſſé » de découvrir les *purgatifs indigenes*, bien » plus aiſés à trouver que les *exotiques* (2),

(1) *Fernel*, qui étoit d'un tempérament robuſte, pouvoit eſpérer une carriere plus longue ; il mourut, le mardi 26 avril 1558, âgé de 61 ans accomplis, c'eſt-à-dire, dans ſa ſoixante & deuxieme année, comme l'a démontré M. GOULIN, *mém. littér.* an. 1775, *in*-4°.

(2) Qu'on ſe garde bien d'inférer de-là que *Fernel* ait voulu bannir de la pharmacie tous les ſimples exotiques. Il les a conſervés dans ſa matiere médicale. *Julien le Paulmier*, un de ſes diſciples, nous apprend, que *Fernel* avoit obtenu de *Henri II* des lettres de recommandation pour le Grand-Seigneur, & la permiſſion d'envoyer dans le Levant, aux frais du Roi, un médecin-botaniſte pour en rapporter l'élite des différentes ſubſtances qui en-

» il auroit certainement enrichi, par la ſui-» te, la médecine d'un ouvrage dans lequel » euſſent été raſſemblées toutes ces ſubſtan-» ces ». (VID. *vit.* FERNEL. *à Plancio exa-rat. an.* 1607. *edit. primùm*).

Ce vœu, que faiſoit *Fernel*, n'étoit pas chez lui un vœu purement ſtérile, puiſqu'il travailloit lui-même à le remplir. Un médecin, qui eſt venu après *Fernel*, a travaillé ſur ce plan; mais ce n'eſt guere qu'un eſſai (1). L'académie de Lyon eſt, ſans doute, louable d'avoir formé un projet oublié depuis près de deux cens ans; mais on doit lui ſavoir un gré infini d'avoir, par l'eſpérance d'une couronne bien flatteuſe, excité des hommes éclairés à exécuter une entrepriſe vraiment utile, &

---

trent dans la compoſition du mithridate; étant décidé que tous les dix ans on feroit à Paris cette confection: mais la mort de *Fernel* empêcha l'exécution de ſes projets. PALMAR. *de fæt. peſtil.* pag. 381, édit. *in*-4°. Paris, 1578.

(1) Il eſt intitulé: *Brief traicté de la pharmacie provençale & familiere, ſuivant laquelle la médecine peut être faicte des remedes qui ſe trouvent en chaque province, ſans qu'on ſoit contraict les aller mendier ailleurs. Dreſſé & faict vulgaire* par M. ANTHOINE CONSTANTIN, doct. en médec. à Aix en Provence. *A Lyon, par* Thibaud Ancelin, *imprimeur du Roi.* M. D. XCVII. (*in*-8°. de 202 *pages pour la premiere partie*). Nous ne connoiſſons point la ſeconde.

dont on ſentira beaucoup mieux encore, par la ſuite, tous les avantages.

Cette couronne a été décernée à M. *Coſte*, médecin, & à M. *Willemet*, apothicaire, leſquels ſe ſont réunis pour leurs recherches, & pour leurs expériences. La chymie éclairoit celui-ci ſur les principes des ſubſtances dont ils vouloient l'un & l'autre éprouver & conſtater les vertus; l'analogie leur montroit, à tous deux, les cas où elles paroiſſoient pouvoir être employées avec quelques ſuccès; mais la médecine clinique prononçoit, par l'organe de M. *Coſte*, ſur les circonſtances où le remède devoit être adminiſtré, ſur le moment favorable, ſur la doſe la plus convenable. Tous deux en ſuivoient les effets, & raiſonnant enſemble ſur ce qui ſe paſſoit ſous leurs yeux attentifs, ils tirerent des conſéquences qui ont produit l'ouvrage dont nous nous occupons.

Il eſt dédié à M. *Harmant*, conſeiller-médecin ordinaire du feu roi de Pologne, & diviſé en ſix parties.

Dans la premiere, on commence par rappeller l'hiſtoire de l'ipécacuanha, qui n'eſt bien connu que depuis environ 30 ans. M. *Linné*, ſur les deſcriptions qu'il en avoit lues, avoit fait de la plante un genre particulier, ſous le nom d'*ouragoga*.

M. *Barrere*, correſpondant de l'académie royale des ſciences, qui a vu la plante ſur les lieux, a démontré qu'elle devoit être placée dans la claſſe des violettes. L'analogie annonçoit qu'on pouvoit artendre les mêmes vertus de la racine des violettes de notre pays. Elle ſuffiſoit pour déterminer à tenter des expériences; cependant, MM. *Coſte* & *Willemet* ne les précipirerent point : avant que de ſoumettre ces plantes à l'examen, ils voulurent ſavoir ſi les anciens ou les modernes ne les avoient point prévenus ſur cet objet. Tout ce qu'ils découvrirent, fut que M. *Linné* avoit adminiſtré la racine de violette à l'inſtar de l'ipécacuanha, & qu'elle avoit procuré des évacuations faciles par haut & par bas; mais ils n'apprirent point à quelle doſe elle avoit été donnée. Pour trouver la plus convenable, il falloit faire des eſſais. Voici comment ils y procéderent.

Ils preſcrivirent demi-gros de racine ſéche & pulvériſée de violette odorante (*viola odorata*, LINN. 1324), dans une taſſe de décoction légere des feuilles de la même plante, édulcorée avec une cuillerée de ſyrop violat. Cette potion procura un vomiſſement & trois petites évacuations par bas; comme elles ne parurent point ſuffiſantes, ces meſſieurs cru-

rent devoir augmenter la doſe de la poudre, & la porter à deux ſcrupules, & même un gros. Elle excita trois ou quatre vomiſſemens, & cinq à ſix évacuations copieuſes.

Mais comme certaines perſonnes témoignerent de la répugnance pour une potion dans laquelle il entroit une ſi grande quantité de poudre, MM. *Coſte* & *Willemet* crurent devoir ordonner cette racine ſous une forme qui fût moins déſagréable pour les malades. Voici celle qu'ils adopterent : deux gros de cette racine ſéche, & découpée menu, ont été cuits légérement & long-temps dans ſix onces d'eau commune, réduites à quatre, & édulcorées, comme dans la premiere maniere, avec du ſyrop violat. Ces meſſieurs obſervent que la doſe de la racine, pour être priſe en poudre, peut aller juſqu'à quatre ſcrupules, & juſqu'à trois gros quand c'eſt pour une décoction : ils ajoutent que c'eſt un évacuant doux dont il ne réſultera jamais de pernicieux effets. Et afin de montrer, par des faits, que la violette peut remplacer l'ipécacuanha, ils rapportent le réſultat de deux obſervations en ces termes :

« Deux dyſſentériques, de 20 à 30 ans, ont pris, dans les circonſtances où l'on auroit placé l'ipécacuanha, notre potion

de violette ſelon la ſeconde formule, & elle a rempli, le même jour, les deux indications auxquelles l'ipécacuanha ne ſatisfait ordinairement qu'en deux fois. Ils ont vomi, l'un, deux; l'autre, trois fois; & ont été purgés cinq fois. C'étoit le troiſieme jour de la maladie. Ils ont été purgés de nouveau le cinquieme, avec la même potion qui n'a pas produit de vomiſſement. Leur boiſſon a été une forte décoction de fleurs de violette, édulcorée avec le ſyrop de la même plante. Les évacuations ont diminué inſenſiblement d'intenſité & de fréquence, ainſi que les autres accidens de la maladie; & elles ſe ſont jugées tout auſſi-bien qu'avec l'uſage de l'ipécacuanha ».

MM. *Coſte* & *Willemet* déclarent que la racine de la violette inodore ſauvage (*viola canina* LINN. 1324), peut aller de pair avec la précédente; qu'ils ne l'ont cependant employée qu'une ſeule fois, ſelon la ſeconde formule; & que ſon uſage a été ſuivi d'un vomiſſement, & de ſept évacuations par bas.

Le cabaret (*aſarum europæum*. LINN. 633), eſt encore une plante qui peut être ſuccédanée de l'ipécacuanha. Ces meſſieurs ſont en droit de l'aſſurer d'après leurs obſervations. La racine en poudre donnée depuis 24 grains juſqu'à 40, dé-

layée dans une taſſe de thé ou dans un bouillon de veau, a coutume de faire vomir trois ou quatre fois ſans violence. Les payſans de Lorraine oſent en preſcrire, & en prendre, près de 20 grains de plus. Cependant nos auteurs avouent qu'ils ſe ſont repentis d'en avoir adminiſtré, dans un cours-de-ventre ſimple, une priſe de 48 grains à un porte-faix de la ville, ſans qu'il eut éprouvé, juſqu'à cette époque, aucunes douleurs de colique : il en reſſentit alors de très-vives, après quatre vomiſſemens accompagnés de beaucoup d'efforts ; il eut cinq évacuations par bas dans l'eſpace de trois heures ; les dernieres mêmes ſe trouverent un peu teintes de ſang : un lavement de lait ſucré diſſipa ces ſymptômes qui n'eurent point d'autres ſuites.

On doit ſavoir gré à MM. *C.* & *W.* de l'aveu qu'ils font de l'accident cauſé par une trop forte doſe de cabaret ; mais la remarque qui ſuit n'eſt pas moins importante. « Nous avons fait macérer, diſent-ils, la racine de cabaret dans le vinaigre, pendant 24 heures, croyant en adoucir la violence ; mais nous en avions détruit l'éméticité. Elle a un alkali d'un genre particulier qu'on neutraliſe bientôt avec le moindre acide. Depuis, nous avons préféré le ſimple correctif indiqué

par *Hoffmann* ». C'eſt de laiſſer ſécher cette racine à l'air libre.

Nos deux obſervateurs ont imaginé de la donner infuſée dans du vin blanc ; & ils en ont vu les bons effets chez dix payſans, preſque tous dans cet état de relâchement cachectique qui ſuit les fievres intermittentes automnales. Outre cette ſeconde maniere de preſcrire la racine de cabaret, ces meſſieurs en ont employé une troiſieme : c'eſt de mettre infuſer depuis 4 juſqu'à 12 feuilles de cette plante, avec un petit bâton de canelle concaſſée, dans un gobelet d'eau commune, ſur les cendres chaudes, pendant une nuit ; le malade en prend la colature le matin à jeun. Ils aſſurent que cette derniere maniere rapproche davantage le cabaret de l'ipécacuanha ; car (diſent-ils), après avoir évacué, on obſerve que ſon uſage modéré, dans une très-légere infuſion aqueuſe, a la propriété de diminuer la fréquence des ſelles & le ténеſme. On doit compter ſur cette remarque conſtatée par ſix faits. Ils en concluent que l'action vomitive, purgative & aſtringente du cabaret, n'eſt pas moins énergique que celle de l'ipécacuanha, & que rien ne ſauroit empêcher de la ſubſtituer avec ſécurité à cette plante exotique.

Le célebre M. *Linné* avoit indiqué

comme ſuccédanée de l'ipécacuanha ; l'herbe à Paris (*paris quadrifolia*. LINN. 527), en doublant pour elle la doſe à laquelle ſe donne la premiere. MM. *C.* & *W.* l'ont adminiſtrée avec ſuccès & avec avantage à trois perſonnes attaquées de diarrhées & de coliques.

On trouve encore ici des plantes indigenes (ce ſont huit eſpeces de tithymales) qui, à raiſon de leur vertu purgative & émétique, peuvent remplacer l'ipécacuanha. Mais comme ces végétaux contiennent des qualités déléteres & virulentes, il ne faut les employer qu'avec circonſpection, & après les avoir miſes hors d'état de nuire, par des préparations & des correctifs, qui ſont indiqués dans l'ouvrage.

Dans la ſeconde partie qui eſt comme diviſée en trois ſections, il s'agit de trois purgatifs exotiques, auxquels on peut ſubſtituer des purgatifs indigenes.

Le ſené oriental (*caſſia ſenna*. LINN. 539), qu'*Hippocrate*, *Galien* & les autres anciens médecins grecs n'ont pas connu, & qui eſt aujourd'hui d'un ſi grand uſage, depuis que les écrits des médecins arabes ſe ſont répandus en Europe, le ſené peut être remplacé par ſix plantes de nos contrées.

1°. Le ſené d'Italie (*ſenna italica*).

Ce n'eſt point au haſard que MM. *C.* & *W.* prononcent que ce végétal indigene peut nous tenir lieu de celui que produit l'Orient. Les eſſais, qu'ils ont faits de ſes vertus, ſur vingt ſujets, dépoſent en ſa faveur. Il procure des évacuations abondantes, il ne cauſe aucun agacement, chez ceux même dont la fibre eſt le plus irritable, & auxquels on ne donneroit pas impunément une décoction de ſené oriental. Ces meſſieurs obſervent judicieuſement que la facilité de ſe procurer le ſené d'Italie croîtroit en proportion du crédit qu'il auroit acquis; on l'auroit plus frais, plus entier, & certainement à un prix beaucoup moindre. Ces raiſons de préférence ſont appuyées du témoignage d'un médecin célebre, *Fallope*, lequel aſſure que le ſené d'Italie & celui de Provence, & entr'autres des environs de Narbonne, eſt ſupérieur en vertu au ſené d'Alexandrie & de la Mecque; qu'il convient bien mieux à nos tempéramens.

2°. Le baguenaudier ou faux-ſené (*colutea arboreſcens*. LINN. 1045). Pluſieurs auteurs ont écrit qu'il pouvoit ſuppléer au ſené oriental; tels ſont, *Geſner*, *Bartholin*, *Garidel*, *Tablet*, *Boerhaave* qui le nomma le ſené d'Europe, & *von Linné*. C'eſt d'après ces autorités que MM. *C.* & *W.* ſe ſont déterminés à preſ-

crire ce purgatif à quelques pauvres de la campagne, dont pluſieurs étoient attaqués de fievres intermittentes, & d'un commencement de cachexie. Ces malades ont eu conſtamment ſept à huit évacuations aſſez copieuſes, ſans éprouver aucune fatigue.

3°. Le ſené bâtard (*coronilla emerus*. LINN. 1046). C'eſt par analogie qu'on propoſe ici cette plante comme ſuccédanée du ſené d'Orient : les deux obſervateurs déclarent qu'ils ne l'ont point fait ſervir à leurs expériences.

4°. Les feuilles de pêcher. Quoiqu'elles aient été employées, autrefois, en médecine, & notamment par *Crato* qui les recommanda pour l'hydropiſie, on ne s'en ſervoit plus. M. *Coſte* les met en uſage depuis douze ans avec ſuccès. En s'uniſſant avec M. *W.* pour ſatisfaire à la demande de l'académie, ils ont répété enſemble les expériences qu'il avoit déjà faites. Ces dernieres ont été très-multipliées, puiſqu'ils comptent plus de cinquante perſonnes qui en ont reſſenti de bons effets : ils citent entr'autres un jeune homme de quinze ans, auquel elles firent rendre plus de ſoixante vers ſtrongles.

5°. Les feuilles de frêne. On ne ſauroit s'empêcher de louer l'attention que MM. *C.* & *W.* ont de rendre juſtice à

ceux qui les ont mis ſur la voie, à l'égard de certaines plantes dont ils ont vérifié les vertus. Combien de gens aujourd'hui ſe parent des découvertes cachées, & uſurpent un honneur qui ne leur appartient point ! Les deux auteurs couronnés ſont de meilleure foi ; ils avouent que le haſard leur a fait découvrir des expériences citées par M. *Tablet*, médecin, dans un ouvrage périodique de 1711, dans lequel on lit : « Les feuilles de frêne purgent excellemment bien, & en même doſe que celles du ſené, mais avec moins de tranchées, parce que le ſené, croiſſant dans un climat chaud, eſt plus abondant en ſels âcres ». Leurs eſſais ont confirmé ce que M. *Tablet* avoit avancé ; & nos auteurs en concluent que les feuilles de frêne peuvent être ſubſtituées au ſené oriental. Mais, ajoutent-ils, ce n'eſt pas ſeulement par les ſelles que ces feuilles operent ; elles ont encore, par les urines, l'effet le plus marqué ; on n'en ſera pas ſurpris ſi l'on ſe ſouvient que c'eſt d'elles que les cantharides empruntent la plus grande partie de leur nourriture.

6°. Le lin purgatif (*linum catharticum*. LINN. 401). MM. *C.* & *W.* n'ont qu'un exemple de la vertu purgative de

cette plante ; mais ils n'ont tenté aucune expérience qui pût le confirmer.

Le jalap eſt le ſecond purgatif exotique, auquel MM. *C.* & *W.*, pour pluſieurs raiſons, ont cru devoir chercher des ſuccédanées ; parce que les botaniſtes ne ſont pas d'accord ſur la plante qui donne cette racine ; qu'on la trouve rarement dans les boutiques avec les qualités qu'elle devroit avoir ; qu'elle ſe tire tantôt d'une contrée, tantôt d'une autre ; que l'abus, qui naît de ſon trop fréquent uſage, entre les mains des médicaſtres, eſt pernicieux. Les plantes de notre pays, qui leur ont paru capables de remplacer le jalap, ſont la gratiole & la belle de-nuit.

On ſait que la ſcammonée eſt un remede hydragogue, qui, pour être adminiſtré ſans danger, demande une main prudente & circonſpecte. C'étoit donc rendre ſervice à l'humanité, que d'en trouver un qui remplît le même but, & n'inſpirât aucune crainte. Il paroît exiſter dans le ſuc d'une plante fort commune, le grand liſeron (*convolvulus ſepium*. LINN. 218). On le fait évaporer en conſiſtance d'extrait, & il ſe donne à la doſe d'un ſcrupule. Cette préparation a été indiquée à MM. *C.* & *W.*, par M. *de Necker*, botaniſte & hiſtoriographe de l'électeur

l'électeur palatin (1). « Nous nous en ſommes ſervis, diſent nos auteurs, & les promeſſes de M. *Necker* n'ont point fruſtré notre attente. *Quatre hydropiques* s'en ſont très-bien trouvés; deux d'entr'eux l'ont réitéré trois fois avec le plus grand ſuccès, & ſans avoir ſenti le moindre des inconvéniens qu'on peut reprocher à la ſcammonée ». &c....

MM. *C.* & *W.*, dans la quatrieme partie, propoſent les fébrifuges indigenes qui peuvent être ſubſtitués au quinquina, cette écorce précieuſe que le Pérou produit. Une conſidération qui doit faire eſtimer les recherches de nos deux auteurs, c'eſt que M. *de la Condamine*, au retour de ſon voyage, n'a pas manqué de prévenir que les exportations conſidérables du quinquina en Europe, l'avoient rendu, au Pérou, d'une rareté qui

(1) M. *Necker* eſt connu par pluſieurs ouvrages de botanique; ſavoir, 1°. *Deliciæ Gallo-Belgicæ ſylveſtres*, &c.... Argentorati, 1768, (*in*-8°. 2 vol.) = 2°. *Methodus muſcorum per claſſes, ordines*, &c.... Manheimii, 1771, *in*-8°. = 3°. *Phyſiologia muſcorum*, &c... Manhemii, 1774, *in*-8°. Ce dernier a été traduit en françois, ſous ce titre, *Phyſiologie des corps organiſés*, ou *Examen analytique*, &c... Bouillon, 1775, *in*-8°.

menaçoit nos contrées d'en être un jour privées.

Trois eſpeces de ſaule peuvent tenir lieu du quinquina comme fébrifuge; ce ſont le ſaule blanc ou commun (*ſalix alba.* LINN. 1449); le ſaule caſſant (*ſalix fragilis.* LINN. 1443); le ſaule à trois étamines (*ſalix triandria.* LINN. 1442). M. *Stone*, médecin anglois, a employé avec ſuccès, pendant cinq ans, l'écorce de ſaule, contre les fievres intermittentes: il en a rendu compte dans les *tranſactions philoſophiques.* M. *Gerhard*, dans ſa *matiere med.* publiée à Berlin en 1766, prétend qu'on peut ſubſtituer au quinquina l'écorce de ſaule à trois étamines. En 1770, M. *Iſraël-Joſeph Meyer*, donna, à Butzow, une deſcription ſur l'uſage médicinal du ſaule fragile, auquel il attribue la vertu fébrifuge. C'eſt d'après ces autorités que MM. *C.* & *W.* ont preſcrit cette écorce dans les fievres intermittentes, à la doſe d'un gros en poudre fine; & ils ont vu diſparoître les accès ſans retour.

Ils ont eſſayé l'écorce de maronnier d'Inde, annoncée comme fébrifuge dès 1733, par un apothicaire de Veniſe, *J. Jacq. Zanichelli*; reconnue pour telle en 1736, par *Paul-Henri Moehring*, & par *Henri-William Peiper*, qui parle de plus

de vingt guériſons opérées, avec ce nouveau remede, ſur des perſonnes attaquées de fievres intermittentes. Le réſultat des expériences de MM. *C.* & *W.* nous préſente onze malades, d'âge & de conſtitution différente, guéris de fievres tierce & quarte, par l'uſage de l'écorce du maronnier d'Inde. Cependant ils nous apprennent que trois fievres quartes ont réſiſté à ce remede, & que deux ſe ſont terminées par hydropiſie aſcite, & par la mort, après avoir inutilement fait uſage du quinquina; qu'un autre malade dont la guériſon n'avoit pas eu lieu par l'écorce du maronnier, ni par le quinquina, l'obtint par le ſeul changement d'air.

Les vertus de l'écorce du putiet (*prunus padus.* LINN. 677), annoncées depuis 20 ans contre les fievres intermittentes, ne ſont point douteuſes. MM. *C.* & *W.* ont ajouté ſix obſervations de guériſon, aux cures multipliées que feu M. *Bagard* avoit obtenues par le moyen de cette écorce.

Une autre écorce, celle de frêne (*fraxinus excelſior.* LINN. 1509) doit tenir place parmi les fébrifuges, ſuccédanées du quinquina. Dès 1712, *Chriſtoph. Helwig* la lui avoit aſſignée, & l'avoit qualifiée de *quinquina d'Europe.* De douze malades, à l'égard deſquels MM. *C.* & *W.*

l'ont employée, huit ont été guéris; les quatre autres, qui avoient une fievre quarte, ne l'ont pas été.

Dans une diſſertation de *J. Jérôme Kniphof*, profeſſeur en médecine à Erfort, (*Examen ſuccedaneorum quorumdam corticis peruviani febrifugi*) publiée en 1747, on met au nombre des fébrifuges l'écorce du prunier épineux, ou prunellier (*prunus ſpinoſa.* LINN. 681. *acacia noſtras* off.) Pour être certains de la créance qu'il falloit donner à cette aſſertion, MM. *C.* & *W.* ont répété les expériences déjà faites avec cette ſubſtance. De quatre malades auxquels ils la preſcrivirent, trois furent guéris; elle manqua ſon effet ſur le quatrieme.

Les deux auteurs pouvoient s'arrêter ici, puiſqu'ils avoient rempli les trois conditions demandées par le programme de l'académie de Lyon; mais leur zèle pour le bien de l'humanité les a engagés à groſſir le mémoire de deux autres parties. Ils indiquent donc d'abord les ſemences indigenes capables de remplacer le *ſemen-contra*; & enſuite pluſieurs autres plantes qui devroient entrer dans l'uſage de la médecine : c'eſt l'objet de la quatrieme partie.

La cinquieme eſt une diſſertation ſur la découverte de racines de notre pays, ſubſtituées de fait à la ſalſe-pareille exotique.

Nous ne ſaurions ſuivre nos auteurs dans tout ce qu'ils diſent ici d'intéreſſant, ni dans la ſixieme partie qui eſt une addition faite depuis le jugement de l'académie.

Ce mémoire mérite l'attention de tous les médecins, à cauſe de la bonne foi qui y regne, des recherches étendues qu'il a exigées, des expériences multipliées & variées qui s'y trouvent. Ce qui doit augmenter encore l'eſtime que nous croyons dûe à ce mémoire, c'eſt que les auteurs ont ſoumis à l'examen chymique toutes les ſubſtances dont ils parlent: on peut voir dans l'ouvrage même le réſultat de ces eſſais inſtructifs & lumineux.

Après avoir lu ce mémoire, on tirera cette conſéquence néceſſaire, que l'art acquiert tous les jours des reſſources; mais des reſſources aiſées à trouver, & qu'on a, pour ainſi dire, ſous la main. Ne pourra-t-on pas auſſi propoſer cette queſtion? Qui de l'académie de Lyon, ou de MM. *Coſte* & *Willemet* ont rendu plus de ſervice à l'humanité? celle-là en demandant des éclairciſſemens ſur les remedes indigenes capables de remplacer les exotiques; ceux-ci en ſatisfaiſant à ſa demande avec autant d'intelligence & avec des faits ſi authentiques.

OBSERVATION

Sur un polype utérin ; par M. Millet, chirurgien-major de l'hôpital militaire de l'iſle d'Oléron.

La femme du nommé *Robert*, marinier, demeurant au village du Grand-d'Eau, paroiſſe de Dôlus en l'iſle d'Oléron, âgée de 50 ans, mariée depuis 19, a eu deux enfans dont elle eſt accouchée fort heureuſement : le dernier de ces enfans eſt âgé de 15 ans.

Cette femme a été bien réglée avant & après ſes couches, juſqu'au mois de mars 1769, que cette évacuation devança ſon période de 15 jours : elle s'eſt ainſi ſoutenue tous les 15 ou 16 jours, ſouvent aſſez abondante pour la réduire à toute extrémité, juſques vers les premiers jours de novembre 1775, où elle fut attaquée de la dyſſenterie, pour laquelle elle prit, le onze, l'ipécacuanha : juſqu'à ce jour elle s'y étoit refuſée. Quinze ou dix-huit mois avant cet événement, la malade, épuiſée par l'excès des pertes de ſang qu'elle éprouvoit, m'avoit fait appeller auprès d'elle. M'étant inſtruit alors des circonſtances précé-

dentes, je lui annonçai que je la croyois attaquée d'un polype utérin ; je lui propoſai en conſéquence un examen particulier. Les efforts du vomiſſement qu'excita l'ipécacuanha, pouſſerent en bas une groſſe tumeur qui franchit la vulve : le lendemain, 12 novembre 1775, je fus mandé au ſecours de cette malheureuſe. J'apperçus, au premier examen, une tumeur irréguliérement ronde & applatie en forme de champignon, qui, ayant environ 15 à 16 pouces de circonférence, tenoit à un pédicule fort gros, qui imitoit aſſez bien la queue du champignon.

Ce pédicule prenoit naiſſance, ou du moins étoit inhérent à la partie antérieure du fond de la matrice ; le poids de cette énorme tumeur avoit entraîné cet organe juſques ſur ſon propre orifice, & aſſez près de la vulve pour que le pédicule, long d'environ trois pouces & demi, ſortît lui-même de la longueur d'un bon pouce.

Le vagin, devenu ſpacieux par le long ſéjour de cette maſſe, étoit d'ailleurs dans ſa ſituation naturelle, ainſi que le méat urinaire.

Convaincu de l'exiſtence du polype que j'avois autrefois ſoupçonné, je me diſpoſai à en délivrer la malade par le moyen de

la ligature que j'enviſage comme le plus doux & le plus sûr. En conſéquence je cirai, avec exactitude, un bout de bonne ficelle, avec lequel je liai le polype ſur ſon pédicule au niveau des grandes levres, un pouce au-deſſus de la groſſe maſſe, que j'eus ſoin de faire ſoutenir rapprochée de la vulve, afin de diminuer le tiraillement conſidérable qu'elle cauſoit aux ligamens de la matrice.

Quand je ſerrai la ligature, la malade ſe plaignit de quelques douleurs qui durerent cinq à ſix heures. La ſurface extérieure de ce corps étoit liſſe, & d'un jaune blafard : il étoit, ainſi que ſon pédicule, très-rénitent, mais peu ſenſible, & parſemé de quelques excoriations tachées de brun.

Je laiſſai la malade dans cet état, entre les mains de M. *Petit* ſon chirurgien ordinaire, lui ayant bien recommandé de ſerrer le braſſelet de la ligature, à meſure qu'il paroîtroit relâché, & d'injecter, dans le vagin une décoction émolliente & vulnéraire, à laquelle on ajoutoit le quinquina pour garantir ces parties des funeſtes atteintes de la pourriture ; je preſcrivis auſſi des fomentations ſur le basventre, pour ſoulager la malade des douleurs qu'elle ſouffroit dans les régions iliaques & inguinales : elle fut aſſujettie

au régime diététique qu'indiquoit ſon état. La dyſſenterie ſe ſoutenoit toujours, & cette femme refuſoit conſtamment les ſecours les plus preſſans & les mieux indiqués. Le 16 du même mois, quatre jours après la premiere ligature, la ficelle ayant cédé à l'effet de la pourriture, j'y en plaçai une ſeconde préparée avec la même précaution de la cirer bien uniment.

Le 18, ſixieme jour de la premiere ſtriction, & deuxieme de la ſeconde, cette ſeconde ayant éprouvé, de la putréfaction, la même impreſſion que la premiere, j'en fis une troiſieme avec du fil de Bretagne en huit doubles, ciré, que je ſerrai fortement. Le 23, cinq jours après l'application de la troiſieme ligature, le pédicule avoit, malgré la forte conſtriction, huit pouces de circonférence au-deſſous de la ligature, & la tumeur principale avoit acquis celle de deux pieds. Je continuois toujours les injections ci-deſſus détaillées, ainſi que le régime approprié au fâcheux état de cette infortunée. L'odeur étoit ſi putride, que les perſonnes les moins délicates avoient peine à y réſiſter.

Le 25 la tumeur ſe trouva brune, un peu diminuée de volume, ainſi que la partie du pédicule, inférieure à la ligature: celle qui étoit au-deſſus de l'étran-

glement étant ſaine, & même auſſi un peu diminuée, je conçus quelque lueur de ſuccès, & appliquai fermement un nouveau lien, le dernier ayant eu le ſort des précédens.

Alors la malade demanda l'amputation de la tumeur qui la fatiguoit cruellement, & la réduiſoit à l'extrémité. La crainte de l'hémorrhagie me fit différer cette opération juſqu'au 28, où la trouvant abattue par un cours de ventre continuel, ſa tumeur réſiſtant toujours aux efforts de la ligature, & faiſant, par ſon poids, un tiraillement très-ſenſible, & même dangereux au corps de la matrice, j'opinai pour l'amputation à laquelle je procédai de la maniere la plus ſimple. Je me ſervis, pour cet effet, d'un biſtouri un peu courbe, avec lequel j'amputai un demi travers de doigt au-deſſous de la ligature. Pendant cette opération, la malade ne ſe plaignit d'aucune douleur; elle ſe ſentit ſur le champ alégée, & demanda même des alimens. La ſection de la tumeur ne fut point ſuivie d'hémorrhagie, & la perte de ſang, qui avoit ſuivi la chûte du polype, fut arrêtée par la premiere ligature du pédicule: ce trait a rapport à une obſervation de M. *Boudou*, inſérée dans le *traité des polypes* de M. *Levret*.

La tumeur, après l'extirpation, eſt devenue livide, & comme entourée de flocons filamenteux & limoneux : elle peſoit 44 onces. Je continuai l'uſage des injections pour préſerver la matrice, la vulve & le vagin des impreſſions putrides que ces organes avoient ſouffertes. Le 5 de décembre le cours dyſſentérique ſe ſoutenoit toujours, & la malade étoit très-foible ; je coupai néanmoins les reſtes gangrenés du pédicule, que je fus obligé, pour cet effet, d'attirer au-dehors par les fils de la ligature, parce qu'il étoit rentré dans le vagin depuis l'abſence de la tumeur, alors la ligature tomba.

Depuis cette derniere opération, la malade commença à prendre des forces, & le dévoiement diminua ; je permis quelques alimens reſtaurans, & quelques cuillerées de bon vin, qui, peu à peu ranimant les forces, & rendant aux ſolides le reſſort qu'ils avoient perdu, firent totalement diſparoître l'accident de la dyſſenterie, en même temps qu'ils rétabliſſoient toute l'habitude affoiblie de cette femme.

Actuellement il y a près de deux ans qu'elle jouit d'une bonne ſanté, & vaque ſans gêne à toutes ſes affaires domeſtiques.

Examen du polype utérin.

L'examen de cette tumeur ſéparée du ſiége de la maladie, préſentoit une groſſe maſſe pulpeuſe & un peu vaſculaire; ſon pédicule, fibreux & d'une conſiſtance moins friable, étoit creux dans ſon centre depuis l'étranglement juſqu'au corps de la tumeur où il ſe terminoit en forme de dez à coudre, l'embraſſant circulairement ſans pénétrer dans ſa ſubſtance.

Il eſt à croire qu'il étoit creux auſſi dans l'étendue de la partie ſaine juſqu'au corps de la matrice; & la maniere dont s'eſt terminée cette cure, me fait juger que ce pédicule étoit formé par la membrane interne de la matrice, qui, entraînée par le poids du polype, s'eſt détachée peu à peu, a prêté & s'eſt alongée à-peu-près comme fait le doigt d'un gant.

Le même méchaniſme s'obſerve à la membrane interne du vagin, lorſqu'elle forme des tumeurs vaginales: je ſuis d'autant plus affermi dans cette idée ſur la ſtructure du pédicule, que, ſi-tôt la chûte de la ligature, il a diſparu. Or il n'eſt ſorti du vagin aucun flocon de pourriture, ni corps étranger quelconque, depuis la derniere opération: qu'eſt donc devenue cette portion longue d'environ

deux pouces, qui avoit reſté au-deſſus de la ligature, & comment s'eſt opérée cette diſparition ?

Je vais tâcher de l'expliquer par un raiſonnement auſſi naturel que conforme à la ſtructure des parties.

Cette membrane, auparavant engorgée tant par la durée de la maladie, que par l'eſpece d'arrachement que le poids de la tumeur lui occaſionnoit, a repris ſon ton dès qu'elle a ceſſé d'être tiraillée : l'engorgement a diminué peu à peu, & s'eſt enfin totalement diſſipé. De ce dégorgement naturel il a réſulté que cette membrane a été réduite inſenſiblement à ſes dimenſions primitives, & a contracté, dans toute l'étendue de la matrice, ſes adhérences ordinaires : il me paroît raiſonnable de croire que c'eſt de cette maniere que s'eſt faite la diſparition du reſte du pédicule, & qu'il avoit été formé par la membrane interne de la matrice.

C'eſt un principe reçu de délivrer les malades des polypes dont ils ſont attaqués, en les ſaiſiſſant, ſoit par la ligature, ſoit par l'inſtrument, le plus près poſſible de leur racine ou attache. Ce cas fait exception au principe, & on retirera bien plus d'avantage en attaquant une pareille tumeur à la partie du pédicule la plus voiſine de la maſſe, que par la méthode

générale ; attendu que ce pédicule n'étant formé que par un alongement de la membrane interne de la matrice, on ne ſauroit trop en ménager l'intégrité.

OBSERVATIONS

SUR une dyſſenterie épidémique ; par M. PICQUÉ DELOURDE, docteur en médecine, de l'académie des ſciences de Toulouſe.

LES dyſſenteries, qui ont paru ſur la fin de l'été dernier, dans une partie de la province de Bigorre, ont été ſuivies par des accidens ſi fâcheux, qu'elles ont fixé l'attention de tous les médecins.

C'eſt une choſe digne de remarque, que la diminution des grandes épidémies dans toute l'Europe, depuis environ un ſiécle, & qu'à l'exception de la petite-vérole, on ne rencontre point de maladie putride, qu'on puiſſe appeller générale.

Les changemens faits relativement à la propreté, & l'uſage général des antiſeptiques, ont, ſans doute, puiſſamment concouru à les rendre moins fréquentes & moins fâcheuſes. On voit néanmoins, dans cette partie de la Guienne, peu

d'années exemptes de maladies putrides contagieuſes parmi les habitans des Pyrénées; maladies qui, indépendamment des cauſes éloïgnées, doivent ſe rapporter à la nature de l'air, de l'eau & des alimens dont ils uſent.

Je ne chercherai point à étayer ces obſervations par des opinions ſyſtématiques, qui n'ont, la plûpart, d'autre appui que celui des diſtinctions inutiles des eſpeces, des recherches ſubtiles ſur les cauſes des maladies, ou des poſſibilités que la vérité de l'obſervation réprouve.

Les viciſſitudes de l'air dans une même journée, le dérangement ordinaire des ſaiſons dans la Bigorre, les eaux ſélénitеuſes & élémentaires, les pâtes non-fermentées, préparées avec la farine du maïs dont ſe nourriſſent les habitans, leur procurent des dérangemens conſidérables dans les fonctions, ſpécialement dans la tranſpiration; & quelque brillante que paroiſſe leur ſanté, il eſt certain qu'ils réſiſtent moins aux travaux que ceux qui habitent un pays moins montagneux, & qui ont une autre maniere de vivre.

Les chaleurs de l'été de 1777 furent conſidérables; elles ſuccéderent à des pluies & à des brouillards qui dérangent ordinairement le printemps. Notre conſtitution étoit telle qu'on la trouve dans

l'aphoriſme II, ſect. 3, où *Hippocrate*, ſupérieur à lui-même quand il parle de ſes obſervations qu'il fonde ſur les changemens dans les ſaiſons, la chaleur, les froids exceſſifs, les pluies, les brouillards, le calme de l'atmoſphere, les vents, ſur la ſituation des lieux, la nature du ſol, la poſition des montagnes, s'exprime ainſi : *De temporibus ſiquidem hyems ſicca & aquilonia, ver autem pluvioſum & auſtrale, neceſſe eſt fieri febres acutas, & lippitudines & dyſenterias maximè....*

Les maladies, qui régnerent dans le commencement de l'été furent bénignes. Ce fut vers le mois d'août que la dyſſenterie ſe manifeſta avec un caractere de malignité à laquelle on oppoſa des ſecours qui n'eurent pas d'abord tous les ſuccès qu'on devoit en attendre.

Les malades, que j'eus occaſion de voir, furent ſans fievre les premiers jours; elle ſe déclara ſeulement, lorſqu'épuiſés par la fréquence des ſelles, ils ſuccomboient tout-à-coup à la violence de cette maladie. Dans preſque tous ceux que j'ai traités, le pouls étoit petit, dur & fort concentré : il s'affaiſſoit vers le 4e jour. Je conſidere cet état comme le premier degré de la dyſſenterie épidémique.

Dans le ſecond degré, les malades ſe plaignoient,

plaignoient, dès l'invaſion du mal, d'un grand abattement. Le pouls étoit également dur & concentré, devenant de jour en jour plus petit & plus irrégulier. Les déjections ſanguines étoient tantôt ichoreuſes, tantôt bilieuſes & vermineuſes; toujours fétides & accompagnées de tenelme. Les malades ſe plaignoient d'une douleur fixe à la région épigaſtrique; ces ſymptômes étoient ſuivis de nauſées, du refroidiſſement des extrémités, & ſouvent de cardialgies. Les viſceres étoient en aſſez bon état, mais la plûpart des malades tenoient leurs jambes pliées, & ſe trouvoient plus commodément de la flexion des muſcles du bas-ventre. Cette dyſſenterie ſe terminoit ordinairement vers le dix-ſeptieme jour.

A meſure que la chaleur de l'atmoſphere vint à diminuer, la maladie ſe manifeſta avec des ſignes moins compliqués. Les ſymptômes ordinaires des dyſſenteries humorales furent accompagnés de fievre. Les moyens connus, employés avec quelque attention, eurent des ſuccès décidés. Je ne diſſimulerai pas, (car la vérité doit être la baſe de toute obſervation), que le traitement des deux premiers degrés de la dyſſenterie épidémique, dans leſquels on preſcrivit quelques ſaignées préliminaires, des vomitifs,

l'ipécacuanha, à petite doſe, des purgatifs, des aſtringens, des abſorbans, des calmans, & des anti-ſeptiques, fut inſuffiſant contre une maladie vive qui parcouroit ſes temps avec une rapidité qui porta la conſternation & l'effroi dans la partie de la province où elle a pénétré. J'ai cru m'appercevoir ſeulement que les anti-ſeptiques en retardoient les progrès. Quant au ſimarouba, à l'écorce de Winter, & aux autres ſpécifiques, tel que le verre ciré d'antimoine, que j'ai employé ſouvent, ſans qu'il ait changé la nature des ſelles, ni le méchaniſme de la dyſſenterie, on peut dire ce que M. *Lieutaud* a écrit de ce dernier remede, que l'expérience n'a pas toujours confirmé les éloges outrés qu'on lui a donnés, lorſqu'il avoit encore le mérite très-ſéduiſant de la nouveauté. On ſait que les mêmes remedes conviennent rarement à différentes épidémies, qu'il y a peu de maladies où la nature faſſe moins pour la guériſon, & où les indications ſoient plus trompeuſes, que dans la dyſſenterie. Les prompts ſecours qu'on eſt obligé de donner, dérangent les criſes, s'il en devoit ſurvenir. Dans un grand nombre de malades que j'ai vus, je n'ai remarqué qu'un ſeul abſcès à la poitrine, à la ſuite d'une dyſſenterie du ſecond de-

gré, lequel eût une terminaiſon heureuſe.

Je me contenterai de produire deux obſervations de dyſſentériques, traités par la méthode reçue; je n'en rapporterai auſſi que deux de dyſſentériques, pour leſquels j'ai ſuivi une méthode particuliere; elles ſuffiront pour fixer les praticiens.

M. *Latapie Ménou*, âgé d'environ 44 ans, d'un tempérament bilieux, aſſez bien conſtitué, éprouva un violent accès de fievre, pour lequel il fut ſaigné. La fievre diſparut, & il ſurvint une diarthée. Le chirurgien preſcrivit de l'ipécacuanha avec la manne, plutôt par une précaution dangereuſe, que par un beſoin réel du malade, qui n'avoit encore aucun ſigne d'embarras dans l'eſtomac. Après l'effet du remede, la dyſſenterie s'annonça avec un grand accablement, accompagné d'un pouls dur & concentré. On ſe décida à lui donner, le troiſieme jour de ſa maladie, deux verres d'un *dilutum* de caſſe avec de la manne, & le malade fut mis à l'uſage de l'eau de riz, & à celui d'une potion adouciſſante. On employa des lavemens émolliens & déterſifs: on réitéra les cathartiques, les accidens ne diminuerent pas. Au contraire, les ſelles devinrent plus copieuſes, & d'une fœtidité étonnante. On conſeilla

une décoction de quinquina avec la camomille & le nitre, ils procurerent quelques momens de calme, après lequel le pouls, qui avoit reſté dans l'état où il étoit au commencement de la maladie, devint fébrile, & le malade eut tous les ſoirs une augmentation, ſuivie de cardialgies, & de mouvemens violens dans les nerfs. Le ventre, qui n'avoit été ni douloureux, ni météoriſé, s'affaiſſa tout-à-coup ; il périt le dix-huitieme jour de ſa maladie.

Le nommé *Barrere*, âgé d'environ 30 ans, d'un tempérament bilieux & mélancolique, fut atteint de la même maladie. Il fut ſaigné & émétiſé dans l'eſpace de ſix heures, le ſecond jour de ſa maladie. Le quatrieme jour, je fus appelé. Je trouvai le malade fort abattu, ſe plaignant de froid aux extrémités, avec une chaleur intérieure & profonde, & un pouls petit, ſerré & convulſif. Je preſcrivis deux ſaignées pour le ſoir ; & le lendemain, malgré l'épuiſement du malade, preſſé par des évacuations continuelles, je conſeillai la décoction blanche, pour boiſſon, & une mixture adouciſſante. Cette pratique, peu conforme aux idées des parens du malade, leur fit ſubſtituer à tout ce que j'avois preſcrit, une potion avec l'élixir de *Garus*, & le ſirop d'œillet : il mourut le huitieme jour.

Ce caractere phlogiſtique de l'épidémie, que je crus reconnoître dans les principaux ſymptômes, me détermina à leur oppoſer une méthode ſimple, dont j'ai vu les ſuccès les moins équivoques.

Un homme de 50 ans, aſſez robuſte, fort pituiteux, m'appela le premier jour de ſa maladie. Aux ſymptômes, dont j'ai parlé dans les deux précédentes obſervations, ſe joignoit une ſoif conſidérable. Un pouls dur & convulſif, de fréquentes nauſées, une douleur fixe à l'eſtomac, des déjections ſanguinolentes & bilieuſes, très-fréquentes, une grande proſtration des forces me déterminerent à le faire ſaigner trois fois le même jour. Le lendemain, il fut encore ſaigné, ainſi que le troiſieme jour. Je le mis à l'uſage de l'eau de riz, au bouillon coupé. Le pouls s'étant développé, après chaque ſaignée, je le purgeai le ſixieme jour, avec deux onces de manne, dans deux verres de petit-lait. Le ſeptieme, j'apperçus quelque changement dans la qualité des évacuations. Je lui donnai d'une mixture compoſée avec l'huile d'amandes, & le ſuc de limons. Je continuai l'eau de riz; je preſcrivis des lavemens avec l'eau tiede. Le neuvieme jour, je réitérai la manne dans une décoction amere. Le douzieme, tous les accidens ceſſerent.

Mad. *Abadie Prieu* fut attaquée de la même maladie. Son tempérament aſſez bon, quoiqu'agée de plus de ſoixante ans, ne pouvoit réſiſter à la fréquence des ſelles, au teneſme qui les accompagnoit. Son pouls irrégulier & preſque éreint, des ſueurs froides les premiers jours de ſa maladie, ne m'empêcherent pas de la faire ſaigner le 3e, le 4e & le 5e jour. Je lui donnai pour boiſſon de l'eau de riz avec le nitre, & je ne procurai des évacuations que le 9e. Le 10e, le pouls qui avoit été aſſez développé depuis les ſaignées, ayant repris ſon premier caractere, je preſcrivis une nouvelle ſaignée; j'inſiſtai ſur la boiſſon nitrée, & la dyſſenterie diſparut le 14. Il reſta à la malade une diarrhée ſéreuſe qui céda à l'uſage d'un apozême préparé avec les feuilles de chicorée, de laitue, & la caſcarille.

Les enfans n'ont pas été à l'abri de la dyſſenterie. Il ſurvenoit, ſur la fin, des œdêmes qu'on étoit aſſuré de diſſiper avec des toniques. Les purgatifs les plus doux, à cette époque de la maladie, ont eu les ſuites les plus funeſtes.

Enfin les maladies ſporadiques, qui avoient preſque ceſſé pendant l'épidémie, ont reparu vers la fin du mois de novembre avec le caractere des dyſſenteries de l'été. Les fluxions catarrhales, les

fievres humorales ou intermittentes, qui finiſſent rarement, dans ce pays, par des diarrhées, ont eu juſqu'à préſent cette terminaiſon.

FAIT RARE ET HEUREUX.

Par M. EVESQUE, chirurgien à Niſmes.

Jean Badouin, fabricant de bas à Niſmes, père de trois filles jouiſſantes d'une bonne ſanté, portoit depuis 28 ans, une tumeur ovale d'une dureté preſque oſſeuſe à la joue droite. Cette tumeur avoit 13 pouces de circonférence, & de 18 lignes d'élévation; elle étoit garnie de longs cheveux, & étoit enfin devenue douloureuſe. Depuis 18 mois elle limitoit la tempe du même côté, le haut de la partie latérale du col, le conduit auditif, & la premiere des dents molaires de la mâchoire ſupérieure, ſans y être adhérente. Le 10 de juillet 1776, je conſultai M. *Sabarot de la Verniere*, médecin agrégé du college des médecins de Niſmes, qui d'après l'examen de cette tumeur, & des ſymptômes fâcheux qu'éprouvoit le malade, me ſembla augurer mal de l'événement. Les ſignes de l'inflammation, la collection d'une matiere liquide mani-

feſtée par le tact, déterminerent à l'application des cataplaſmes relâchans, anodyns & maturatifs, auxquels on fit ſuccéder un ſéton à travers la tumeur. On preſcrivit des fondans intérieurs, & des purgatifs adminiſtrés ſelon l'état de la tumeur & les forces du malade. Le 12 août 1776, je dilatai d'un pouce, avec le biſtouri, une petite ouverture d'une ligne formée par l'application des cataplaſmes, poſée à deux lignes du lobe de l'oreille; douze véſicules du volume d'un œuf de pigeon, remplies d'une lymphe viſqueuſe & blanchâtre, ſortirent ſur-le-champ par cette ouverture. Le 14 dudit mois, j'en expulſai huit autres d'une pareille nature; ce même jour, je fis paſſer un ſéton à travers la baſe de la tumeur; au moyen d'une ſonde cannellée, je fis une contre-ouverture à la partie moyenne & poſtérieure du col, pour en retirer le ſeton. Ce ſeton procura, journellement & en abondance, la ſortie d'une matiere purulente. Le 17, un ſecond ſeton, paſſé par le ſommet de la tumeur, vint ſe réunir au premier en forme de V romain. Le 21, la matiere purulente prit un bon caractere; les duretés reſtant de la tumeur furent conſumées par l'application d'une traînée de pierre à cautere; l'ouïe, qui étoit perdue de ce côté, par la compreſſion faite

ſur le conduit auditif, eſt revenue, la tumeur s'eſt déprimée, & la violence des accès fébriles, ainſi que la maladie qui les cauſoit, furent diſſipées, & le ſujet de cette obſervation jouït actuellement d'une bonne ſanté avec la conformation naturelle de la joue & la liberté de la maſtication.

OBSERVATION

Sur un accouchement laborieux (1); *par M. Joseph Galetti, chirurgien-accoucheur, prépoſé par le gouvernement pour ſecourir les pauvres femmes du quartier de Sainte-Croix, à Rome.*

Je fus appellé, le 12 juillet 1776, vers les onze heures du matin, au ſecours de *Marie-Françoiſe Pini*, demeurant en cette ville, près la porte de la Croix. Cette femme, âgée de 38 ans, & d'un fort tempérament, étoit depuis les trois heures du matin en travail. Les eaux avoient percé, à cette heure, ſans qu'elle s'en apperçût : elle ſe croyoit à terme. C'étoit ſon dixieme enfant.

(1) Communiqué aux éditeurs du *Magazzino toſcano* V. 29, pag. 51, Florence, 1777.

En examinant ſon état, je lui trouvai le pouls très-fréquent, dur, & le viſage enflammé; c'étoit l'effet, peut-être, des douleurs fortes & répétées qu'elle avoit éprouvées. Le bas-ventre paroiſſoit diviſé en deux parties par une ligne obſcure depuis la région épigaſtrique juſqu'au pubis. Cela pouvoit d'autant plus faire ſoupçonner la préſence de deux enfans, qu'on reconnoiſſoit par le tact, à la partie ſupérieure de cette ligne, un corps ſphérique, ſolide, circonſcrit, reſſemblant à-peu-près à une tête ſenſible même à la vue, mais d'une proportion beaucoup plus grande que l'ordinaire.

Je profitai d'une vive douleur pour examiner plus particuliérement les autres particularités de ſon état. Je trouvai d'abord les parties naturelles dans un gonflement extrême; enſuite je reconnus que l'enfant ſe préſentoit au détroit la face en travers, de maniere que le front étoit ſitué vers l'os ilium droit, & le menton vers le gauche. Je ſentis, contre l'ordinaire, ſes paupieres & ſes lévres ouvertes, celles-ci énormément gonflées, & la langue ſans mouvement; enſorte que je crus avoir déjà quelque raiſon de le juger mort. Je m'affermis dans cette opinion par l'immobilité de l'enfant que j'avois précédemment reconnue en com-

primant le ventre de la mere, & par le rapport qu'elle me fit, que, depuis quelques heures, non-ſeulement elle ne l'avoit pas ſenti remuer, qu'au contraire il lui paroiſſoit qu'elle étoit ſurchargée d'un poids très-incommode, qui ſe portoit indifféremment à gauche ou à droite, lorſqu'elle ſe couchoit de l'un ou l'autre côté.

La violence des douleurs fit quelque peu avancer la tête qui étoit enclavée & ſi ſerrée de tout côté, dans l'ouverture ſupérieure du baſſin, qu'elle paroiſſoit en faire partie : à quoi ne contribuoit pas peu la groſſeur de la tête.

Celle-ci remontoit à la ceſſation de chaque douleur, & cependant ne laiſſoit pas la moindre poſſibilité d'introduire le doigt pour rechercher quelle pouvoit être la vraie cauſe d'une réſiſtance ſi invincible, & qui venoit de l'intérieur de la matrice. Je reſtois dans l'incertitude ſur l'exiſtence de deux enfans ou de quelque autre choſe d'extraordinaire & de monſtrueux.

En cet état, je fis à la malade une ſaignée modérée ; &, après que les ſacremens de l'Egliſe lui eurent été adminiſtrés, je crus indiſpenſable d'aider la nature avec les ſecours de l'art. Ils me parurent ſe réduire à l'un de ces deux moyens, ou

d'employer le forceps, ou de diminuer le volume de la tête. Je préférai le premier, parce que la difficulté venoit moins de la mauvaiſe ſituation de la tête, que de la réſiſtance du corps entier de l'enfant. Je commençai donc à opérer en préſence de M. *Joſeph Caſtri*, éleve attaché à l'hôpital de Sainte-Marie la neuve, après avoir remarqué que le gonflement des parties naturelles, qui croiſſoit à chaque inſtant, alloit être exceſſif.

Malgré toutes les précautions recommandées, je vis, avec étonnement, le forceps manquer ſon effet, & je le ramenai ſeul. Je répétai néanmoins tranquillement la même manœuvre; mais, malgré tous les ſoins, toutes les précautions poſſibles, je ne pus amener que la tête arrachée du corps. Il ſembloit qu'au moins je devois avoir obtenu la facilité de porter la main plus avant pour examiner la nature de l'obſtacle, mais je trouvai que la poitrine & les épaules occupoient exactement le poſte que la tête avoit quitté. Voyant donc l'impoſſibilité de porter la main dans la matrice, je tentai, (ce qui me réuſſit enfin après bien des peines), d'amener les bras qui déjà tendoient à la putréfaction. Le volume de la poitrine fut un peu moins reſſerré par ce moyen, & l'examen de ſa

ſuperficie un peu moins difficile. Je la trouvai extraordinairement vaſte & bombée; je ſoupçonnai de l'hydropiſie, & avec un biſtouri, caché entre mes doigts & conduit avec la plus grande attention pour ne point bleſſer la mere, j'ouvris adroitement la poitrine, d'où il coula, ſur le champ, une grande quantité d'eau verdâtre.

Dans la même intention de diminuer le volume du corps, je vuidai la poitrine des viſceres qu'elle renferme; & remarquant alors combien l'ampleur du ventre étoit énorme, j'y portai le biſtouri avec les mêmes précautions. Il ſortit plus du double d'eaux pareilles aux premieres, après quoi l'extraction du corps de cet enfant ſe fit avec la plus grande facilité. Le placenta étoit d'un volume conſidérable, & peſoit plus de trois livres; l'enfant pouvoit en peſer environ treize: mais le tout, uni aux eaux raſſemblées, pour la plus grande partie dans un vaſe, montoit à trente livres au moins.

J'examinai enſuite plus attentivement le corps de l'enfant, & je jugeai d'après les taches livides répandues çà & là ſur ſa peau, & d'après la facilité avec laquelle s'enlevoit l'épiderme, qu'il y avoit plus d'un jour effectivement qu'il étoit mort.

J'ai fait une autre obſervation, c'eſt que la groſſeur exceſſive de la tête ne venoit point de ce qu'elle fût hydropique ; l'oſſification au contraire en étoit très-avancée, & fortifiée au point qu'on diſtinguoit à peine cette partie membraneuſe qu'on nomme la fontanelle. On peut en conclure que, quand bien même l'enfant ſe ſeroit préſenté naturellement, la mere auroit encore couru des riſques & extrêmement ſouffert.

L'accouchement au ſurplus n'a été ſuivi d'aucun accident, point d'hémorrhagie, ni de fievre, ni aucun autre ſymptôme fâcheux. Au bout de huit jours, tout, pendant ce temps, s'étant paſſé à l'ordinaire, cette femme s'eſt relevée en parfaite ſanté.

RÉPONSE

A la lettre de M. GUYÉTANT, chirurgien à Lons-le-Saunier, inſérée dans le Journal de médecine du mois de janvier dernier.

COMME vous l'avez très-bien obſervé, Monſieur, il auroit fallu ouvrir la dame qui fait le ſujet de l'obſervation rapportée dans le journal du mois de ſeptem-

bre 1774, *page* 266, pour ſavoir ſi effectivement elle étoit morte d'une hémorrhagie, ou de quelqu'autre cauſe; mais l'ouverture des cadavres, ſi ſouvent néceſſaire pour les progrès de l'art, nous eſt preſque toujours refuſée; & alors nous ne pouvons guere raiſonner que par hypothèſe. La mort prompte de cette dame (que je n'avois point opérée), me la fit attribuer à un épanchement dans la poitrine. Vous croyez qu'elle pouvoit auſſi-bien dépendre *du trouble & de l'affaiſſement dans le ſyſtême nerveux*, comme vous penſez qu'il eſt arrivé à votre malade; cela peut être: mais vous m'avouerez cependant, que vous n'êtes guere plus en droit que moi, d'aſſigner de préférence une cauſe à une autre, attendu que les ſecours que vous avez adminiſtrés ont été infructueux, & que vous avez été privé de recherches anatomiques. Mais laiſſons-là la cauſe de ces morts ſi humiliantes pour notre art, & tâchons, ſi elles dépendent des cauſes que vous leur avez aſſignées, de prendre des moyens pour qu'elles n'arrivent plus, afin de nous éviter la douleur de voir ſi promptement périr nos malades.

Ces moyens, Monſieur, me ſont juſqu'à préſent inconnus; mais je verrai avec le plus grand plaiſir, tout ce que vous

produirez à ce ſujet, ainſi que dans d'autres cas relatifs à l'art que nous exerçons.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MARTIN, ancien principal chirurgien de l'hôtel-dieu St-André de Bordeaux.

A Bordeaux, ce 13 janvier 1778.

LETTRE

De M. FILLEAU, maître en chirurgie à Etampes, à M. BOUTEILLE, docteur en médecine, correſpondant de la ſociété royale de médecine de Paris.

MONSIEUR,

Vos obſervations ſur la vertu antiſpaſmodique du quinquina, inſérées dans le journal de janvier dernier, me rappellent deux faits qui viennent à l'appui de vos remarques : permettez-moi, Monſieur, de vous les adreſſer.

Un particulier du village de Roſſons, tombant fréquemment en épilepſie, fut ſaigné, en 1766, du bras, du pied, & du col; il fut auſſi purgé pluſieurs fois ſans ſuccès. Une fievre intermittente qu'il eut en 1768, l'obligea à prendre du quinquina :

quina : l'accès ſuivant s'en trouva conſidérablement éloigné.

Un avocat au parlement de Paris, ayant depuis long-temps un tremblement univerſel, fut attaqué de fievre-tierce à ſa campagne, en 1772 ; ce qui l'obligea auſſi à faire uſage du quinquina en ſubſtance & à grandes doſes. Il guérit de ſa fievre intermittente, & remarqua que ſon tremblement ſe trouvoit diminué au point qu'il pouvoit écrire, ce qu'il n'avoit pu faire depuis long-temps.

On ne peut, ſans doute, Monſieur, attribuer ces effets qu'au quinquina, puiſque les ſaignées & les purgatifs ne produiſirent pas d'effet ſemblable ſur le ſujet de la premiere obſervation, & que le ſecond trouva ſon tremblement bien diminué après l'uſage du quinquina qui n'avoit été précédé que d'un léger minoratif.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DISSERTATION

SUR la vertu des noix de galle priſes intérieurement; par M. GUILLAUME-LAMBERT GODART, médecin des hôpitaux de Vervier, membre des académies royales & impériales de Dijon & Bruxelles.

Uſque adeò propellebat quidem excrementum ſimul cum flatu, ſed hic retrocedebat illico ad priſtinum locum.

VANHELM. *cap. de flatibus, n°. 38, p. 419.*

SI le péripatétiſme ou l'opinion des qualités abſolues inhérentes aux remedes a retardé le progrès de l'art de guérir, le carthéſianiſme, qui lui a ſuccédé, n'y a pas apporté moins d'obſtacle. Les qualités abſolues étoient, il eſt vrai, bannies de celui-ci, mais on leur ſubſtituoit le mouvement & la figure. On expliquoit l'action des remedes par ces deux principes. Le mercure, par exemple, portoit à la bouche, parce que ſes molécules recevant plus de mouvement du cœur, vu leur denſité, & en perdant moins à raiſon de leur figure globulaire, il enfiloit la route des canaux ſupérieurs.

L'émétique excitoit le vomiſſement en picotant les fibres de l'eſtomac par ſes particules minces, roides, aiguës en forme & maniere de dards ou d'aiguillons. L'huile æthérée de térébenthine étoit cauſtique parce qu'elle étoit chargée de feu dont les molécules, hériſſées d'inégalités, tournoient rapidement ſur leur centre, & déchiroient tout ce qu'elles touchoient, &c.; mais on convient aujourd'hui de la futilité de ces principes, puiſque, d'après cette théorie méchanique, le mercure devroit agir bien plus ſur le cerveau que ſur les glandes ſalivaires; ce qui eſt contre l'expérience. Le ſafran des métaux loin de calmer, comme il fait, l'inflammation des yeux, devroit, par ſes pointes & ſes dards, bleſſer violemment ce tendre organe, & en augmenter la phlogoſe. L'huile de térébenthine, toute hériſſée de particules tranchantes qui tournent rapidement ſur leurs axes, ne pourroit calmer les plaies de parties tendineuſes & aponeurotiques ou nerveuſes, &c. Ces faits, & pluſieurs autres que je pourrois produire, font voir que la figure & le mouvement n'ont pas tout le rapport que l'on croit avec l'économie animale, & que la plûpart de ſes fonctions s'operent par des principes tout différens de ceux qui régiſſent la méchanique. Ainſi

le défaut du premier ſyſtême ſe retrouvoit dans le ſecond, d'autant que ne reconnoiſſant dans la nature que mouvement & matiere, & n'accordant à celle-ci que l'étendue pour toute propriété, l'on y conſidéroit également le corps comme formé d'une ſubſtance morte, inerte, paſſive, dépourvue de ſentiment, d'irritabilité, & dont tous les mouvemens, ceux même de la réaction, étoient déterminés par la ſeule impulſion, ſans que la ſenſibilité y eût la moindre part.

La connoiſſance de la circulation du ſang, jointe à cette idée, entraînoit l'eſprit à prendre l'économie animale pour une pure machine aux jeux de laquelle on faiſoit ſervir les loix brutes de la méchanique; de ſorte que le principal objet de la ſcience médicinale conſiſtoit à maintenir les humeurs dans l'état de la plus grande liquidité; & les vaiſſeaux qu'elles devoient parcourir, dans l'état de la plus grande ſoupleſſe. Les remedes aſtringens étoient, en conſéquence, proſcrits, & il n'y avoit guere de différence entre propoſer un poiſon, & conſeiller un remede ſtyptique dans la plûpart des maladies, & même lorſqu'il s'agiſſoit de prophylaxie, ou de la conſervation de la ſanté; car tout ce qui étoit aſtringent devoit reſſerrer les couloirs, épaiſſir les liquides,

arrêter toutes ſécrétions & excrétions, cauſer des ſquirres, des obſtructions dans les viſceres, des engorgemens, des duretés dans les glandes.

Mais ſi l'on eût conſulté la nature au lieu de ſuivre les écarts de l'imagination, on ſe ſeroit bientôt déſabuſé, puiſqu'il eſt d'obſervation que les payſans, qui ſont les gens les plus ſains & les moins travaillés d'obſtructions, ont les humeurs denſes, la fibre roide; que l'enfance, cet état dont l'eſſence conſiſte dans la molleſſe des ſolides, la ténuité, le peu de conſiſtance des fluides, eſt le temps de la vie le plus ſujet aux engorgemens glanduleux, aux opilations des viſceres. Les perſonnes, attaquées de ſcrophules, ont toutes le riſſu des fibres lâche. Cette même diſpoſition ſe fait remarquer chez les hypochondriaques, les ſcorbutiques, & la plûpart des filles mal réglées ou vexées de flueurs blanches, &c. Il eſt de fait qu'une bonne partie des remedes eſtimés propres à lever les embarras, à fondre les tumeurs, à rétablir les écoulemens ſupprimés, ſont plus ou moins aſtringens. Qu'on jette un coup-d'œil ſur les tables 14 & 20 de la thérapie générale de *Juncker*, dont l'une comprend les *réſolvans*, l'autre les *hépatiques* ou *déſobſtruans*, l'on y trouvera les racines de pimpre-

nelle, de garance, la rhubarbe, la bétoine, le cétérach, l'hépatique, la ſcabieuſe, l'aigremoine, le polytrich, la ſauge, les capillaires, le trichomanes, les écorces d'orange, de citron, de caprier, de caſcarille, de tamariſc, la canelle, &c. qui ſont tous des végétaux aſtringens, puiſque le ſel de mars noircit leur décoction. Au ſurplus celui-ci tenant une des premieres places parmi les *apéritifs* & *déſobſtruans*, il ſuffit ſeul pour prouver ma thèſe, puiſqu'il eſt, comme l'on ſait, d'une grande ſtypticité. Qu'y a-t-il de plus acerbe au goût que le ſublimé-corroſif, qui pourtant eſt reconnu pour le premier des fondans?

Mais c'étoit ſur-tout relativement à l'évacuation alvine, qu'on redoutoit l'uſage des aſtringens, parce que, d'après cette théorie morte ou qui ne reconnoît rien de vivant dans nos organes, tout aſtringent devoit être conſtipant: il s'en faut pourtant que cela ſoit généralement vrai. Le peu d'effet que produiſent les remedes de ce genre dans les diarrhées & les pertes, en comparaiſon de celui qu'on obtient des narcotiques qui, loin de criſper les fibres, les relâchent, auroit dû deſſiller les yeux. Le quinquina ne purge-t-il pas plus ſouvent qu'il ne conſtipe, malgré ſon aſtringence univer-

ſellement reconnue ? A quel titre pouvoit-on mettre au rang des purgatifs la rhubarbe & le ſené, qui, ſoumis à l'épreuve du ſel de mars, ſe montrent aſtringens ? Pour peu donc qu'on réfléchiſſe ſur ces faits, l'on apperçoit l'inconſéquence de cette théorie méchanique, & tout ce qu'on peut lui accorder, c'eſt que les aſtringens doivent réprimer les flux & les pertes, uniquement dans le cas où leur cauſe conſiſte dans le relâchement du tiſſu cellulaire qui donne lieu aux humeurs d'affluer plus copieuſement dans leurs couloirs reſpectifs, à raiſon de la moindre réſiſtance, conformément à l'axiôme *quà data porta ruunt*. Mais on auroit dû ſavoir que cette cauſe n'eſt pas unique, & qu'elle n'eſt rien moins qu'univerſelle. Je dois pourtant avouer qu'entraîné par le torrent, & n'ayant pas encore fait ces réflexions, j'ai craint, pendant quelque temps, d'employer l'alun à l'intérieur, à cauſe de ſon aſtringence qui m'étoit ſur-tout ſuſpecte relativement à la liberté des ſelles, ſi néceſſaire dans la plûpart des maladies. Mais ayant reconnu que l'uſage de ce ſel étoit très-rarement ſuivi de conſtipation, je n'ai plus héſité de m'en ſervir, & je dois dire ici que j'en ai retiré beaucoup de fruit dans les maladies de conſtipation accom-

pagnée d'expectoration purulente, puiſque je peux ajouter pluſieurs cas de guériſon d'étiques minés de la fievre lente, à ceux dont j'ai fait mention dans ma diſſertation ſur les anti-ſeptiques (1).

Enhardi par ce ſuccès, j'ai oſé me ſervir d'un autre remede tout auſſi aſtringent que l'alun, je veux dire des noix de galle. Je commencerai par rappeller les vérités théoriques qui pouvoient me diriger dans l'emploi que j'allois faire de ce nouveau remede.

Le chyle devant être dépuré & privé de toute matiere excrémentitielle, pour être admis dans le ſang, les vaiſſeaux qui le pompent n'ont pu être que du genre des capillaires ; & comme il importoit que la maſſe abſorbée fût proportionnée à celle du corps à nourrir, la petiteſſe de ces organes a dû être compenſée par leur multitude. Il a donc fallu que les bouches des vaiſſeaux lactées fuſſent répandues parmi le plus grand eſpace poſſible du canal inteſtinal, & c'eſt pour cette raiſon que la nature a tant de fois plié & replié les inteſtins, qu'elle les a boſſelés, ondés & comme goudronnés, parce qu'au

(1) Diſſertation ſur les anti-ſeptiques qui a concouru pour le prix de l'académie de Dijon, *page* 389.

moyen de ces différentes circonvolutions, & de ces nombreux renflemens, la longueur du canal eſt prodigieuſement augmentée, & ſa largeur beaucoup agrandie, & que par conſéquent il y a plus de ſurface, plus de place pour pouvoir y mettre le nombre néceſſaire des ſuçoirs. Néanmoins, quelque merveilleuſe que ſoit cette diſpoſition, quoique les inteſtins, par cette forme, cet arrangement, gagnent de l'étendue ſans occuper plus de place, & qu'une telle ordonnance ſoit évidemment la plus convenable à l'économie animale, & la plus propre à remplir les vues de la nature; elle n'eſt pourtant pas exempte d'inconvénient. Les alimens, dont nous nous nourriſſons, étant de nature à fournir beaucoup d'air dans leur décompoſition, & cet élément cherchant à ſe cantonner dans les coudes des tuyaux de conduite, ainſi que nous l'apprennent les fontainiers qui ſont obligés de pratiquer des ventouſes à ces endroits pour l'en faire ſortir; il réſulte de cette propriété, que les cellules, les anfractuoſités du tube inteſtinal doivent ſervir de réceptacle à celui qui ſe dégage de nos alimens. D'où il arrive que pour peu que ces cellules aient perdu de leur reſſort, ou que l'air ſoit ſurabondant, il s'y niche, s'y cantonne d'une maniere très-

opiniâtre, & produit une diſtenſion incommode, ſouvent douloureuſe, laquelle excite, par voie de ſympathie, des tiraillemens, des contractions, de la roideur dans les parties voiſines, & même dans celles qui ſont éloignées de la cauſe primitive. De-là ces plaintes fréquentes que font les hypochondriaques, de douleurs au foie, à la rate, de lancinations à l'angle tant inférieur que ſupérieur de l'omoplate; de maux de reins & de dos, de points de côté dans différentes régions de la poitrine, de tenſion à l'occiput, de maux de tête, de tintement d'oreilles, d'un ſentiment douloureux vers les clavicules & à l'articulation du bras, de gonflement, de météoriſme du bas-ventre, de colique, de cardialgie, d'oppreſſion de poitrine, de gêne, de mal-aiſe aux aînes, de ſenſibilité, de diſtenſion aux teſticules, de ſtupeur, d'engourdiſſement aux cuiſſes, de foibleſſe, de douleur aux genoux, &c. &c. tous ſymptômes qui dépendent, très-ſouvent, uniquement des vents incarcérés dans une cellule inteſtinale affoiblie, ou nichés dans quelque appendice que l'écartement des fibres muſculaires leur aura permis de former, & dont les anatomiſtes modernes font mention, ainſi qu'on peut le voir dans la grande phyſiologie de l'illuſtre baron *de*

Haller (1). Mais comme l'air, vu ſa légéreté ſpécifique, affecte de ſe porter vers les régions ſupérieures, c'eſt ſur-tout dans la partie du colon, (qui, placée au-deſſus du reſte de la maſſe inteſtinale, va du côté droit au côté gauche, en paſſant ſous l'eſtomac), qu'il vient ſe ramaſſer : car cet inteſtin faiſant un pli conſidérable de chaque côté, plus difficile à franchir que le reſte du trajet, il s'enſuit de cette diſpoſition, que l'incarcération des vents doit plus ſouvent arriver dans ces endroits que par-tout ailleurs, & même plus du côté gauche, puiſque ſa flexure eſt plus conſidérable ; ce qui eſt conforme à l'obſervation de *Frideric Hoffman*, lequel a fait le premier (ſi je ne me trompe) cette remarque de pratique (2).

De tout ceci il réſulte que l'eſſence des affections venteuſes conſiſte dans une eſpece de hernie interne cauſée par le relâchement des tuniques des inteſtins, particuliérement par l'affoibliſſement du reſſort de la portion de fibres muſculaires qui entrent dans la conſtruction des cellules, leſquelles ſe laiſſent vaincre par les efforts qu'elles ont à ſoutenir de la part des vents ; qu'elle peut auſſi dépen-

(1) Tome VII, page 96.
(2) *De malo hypochond.* § 2 &

dre de l'écartement mutuel de ces fibres en général, qui permet à l'air de pouſſer le tunique nerveuſe dans l'entre-deux, & d'y former des appendices; & il s'enſuit de cette théorie, que la principale indication, qu'on ait à remplir dans cette incommodité, eſt de reſſerrer, de raffermir les fibres qui ſe laiſſent vaincre, diſtendre ou écarter; & par conſéquent que les aſtringens y ſont ſpécialement appropriés.

Or les noix de galle occupant un rang diſtingué dans la claſſe de ces remedes, elles méritoient qu'on en fît l'eſſai, & j'y étois d'autant plus autoriſé, qu'elles n'ont rien d'âcre, rien de mordicant.

Premiere obſervation.

Un homme fort & robuſte fut attaqué, ſans cauſe manifeſte, d'un point douloureux ſous les fauſſes côtes du côté gauche. Croyant que ce mal provenoit d'abondance de ſang, il ſe fit faire une ample ſaignée qui, ne l'ayant pas ſoulagé, fut ſuivie d'une médecine le lendemain, de laquelle il eut pluſieurs ſelles, ſans que la douleur fût du tout amoindrie : c'eſt pourquoi il me fit appeller.

Lui trouvant le pouls ſouple & calme, & ſe portant bien d'ailleurs, à ſa ſouffrance près, je crus que cette douleur

étoit cauſée par quelques vents arrêtés à la flexure gauche du colon, & qu'en rendant du ton à cette partie, par quelque emplâtre aromatique, je parviendrois à les en déloger, j'ordonnai en conſéquence l'emplâtre céphalique de *Lémery*, auquel je fis ajouter un gros de camphre; mais la douleur perſiſta dans toute ſa force, bien que l'emplâtre fût appliqué depuis plus de 24 heures; c'eſt pourquoi j'en vins à l'uſage de la mixture ſuivante.

℞ *Nuc. fol. quercus pulveris* ʒ i. (1).
Syrup. altheæ Fernel. ℥ iij.
Aq. fœnicul. ℥ vj.
M. ad uſ.

A peendre une cuillerée toutes les heures.

Le mal diminua dès la nuit du premier jour, ſans que le malade eût rendu de vents; & ayant continué le lendemain ſa mixture, il ſe trouva ſi bien qu'il n'eut pas beſoin de la faire réitérer.

Deuxieme obſervation.

Un homme vexé d'une toux habituelle, ayant un jour touſſé plus violem-

(1) Comme les noix de galle ſont très-connues ici par l'uſage fréquent que l'on en fait dans la teinture, & que cela ſeul auroit fait redouter le remede, j'ai pris le parti de les déguiſer ſous le nom de *nuces foliorum roboris ſeu quercûs*, en ayant auparavant prévenu les apothicaires.

ment que de coutume, fut pris d'un point de côté à la région gauche des fauſſes côtes. Comme je ne trouvai aucun changement à ſon pouls, & que ſon état étoit, à l'exception de cette douleur, le même qu'auparavant, j'en inférai que le mal dépendoit d'un vent pouſſé par les efforts de la toux dans la courbure gauche du colon, & je tâchai de l'en faire ſortir en le raréfiant d'abord avec des linges chauffés, & en procurant enſuite une ſorte de contraction à la partie, au moyen du cérat réfrigérant de *Galien*; mais cet expédient n'ayant pas réuſſi, je me déterminai à employer la mixture de l'obſervation précédente, laquelle ôta la plus grande partie de la douleur : de ſorte qu'une ſeconde bouteille a ſuffi pour délivrer le malade de ce qui en reſtoit, en lui faiſant rendre beaucoup de vents.

Cinq à ſix mois après, il eut une ſeconde attaque de ce mal par la même cauſe, lequel ayant réſiſté à la ſaignée, à l'emplâtre aromatique ſecondé par des fomentations, & même à l'uſage réitéré de la mixture précédente, faite, cette fois-ci, avec le ſyrop de quinquina, céda enfin à un lavement d'une once de noix de galle concaſſées, cuites dans une pinte d'eau réduite à une chopine de colature.

Troiſieme obſervation.

Une fille graſſe, replette & de belle couleur, avoit à ſe plaindre, depuis long-temps, d'une douleur ſous les fauſſes côtes du côté droit. Son coloris, & ſon état de plénitude, me parurent demander la ſaignée & la purgation; mais la douleur perſiſtant, après avoir ſubi ces deux opérations, & réfléchiſſant à la diuturnité du mal, je ſoupçonnai quelque embarras dans les viſceres, & preſcrivis en conſéquence cent pilules apéritives, faites avec les cloportes, la gomme ammoniaque, le ſavon, la myrrhe, la ſcille & l'extrait de chicorée, deſquelles elle prenoit trois le matin, trois l'après-midi, & trois le ſoir; & quand elle eut vuidé ſa boîte, je la purgeai aſſez fortement.

Son mal n'étant du tout diminué, je fis appliquer l'emplâtre diachylon camphré à la région ſouffrante; mais en vain.

Me doutant alors que cette douleur pouvoit n'être que le produit des vents, je m'imaginai que ſi j'irritois cette partie, je pourrois réveiller la contractilité des cellules qui s'étoient laiſſées forcer par les vents; d'après cette idée, je fis appoſer un baume fait avec partie égale d'huile de lin & d'eſprit de ſel

ammoniac préparé avec la chaux vive. Ce baume excita des ampoules comme auroit pu faire un véſicatoire, mais ſans ſuccès.

Je fus donc curieux d'éprouver la vertu de la mixture de noix de galle contre un mal ſi rebelle. La malade ne l'eut pas plutôt priſe que la douleur diſparut, ſans néanmoins qu'elle lui eût fait rendre de vents.

Trois ou quatre mois après la douleur étant revenue, on eut recours à la même mixture, laquelle délogea le mal du côté droit en le tranſportant à la foſſette du cœur; une ſeconde bouteille la pouſſa de-là au côté gauche, & parut enſuite l'avoir chaſſée plus en arriere, toujours du même côté; & enfin une troiſieme priſe de ce remede la fit évanouir: de ſorte que cette perſonne n'a plus eu le moindre reſſentiment de ce vieux mal depuis trois ans qu'elle a fait uſage des noix de galle.

Quatrieme obſervation.

Une femme âgée de 75 ans, d'un tempérament ſanguin, ſujette aux fluxions rhumatiques, ayant paſſé de la vie active à la ſédentaire, eut à ſe plaindre d'une violente pointe ſous les fauſſes côtes du côté gauche, pour laquelle elle fut ſaignée, purgée, fomentée, miſe au régime,

gime, & prit une mixture rafraîchiſſante, le tout ſans ſuccès : deux mixtures de noix de galle l'ont parfaitement guérie.

Cinquieme obſervation.

Une fille-de-chambre, travaillée d'une diarrhée bilieuſe qui s'arrêta tout-à-coup, fut priſe d'une colique, en maniere de ceinture, à la région hypogaſtrique, colique atroce qu'elle ſe rouloit dans ſon lit en jettant les hauts cris.

Un apothicaire, qu'on fut conſulter, lui preſcrivit une mixture huileuſe qui ne la ſoulagea point. Attribuant cette douleur à un reſte de matiere bilieuſe retenue, je fis appliquer un lavement qui, ayant ramené les ſelles, diſſipa le mal ; mais ce ne fut que pour quelques heures : car la diarrhée, s'étant une ſeconde fois ſupprimée, les douleurs reprirent avec toute leur violence.

Dans la vue de réprimer la trop grande ſenſibilité des inteſtins, à laquelle je rapportois la conſtriction ſpaſmodique qui arrêtoit la diarrhée, & donnoit lieu à la ceinture douloureuſe, je preſcrivis une mixture narcotique, pour prendre, par cuillerées, de demi-heure à demi-heure ; mais elle ne produiſit aucun effet, & l'on dût revenir au lavement qui ayant rétabli les ſelles, fit encore ceſſer le mal

pour quelques heures. Un troiſieme lavement n'ayant amené qu'une trève d'égale durée, je conjecturai que la ſenſibilité des fibres, qui cauſoit l'arrêt du flux bilieux, dépendoit du relâchement de leur tiſſu ; j'ordonnai donc une mixture de noix de galle, avec le ſyrop de quinquina & l'eau de fenouil.

Chaque cuillerée de ce mêlange fut ſuivie d'une ſelle, & de la ſortie des vents ; de ſorte que la malade, qui en prenoit toutes les demi-heures, ne reſſentit plus ſa colique pendant tout le temps qu'elle mit à la conſommer. Ce bon effet me détermina à la faire réitérer pour en prendre une cuillerée par heure, & lorſque la douleur voudroit revenir ; ce qui arriva pendant la nuit, mais ſans ſuite : car la malade ayant repris deux cuillerées de ſa bouteille en une heure, eut un bénéfice, & rendit des vents qui firent ceſſer cet accès. Le reſte de la bouteille finit avec la diarrhée. Cependant, pour être aſſuré de n'avoir rien laiſſé en arriere, je donnai, quelques jours après, une demi-drachme de rhubarbe, qui, n'ayant procuré qu'un bénéfice, fit connoître que toute la matiere peccante étoit évacuée. Mais tel eſt le caractere des affections nerveuſes, qu'elles peuvent renaître en vertu de la ſeule cauſe prédiſpo-

nante ; car, huit jours s'étant écoulés, cette fille eſſuya encore une attaque qu'on guérit, ſans me faire appeller, par le moyen de ſa mixture de noix de galle, aidée d'un ſeul lavement, & il lui reſta une ſenſibilité d'entrailles qui lui faiſoit reſſentir une légere douleur au nombril à chaque fois qu'elle alloit à la ſelle, & qui, un mois après, donna lieu à un dernier accès occaſionné par le refroidiſſement des mains trempées long-temps dans l'eau froide ; mais enfin cette ſenſibilité a diſparu peu à peu, & cette fille s'eſt portée auſſi-bien qu'auparavant.

Sixieme obſervation.

Un vieux maréchal ferrant, aſthmatique, ſujet aux vomiſſemens, comme auſſi à une douleur ſous les fauſſes côtés du côté droit, ſe trouvant violemment attaqué de ce dernier mal, prit la mixture en queſtion, qui le lui adoucit conſidérablement ſans le conſtiper, ni lui procurer de vents : une ſeconde bouteille a ſuffi pour le faire ceſſer entiérement.

Septieme obſervation.

Une demoiſelle âgée de 55 ans, ſujette, dès ſa tendre jeuneſſe, à un point douloureux dans la région hypogaſtrique droite, & à la paſſion hyſtérique, eut un violent

catarrhe qui, étant fini, fut ſuivi d'une forte attaque de ſon mal; lequel, contre l'ordinaire, céda à quelques priſes de calmant: mais la malade ayant, peu de temps après, contracté une fievre d'indigeſtion, je fus obligé de la purger; ce qui fit ceſſer la fievre, mais en réveillant ſon ancien mal, lequel fut, cette fois-ci, accompagné de gargouillement douloureux dans le ventre, avec conſtipation, d'où j'augurai que les vents étoient de la partie, & qu'en les diſſipant je diminuerois la maladie. D'après cette indication, j'ordonnai ma mixture de noix de galle, qui fit ceſſer les borborygmes douloureux, procura deux à trois ſelles par jour, & appaiſa conſidérablement la douleur du côté.

Satisfaite de ces bons effets, la malade fit réitérer la mixture, eſpérant qu'une ſeconde bouteille acheveroit d'ôter ce qui lui reſtoit de douleur; ſon attente ne fut pas fruſtrée.

Huitieme obſervation.

Une femme vint à l'hôpital pour une douleur qu'elle reſſentoit depuis trois ſemaines ſous les fauſſes côtes du côté gauche, laquelle ſe portoit juſqu'au haut de l'omoplate, & le long du col qui s'en

trouvoit roidi. Cette douleur avoit réſiſté à la ſaignée & à une décoction purgative que la malade avoit priſe quelques jours conſécutifs avant de ſe rendre à l'hôpital.

Je lui ordonnai la mixture vantée qui, ne l'ayant pas ſoulagée, fut répétée, mais également ſans ſuccès. C'eſt pourquoi je lui preſcrivis une once des noix de galle pulvériſées, en douze paquets; elle en prenoit un de deux heures en deux heures, trois le matin & trois l'après-midi. Cette poudre fit ceſſer la douleur de l'omoplate & la roideur du col, ſans ſoulager le mal de côté. Comme elle s'en trouva conſtipée, je lui fis prendre, pendant deux jours, ſoir & matin, un verre d'apozême laxatif qui lui procura trois à quatre ſelle en 24 heures, & diminua le mal de côté; mais étant reſtée dans le même état pendant quelques jours, ſans que cette douleur baiſsât ultérieurement, je fis cuire une once de noix de galle concaſſées dans une pinte d'eau, réduite à une chopine de colature que je lui fis injecter par le fondement. Ce lavement a fait ceſſer entiérement la douleur; de ſorte que cette femme eſt ſortie de l'hôpital, quelques jours après, très-bien portante.

Neuvieme obſervation.

Une femme, d'une famille dont pluſieurs ſont morts étiques, nourriſſant un enfant de ſept mois & demi, eut un violent point de côté ſous les fauſſes côtes gauches, qui non-ſeulement l'empêchoit de ſe donner le moindre mouvement, & la retenoit au lit comme immobile, mais encore lui faiſoit rendre tout ce qu'elle prenoit. Cette douleur ayant diminué dès les premiers jours, au moyen des ſachets chauffés, & ceſſé les ſuivans, elle ne ſe ſervit d'aucun médecin; mais comme ce mal, accompagné encore de vomiſſemens, reprit dans toute ſa violence, dix à douze jours après la premiere attaque, & que cette fois-ci les applications chaudes n'apportoient aucun ſoulagement, elle me fit appeller.

Je reconnus, au calme de ſon pouls, que cette douleur & le vomiſſement étoient vraiſemblablement l'effet de l'épuiſement cauſé par l'alaitement d'un enfant trop vigoureux relativement à la complexion délicate de la mere; c'eſt pourquoi je recommandai de nourrir davantage l'enfant à la main, & je pris mon indication d'un trop grand relâchement, dans l'eſtomac d'une part; ce qui excitoit le vomiſſement; & de l'autre part,

dans les cellules inteſtinales; ce qui cauſoit l'incarcération des vents dans la flexure gauche du colon : en conſéquence j'ordonnai la mixture ſuivante :

℞ *Nuc. folior. robor. pulv.* ʒ i.
Syrup. cort. peruv. ℥ iij
Aq. menth. ℥ vj.

Elle en prenoit une cuillerée par heure, avec tout le ſuccès deſiré, puiſque les vomiſſemens ceſſerent d'abord, & qu'elle eut trois à quatre ſelles avec exploſion des vents, deux jours conſécutifs; ce qui diſſipa ſa douleur.

Dixieme obſervation.

Un homme, chargé d'un médiocre fardeau, étant tombé en arriere en gliſſant, reſſentit une douleur ſi vive à la région gauche des fauſſes côtes, qu'il s'évanouit, & fut une demi-heure dans un état de foibleſſe à ne pouvoir marcher.

Retourné chez lui, on le ſaîgna; & l'on appliqua, ſur l'endroit douloureux, un cérat qui ne fit qu'amoindrir le mal dès la premiere heure; c'eſt pourquoi, après quinze jours de ſouffrance, il prit le parti de venir à l'hôpital.

Ne trouvant aucun indice d'abſcès dans

l'examen que je fis de ſon état, je crus que la commotion qu'avoit éprouvée la région épigaſtrique par la violence de la chûte, avoit déterminé quelque amas d'humeurs dans cette partie; j'ordonnai une médecine en conſéquence; mais comme il ne ſouffroit pas moins après avoir été très-bien évacué, j'en inférai que cet homme avoit beaucoup de vents dans le colon au moment de l'accident, & que la forte contraction des muſcles abdominaux, par laquelle il avoit tâché de regagner l'équilibre, les avoit pouſſés dans la flexure gauche du colon en ſi grande quantité, que ſon reſſort en avoit été forcé.

D'après cette idée, je preſcrivis ma mixture de noix de galle, dont le malade reçut un ſoulagement ſi marqué, qu'il demanda que je la lui fiſſe répéter; cette ſeconde bouteille achevée, & ayant encore été une fois purgé, il eſt retourné chez lui content & ſatisfait.

Onzieme obſervation.

Après un mal-aiſe de pluſieurs jours, un homme fut ſaiſi de froid, prélude d'une fievre qui ſe déclara catarrhale, & pour laquelle j'ordonnai une mixture ſcillitique; mais la ſcille dérangeant ſon eſtomac, je ſubſtituai l'iris de Florence, qui parut lui être plus favorable. La fievre

étoit médiocre, & n'annonçoit rien de ſiniſtre : bien qu'on appliquât tous les jours un lavement au malade, il ſurvint néanmoins un gonflement d'eſtomac accompagné de tenſion & de météoriſme du ventre, qui empira conſidérablement ſon état. En effet il en fut ſi oppreſſé, & les fonctions animales en furent tellement embarraſſées, qu'il ſe trouva ſans connoiſſance, & qu'on craignit, avec raiſon, pour ſes jours.

Ayant fait appliquer un emplâtre aromatique ſur la région de l'eſtomac, & ſur tout le bas-ventre ſans ſuccès, & les lavemens réitérés ne changeant pas la face des choſes, je m'aviſai d'ajouter un demi-gros de noix de galle à un reſte de ſa mixture d'iris de Florence ; le malade en ayant pris quelques cuillerées ; lâcha pluſieurs vents dont la ſortie lui procura un ſoulagement étonnant, le remit en jugement, fit diſparoître la bouffiſſure de l'eſtomac, & le météoriſme du ventre. Mais ces derniers ſymptômes reparurent, en partie, dès le lendemain ; ce que j'attribuai à un fond de ſaburre qui, fermentant dans les premieres voies, fourniſſoit les vents dont l'eſtomac & les inteſtins ſe trouvoient derechef diſtendus ; c'eſt pourquoi je mis mon malade à l'uſage d'un apozême purgatif, dont on

lui donnoit un gobelet ſoir & matin, ce qui lui procuroit quelques ſelles par jour. Ces évacuations ne diſſipant point ce qui reſtoit de gonflement à l'eſtomac, & de bourſoufflement au ventre, j'ordonnai de prendre en même temps, toutes les deux heures, une cuillerée de la mixture ſuivante :

℞ *Nuc. fol. quercus ſubtil. puly.* ʒ i.
Syrup. altheæ Fernel. ʒ iij.
Aq. flor. ſamb. ʒ vj.
M. ad uſ.

L'aſtringence de cette mixture, ſecondée par l'action purgative de l'apozême, diſſipa enfin la tumeur de l'eſtomac, & remit le ventre dans ſa dimenſion naturelle, en lui rendant toute ſa ſoupleſſe ; de ſorte que le malade entra dès-lors en convaleſcence, & eut, pendant pluſieurs nuits conſécutives, des ſueurs abondantes qui le ramenerent inſenſiblement à l'état d'une parfaite ſanté.

Nous donnerons la fin de cette diſſertation dans le Journal prochain.

EXTRAIT

Du prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, du 2 février* 1778.

Les maladies, qui ont régné pendant le mois de janvier, ont été des catarrhes, des fluxions de poitrine, des dyſſenteries & des petites-véroles. Il y a eu des catarrhes accompagnés de gonflement ſous la gorge, dont quelques-uns ont exigé la ſaignée : il y a eu auſſi quelques apoplexies.

Aſſemblée du 18 *février.*

On a vu des fiévres-tierces qui ont cédé aiſément aux vomitifs ; des coliques extrêmement violentes, accompagnées de conſtipation ; de gonflement du ventre, avec tenſion, & des vomiſſemens qui continuoient ſouvent pendant trois jours. Les ſaignées répétées, les boiſſons adouciſſantes & les minoratifs ont guéri cette maladie.

Il y a eu des fiévres rouges, en aſſez grand nombre, à toute ſorte d'âge.

On a remarqué que, depuis ſix ſemaines, le ſcorbut étoit prodigieuſement augmenté dans les hôpitaux & dans les priſons de Paris ; qu'il y en avoit auſſi dans la ville, dont les progrès étoient fort rapides.

M. *de l'Epine* a lu une lettre de M. *Hecquet*, médecin à Abbeville, accompagnée d'un mémoire ſigné de pluſieurs médecins de la ville, ſur les maladies épidémiques qui ont régné à Abbeville pendant les années 1776 & 1777.

OBSERVAT. MÉTÉOROLOGIQUES.

JANVIER 1778.

Jo. du M.	THERMOMETRE. Au lever du S	A 2h. du soir.	A 9h. du soir.	BAROMETRE. Au matin	A midi.	Au Soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	−1 1/2	−0 1/4	−0 1/2	27 7	27 8	27 9
2	−1	1 3/4	−0 3/4	27 9 3/4	27 10	27 11 1/8
3	−1	1 1/2	−2	27 11 1/2	27 11 1/2	27 11
4	−2 1/2	−0 3/4	−1	27 9 1/2	27 9 1/4	27 9
5	−1 1/2	−2 1/8	−3 1/4	27 8 3/4	27 9	27 10 3/4
6	−5 5/8	−1 1/8	−1 1/2	28 0 1/2	28 1	28 1 1/4
7	−1	1	−1	28 1 1/4	28 1	28 1
8	−1 1/2	1	−0 5/8	28 1	28 1 1/8	28 1 3/4
9	−0 3/4	0 1/2	−0 3/4	28 1 1/4	28 1	28 0 1/2
10	−0 3/4	0 1/4	−1	27 11 3/4	27 11 1/4	27 11
11	−2 1/2	−0	−1 1/4	27 10 1/8	27 9 1/4	27 9 1/4
12	−2 1/8	−0 1/2	−3 1/4	27 8 1/4	27 8	27 7 3/4
13	−5	1 3/8	0	27 5 3/4	27 4 7/8	27 3 3/4
14	1 3/4	4	4	26 10 1/2	26 8 5/8	26 9
15	2 3/4	7	6	26 10	26 11	27 0 1/2
16	5	7	5	27 3 1/2	27 4 3/4	27 5 7/8
17	4	5	4 3/4	27 7 1/2	27 7 1/2	27 7 3/4
18	3	4 1/2	5	27 7 7/8	27 7	27 5 3/4
19	5 3/4	8	5 7/8	27 5 3/4	27 6	27 7
20	2 7/8	6 5/8	5 1/2	27 8 1/8	27 8 3/4	27 7 1/4
21	5 1/4	4 1/4	4 1/2	27 4	27 4 3/4	27 5 3/4
22	4 5/8	5 3/8	5 1/2	27 3 1/4	27 2 3/4	27 4
23	4 1/2	5 3/4	4 3/4	27 6 3/4	27 7 7/8	27 6
24	7 3/4	7	6 1/2	27 4 3/8	27 4 7/8	27 4 1/4
25	5 1/2	8	6	27 3 1/2	27 3 3/4	27 5
26	−0 1/2	−0 1/8	−2	27 10	27 11	28 0
27	−4 1/4	0 1/4	−2	27 11 1/4	27 10 3/8	27 10
28	−3 1/4	−0	−2 3/4	27 10 3/4	27 11	28 0
29	−2	−0	−2 3/4	28 0 3/4	28 1	28 1
30	−4 1/2	1 1/2	−1 1/2	28 1	28 0 3/4	28 0 5/8
31	−1 1/4	1	0 3/4	28 0	28 0	28 0

VENTS ET ETAT DU CIEL.

j. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 9 h.*
1	N. beau.	N-O. couvert.	N-O. couv.
2	N. couv. neig.	N. *idem.* neige.	N. *idem.*
3	N. couv. br.	N-E. & S. beau.	S. beau.
4	S. couv. neig.	S. couv. brouil.	S. couv. br.
5	E. *idem.*	N-E. couv. nei.	N-E. couv.
6	N-E. couv. fr.	N-E. couv. fr.	N-E. *id.* fr.
7	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
8	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
9	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
10	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
11	N. *id.* neige.	O. *idem.* neige.	O. *id.* neige.
12	S-O. *id.* neig.	S. couvert.	S. couvert.
13	S-E. *idem.*	S-E. *id.* dég. br.	S. beau.
14	E. couv. pl.	S. couv. gr. v.	S. nuages.
15	S-E. n. pl. br.	S-O. *id.* pluie.	S-O. cov. v.
16	S. nuag. vent.	S-O. couvert.	S-O. beau.
17	S. couv. doux.	S-O. cou. doux.	S-O. c. doux.
18	O. couv br.	S. couvert, pl.	S. couvert.
19	S-O. c. gr. v.	S-O. couvert.	S-O. *idem.*
20	S-O. beau.	S-O. *id.* gr. v. pl.	S-O. *id.* gr. v.
21	S-O. c. temp.	O. *idem.* grêle.	O. nua. gr. v. *aurore bor.*
22	S-O. *id.* pluie.	S-O. temp. *ton.*	S-O. c. temp.
23	S-O. c. gr. v.	S-O. cou. pluie.	S-O. couv. pl.
24	S-O. *id.* pluie.	S-O. *idem.*	S-O. *idem.*
25	S. *idem.*	S. couvert.	S. couvert.
26	N-E. beau, gr vent, fr.	N-E. beau, gr. vent. fr.	N-E. beau, gr. vent fr.
27	N-E. *idem.*	N-E. nuages.	S-O. couvert.
28	N-E. beau.	N. beau.	N. beau.
29	N. nuages, br.	N. *idem.*	N. *idem.*
30	N. couv. br.	N. couv. brouil.	N. couv. br.
31	N-E. *idem.* la Seine charioit.	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . . . 8 d. les 19 & 25
Moindre degré de chaleur . . . . — 5 $\frac{5}{5}$ le 6

Différence . . . . . 13 $\frac{5}{8}$ deg.

Plus grande élévation du Mercure . . . . . 28 pou. 1 le 9
Moindre élévation du Mercure . . 26 8 le 5

Différence . . . . . 1 po. 5 l. 4

Nombre de jours de Beau 4
de Couvert . . . 26
de Nuages 1
de Vent 10
de Tonnerre . . . 1
de Brouillard . . 8
de Pluie 9
de Neige. 6

Quantité de Pluie . . . . . 30 $\frac{1}{4}$ lignes.
D'Evaporation 7
Différence . . . . . 23 $\frac{1}{4}$

Le vent a soufflé du N. . . . . 5 fois.
N.-E. 9
N.-O. 1
S. 6
S.-E. 1
S.-O. 8
E. 1
O. 2

Température : froide & humide. Les bleds sont très-beaux.

COTTE, Prêtre de l'Oratoire, Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 2 Février 1778.

MALADIES : Nous avons eu, pendant ce mois, des fluxions de poitrine, des pleurésies & des fievres malignes & putrides. Beaucoup d'enfans ont été attaqués de rhumes violens accompagnés de fievre & de convulsions : quelques-uns en sont morts.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de Janvier 1778, *par M.* BOUCHER, *Médecin.*

Nous n'avons pas eu, ce mois, de forte gelée : la liqueur du thermometre, du premier au 15, n'eſt guere deſcendue plus bas qu'à 4 degrés au-deſſous du terme de la congélation; encore ne s'eſt-elle élevée à ce terme qu'un ſeul jour, le 6. Du 15 au 26 la gelée a déſiſté; le 27 la liqueur du thermometre eſt deſcendue à 5 degrés au-deſſous du terme de la congélation.

Il y a eu de grandes variations dans le barometre : le 14 le mercure eſt deſcendu au terme de 26 pouces 10 $\frac{1}{2}$ lignes.

Les vents ont varié : depuis le 10 juſqu'au 23, ils ont toujours été ſud. Il ne s'eſt preſque point paſſé de jours ſans brouillard.

Il a tombé peu de neige; mais au milieu du mois nous avons eu pluſieurs jours de groſſe pluie. Le tonnerre a grondé la nuit du 28 au 29.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 6 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 5 degrés au-deſſous de ce terme. La différence entre ces deux termes, eſt de 11 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 26 pouces 10 $\frac{1}{2}$ lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 1 pouce 3 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 4 fois du nord.	11 fois du ſud.
7 fois du nord vers l'eſt.	4 fois du ſud vers l'oueſt.
2 fois de l'eſt.	2 fois de l'oueſt.
4 fois du ſud vers l'eſt.	1 fois du nord-oueſt.

Il y a eu 23 jours de temps couvert ou nuageux.
11 jours de pluie. } 20 jours de brouil-
6 jours de neige. } lards.

Les hygrometres ont marqué, tout le mois, une très-grande humidité.

Maladies qui ont regné à Lille, pendant le mois de janvier 1778.

LES maladies communes de ce mois ont été des fievres catarrhales & des fluxions de poitrine, qui ont été assez répandues, & que nous avons regardées comme le produit de l'excessive humidité de l'atmosphere, ainsi que des brouillards, dont presque pas un jour n'a été exemt. C'est à cette même cause que nous avons attribué les apoplexies & les atteintes de paralysie qui ont eu lieu : c'est au dégel qu'on en a particuliérement observé, ainsi que quelques morts subites.

Les fluxions de poitrine devoient être traitées avec beaucoup de circonspection, quoique la fievre & l'oppression fussent souvent violentes, Les malades, en général, ne soutenoient pas bien les amples saignées ; le sang tiré des veines étoit rarement couenneux, & il ne présentoit souvent qu'une gelée peu ferme. Le pouls tomboit tout-à-coup, dans l'état de la maladie, lorsque les saignées avoient été prodiguées, & l'on étoit obligé de le relever avec des cordiaux amis de la poitrine. L'expectoration purulente terminoit heureusement la maladie ; mais il n'étoit pas toujours aisé de l'obtenir : les loochs, aiguisés avec le kermès minéral & l'oxymel scillitique, l'ont quelquefois procurée. Lorsque, par l'emploi de ces moyens & les autres remedes de ce genre, on ne pouvoit y parvenir, il ne restoit presque pas d'autre ressource pour prévenir

venir l'empyème ou la vomique, que l'application des véſicatoires aux jambes. Il y a eu, à la fin du mois & au retour de la gelée, quantité de rhumes de toute eſpece.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Diſtribution des prix propoſés, en 1776, par la ſociété royale de médecine.

LA ſociété royale de médecine, dans ſa premiere ſéance, tenue en août 1776, propoſa pour ſujet d'un prix de la valeur de 300 liv., *de déterminer quelles ſont, dans les fievres exanthématiques, les circonſtances qui indiquent le régime rafraîchiſſant, & celles où il faut employer une méthode contraire.*

L'auteur du mémoire qui a été préféré, eſt M. *Jaubert*, médecin réſidant à Aix en Provence. La diſſertation, qui a été jugée digne de l'*accéſſit*, eſt de M. *Barailon*, médecin à Chambon de Combrailles.

La ſociété a cru devoir donner des éloges à MM. *Bouffey*, médecin à Argentan, & *Mahieu*, médecin à Vabres, qui ont envoyé deux mémoires très-intéreſſans ſur la même matiere.

Elle a fait une mention honorable d'une diſſertation écrite en latin, avec cette épigraphe: *Medicus jus ſuum in naturam recuperare non poterit niſi parendo, &c.* BAGL.

La ſociété a auſſi témoigné publiquement ſa ſatisfaction à M. *Gaſtellier*, médecin de Montargis, relativement à un mémoire ſur le même ſujet, qu'il a envoyé trop tard pour concourir au prix, mais qui étoit bien digne d'entrer en lice avec les autres.

Le deuxieme prix, de la valeur de 300 livres, que la ſociété avoit propoſé en 1776, étoit ré-

latif à l'épizootie qui a régné, cette même année, en Flandres & en Artois. M. le duc *de Charoſt*, après avoir été témoin des malheurs qui ont affligé la province dont le gouvernement lui a été confié, a offert cet encouragement aux médecins ou phyſiciens qui feroient des recherches ſur les moyens curatifs & préſervatifs qu'il convient d'employer en pareil cas.

Le mémoire, qui a été préféré, eſt de M. *de Berg*, un des premiers magiſtrats de Bruxelles, membre & ancien député du comité établi par S. M. I. & R. pour l'épizootie dans le Brabant & dans le Limbourg.

Parmi les mémoires qui ont concouru à ce prix, M. le duc *de Charoſt* en a diſtingué un dont l'auteur eſt le ſieur *Chaucet*, caporal au régiment des Gardes-Françoiſes. M. le duc *de Charoſt*, ſans vouloir apprécier le mérite de ce mémoire, s'eſt empreſſé de récompenſer le zèle de ce ſoldat qui occupe utilement ſes loiſirs. Il lui a deſtiné une médaille d'argent ſemblable à celle qu'il a fait frapper en or pour le prix. La ſociété s'eſt fait un plaiſir d'annoncer au public ce nouveau bienfait.

PROGRAMME des prix propoſés par la ſociété royale de médecine, dans ſa ſéance publique, tenue le mardi 27 janvier 1778, au college royal de France.

Le ſujet du premier prix que la ſociété propoſe pour l'année 1778, eſt de

Déterminer quels ſont les rapports des maladies épidémiques, avec celles qui ſurviennent en même temps & dans le même lieu, & que l'on appelle intercurrentes ; *quelles ſont leurs complications, & juſqu'à quel point ces complications influent ſur leur traitement ?*

On obſerve ſouvent, lorſqu'il regne une épidé-

mie, que les maladies qui paroiſſent en même temps, prennent pluſieurs de ſes caracteres, & ſe compliquent avec elle. C'eſt ainſi que *Sydenham* traita, vers la fin du dernier ſiécle, une fievre qu'il appella *varioleuſe*; parce que, excepté l'éruption, elle préſentoit preſque tous les ſymptômes de la petite-vérole. Le même médecin a décrit une autre fievre, qu'il a appellé *dyſſenterique*, parce qu'elle réuniſſoit pluſieurs des accidens propres à la dyſſenterie. On trouve quelques autres obſervations ſemblables éparſes dans les auteurs; mais ce point de pratique n'ayant point encore été ſuffiſamment éclairci, la ſociété deſire réunir une ſuite de faits, d'après leſquels on puiſſe établir quelques principes à cet égard.

Il ſeroit ſur-tout très-intéreſſant de déterminer, par l'obſervation, quelles ſont les maladies aiguës avec leſquelles telle ou telle épidémie ſe complique le plus ſouvent. C'eſt ſur-tout dans les hôpitaux que l'on eſt à portée de voir, & d'apprécier ces complications.

Les mémoires, qui concourront, ſeront remis avant le 15 novembre 1778; & ce prix, qui eſt de 300 livres, ſera diſtribué en janvier 1779.

La ſociété propoſe pour ſujet d'un ſecond prix qu'elle diſtribuera en janvier 1780, la queſtion ſuivante:

Déterminer quel peut être le meilleur traitement de la rage.

Les auteurs, qui concourront, feront attention que l'on ne demande point une théorie ſur les cauſes de la rage; mais que c'eſt par des faits que l'on doit prouver l'efficacité du traitement qu'on adoptera.

Les auteurs doivent encore obſerver que l'on deſire ſavoir s'il eſt poſſible, non-ſeulement de prévenir la rage avant qu'elle ſoit déclarée; mais encore de la guérir quand elle eſt confirmée.

Si les auteurs ſe bornent à n'indiquer que les moyens de prévenir cette maladie, ils doivent s'appliquer à prouver que l'animal qui ſera regardé comme l'ayant communiquée, aura été réellement enragé, & que le ſujet que l'on citera comme préſervé, en aura éprouvé quelques ſymptômes avant-coureurs, tels que la triſteſſe, la taciturnité, une ſenſibilité exceſſive au bruit, à l'agitation de l'air, &c. ſans quoi on ne pourroit rien conclure des expériences rapportées, puiſqu'une maladie contagieuſe quelconque, n'attaque pas tous ceux qui s'y expoſent. On deſireroit en même temps qu'on rapportât des exemples de rage ſpontanée dans les hommes, s'il y en a réellement.

On a cru devoir remettre ce prix à deux ans, afin que les auteurs aient non-ſeulement le temps de faire les recherches néceſſaires, mais encore pour les mettre dans le cas d'obſerver par eux-mêmes; ſoit qu'ils aient occaſion de traiter des hommes mordus ou hydrophobes, ſoit qu'ils tentent des expériences ſur des animaux qu'ils feront mordre à deſſein: dans cette derniere ſuppoſition les auteurs indiqueront les meilleurs moyens de faire ces expériences.

Les mémoires, qui concourront, ſeront envoyés avant le premier novembre 1779. Ce prix, de la valeur de 600 livres, eſt dû à la bienfaiſance de monſieur *Lenoir*, conſeiller d'état, lieutenant-général de police.

La ſociété propoſe le travail ſuivant ſur les maladies des beſtiaux, pour tenir lieu d'un troiſieme prix.

Preſque toutes les maladies aiguës & chroniques, dont les beſtiaux ſont attaqués, portent différens noms, non-ſeulement dans chaque province, mais encore dans chaque canton; elles n'ont d'ailleurs jamais été convenablement obſervées ni décrites.

La compagnie, perſuadée que ce travail doit être regardé comme la baſe de l'art vétérinaire, deſire que chaque médecin ou phyſicien lui envoie un expoſé ſuccinct des maladies dont les beſtiaux ſont attaqués dans le pays qu'il habite, en faiſant la plus grande attention à l'influence du climat : il eſt facile de voir qu'elle ſera, par ce moyen, en état de comparer ces maladies entr'elles, d'en fixer les eſpeces, d'en indiquer le traitement, & de déterminer juſqu'à quel point celles que l'on obſerve dans les provinces les plus éloignées different les unes des autres.

La ſociété demande donc qu'on lui envoie

Un tableau des maladies aiguës & chroniques auxquelles les beſtiaux de toute eſpece ſont ſujets dans chaque pays ; contenant 1°. les noms vulgaires de ces maladies ; 2°. leur deſcription ; 3°. leur traitement ordinaire ; 4°. les cauſes auxquelles on a coutume de les attribuer.

La ſociété ne pourra déterminer la ſomme néceſſaire pour ces encouragemens, que lorſqu'elle connoîtra le nombre des mémoires dont les auteurs mériteront ſa reconnoiſſance. Elle ſe contente d'aſſurer qu'elle en donnera des témoignages publics à tous ceux qui lui enverront des deſcriptions bien faites des maladies ſur leſquelles elle deſire avoir des renſeignemens. Elle n'eſpere point réunir en un an tous ces matériaux; mais elle fera mention, dans ſa ſéance publique, des meilleurs mémoires qui lui ſeront adreſſés dans le courant de chaque année.

Les mémoires, qui concourront à ces prix, ſeront adreſſés, francs de port, *avec des billets cachetés contenant le nom de l'auteur, & portant la même épigraphe que le mémoire*, à M. Vicq d'Azyr, *ſecrétaire perpétuel de la ſociété royale de médecine, rue du Sépulcre, à Paris.*

Mémoires lus dans la ſéance publique de la ſociété royale de médecine.

La ſociété royale de médecine tint, le mardi 27 janvier 1778, au college royal de France, ſa ſéance publique dans l'ordre ſuivant :

M. *Vicq d'Azyr*, ſecrétaire perpétuel de cette compagnie, a ouvert la ſéance en annonçant les noms de ceux qui ont remporté les prix propoſés en 1776, & en publiant les programmes pour les années 1779 & 1780. Il a lu enſuite un court expoſé des travaux de la ſociété depuis ſon établiſſement.

M. *Lorry* a lu un tableau raiſonné des maladies qui ont régné en 1777, dans lequel on trouve des obſervations neuves ſur certaines complications de la petite-vérole, & ſur la fievre rouge.

M. *Mauduyt de la Varenne* a lu un mémoire ſur l'électricité médicale, dans lequel, après avoir rapporté avec toute l'impartialité poſſible les ſuccès qu'il a obtenus, ce médecin a établi pluſieurs propoſitions qui ſont le réſultat de ſes expérieuces ; il a ſur-tout fait obſerver que l'électricité produit des criſes ; il a expoſé les ſymptômes qui les annoncent, & les moyens qu'il a employés pour ſeconder les efforts de la nature ; enfin il a déterminé la claſſe dans laquelle le fluide électrique doit être rangé comme médicament.

M. *Daubenton* a lu un mémoire ſur les maladies des moutons, dans lequel il a indiqué un procédé ſimple & facile pour les ſaigner lorſque la circonſtance le requiert, & un traitement pour les guérir de la gale ſans faire aucun tort à leur laine.

M. *Vicq d'Azyr* a lu enſuite l'éloge de monſieur *Bouillet*, célebre médecin de Béziers, aſſocié-regnicole de la ſociété, mort en août 1777.

M. *Bucquet* a lu une ſuite d'expériences ſur l'effet des différens gas appliqués à l'économie animale, & ſur les aſphyxies. Il réſulte de ſes obſervations, que l'alkali volatil, appellé *fluor* par *Prieſtley*, célebre chymiſte anglois, n'a point une propriété ſpécifique pour rappeller à la vie les perſonnes ſuffoquées par les différens gas, puiſque le vinaigre radical, l'acide ſulphureux volatil, ſurtout l'acide marin fumant, & même l'æther vitriolique, ont rappellé à la vie différens animaux ſoumis à ces expériences : tout ce qui eſt ſtimulant peut être alors adminiſtré avec ſuccès.

M. l'abbé *Teſſier* a terminé la ſéance en rendant compte du voyage qu'il a fait en Sologne, par ordre du gouvernement. Après avoir parlé du ſol de cette province, & de la nature des grains que l'on y recueille, il a expoſé le réſultat des expériences qu'il a tentées en faiſant manger de l'ergot à différens animaux, dont pluſieurs ſont morts avec des ſignes non équivoques de gangrène, & il a annoncé une ſuite de travaux ſur les maladies des grains, dont il a été chargé par la ſociété.

Progrès ultérieurs de la chirurgie, ou remarques & obſervations nouvelles de M. THEDEN, un des chirurgiens généraux de S. M. le roi de Pruſſe; ouvrage traduit de l'allemand, par M. CHAYROU, chirurgien-major du régiment de Neuſtrie, infanterie.

Chirurgum agilem, induſtriâ ac manu ſtrenuum eſſe oportet, non libris fidentem.

AMBR. PARÉ, *canon. chirurg.* 7.

A Bouillon, de l'imprimerie de la ſo-

ciété typographique, 1777. *A Paris*; *chez* Didot le jeune, *quai des Auguſtins. Prix 2 liv. 8 ſols broché.*

Cette traduction eſt précédée d'un diſcours qui fait honneur aux connoiſſances & à la ſenſibilité de M. *Chayrou.* On y trouve non-ſeulement des remarques qui ſervent à mieux faire apprécier le travail de M. *Theden*, mais M. *Chayrou* indique les ſources dans leſquelles il faut puiſer pour perfectionner certaines parties de la chirurgie, ſurtout le traitement des luxations & des fractures. Il ſupplée encore à ſon auteur, en propoſant une réforme dans les inſtrumens dont les accoucheurs aiment trop à ſe ſervir. Nous rapporterions en entier les réflexions que le traducteur fait à ce ſujet, ſi nous n'étions perſuadés que les praticiens liront l'ouvrage même. C'eſt auſſi pour cette raiſon que nous nous bornerons à en indiquer les principaux ſujets. Il eſt diviſé en 27 ſections. Dans la premiere, il s'agit de l'utilité des bandages dans les maladies des extrémités, dans les cas de ſaignées malheureuſes, dans les œdématies, les varices, les bleſſures & meurtriſſures, dans la cure de l'anevriſme, des ganglions, & pour diminuer les douleurs dans les opérations. Dans la ſeconde ſection, M. *Theden* expoſe les propriétés d'un topique qu'il appelle *eau d'arquebuſade*, & dont nous avons donné la compoſition, *Journal de février*, dans l'extrait des expériences ſur l'alkali volatil fluor. Dans la troiſieme, il s'occupe des moyens d'arrêter l'hémorrhagie, ſans ligature, dans les amputations. Dans les ſections ſuivantes, notre auteur traite d'une eſpece d'hémorrhoïdes particulieres, qu'il appelle *ſaccatæ*; de l'inflammation, des articulations, de pluſieurs bleſſures, contuſions, coups de feu & opérations. Quelques-unes des dernieres ſections de cet ouvrage, contiennent

des remarques & des obſervations médicales. On n'y trouve, à la vérité, rien de neuf ; mais cependant elles ne ſont pas ſans mérite. Quant à ce qui concerne la chirurgie, M. *Chayrou* croit devoir *completter l'éloge de ſon auteur en ajoutant que ſa pratique differe preſqu'entiérement de celle d'autrui, & qu'il ne la doit qu'à ſon génie.*

LETTRE à M. PROST DE ROYER, *lieutenant-général de police de la ville, fauxbourg & banlieue de Lyon. De l'imprimerie d'Aimé de la Roche.* 1777.

Nous donnerons une notice exacte de cet écrit & des obſervations qu'il contient, en communiquant à nos lecteurs un extrait de la lettre que l'auteur nous a adreſſée.

« MONSIEUR, j'expoſe les moyens de rappeller à la vie les enfans qui paroiſſent morts en naiſſant, en même temps que j'y fais mention des écueils à éviter. Ces différens ſecours, d'abord indiqués par *Smellie*, ont été enſuite cités par pluſieurs auteurs qui en ont annoncé la réuſſite ; mais aucun n'a détaillé, avec exactitude, la maniere de les adminiſtrer, & la vraie méthode pour y procéder. Que l'on ſouffle avec force & ſans meſure dans la bouche d'un nouveau-né qui paroît mort, que l'on y porte de l'air avec profuſion ; on le peut, ſans conſéquence, tant qu'il ne donne aucun ſigne de vie : mais lorſque cette derniere commence à luire, lorſque le ſang cherche à ſe détourner des routes qu'il avoit tenues juſqu'alors, pour parcourir celle qu'on vient de lui ouvrir au moyen de l'expanſion qu'éprouvent les poumons par l'air que l'on y pouſſe. . . . lorſque le mouvement de la reſpiration tend à s'établir, &c., il faut alors, ſe-

lon-moi, beaucoup de prudence pour ne pas rendre à la mort cette victime qu'on eſt ſur le point de lui arracher. Il eſt un moment à ſaiſir, où l'on ne ſauroit trop prendre de précaution pour porter de nouveau de l'air dans la poitrine, & où il ſeroit dangereux d'agir ſans connoiſſance, & avec trop de précipitation. Ce moment eſt indiqué par un balancement, en quelque ſorte onduleux & alternarif, du thorax & des muſcles du bas-ventre; par la bouche de l'enfant qui ſemble s'entr'ouvrir davantage; on croit ſentir un frémiſſement dans la région du cœur, une palpitation ſourde; quelques rides veulent ſe former ſur ſa figure, & l'œil paroît moins terne, &c. . . . Je compare, en ce moment, la machine animale à un ouvrage méchanique dont tous les reſſorts, quoiqu'achevés, ont cependant beſoin d'une impulſion étrangere pour être mis en jeu; c'eſt un balancier qui n'attend qu'un coup de doigt pour agir & ſe mouvoir. . . . De même l'enfant, dans cet état mixte, je veux dire, celui où il eſt auſſi près de ſa fin que de ſon exiſtence, a beſoin d'un ſecours étranger pour que ſes organes (le cœur & le poumon principalement) puiſſent exécuter leur fonction; & lors même qu'elles paroiſſent vouloir s'établir, l'enfant ne peut point encore ſe paſſer des ſecours de l'accoucheur. Ce dernier doit aider à ſa reſpiration, ſouffler avec modération dans ſa bouche, preſſer alternativement ſur la charpente de la poitrine, & ſur les enveloppes de l'abdomen, & concourir ainſi à lui faire exécuter enfin, & pleinement, les mouvemens d'inſpiration & d'expiration. C'eſt à l'aide de ces ſecours ainſi dirigés, que je ſuis parvenu à rappeller à la vie pluſieurs enfans qui paroiſſoient abſolument morts dès leur naiſſance: je les ai détaillés amplement dans ma premiere obſervation, &c. »

Réflexions ſur la ſection de la ſymphyſe du pubis, préſentées & dédiées à M. LENOIR. *conſeiller d'état, lieutenant-général de police ; par M.* PIET, *accoucheur chargé, par le gouvernement, de ſecourir les femmes indigentes dans les accouchemens difficultueux. A la Haye, & ſe trouve à Paris, chez* Didot le jeune, *libraire, quai des Auguſtins*, 1778.

Si la ſection de la ſymphyſe avoit été faite par un chirurgien, M. *Piet* auroit eu une occaſion de moins de prouver combien il raiſonne juſte, combien il eſt circonſpect & honnête. M. *Piet* a fort à cœur de juſtifier quelques-uns de ſes confreres dont les écrits & les clameurs ont excité l'indignation publique. Ces meſſieurs n'avoient pas plutôt appris que la femme *Souchot* étoit opérée, qu'ils ont fait imprimer qu'elle devoit en mourir. Cependant comme la femme *Souchot* ne mouroit point, ils n'ont pas héſité de publier encore, par la voie de l'impreſſion, que les os pubis ne ſe réuniroient pas.

La femme *Souchot* n'eſt point morte des ſuites de l'opération, elle eſt accouchée d'un enfant en vie, les os pubis ſe ſont réunis. L'état de l'enfant & de la mere nous perſuadoit donc que M. *Piet*, ainſi que ces meſſieurs, qui s'étoient ſi fort preſſés de juger mal de l'événement, ne s'empreſſeroient pas moins à nous faire part de leurs lumieres pour perfectionner la ſection de la ſymphyſe du pubis, & pour déterminer dans quels cas elle eſt néceſſaire, ou inadmiſſible. Nous nous ſommes trompés. M. *Piet* ſoutient toujours que l'opéra-

tion eſt mortelle ; & que ſi la femme *Souchot* n'en eſt pas morte, c'eſt que l'opération étoit inutile. Il ſera facile à MM. *Sigault* & *le Roi* de faire appercevoir le vuide des raiſonnemens de M. *Piet* : ſa brochure fourmille d'erreurs que nous ne releverons point. Nous aimons mieux dire qu'elle fait honneur à l'eſprit de ſon auteur. Au reſte, pour le tranquilliſer ſur l'opinion que l'on a de la découverte de M. *Sigault* chez l'étranger, nous rapporterons ici la lettre que M. *Camper* a adreſſée à M. *Sigault*.

LETTRE DE M. CAMPER.

MONSIEUR & cher confrere, votre lettre m'a donné une joie infinie ; mes larmes couloient de mes yeux, tant j'étois charmé de votre heureuſe opération : vous vous ſouvenez avec combien d'applaudiſſemens j'ai conſidéré votre premiere propoſition (1). Vous ſavez combien elle m'a encouragé pour la mettre en pratique ; vous ſavez combien les envieux m'ont maltraité, pour avoir demandé au prince d'Orange de pratiquer cette opération ſur une femme condamnée à la mort... L'envie ne regne ſeulement pas à Paris, elle tracaſſe par-tout les gens qui ſont animés pour le bien public.

Je vous félicite, mon cher confrere, & félicite encore plus le genre humain, Que le bon Dieu béniſſe vos mains, & qu'il faſſe ſurvivre cette pauvre femme, afin que cet exemple encourage d'au-

(1) M. *Louis*, à qui la chirurgie & l'humanité doivent infiniment de reconnoiſſance, & que l'étendue de ſes lumieres, ſa dextérité dans les opérations, & la franchiſe de ſon caractere ont toujours mis au-deſſus de l'envie, s'eſt empreſſé de communiquer à ſon ami M. *Camper* le mémoire que M. *Sigault* avoit lu, le premier décembre 1768, à l'académie de chirurgie.

tres pour pratiquer une opération aiſée & peu dangereuſe, ou l'art me trompe ; mais il faut qu'on la pratique dès que l'impoſſibilité de délivrer la mere s'eſt manifeſtée. Communiquez-moi, je vous prie, au plus vîte, la guériſon de cette bonne femme. . . . Mon fils cadet eſt mon éleve unique, il va étudier à Edimbourg l'année prochaine ; il y reſtera deux ans, & puis il ira à Paris pour profiter de vos lumieres. J'eſpere qu'il ſe rendra digne de votre amitié. PETRUS CAMPER, profeſſeur honoraire en médecine, membre de pluſieurs académies, & député aux états de Friſe.

A Franeker en Friſe.

*Examen ſur les eaux minérales de la fontaine de Buſſang, contenant des obſervations & des réflexions relatives aux maladies où elles conviennent ; par M. D**, membre des ſociétés royale & patriotique de Suede & de Heſſe-Hombourg, correſpondant de l'académie royale de chirurgie, aſſocié au college de Paris, &c. &c.*

Potu quàm cibo, refici proclivius eſt.
HIPP. *lib.* 2, *aphor.* 11, *ſect.* 2.

A Epinal, chez Vautrin, *imprimeur*, 1777. (*petit* in-8°. *de* 198 *pages, plus* xj *pour la préface*).

Le premier, qui ait écrit ſur ces eaux, eſt FR. BACHER ; l'ouvrage a paru ſous ce titre : *Traité des eaux minérales de Buſſang en Lorraine*, 1738, *in*-8°. La même année, ces eaux firent le ſujet d'une thèſe, énoncée ainſi : *Quæſtiones medicæ circa acidulas buſſanas, quas... præſide*

D. RENATO CHARLES, doct. med. prof. reg. *propugnabit* D. FRANCISCUS-JOSEPH. PAYEN, Juſſeienſis... *die* 1ª. *martii* 1738... *Veſontione*. Brochure *in*-8°. de 100 pages, dédiée, par le candidat, à STANISLAS I, roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar. Douze ans après fut publié un troiſieme écrit intitulé : *Eſſai analytique ſur les eaux de Buſſang*, *par* JEAN LE MAIRE, *ancien médecin* de S. A. S. Léopold I, *duc de Lorraine*. *A Remiremont*, 1750, *in*-12. Celui-ci commence à n'être plus commun. Quoi qu'il en ſoit, M. DIDELOT a cru devoir écrire ſur ces eaux qui ont pris le nom de *Buſſang* d'un village ſitué à l'extrémité de la Lorraine, à ſept lieues de Remiremont, ſur la route qui conduit en Alſace. Ces eaux minérales ſe trouvent à douze cents pas de Buſſang. Après avoir rapporté les expériences qu'il a faites ſur ces eaux, l'auteur en expoſe les vertus, & rapporte un bon nombre d'obſervations qui conſtatent leur efficacité dans les maladies de l'eſtomac, contre les coliques opiniâtres, les maladies vermineuſes, dans celles des reins & de la veſſie, contre l'ulcere de la matrice, contre les obſtructions, &c.... M. *Didelot* prévient au reſte, dans ſa préface, le reproche qu'on pourroit lui faire de n'avoir pas aſſez bien traité la partie chymique, en répondant d'avance qu'il a craint de paſſer les bornes qu'il s'étoit preſcrites ; & que d'ailleurs il a penſé qu'il ſeroit plus utile de s'étendre ſur des *faits* que ſur des conjectures. A la bonne heure ; mais nous lui obſerverons que les analyſes chymiques ſont des faits & non pas des conjectures.

Il ſeroit bien à ſouhaiter (diſions-nous *Journ. de méd.* févr. 1778, *pag.* 119) qu'on réunît dans une ſeule brochure l'expoſé clair & précis de tous

les moyens à pratiquer pour remédier aux aſphyxies, &c....

Nous apprenons avec plaiſir que ce vœu eſt déjà réaliſé. M. *Thiéry*, médecin conſultant du Roi, & docteur-régent de la faculté de Paris, s'eſt occupé depuis fort long-temps de cet important objet qui fait la troiſieme partie d'un ouvrage très-intéreſſant. La premiere eſt deſtinée à l'hiſtoire d'une mort extraordinaire comparée avec toutes les autres morts étranges dont il eſt parlé dans les *ſepulchreta*. On y trouve auſſi l'hiſtoire des momies naturelles & artificielles. La ſeconde partie contient le parallele de la putréfaction du mort & de celle du vivant; on examine juſqu'où & comment les moyens qui conſervent les morts & les préſervent de la putréfaction, peuvent en garantir les vivans. La troiſieme partie expoſe les phénomenes, les cauſes, toutes les variétés de la mort apparente, ainſi que les ſecours qu'il faut alors adminiſtrer. L'auteur établit en même temps les principes qui doivent guider les nations dans l'inſtitution des loix touchant les ſépultures. Un projet de réglement pour les ſoins qu'on doit donner aux morts, ou à ceux qui paroiſſent tels, forme comme la quatrieme partie de tout l'ouvrage. Celle-ci eſt, depuis quelques années, ſous les yeux du gouvernement. Si la ſageſſe de ſes vues ne lui permet pas d'adopter & de mettre actuellement à exécution ce plan, le public, inſtruit par l'impreſſion, décidera de ſon utilité. La néceſſité d'un réglement à cet égard eſt généralement reconnue. On s'occupe en celui-ci des moyens les plus ſimples & le moins diſpendieux d'aſſurer la vie des citoyens juſqu'au dernier moment fixé par la nature, & d'empêcher un malheur affreux dont on a tant d'exemples, celui d'enterrer des perſonnes vivantes.

TABLE

DU MOIS DE MARS.

EXTRAIT. *Eſſais botaniques, chymiques & pharmaceutiques*; *par* MM. COSTE, *méd.* & WILLEMET, *apothic.* page 193
Obſerv. ſur un polype utérin; *par* M. MILLERET, *chirurgien.* 214
Obſervation ſur une dyſſenterie épidémique; *par* M. PIQUÉ DELOURDE, *méd.* 222
Fait rare & heureux, ſur une tumeur; *par* M. EVESQUE, *chir.* 231
Obſervat. ſur un accouchement laborieux; *par* M. GALETTI, *chir. à Rome.* 233
Réponſe de M. MARTIN, *chir. à* M. GUYÉTANT, *chir.* 238
Lettre de M. FILLEAU, *chir. à* M. BOUTEILLE, *méd.* 240
Diſſertation ſur la vertu des noix de galle; *par* M. GODART, *méd.* 242
Maladies qui ont regné à Paris, pendant le mois de janvier 1778. 267
Obſervations météorologiques, faites à Montmorenci. 268
Obſervations météorologiques faites à Lille. 271
Maladies qui ont regné à Lille, pendant le mois de janvier 1778. 271
Nouvelles Littéraires. 273
Prix. ibid.
Livres nouveaux. 279

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de mars 1778. A Paris, ce 24 février 1778.

POISSONNIER DESPERRIERE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

AVRIL 1778.

EXTRAIT.

Cours d'éducation à l'uſage des éleves deſtinés aux premieres profeſſions, & aux grands emplois de l'Etat: contenant les plans d'éducation littéraire, phyſique, morale & religieuſe de l'enfance, de l'adoleſcence, & de la premiere jeuneſſe; le plan encyclopédique des études, & des réglemens généraux d'éducation. Par M. Verdier, inſtituteur d'une maiſon d'éducation à Paris, conſeiller médecin ordinaire du feu

roi de Pologne, avocat en parlement, &c.

Mens ſana in corpore ſano. JUVENAL.

A Paris, chez l'auteur, rue de Seine ſaint Victor, hôtel de Magni, à côté du Jardin du Roi; chez Moutard, *imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny; & chez* Colas, *libraire, place Sorbonne*, M. DCC. LXXVII. (in-12 *de* 396 *pages*).

L'épigraphe que M. *Verdier* a miſe à la tête de ſes ouvrages & de ſes travaux ſur l'éducation, démontre les idées des anciens ſur cet art. Ils regardoient l'éducation phyſique, comme la baſe de toutes ſes autres parties. M. *Verdier*, partant du même principe, avance que nous n'aurons jamais d'éducation, à moins que le médecin ne devienne inſtituteur, ou que l'inſtituteur ne devienne phyſiologiſte. Tout ſon ouvrage paroît être le développement pratique de cette propoſition. Suivons-le donc dans ſes détails: ils doivent intéreſſer tous les médecins. Dans ce ſiécle où les inſtituteurs n'étudient plus guere la phyſiologie, il devient néceſſaire que les médecins concourent avec eux, en devenant eux-mêmes des inſtituteurs phyſiciens.

M. *Verdier* débute par poſer les limites de la nature & de l'art. Suivant lui, la nature n'eſt, en général, que la collection des loix, d'après leſquelles l'homme vit ou meurt, ſe développe, ſe perfectionne ou ſe détériore par ſon commerce avec les autres êtres. La nature particuliere de l'homme, ou la conſtitution qu'il reçoit de ſes parens, ne lui fournit que des matériaux plus ou moins parfaits : c'eſt à l'art à faire le reſte. C'eſt lui qui donne à l'enfant la vie ou la mort, les perfections ou les vices, ſuivant qu'il eſt bien ou mal réglé.

Ce principe, développé avec énergie & ſoutenu de raiſonnemens fondés ſur l'obſervation, forme un contraſte ſingulier avec ce ſyſtême de l'éducation négative, qui ſemble prédominer depuis quelques années. Dans celui-ci, il n'eſt pas beſoin d'art : la nature opere tout. Il ſuffit d'éloigner de l'enfant tous les objets que nous devons à l'induſtrie ; il faut ſur-tout éloigner les médecins, comme des êtres propres à troubler cette nature cachée & ſilencieuſe, qui ſemble ſe dépiter lorſqu'on touche à ſon ouvrage. L'inſtituteur ne s'attache à l'enfant que pour écarter tout ce qui peut la troubler. Dans les principes de M. *Verdier*, ou plutôt dans ceux des grands hommes

de tous les ſiécles qu'il analyſe, la nature n'eſt au contraire qu'un être paſſif, ou un aſſemblage d'êtres au milieu deſquels il faut faire vivre & développer l'enfant. Le médecin & l'inſtituteur doivent diriger toutes ſes actions & toutes les influences qu'il doit recevoir, non-ſeulement pour éviter les effets de cette foule de dangers qui l'environnent ſans ceſſe, mais pour faire tourner à ſon profit cette multitude infinie de mixtes naturels & artificiels, que la nature & l'induſtrie ont produits pour le développer & le perfectionner. Eux-mêmes ne doivent recevoir d'autres ordres que de l'obſervation & de l'expérience ; & elles nous apprennent que l'art produit ſur la conſtitution phyſique & morale de l'homme, des effets merveilleux dont nous ne pouvons même nous douter, avant que d'avoir vu ſes chef-d'œuvres.

Les premieres conſéquences, que l'auteur tire de ces principes, ſont que l'exercice de ce grand art ne peut avoir lieu que dans des maiſons d'éducation phyſique. Il le regarde comme impoſſible, & même dangereux, dans les maiſons paternelles ; & le grand nombre d'obſervations ſur leſquelles il étaie cette vérité, la rend trop palpable pour ne pas frapper les parens, qui, en faiſant élever

auprès d'eux leurs enfans, ſont ordinairement moins occupés de leur perfection, que de ſatisfaire leur tendreſſe ; & quelquefois de faire paſſer chez eux leurs opinions & leurs mœurs, bonnes ou mauvaiſes.

Après ces préliminaires, l'auteur entre dans les différentes parties de ſon plan, qu'il appelle *naturel*. Par cette dénomination, il fait bien entendre que l'éducation phyſique doit régler toutes les autres parties de cet art.

Et en effet, en commençant par l'éducation littéraire, il ne la fait pas conſiſter dans le plan des ſciences dont on doit occuper les éleves. C'eſt, ſuivant lui, l'art d'acquérir des connoiſſances, de les conſerver & de s'en ſervir au beſoin ; l'art de développer & de perfectionner toutes les facultés relatives à leur acquiſition, à leur conſervation & à leur uſage. Comme cet art eſt encore au berceau, l'auteur ne fait pas difficulté d'avancer qu'il manque bien plus que la nature dans l'éducation, & qu'il n'eſt point de ſujets bien conſtitués, dont un exercice vraiment méthodique ne puiſſe développer toutes les facultés avec plus ou moins de perfection. Quand on fait réflexion ſur l'infinité des ſujets qui ne retirent aucun fruit, ou que de mauvais fruits

de l'éducation, l'on doit être bien curieux de vérifier les loix de la nature dans l'art dont M. *Verdier* décrit les principes.

L'éducation littéraire eſt donc, dans les principes de l'auteur, une combinaiſon de l'éducation phyſique & morale, pour le développement des facultés intellectuelles. Il ne la met en tête, que parce que les ſuccès de l'éducation dépendent du concours des éleves avec les maîtres & inſtituteurs. Il ſe propoſe, dans cette premiere partie, de les rendre leurs propres maîtres, ſubordonnés à ceux qui ſont prépoſés à leur éducation & à leur inſtruction.

Venant enſuite à l'éducation phyſique, M. *Verdier* lui donne pour baſe la phyſiologie ou la ſcience de la nature humaine. Non-ſeulement, dit-il, ces agens de la vie, déſignés ſous le titre des *ſix choſes non naturelles*, ſervent à l'entretien de la vie animale; mais encore ils ſervent au développement des forces, de l'agilité & de tous ces talens que nous regardons, mal-à-propos, comme naturels. Non-ſeulement leur abus produit les maladies & la mort, mais auparavant il procure ces vices du corps, & même de l'eſprit, que notre peu d'attention nous fait encore regarder comme naturels. Enfin par-tout M. *Verdier* re-

jettant ſur l'art ce qu'on rejette communément ſur la nature, il cherche à renouveller & à créer, même les grands principes de l'art de former les hommes de la meilleure conſtitution.

Les fonctions, les talens & les vices phyſiques & moraux de notre conſtitution, dérivent de l'état des deux facultés primitives de l'homme : la ſenſibilité & l'irritabilité. Leur développement & leur perfection forment le domaine immédiat de l'éducation phyſique ; & des ſuccès qu'elle aura eus, dépendent entiérement ceux de l'éducation morale, littéraire, & même religieuſe. Ces deux facultés ſont donc les deux baſes ſur leſquelles portent toutes les parties de l'éducation.

L'art de l'éducation phyſique, qui en dérive immédiatement, a quatre objets : la nourriture des organes, leur développement, leur configuration & leur accroiſſement. Tous ſont également dépendans de cet art ; & l'inſtituteur phyſicien peut à ſon gré, en variant les agens de ſon art, entretenir ſes élèves ou les faire dépérir ; étendre ou limiter leurs facultés ; augmenter ou arrêter leur ſtature ; figurer leurs organes extérieurs & intérieurs, d'une maniere parfaite ou vicieuſe, élégante ou difforme.

Paſſant à l'éducation morale, l'auteur

en lie les principes avec ceux de l'éducation phyſique. Il veut, avec *Seneque*, qu'on apprenne à l'enfant à devenir vertueux : il y prépare ſon eſprit & ſon cœur par les agens phyſiques, & les agens moraux ſe trouvent combinés avec ceux-ci.

Ces principes d'éducation phyſique conduiſent M. *Verdier* au plan encyclopédique des études ; & il les rédige dans l'ordre du développement des facultés naturelles, des beſoins & des circonſtances. Dans tout ce plan l'on voit les loix de la nature former les élémens des langues, des belles-lettres, des arts & des ſciences. Par-tout le régime phyſique commence leur enſeignement ; par-tout l'inſtituteur phyſicien préſente aux profeſſeurs & aux maîtres les plans des connoiſſances que la nature a inſpirés, & que les premiers hommes, qui en étoient plus près que nous, ont formés.

Les loix de la nature, approfondies par M. *Verdier*, viennent d'abord développer les organes de la parole, & les habituer à la prononciation réguliere de toutes les langues de l'Europe. En donnant une diviſion vraiment proportionnelle de la corde ſonore, elles réſolvent un grand problême que les muſiciens-philoſophes ſe ſont propoſés en vain depuis Pythagore, & elles tracent un nou-

vel enſeignement de la muſique auſſi ſimple & auſſi facile que l'ancien eſt compliqué & difficile. En conduiſant la main par le chemin le plus court, elles l'habituent en peu de temps à la pratique ſi néceſſaire de l'écriture expédiée. En dirigeant pareillement les mouvemens de tous les organes du corps, elles ſoumettent le geſte à des regles auſſi sûres.

La nature & l'éducation phyſique ne ſe bornent pas à la formation méchanique des ſignes matériels du langage parlé, écrit & geſticulé, elles s'étendent juſqu'à leur ſignification. C'eſt la nature qui a inſpiré les premiers ſons & les premieres figures, c'eſt elle qui nous a portés à les combiner d'une maniere conforme à nos facultés, c'eſt elle encore qui lie les impreſſions ſenſibles des choſes que les mots ſignifient, à leurs impreſſions purement méchaniques pour former leurs ſons. C'eſt donc à l'éducation phyſique à les analyſer; &, des loix naturelles de l'analyſe grammaticale, M. *Verdier* déduit la méthode vraiment naturelle d'enſeigner la langue maternelle, la latine & les autres langues ſavantes, anciennes & modernes.

Les belles-lettres ne ſont que l'uſage des langues pour ſignifier les penſées, pour indiquer les perſonnes ou les choſes

déſignées par les penſées, pour les peindre à l'imagination, & pour mouvoir le cœur humain par la parole. De-là quatre arts renfermés dans les belles-lettres : la grammaire, la logique, la poéſie & la rhétorique. C'eſt la nature qui a donné aux mots ces quatre ſortes de propriétés ; c'eſt elle qui, liant les impreſſions ſenſibles des mots à nos penſées & à leurs objets, a formé les ſignes grammaticaux & logiques du langage ; c'eſt elle qui ſoumet l'imagination & le cœur de l'homme, à l'empire de la poéſie & de l'éloquence : c'eſt donc par ſon étude qu'on a pu former & qu'il faut enſeigner les regles des arts libéraux.

M. *Verdier* ne borne pas la logique au rapport des mots avec nos facultés. Pour décrire l'art de découvrir la vérité & de la manifeſter, il prend les principes naturels des mathématiques, de la phyſique, de la morale, de la ſcience, des conventions & de la métaphyſique ; & il les ſoumet à des démonſtrations ſenſibles, il en forme une dialectique univerſelle, ſubordonnée aux opérations & aux inſtrumens de la nature & des arts phyſiques ; & le but de cet art important eſt l'économie.

Les beaux arts ſont encore plus ſoumis aux principes & aux regles de l'inſtru-

ction phyſique. Sous cette dénomination, M. *Verdier* comprend les arts gymnaſtiques, poétiques & méchaniques, qui peuvent entrer dans le plan de la meilleure éducation. De ce nombre ſont la déclamation, le geſte & la muſique, l'écriture & le deſſin, la danſe & l'eſcrime, l'équitation & la natation, enfin tous les jeux gymnaſtiques. L'enſeignement de ces arts & de ces exercices n'eſt ordinairement ſoumis qu'à de petites regles, qui ſont plutôt les fruits du râtonnement, que d'une expérience appréciée par les loix de la nature. Mais M. *Verdier*, mettant les beaux arts ſous l'empire d'une phyſique générale, leur donne les mêmes principes & les mêmes méthodes.

L'hiſtoire même vient encore ſe ranger naturellement ſous les loix de l'inſtruction phyſique. Suivant M. *Verdier* elle doit être autant le récit du développement & des révolutions arrivées dans la nature humaine, que dans le globe terreſtre, & les ſociétés. Les écrivains de tous les ſiécles n'ont penſé & parlé que d'après l'érat de leurs facultés; &, faute de ſuivre les révolutions arrivées dans la narure humaine & dans chacune de ſes fonctions, on eſt tombé dans les mépriſes les plus contraires à la vérité.

M. *Verdier* termine le plan des études

de l'adoleſcence par celui des principes d'éducation. Puiſque les éleves ſont les artiſans immédiats de cet art, il faut leur en enſeigner les regles.

Il trace enſuite le plan de l'éducation particuliere de la jeuneſſe. Cet article ne renferme que les vues générales pour la formation du citoyen, dans les profeſſions d'inſtituteur & de littérateur, de commerçant & de financier, d'ingénieur, d'architecte, de marin & de militaire, de médecin & d'agriculteur, de méchanicien & de manufacturier, de juriſconſulte & de magiſtrat, d'eccléſiaſtique & de politique. Ne perdant jamais la nature de vue, M. *Verdier* expoſe les rapports naturels de ces différentes claſſes de citoyens, la conſtitution phyſique qui convient à chacun, les connoiſſances que la phyſique en général, & la phyſiologie en particulier, verſent dans la théorie de chacune de leurs profeſſions.

L'éducation des filles a mérité auſſi les regards de l'auteur. Prenant du ſage *Fénelon* cette belle maxime : *Plus les femmes ſont foibles, plus il eſt important de les fortifier ;* l'éducation phyſique a dû encore être la premiere ſource de ſes idées, & les premiers reſſorts de ſes opérations dans l'éducation du beau ſexe.

Une troiſieme partie de cet ouvrage

eſt un recueil de réglemens d'éducation. Les conſidérations phyſiques paroiſſent toujours en tête, pour donner les premieres impulſions, ébaucher les inſtructions, & accompagner la pratique du gouvernement & de l'enſeignement des enfans.

On voit par tout ceci, que M. *Verdier* ne paroît d'abord donner moins à la nature, & plus à l'art, que parce qu'il a plus érudié & plus approfondi l'une & l'autre. On ſent bien que ce n'eſt pas avec des mots ſeuls, qu'il peut remplir les vues de cette ſage mere des êtres, & tirer parti de tous ſes ouvrages. On le voit en effet réunir, à grands frais, tous les moyens qu'elle indique, dans une maiſon ſuperbe, ſpacieuſe & bien ſituée (1). Une bibliotheque bien garnie, un cabinet muni de machines de mathématique & de phyſique, de ſubſtances d'hiſtoire naturelle, de productions des arts; un ſallon orné des portraits des grands hommes, de médailles, de tables d'hiſtoire, de cartes géographiques; un jardin botanique, un gymnaſe, des maîtres pour toutes les parties des études ſcholaſtiques, des gouverneurs pour les différentes parties de

(1) A côté du Jardin du Roi.

l'éducation : voilà les inſtrumens de toutes les opérations dont ſon zele, ſa ſcience & ſon expérience aſſurent les ſuccès.

Peut-être quelques lecteurs ne trouveront-ils point l'ouvrage de M. *Verdier* aſſez clair; l'auteur parle cependant partout avec cette nobleſſe qu'on a droit d'attendre d'un inſtituteur rempli des ſentimens que doit inſpirer une profeſſion ſi importante. Il parle avec cette préciſion d'un ſavant bien rempli de ſon objet; mais il réunit dans un ſeul volume l'infinité de principes ſur leſquels ſont fondées toutes les parties de l'art qui ſemble comprendre tous les autres, & des principes généraux ne peuvent être ſaiſis que par des eſprits accoutumés à réfléchir ſur les détails.

L'auteur promet d'expoſer ſes principes & ſes méthodes par parties. Ses détails réduiſant alors les regles de l'art de l'éducation à des élémens ſenſibles, & à des développemens ſuffiſamment étendus, ils pourront les mettre à la portée de tout le monde, ou du moins des gens de l'art, & des peres vraiment inſtruits.

Nous ſouhaitons que les médecins favoriſent un travail auſſi utile; &, pour remplir le plan de notre Journal, nous les invitons, & particuliérement M. *Verdier*, à l'enrichir des obſervations phy-

ſiques qu'ils feront ſur un art qui commence à intéreſſer puiſſamment les peuples ſavans.

HISTOIRE

De la maladie que M. le préſident d'Héricourt *a eſſuyée au mois de novembre dernier, à ſa terre du Boulay; par M.* d'Arcet, *docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, & profeſſeur royal au college de France.*

La maladie exanthématique que M. le préſident *d'Héricourt* a eſſuyée à la fin du mois de novembre dernier, ainſi que les expériences contradictoires qui en ont été la ſuite, ont fait tant de bruit que ce ſeroit manquer au public que de lui en laiſſer ignorer le réſultat. D'ailleurs cet événement peut devenir très-eſſentiel pour l'hiſtoire de la petite-vérole, & le ſera, dans tout état de cauſe, infiniment pour l'inoculation.

M. *d'Héricourt* avoit eu, vers le milieu du mois de novembre, une indigeſtion qui l'avoit fort affoibli par le nombre conſidérable d'évacuations qu'il eut en un jour. Cependant le repos & une diète très-exacte le rétablirent promptement,

& peu de jours après ſes forces étoient comme en parfaite ſanté.

Le lundi, 24 du même mois, il fut à la chaſſe par un temps & un vent très-froids, & il en ſouffrit beaucoup. Rentré chez lui le ſoir, le feu diſſipa la fatigue, & il ſoupa de grand appétit. Cependant la nuit fut laborieuſe; il dormit avec chaleur & agitation, comme il arrive dans le travail d'une digeſtion pénible, ou plutôt lorſqu'on ſe trouve à la veille d'une maladie prête à ſe déclarer.

Le lendemain 25, M. *d'Héricourt* ſe leva avec la tête lourde & embarraſſée, beaucoup de mal-aiſe, de la courbature, de la douleur à l'eſtomac, & particuliérement dans les cuiſſes & au-deſſus des genoux. Le monde, qu'il eut ce jour-là chez lui, fit d'abord diſtraction à ſes ſouffrances; mais le ſoir ſes douleurs ſe réveillerent, & le mal-aiſe, la peſanteur de tête, l'accablement, la courbature en un mot furent plus forts que le matin.

La journée du mercredi 26, ſe paſſa dans les mêmes ſouffrances. La nuit ſuivante fut plus mauvaiſe; point de ſommeil, une chaleur brûlante avec des friſſons paſſagers; la douleur de tête, des reins & des cuiſſes plus forte, & une grande agitation.

Le jeudi vingt-ſept, ſon valet-de-chambre

chambre s'apperçut, en le raſant, de quelques taches ou petits boutons qui ſe montroient au viſage & ſous le col, & l'en avertit. Bientôt après ſe ſentant plus ſouffrant, plus accablé, & ne pouvant plus tenir debout, M. *d'Héricourt* prit le parti de ſe coucher, & ordonna qu'on avertît ſon chirurgien pour le lendemain.

Dès le matin 28 M. *Villain* arriva, & trouva le malade très-ſouffrant. Son mal de tête, la douleur d'eſtomac, des reins & des cuiſſes, &c. continuoient toujours; l'éruption étoit plus marquée, il lui fit mettre les jambes dans l'eau. M. *d'Héricourt* y éprouva une foibleſſe avec un mal au cœur & une envie de vomir paſſagers; & M. *Villain* lui dit qu'il avoit, dans ce moment, de l'émotion dans le pouls (1).

Le ſoir du même jour il lui trouva de la fievre; le malade ſe plaignit de mal de gorge, & lui ayant fait mettre encore les jambes dans l'eau, il y éprouva la même foibleſſe, les mêmes nauſées, & plus fortes encore que le matin. L'éruption, qui étoit accompagnée d'une très-

(1) Le procès-verbal de M. *Villain* dit *de la fievre*, & à la viſite du ſoir il dit que *la fievre avoit fort augmenté.*

grande moiteur, ſe faiſoit bien ; elle devint même ſi conſidérable au viſage, qu'il en auroit été couvert, dit-on, ſi la plus grande partie n'eût avorté. Cependant la nuit ne fut guere meilleure.

Le ſamedi 29, le chirurgien trouva l'éruption faiſant des progrès, & fort avancée. Il déclara le ſoir à M. *d'Héricourt*, qu'il avoit la petite-vérole, & lui avoua qu'il n'avoit pas oſé le lui dire plutôt, dans la crainte de ſe tromper & de l'inquiéter ſur une récidive après l'inoculation. Ce jour-là M. *d'Héricourt* fut plus calme, plus tranquille, & la nuit ſuivante bien meilleure que n'avoit été les cinq autres qui avoient précédé.

L'éruption paroiſſoit être faite entiérement le dimanche matin. Néanmoins la fievre reprit avec force ce jour-là. Le malade fut aſſez mal pendant la journée ; il ſortit même quelques gouttes de ſang par le nez ; & le ſoir ſur-tout, ainſi que la nuit, il fut plus agité & plus tourmenté que jamais de mal de tête, de fievre, de chaleur, & ſur-tout d'une moiteur exceſſive très-incommode. Cependant tout ce trouble ceſſa vers les deux heures après minuit, & le malade s'endormit un peu ſur le matin,

Le lundi premier décembre, j'arrivai au Boulay vers les trois heures après-

midi. Je trouvai alors M, *d'Héricourt* beaucoup mieux, à cela près d'un peu de fievre, avec un reſte d'étonnement à la tête. La ſuppuration s'établiſſoit au viſage où il n'y avoit que douze ou quinze boutons tout au plus, & elle alloit progreſſivement au corps où l'éruption étoit plus conſidérable, ſur-tout au dos; enfin ſur les bras, aux cuiſſes, aux oreilles même, & ſur la partie chevelue de la tête.

Les boutons s'élevoient & s'arrondiſſoient bien; la matiere dont ils étoient remplis, devenoit déjà opaque & blanche, & ils étoient ceints d'un cercle ou aréole rouge parfaitement caractériſé.

La nuit du lundi au mardi fut aſſez bonne. Ce jour-là je jugeai la ſuppuration complette au viſage, & aſſez avancée au corps. Quelques boutons commençoient déjà à ſe ſécher à leur ſommet, & c'étoient les plus petits. Je fis donner des alimens au malade qui ſe ſentoit beſoin, & qui avoit fait, juſqu'à ce moment, la diète la plus ſévere.

Le mercredi matin, 3 décembre, je trouvai la deſſication aſſez avancée, & le malade reſta levé l'après-midi.

Le jeudi 4, il n'y avoit plus que quatre boutons au viſage qui ne fuſſent pas ſecs; les forces revenoient avec l'appétit, & le malade, qui n'avoit pas été à la garde-

robe depuis trois jours, eut ce matin une ſelle naturelle & fort abondante.

Cependant la deſſication ſe faiſoit d'autant plus facilement, qu'il y avoit peu de boutons, excepté, comme je l'ai déjà dit, aux épaules, aux bras, & au dos, où ils étoient & plus gros & plus nombreux. Il n'y en avoit preſque point depuis les genoux juſqu'aux pieds.

Le vendredi je réimbibai de nouveau mon fil de la matiere de ces boutons, ce que j'avois déjà fait la veille; la deſſication étoit entiere au viſage: j'oubliois de dire qu'il n'y a point eu de ſalivation.

Enfin le ſamedi 6, la deſſication me parut aſſez avancée ſur le corps, pour faire paſſer un minoratif qui opéra doucement, & le ſoir le malade ſe trouva parfaitement bien. Je pris congé de lui, & je partis du Boulay le lendemain de grand matin.

Le lundi 8, M. *d'Héricourt*, qui alloit de mieux en mieux, écrivit à madame *d'Héricourt* ſa mere, qu'il lui reſtoit encore quelques boutons ſur le corps qui n'étoient pas dans l'état de deſſication complette. J'eſtime que le nombre qu'il en a eu, peut être de deux ou trois cents tout au plus.

Enfin ces boutons ont laiſſé des marques qu'on reconnoît encore, même ſur

le viſage, où l'on en voit, entr'autres, une qui ne s'effacera jamais, & qu'on y diſtingue de celles qui lui ſont reſtées de l'inoculation ; mais elles ſe ſont conſervées bien plus long-temps ſur le corps, où les boutons étoient & plus nombreux & plus gros.

Quelques jours après le retour de M. *d'Héricourt* à Paris, j'engageai M. *Tronchin* à le venir voir ; ce qu'il fit dans les premiers jours de janvier. Je m'y trouvai, & M. *Tronchin* a pu s'aſſurer de la choſe par lui-même.

Nous ne devons pas laiſſer ignoret que M. *d'Héricourt* avoit été inoculé, en 1756, pat M. *Tronchin* qui étoit à Paris ; & comme j'étois très-lié avec feu M. *Roux*, alors ſon gouverneur, qui ne le quitta pas, je ne laiſſai preſque point paſſer de jour ſans les aller voir. J'ai été témoin du ſuccès de cette inoculation ; j'en ai la mémoire préſente, & je me rappelle parfaitement bien que M. *d'Héricourt* eut alors tous les ſignes de l'infection varioleuſe, d'une maniere très-marquée, & que la maladie eut tous les catacteres qui lui ſont propres, & même les accidens qui étoient alors plus fréquens & plus graves, qu'ils ne le ſont communément aujourd'hui. *Signé*, D'ARCET.

Je ſouſſigné certifie que tous les faits

qui me concernent dans le procès-verbal ci-dessus, sont dans la plus exacte vérité, & que l'ayant envoyé à M. *Villain*, mon chirurgien, pour examiner s'il étoit conforme à ses observations, il m'a répondu qu'à quelques légeres circonstances près, il étoit de la plus grande exactitude, & que, pour le confirmer & l'éclairer sur ces petites différences, il m'a envoyé le procès-verbal qu'il en avoit rédigé au moment de la maladie : en foi de quoi j'ai signé le présent certificat. A Paris, ce 12 mars 1778.

Signé, DUTROUSSET D'HÉRICOURT.

D'après le caractere de la maladie que je viens de décrire, d'après son invasion, ses progrès, les périodes qu'elle a suivies, sa terminaison enfin; &, ce qui est peut-être plus fort que tout cela, d'après la force impérieuse du coup-d'œil, je revins du jugement que j'avois porté avant de partir de Paris, & je déclarerai au contraire, *que j'étois persuadé que cette maladie étoit une vraie petite-vérole, mais très-discrette, mais très-bénigne.*

Cependant comme la possibilité des récidives de cette maladie n'est pas avouée de tout le monde, & que la plûpart des partisans même modérés de l'inoculation, disent qu'ils n'en ont jamais vu d'exemple constaté, je crus que je devois pro-

ſiter de cette occaſion pour m'en aſſurer autant qu'il ſeroit poſſible ; ainſi tout préjugé, toute opinion à part, je ne ſongeai qu'aux moyens de tenter des expériences qui puſſent nous rapprocher de la vérité.

Je ſuis partiſan de l'inoculation ; j'ai inoculé lorſque l'occaſion s'en eſt préſentée ; j'ai inoculé ma fille au mois de mai dernier, j'inoculerai mon fils lorſqu'il ſera en âge de l'être ; & cependant je crois à la poſſibilité de ces récidives, ou du moins je ne vois pas de raiſon d'en admettre l'impoſſibilité : mais comme il eſt certain que les exemples en ſont fort rares, cela m'a ſuffi pour reſter perſuadé de la bonté, de l'utilité de cette méthode. Je ſuis donc là-deſſus ſans préjugé, autant qu'il eſt poſſible de l'être.

A mon retour du Boulay à Paris, je vis M. *Tronchin*. Je lui fis part de ce que j'avois fait, & de la réſolution où j'etois d'inoculer avec le fil que j'avois imbibé de la matiere des boutons de M. *d'Héricourt* : M. *Tronchin* le deſiroit comme moi. Il me procura un enfant de trois ans & demi ; j'en trouvai un autre de mon côté, âgé de quatre ans, &, m'étant aſſuré du mieux qu'il me fut poſſible, qu'ils n'avoient jamais eu la petite-vérole, nous prîmes jour au 28 décembre pour les inoculer.

L'inſertion fut faite par M. *Brasdor* aux deux bras de chaque enfant par la méthode de l'inciſion, en préſence de MM. *Lorry*, *Tronchin*, *Caille*, *le Roi*, *Galatin* & *Bertholet*, qui s'étoient tous rendus à l'heure indiquée chez moi. Je plaçai moi-même les fils dans les plaies, j'y ajoutai par-deſſus un peu de poudre de deux croûtes ſéches que j'avois ramaſſées dans le lit de M. *d'Héricourt*; on aſſujettit le tout avec le ſparadrap, & un bandage contentif à l'ordinaire. On arrêta qu'on laiſſeroit l'appareil deux fois 24 heures ſans le lever; les enfans furent conduits chez leurs parens, & nous veillâmes ſur eux MM. *Trochin* & *Brasdor* d'un côté, & moi du mien.

Le mardi 30 décembre, nous étant tous réunis, nous levâmes l'appareil en portant la plus grande attention à conſtater ſi les fils étoient reſtés dans les inciſions. Tous en effet furent trouvés très-exactement en place, excepté au bras droit de l'enfant plus âgé, ſur lequel le fil s'étoit déplacé d'environ un tiers de ligne dans toute la longueur de l'inciſion.

Le 2 janvier nous viſitâmes enſemble l'état des plaies; on les trouva preſque entiérement effacées, & ſans ſigne d'infection ni d'inflammation, même ſur le bras gauche de l'enfant de quatre ans,

où l'inciſion avoit été plus profonde qu'au bras droit, & ſur lequel j'avois trouvé, la veille, une inflammation marquée.

Enfin le 5 janvier nous avons encore revu les deux enfans, & nous avons conſtaté qu'il ne paroiſſoit plus rien, excepté ſur le bras gauche du plus âgé, où il s'étoit formé une légere croûte qui ne dépendoit que de la profondeur de l'inciſion dont on a déjà parlé.

Alors nous nous ſommes ſéparés après être convenus mutuellement de nous réunir dans le cas où il paroîtroit quelque ſigne d'infection; &, dans le cas contraire, de réinoculer ces mêmes enfans avec de la matiere d'une petite-vérole naturelle, & cependant de laiſſer écouler un mois entier entre les deux inoculations. Notre objet étoit de nous aſſurer ſi ces deux ſujets étoient ſuſceptibles de l'infection varioleuſe; & il étoit en effet très-important de le conſtater. Ces enfans ont été ſuivis avec ſoin, & il eſt certain qu'ils n'ont eu rien ni l'un, ni l'autre.

Le 8 février dernier, nous nous ſommes raſſemblés, & nous avons inoculé de nouveau ces deux ſujets avec un fil plus gros du double, & plus imbibé que le premier. L'inciſion a été faite avec les mêmes précautions que la premiere fois.

La matiere dont on s'eſt ſervi, (c'eſt M. *Brasdor* lui-même qui l'avoit priſe le 22 janvier précédent) avoit 17 jours, tandis que celle que j'avois apporté du Boulay, en avoit 23. Nous ne faiſons ces remarques qu'afin qu'on ne puiſſe pas nous reprocher d'avoir négligé ou laiſſé ignorer quelque circonſtance.

Nous n'avons pas été les maîtres de choiſir la température, & quoique la différence n'ait pas été conſidérable, il eſt pourtant bon de ſavoir que, pendant les dix premiers jours de la premiere inoculation, le thermometre a conſtamment été à zéro, ou d'un, deux ou trois degrés au-deſſous; excepté trois ou quatre fois qu'il eſt monté, à midi, à deux degrés au-deſſus.

Dans la ſeconde inoculation au contraire, il a été les quatre premiers jours, matin & ſoir, toujours plus haut, & quelquefois de 4 & même de 6 degrés au-deſſus. Quant aux autres circonſtances qui pouvoient dépendre de nous, elles ont conſtamment & rigoureuſement été les mêmes.

Nous nous ſommes réunis le 10 pour lever les appareils; les fils ſe ſont trouvés très-exactement inſérés dans les plaies. Leur groſſeur, jointe à la compreſſion du bandage, les avoit enflammées, ainſi que la peau tout autour.

Le 11, cette inflammation de la veille étoit tombée; il n'en reſtoit plus qu'une trace bien marquée ſur les inciſions.

Le 12, M. *Brasdor* & moi avons cru reconnoître un commencement d'infection.

Le 14, nous avons vu des marques d'infection non équivoques, & nous avons réunis les deux enfans dans la maiſon que M. *Brasdor* a hors de la barriere Cadet, & qu'il a conſacrée à cet uſage. Il a voulu concourir auſſi au bien de la choſe; il a eu la bonté de nous la prêter, & d'y faire fournir généreuſement tout ce qui a été néceſſaire aux petits malades & aux femmes qui les gardoient.

Le 15, les plaies étoient gonflées, enflammées, & l'on y voyoit déjà de la ſuppuration. Louis, le plus jeune des deux enfans, n'avoit rien au bras gauche où la trace de l'inciſion étoit effacée, comme ſi l'infection n'eût pas pris.

Le 16, les plaies étoient encore plus avancées; mais le plus jeune n'avoit rien au bras gauche. L'après-midi les enfans commencerent à moins jouer, à être triſtes, à ſe fuir l'un l'autre, & à n'avoir plus d'appétit.

Le mardi 17, ils ſe ſont trouvés pris tous les deux, le matin, de mal de tête, de fievre & d'un grand accablement. Le plus petit avoit vomi, dans la nuit, la

pomme qu'il avoit mangée la veille. Tous les deux ont eu du délire pendant la nuit, & cet état a été à-peu-près le même pendant toute la journée : il a paru le matin un bouton au bras gauche du petit Louis, au lieu même de l'inſertion qui étoit effacée.

Le 18, l'éruption a commencé à paroître, dans la nuit même, au plus jeune, & dans la matinée à l'autre. Ces enfans ſe ſuivoient ainſi très-exactement dans leurs périodes, à quelques heures près, dont le petit Louis devançoit François ſon camarade plus âgé. Dès ce jour-là, ils ont été beaucoup mieux, c'eſt-à-dire, moins ſouffrans que la veille. Le petit Louis a cependant été toujours plus malade que l'autre.

Le 19, nous nous ſommes rendus à l'heure marquée. L'éruption continuoit de ſe faire ; les plaies étoient enflammées, & en pleine ſuppuration. En un mot, nous avons reconnu la petite-vérole auſſi bien caractériſée & auſſi réguliere qu'elle l'eſt ordinairement par l'inoculation.

Le 21, les enfans étoient parfaitement bien ; les plaies en bon état, une partie des boutons en ſuppuration, & les autres avortés. On en a compté environ 50 à 60 ſur chacun de ces deux enfans, ſans compter ceux qui ont avortés.

Le 24, tous les boutons étoient ſecs à François le plus âgé; mais Louis en avoit encore trois ou quatre qui ne l'étoient pas tout-à-fait. Les plaies étoient à tous deux en croûte ſéche.

Le 25, tout étoit ſec; mais il étoit ſurvenu quelques nouveaux boutons au petit Louis, & quelques-uns auſſi à François.

Enfin le 28, les croûtes des plaies étoient entiérement ſéches, ainſi que les bords qui ſe détachoient déjà, comme ſi elles étoient près de tomber.

En un mot, il eſt conſtant que l'infection varioleuſe s'eſt communiquée aux deux enfans par cette ſeconde opération, comme il l'eſt qu'il n'y a rien eu par la premiere. Ils ont paſſé par toutes les époques, toutes les périodes, & ont eſſuyé les accidens eſſentiels qui caractériſent cette maladie, lorſqu'elle eſt ainſi artificiellement communiquée.

J'ai rempli fidélement la loi que je me ſuis impoſée, de préſenter les faits avec la rigueur la plus ſcrupuleuſe, & de les abandonner, dans toute leur pureté, au jugement du public; mais on ſentira facilement combien il faut être ſobre ſur les inductions abſolues qu'on en pourroit tirer. La voie de l'expérience & de l'obſervation, qui eſt la route qu'on doit toujours adopter dans les matieres problé-

matiques de phyſique & de médecine, eſt la ſeule qui puiſſe un jour couler à fond les opinions, & faire ſurnager la vérité. Je ne vois pas que nous ayons juſqu'ici aſſez de faits conſtatés pour nous fixer décidément ſur la poſſibilité ou ſur l'impoſſibilité des récidives. J'aurois bien de la peine d'admettre tous les exemples qu'on en rapporte dans le monde; mais n'y en eût-il qu'un de vrai, il peut, avec le temps, y en avoir cent: & le moyen en effet de poſer des bornes à la nature? Il me ſemble qu'il ſe préſente naturellement quelques queſtions importantes à réſoudre, avant de pouvoir prononcer là-deſſus.

1°. La maladie de M. *d'Hericourt* eſt-elle une petite vérole? Si c'en eſt une, d'où vient qu'elle ne s'eſt pas communiquée à l'un ou à l'autre de ces deux enfans qui en étoient ſuſceptibles? Si au contraire ce ne l'eſt pas, quelle eſt donc cette maladie qui revêt ainſi toutes les formes, tous les caracteres eſſentiels de la petite-vérole, & à quel genre convient-il de la rapporter? Quelle que ſoit la réponſe, on ſent d'avance que tout eſt ici à l'avantage de l'inoculation.

2°. Le virus de la petite-vérole, comme celui de la peſte & des maladies contagieuſes, eſt-il toujours le même, conſi-

déré dans ſon intenſité, & le ſujet qui le reçoit ainſi que beaucoup d'autres circonſtances, ne peuvent-ils pas en exalter ou en exténuer l'énergie, comme cela arrive aux plantes à raiſon de la différence de la culture, des terreins & des climats?

3°. A ſuppoſer une récidive, la maladie ne peut-elle pas ſouffrir une telle altération en paſſant dans un ſujet qui en auroit précédemment été attaqué, que ſon germe deviendroit, s'il m'eſt permis de le dire, *mulet* & incapable de ſe reproduire.

4°. Pourquoi une petite-vérole naturelle, même bénigne & non épidémique, ſe montre-t-elle toujours avec un caractere plus impoſant & plus grave, pourquoi eſt-elle toujours plus vigoureuſe, plus nourrie que la même maladie communiquée par l'inſertion; & pourquoi parcourt-elle toutes ſes périodes d'une marche moins rapide que cette derniere? Pour peu qu'on y réfléchiſſe, on verra qu'on n'a pas répondu d'une maniere ſatisfaiſante à cette queſtion.

5°. Enfin eſt-il toujours égal d'inoculer avec la matiere varioleuſe, priſe ſur un ſujet inoculé, ou ſur un ſujet atteint d'une petite-vérole naturelle bien caractériſée? Et à ſuppoſer qu'elle ne prenne point dans le premier cas, n'eſt-il pas ſage de

changer la matiere, & de la prendre de celle du ſecond ?

Je ne cherche point, à Dieu ne plaiſe, à mouvoir des difficultés. Je tâche de ſuggérer, autant qu'il eſt en moi, les moyens de les réſoudre ; &, ſi je ne me trompe, j'y vois, avec le temps, une grande poſſibilité.

Je crois donc qu'il eſt important de ſaiſir toutes les occaſions qui pourront ſe préſenter de récidives ſemblables à celle de M. le préſident *d'Héricourt*, ſoit qu'elles tombent après la petite-vérole artificielle, ſoit après la naturelle, pour inoculer de l'une & de l'autre, des ſujets qui n'aient jamais été atteints de cette maladie ; &, dans le cas qu'elle ne prendroit point, on ſent alors combien il eſt important de conſtater, ainſi que nous l'avons fait, que les ſujets étoient pourtant ſuſceptibles de cette contagion.

C'eſt dans ces circonſtances ſur-tout, qu'il peut être eſſentiel de pratiquer l'inoculation avec une matiere fraîche & priſe immédiatemont du ſujet actuellement infecté.

On a vu des gens, qui ayant eu déjà la petite-vérole, ſe ſont encore fait inoculer. Il eſt arrivé quelquefois qu'il s'en eſt ſuivi une infection purement locale ; on a vu qu'il ſurvenoit un gros bouton variolique

variolique dans le lieu même de l'inſertion (1). C'eſt encore avec cette matiere fraîche qu'il ſeroit bon de la tenter ſur un ſujet ſuſceptible de l'infection.

Il ſeroit bon de la tenter encore avec une petite-vérole toujours la même, & à meſure qu'elle paſſeroit ſucceſſivement ſur différens ſujets, afin de déterminer ainſi, juſqu'où elle peut aller ſans s'abâtardir, ou à quel point enfin elle s'arrête, & ne ſe reproduit plus (2).

(1) Le jour que j'imbibai mon fil pour la ſeconde fois, ce que je fis en le preſſant ſur les boutons, à meſure qu'on les ouvroit avec le ciſeau, mes doigts en furent mouillés, &, par diſtraction, j'oubliai de les laver; cependant je les portois ſans ceſſe involontairement ſur le bord interne de la paupiere ſupérieure gauche, ſur laquelle j'avois eu un emphyſème ou bouffiſſure quelques jours auparavant. Cela s'étoit paſſé, & il ne m'étoit reſté qu'une démangeaiſon aſſez incommode. Ce ſoir-là même mon œil devint plus malade, la paupiere ſe gonfla prodigieuſement la nuit & le lendemain; il y ſurvint un gros bouton qui eſt venu à ſuppuration, & qui a fait croûte. Je le fis voir à M. *Caille* le lendemain de mon retour à Paris, & je lui racontai ce qui m'étoit arrivé. Pareille choſe eſt arrivée trois ou quatre fois à M. *Lorry*.

(2) M. *Tronchin* a déjà fait cette obſervation. Il a inoculé neuf perſonnes ſucceſſivement de la même petite-vérole, en la portant ainſi de l'un à l'autre; des circonſtances particulieres l'empêcherent de la ſuivre plus loin: mais il nous a ajouté que la ſeptieme perſonne eut une petite-vérole confluante; les autres l'eurent à l'ordinaire.

Un petit nombre d'expériences faites d'après ces nouveaux points de vue avec ſuite, & ſur-tout avec cette impartialité ſi juſte, ſi convenable, ſi néceſſaire dans un ſujet qui intéreſſe le genre humain de ſi près, ſeront plus utiles, ſans doute, elles éclairciront plus la matiere, que tous ces calculs qui ſont ſortis de la chaleur des diſputes, & que les deux partis ſe ſont également & contradictoirement oppoſés.

Signé, LORRY, TRONCHIN, D'ARCET, CAILLE, LE ROY, BERTHOLET, GALATIN, BRASDOR.

Note des éditeurs. M. *Vieuſſeux*, dans ſes remarques ſur l'inoculation, *voyez* Journ. de méd. ſeptembre 1777, *page* 211, rapporte qu'en Angleterre on inocula 20 perſonnes avec du virus pris d'un inoculé, qui étoit le dernier de 14, dont le premier avoit ſervi à en inoculer un ſecond; ce ſecond un troiſieme, & ainſi de ſuite, juſqu'au quatorzieme : c'étoit donc la quatorzieme génération de petite-vérole inoculée. De ces 20 perſonnes, préparées ſuivant les regles, les unes eurent beaucoup de petite-vérole, & les autres peu. Enſorte qu'on ne put pas trouver de différence entre ces 20 inoculés, & 20 autres qui l'auroient été d'une petite-vérole naturelle. J'ai ſouvent obſervé, continue M. *Vieuſſeux*, qu'après pluſieurs inoculations ſucceſſives, les derniers inoculés avoient plus de boutons que les premiers.

LETTRE

De M. MAUDUYT, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, membre de la société royale de médecine, sur les précautions néceſſaires relativement aux malades qu'on traite par l'électricité.

LES traitemens électriques que la ſociété royale de médecine m'a chargé de ſuivre, & que j'exécute ſous ſon inſpection, paroiſſent avoir contribué à ranimer l'eſpoir qu'on avoit conçu, il y a quelques années, des effets du fluide électrique conſidéré comme médicament. Je n'ai rien publié, je n'ai rendu compte de mes opérations qu'à la compagnie qui m'en a chargé, à l'académie royale des ſciences, & une fois au public dans la ſéance de la ſociété de médecine, tenue le 27 janvier dernier. Cependant on me cite dans les papiers publics; on s'autoriſe, pour prouver l'efficacité de l'électricité, des merveilles que j'opere, à ce qu'on dit, & on me les raconte à moi-même fréquemment. On publie de la province des faits qui ſe ſont paſſés chez moi, à Paris; on donne comme guéris

des malades qui ont obtenu, à la vérité, beaucoup de ſoulagement, mais que je traite encore. Une ſorte d'enthouſiaſme, dont la ſource eſt ſans doute l'amour de l'humanité, s'eſt emparé de la plûpart des eſprits : on fait l'énumération des maux qu'on ſuppoſe devoir être guéris par l'électricité ; on la conſeille à tous ceux qui ſont attaqués de ces maux ; on ne parle que des avantages, on ne dit rien des riſques que l'on peut courir quelquefois, ni des moyens de prévenir ces riſques. Ce ſilence a pour fondement la perſuaſion où l'on eſt, & que l'on veut inſpirer aux autres, que l'électricité ne peut faire que du bien, & jamais de mal. Si cette poposition n'étoit que haſardée, je ne la combattrois pas ; mais le raiſonnement & l'expérience la contrediſent : elle peut d'ailleurs devenir dangereuſe dans pluſieurs cas. Il eſt donc de mon devoir de la réfuter ; c'eſt même une partie importante de l'emploi qui m'eſt confié.

S'il eſt probable, d'après les faits que j'ai obſervés, d'après ceux que MM. *de Haen*, *Sauvages* & un grand nombre d'autres auteurs nous ont communiqués, que la médecine puiſſe un jour employer très-utilement l'électricité, il n'eſt pas moins vrai d'après mes obſervations examinées & diſcutées par la ſociété royale

de médecine, d'après les faits rapportés par pluſieurs auteurs, qu'il eſt des cas, des circonſtances qui rendent l'électricité dangereuſe; qu'elle peut quelquefois devenir funeſte, même après avoir agit en bien; enfin, que loin que ce ſoit un remede indifférent, l'électricité exige tous les ſoins d'un médecin vigilant, attentif à prévenir les inconvéniens en profitant des avantages.

Les bornes d'une lettre ne me permettent pas d'entrer dans de longs détails; je ne citerai que quelques faits rapportés dans l'ouvrage de M. *de Haller*, qui a pour titre: *Diſſertationes ad morborum hiſtoriam & curationem facientes.*

On lit, vol. 1er, pag. 60, *obſervandum in malo hoc rheumatici, &c. ne in motum acta materia morbi in nobiliores projiciatur partes.*

Il faut obſerver dans le rhumatiſme, &c. de peur que l'humeur morbifique, miſe en mouvement, ne ſe porte ſur les parties néceſſaires à l'entretien de la vie,

MM. *Linné* & *Zetzel*, auteurs de cette remarque, penſoient donc que l'humeur morbifique, déplacée par l'électricité, peut ſe porter à l'intérieur.

Page 61, au ſujet de la ſciatique.... *Aliis prima quidem ſatis proſpera fuere; ſed poſt aliquot dies converſa eſt vis morbi*

ad inteſtina : undè ventris tormina aſſidua & quàm maximè moleſta, &c.

Quelques malades furent d'abord ſoulagés, mais, peu de jours après, la matiere morbifique ſe porta ſur les entrailles, y excita des douleurs aiguës, continuelles & très-fatigantes.

A la page 62, au ſujet d'une hémiplégie.... *Reſtituto ad aliquam partem brachii motui ſucceſſit ophthalmia.*

Un ſujet hémiplégique ayant recouvré, en partie, le mouvement du bras, fut ſaiſi d'une inflammation aux yeux.

Je ne rapporterai de mes propres obſervations que le fait ſuivant :

Une femme hémiplégique depuis treize mois, ne pouvoit, depuis ce temps, ſortir à pied ; elle ne pouvoit monter ni deſcendre ſeule ; ſon bras étoit preſque ſans mouvement, le poignet & les doigts étoient fléchis & immobiles : elle ſort à pied, monte & deſcend ſeule, ſon poignet, ſes doigts ſont redreſſés ; elle commence à ſe ſervir de ſa main, & leve ſon bras preſque perpendiculairement ; mais deux fois l'humeur déplacée s'eſt portée à la tête, trois fois à la poitrine. Ces accidens ont toujours ſuccédé à des douleurs éprouvées pendant quelques jours dans les parties paralyſées, & à un mouvement de ces parties, plus libre qu'à

l'ordinaire. On ne peut, à ces ſymptômes, méconnoître le tranſport de l'humeur morbifique; c'eſt le jugement qu'en a porté la ſociété royale de médecine à qui j'ai rendu compte de ces faits.

L'électricité expoſe donc à des riſques, même en opérant de bons effets; il n'eſt donc pas prudent de la conſeiller vaguement, ſans avertir des dangers qu'on peut courir en ſe ſoumettant à ſon action, ſans parler des moyens de prévenir ces dangers. Sont-ils tels qu'ils doivent faire renoncer à un moyen de guérir dont on a conçu de ſi grandes eſpérances? Je ne le penſe pas, je crois au contraire qu'on peut en même temps tirer de grands avantages de l'électricité, & prévenir les riſques auxquels elle peut expoſer.

Pour juger ſi ma propoſition eſt fondée, il faut examiner comment le fluide électrique agit; &, d'après ſes effets, déterminer dans quelle claſſe de médicamens il doit être placé. Car alors on ſe comportera, en employant ce remede, comme on a coutume de faire en uſant des autres remedes qui ſont de même nature.

Le fluide électrique paroît être une des ſubſtances les plus ſubtiles qui nous ſoient connues; lorſqu'il eſt en action ſon mouvement eſt ſi rapide que nous

ne pouvons en meſurer la vîteſſe; il s'inſinue immédiatement dans les voies de la circulation, il accélere le pouls, il l'éleve, il communique de l'agitation aux perſonnes ſoumiſes long-temps de ſuite à ſon action, il cauſe de la douleur, il rougit la peau, il y fait élever des puſtules, il force les muſcles d'entrer en contraction, quand il eſt condenſé ſous la forme d'étincelles.

On reconnoît à ces effets du fluide électrique, l'action d'un ſtimulant d'autant plus actif que ſes principes ſont plus déliés, qu'ils ſont dans un mouvement plus rapide, & qu'il agit en pénétrant immédiatement dans les voies de la circulation.

Lorſqu'on ſe ſoumet à une action longue ou répétée du fluide électrique, il augmente beaucoup l'inſenſible tranſpiration, il excite ſouvent la ſueur, ſouvent auſſi la ſalivation, quelquefois la diarrhée, & même le flux d'urines, il diſſipe aſſez promptement l'enflure dans certains cas, & les congeſtions ſéreuſes & lymphatiques.

Les effets du fluide électrique, à l'action duquel le malade eſt ſoumis long-temps, indiquent qu'il agit comme inciſif & apéritif; les excrétions qu'il augmente ou qu'il excite, paroiſſent être des

criſes : car à proportion que ces excrétions s'annoncent plus tôt, qu'elles ſont plus abondantes, qu'elles continuent plus long-temps, les malades ſont plus promptement ſoulagés, ou plus complettement guéris. Mais toute criſe expoſe au tranſport de l'humeur morbifique, ou au danger des métaſtaſes. Ce riſque eſt d'autant plus grand, que les criſes ont lieu plus lentement ; celles qu'excite le fluide électrique ſont très-lentes : tout remede inciſif & apéritif, expoſe de même à des métaſtaſes, parce que tout remede de cette nature ne fait que fondre l'humeur, que la rendre mobile, ſans en changer la qualité, ſans l'expulſer. Le fluide électrique, qui n'agit que comme ſtimulant & inciſif, expoſe donc les malades aux mêmes dangers que les remedes de cette claſſe ; mais ces remedes, quoiqu'ils ſoient d'eux-mêmes ſujets à cet inconvénient, n'en ſont pas moins employés fréquemment, & n'en ſont pas moins utiles, parce que les médecins ſavent profiter des avantages qu'ils procurent, & prévenir en même temps les dangers auxquels ils expoſent. Il faut donc, en employant le fluide électrique, ſe conduire comme on a coutume de faire en uſant des autres remedes inciſifs & apéritifs. Il faut, lorſque le remede inciſif a diviſé l'hu-

meur, lorſqu'il l'a miſe en mouvement; lorſque la nature en tente l'expulſion par une criſe trop lente, ou une excrétion trop foible, favoriſer d'une part cette excrétion par un remede auxiliaire, & indiqué ſuivant les cas, ſuivant la nature de la maladie; il faut d'une autre part, ſi l'excrétion ou la criſe entrepriſe par la nature ne paroît pas pouvoir ſuffire à l'expulſion de l'humeur morbifique, à cauſe de ſa qualité ou de ſon abondance, en procurer l'iſſue ou par les voies urinaires, ou, comme il arrive plus ſouvent, par les ſelles. Sans ces précautions, que le médecin ſeul peut prendre, qui doivent varier ſuivant les circonſtances, on verra ſouvent des effets funeſtes ſuccéder à d'heureux commencémens dans l'uſage des apéritifs de quelque nature qu'ils ſoient, ſur-tout à proportion que la maladie ſera grave, & que les effets du remede apéritif ſeront plus marqués. On a donc les mêmes riſques à courir en employant le fluide électrique, ſi l'on n'uſe pas des mêmes précautions, ſi l'on ne ſait pas en uſer; mais on aura les mêmes avantages, & peut-être de plus grands, à en attendre, à cauſe de ſa nature particuliere, ſi l'on a recours à propos aux précautions néceſſaires.

Je ne penſe pas que d'après les faits

que j'ai cités, d'après les obſervations dont j'ai rendu compte, on doive renoncer à l'emploi du fluide électrique, plus qu'à l'uſage des autres remedes fondans & apéritifs; mais je crois auſſi que le fluide électrique ne doit, pas plus que ces remedes, être conſeillé & preſcrit vaguement, ſans avertir des riſques auxquels il expoſe, & ſans indiquer les moyens de prévenir ces riſques.

Je ne donne point les réflexions qu'on vient de lire comme démontrées; je les offre comme le réſultat du travail que j'ai ſuivi juſqu'à préſent, comme une conſéquence des faits dont j'ai été témoin. Si de nouveaux faits confirment ou détruiſent mes premieres apperçues, je le dirai également & auſſi ſincérement. Mais j'ai cru, d'après ce que j'ai vu, que l'électricité n'eſt pas un remede indifférent, comme on l'annonce; qu'on expoſe le public à de grands riſques en la conſeillant trop vaguement, en exagérant ſes avantages, en cachant ou en ne connoiſſant pas les dangers qu'elle peut entraîner, & en n'indiquant pas les moyens de les prévenir. Il m'a paru de mon devoir d'en avertir, je l'ai fait; je n'ai point d'autre prétention. Il ne m'eſt pas néceſſaire d'entrer dans des détails ſur le moment & la maniere d'expulſer,

ſuivant les différens cas, l'humeur morbifique miſe en mouvement. Les médecins n'ont pas beſoin de ce que je dirois à cet égard, & il me ſeroit bien difficile d'en dire aſſez pour ceux qui ne le ſont pas. Je me contenterai donc de finir en remarquant que je regarde l'électricité comme une arme très-acérée qui peut ſervir à ſe défendre, ou avec laquelle on peut ſe bleſſer cruellement, ſuivant qu'on ſait la manier. Sans le fluide électrique, il y a peut-être bien des cas où l'on ne pourroit réuſſir à diviſer l'humeur morbifique, à la mettre en état d'être expulſée; avec le fluide électrique ſeul, on pourra ſouvent la diviſer, la mettre en mouvement, mais au grand péril du malade.

Il ne me reſte qu'un mot à ajouter pour les perſonnes qui ne ſont pas au fait de ce qui me concerne. Je ne reçois de qui que ce ſoit aucun émolument quelconque pour les malades que je traite; nul intérêt ſecret n'a donc pu me dicter la lettre qu'on vient de lire, & je ne l'euſſe pas écrite, ſi je ne l'euſſe crue néceſſaire pour prévenir des dangers qui me paroiſſent trop évidens.

OBSERVATIONS

SUR l'uſage de l'huile douce de RICIN, particuliérement contre le ver ſolitaire; par M. ODIER, docteur en médecine à Genève.

J'AI lu, meſſieurs, avec beaucoup de plaiſir, dans votre Journal du mois de janvier, une lettre de M. le docteur *Dunant*, ſur l'uſage de l'huile douce de *Ricin*, connue en Amérique, & depuis quelques années en Angleterre, ſous le nom de *caſtor-oil*. Comme je ſuis le premier médecin qui l'ait employée à Genève, & qui ait eu l'idée de l'eſſayer contre le ver ſolitaire, par préférence à d'autres purgatifs plus violens, je crois devoir vous communiquer plus en détail les principales obſervations qui ont donné lieu à la lettre de M. *Dunant*.

I. Peu de temps après mon arrivée dans ce pays, au mois de décembre 1773, je fus appellé pour voir un jeune homme de 18 ans, qu'une malheureuſe paſſion avoit rendu mélancolique, & qui, après avoir attenté pluſieurs fois inutilement à ſes jours, avoit enfin avalé une grande quantité d'arſenic. Auſſi-tôt après, il reſ-

ſentit de grandes angoiſſes par-tout le corps, accompagnées d'une ſueur froide; mais comme ces ſymptômes ſe diſſiperent au bout d'un quart d'heure, il n'en témoigna rien, & fut aſſez bien pendant tout le jour ſuivant. Sur le ſoir, la ſueur & les angoiſſes revinrent & ſe diſſiperent auſſi promptement; mais, pendant la nuit, il fut ſi cruellement tourmenté de douleurs de colique, qu'il ne put s'empêcher d'avouer, le lendemain matin, la cauſe de ſon mal à un de ſes amis. Celui-ci en avertit un jeune médicin qui lui fit prendre, ſur le champ & à ſon inſçu, quelques grains de tartre ſtibié dans de l'eau; & comme ce remede ne l'avoit pas aſſez évacué, on le répéta pour la nuit, & on lui fit avaler en même temps beaucoup de lait & d'émulſions huileuſes. Il vomit enfin abondamment, & fut purgé de même. Cependant les douleurs, loin de diminuer, augmentoient d'un moment à l'autre. Il ſurvint de la fievre, & on lui fit, le ſoir, une forte ſaignée au bras: le ſang ſe trouva très-couenneux. Ce fut alors que je fus appellé: il ſe plaignoit de douleurs très-cruelles autour du nombril, leſquelles le forçoient à ſe tenir conſtamment penché en avant, & qui augmentoient beaucoup lorſqu'on lui touchoit le ventre, & lorſqu'il eſſayoit

de ſe relever ou de ſe coucher ſur le dos. Son viſage étoit contracté, pâle & couvert d'une ſueur froide ; ſon pouls étoit reſſerré, fréquent & irrégulier ; il étoit ſouvent tourmenté de vomiſſemens accompagnés de beaucoup d'efforts ; en un mot, le cas nous parut ſi grave, que nous demandâmes un troiſieme médecin plus âgé que nous. Un de nos apothicaires venoit de recevoir en préſent, d'un de ſes freres établi à la Grenade, une bouteille d'huile douce de *Ricin* ; je connoiſſois ce remede pour un purgatif très-doux & très-sûr ; je l'avois vu employer ſouvent en Ecoſſe & en Angleterre. Dans cette intention, mon avis fut qu'on en donnât, ſur le champ, une demi-once toutes les deux heures à notre malade, ſans diſcontinuer cependant les émulſions & le lait. Ma propoſition fut approuvée, & nous ſuivîmes ce traitement pendant 48 heures avec la plus grande régularité ; enſorte que, durant ce temps-là, il en prit environ 12 onces qui le purgerent très-abondamment, & ſans efforts. Les vomiſſemens ceſſerent, les douleurs diminuerent ; mais il ſurvint des convulſions, & d'autres ſymptômes nerveux. Cependant, à l'aide de quelques remedes anti-ſpaſmodiques qu'on employa, de l'huile de *Ricin* qu'on continua de temps

en temps, & de quelques autres purgatifs très-doux, la violence de ces ſymptômes ceſſa peu à peu, le malade recouvra ſes forces, ſon appétit, & fut hors de danger. Il eſt vrai qu'il demeura pendant plus d'un an ſujet à des attaques de convulſions qui paroiſſoient commencer dans le bas-ventre, à des accès de folie & de triſteſſe, & à divers autres ſymptômes nerveux qui ſe diſſiperent enfin par l'uſage du lait & des remedes, par l'abſence de l'objet de ſa paſſion, par ſon aſſiduité & ſon application aux affaires, & par les voyages. Aujourd'hui il ſe porte parfaitement bien.

Cette obſervation prouve que dans les cas de poiſon, & ſur-tout de poiſon âcre & corroſif, l'huile douce de *Ricin* a ſur les autres purgatifs l'avantage bien précieux de remplir parfaitement, d'une maniere très-douce & très-sûre, deux indications bien différentes; ſavoir, d'évacuer en même temps le poiſon, & d'envelopper ſon âcreté. Perſonne n'ignore que ce ſont-là les deux indications principales dans ces cas-là: l'une & l'autre ſouffroient juſqu'à préſent des difficultés. Car dans l'uſage des évacuans, l'on ne pouvoit guere ſe diſpenſer d'avoir recours à des remedes irritans, ſi l'on vouloit être sûr de quelque évacuation; &

ſi l'on employoit, dans cette intention, des remedes plus doux, il falloit les donner à doſes très-grandes & très-volumineuſes, qui provoquoient le vomiſſement, donnoient beaucoup de répugnance au malade, & ſouvent ne produiſoient rien. L'huile de *ricin* n'a point ces inconvéniens : elle purge à coup sûr, & ſans aucune irritation. Loin de provoquer le vomiſſement, comme les autres huiles, nous avons remarqué, dans pluſieurs cas de colique inflammatoire pour leſquels nous l'avons employée, qu'elle l'arrête, ou du moins le ſuſpend, comme cela arriva à notre malade.

II. M. *de la Roche*, mon ami & mon aſſocié, fut appellé, il y a quelque temps, pour voir un homme de 25 ans, peintre-verniſſeur de ſon métier, qui ſe plaignoit, depuis quelques jours, de douleurs atroces de colique. Ces douleurs commençoient tout-à-coup, duroient trois ou quatre heures, & revenoient pluſieurs fois par jour : elles étoient accompagnées de nauſées, de vomiſſemens, de crampes dans les bras & dans les jambes, & ſur-tout d'une conſtipation opiniâtre. Il n'avoit jamais de fievre. M. *de la Roche* lui conſeilla un bain tiéde d'une heure, deux fois par jour, & des lavemens émolliens & purgatifs fré-

quemment réitérés. Le bain le ſoulagea ſur le champ; mais, dès qu'il en ſortoit, les douleurs recommençoient avec la même violence qu'auparavant. Les lavemens ne firent rien. M. *de la Roche* lui fit prendre alors trois onces d'huile de *Ricin*, par cuillerées, de demi-heure en demi-heure. Ce remede le purgea abondamment, & fort doucement. Dès le même jour, il ſe ſentit fort ſoulagé; le lendemain matin, il en prit encore autant avec le même ſuccès; &, au bout de deux jours, M. *de la Roche* lui en fit prendre encore une troiſieme doſe, après laquelle il ſe trouva parfaitement guéri.

L'atrocité des douleurs de cet homme, leur retour par accès & ſans fievre, la conſtipation opiniâtre, & les contractions ſpaſmodiques des bras & des jambes, qui les accompagnoient, ſon métier de peintre ſur-tout, caractériſoient très-évidemment le commencement d'une colique des peintres. Les médecins ſont fort partagés ſur la guériſon de cette maladie. Les uns veulent qu'on n'emploie que les purgatifs les plus doux, accompagnés d'émolliens & de remedes huileux: c'eſt l'avis de M. *Tronchin*, & de la plûpart des médecins anglois. D'autres recommandent l'émétique à grandes doſes, & les purgatifs les plus forts qu'ils réite-

rent pluſieurs fois ; c'eſt la méthode qu'on emploie depuis long-temps avec ſuccès à Paris, dans l'hôpital de la Charité. D'autres enfin, (*Pringle*, *Verſchnir*, &c.) reconnoiſſent la néceſſité des purgatifs draſtiques, pour procurer quelqu'évacuation ; mais ils veulent qu'on ne les emploie qu'en les combinant avec l'opium, dont ils donnent même auparavant quelques fortes doſes ſans aucun purgatif, dans la vue de réſoudre le ſpaſme. De ces trois méthodes, il me paroît évident que la premiere ſeroit la moins dangereuſe, ſi l'on étoit sûr de procurer quelqu'évacuation : car il en faut abſolument. Tous les praticiens ſont d'accord ſur ce point ; mais c'eſt-là principalement que gît la difficulté. Les adouciſſans, les huileux, les purgatifs ordinaires ne produiſent ſouvent aucun effet ; & plus l'on tarde, plus la guériſon devient difficile. En employant l'huile de *ricin*, M. *de la Roche* ſe flattoit, & avec raiſon, qu'il en obtiendroit le même effet que des remedes draſtiques, ſans en avoir les inconvéniens ; qu'il en réſulteroit quelqu'évacution abondante, & que l'irritation, loin d'en être augmentée, ſeroit plutôt calmée par la vertu démulcente du remede. L'événement juſtifia cette eſpérance, & le malade fut guéri.

Je me rappelle, à cette occaſion, une belle obſervation qui mérite bien d'être publiée : elle eſt de M. le docteur *Milman*, membre du college des médecins de Londres. Je la tiens de ſa propre bouche. Il fut conſulté un jour, pour un homme qui étoit incommodé depuis long-temps d'une éruption lépreuſe par-tout le corps, & qui avoit pris inutilement pluſieurs remedes intérieurs. M. *Milman* crut pouvoir lui conſeiller l'uſage extérieur de l'onguent de ſaturne, qui réuſſit fort bien ; mais comme il craignoit les mauvais effets de ce remede, & ſur-tout que le premier indice de ſon action ſur les inteſtins eſt une conſtipation opiniâtre, il lui preſcrivit en même temps de prendre tous les ſoirs une ou deux cuillerées d'huile de *ricin*. Tant qu'il ſuivit exactement ce conſeil, l'uſage de l'onguent de ſaturne n'eut aucun inconvénient ; mais un ſoir il le négligea, &, pendant la nuit ſuivante, il fut tourmenté de douleurs cruelles de colique. Il fit appeller M. *Milman* qui ſoupçonna auſſitôt l'oubli de l'huile, & lui en fit prendre ſur le champ une ou deux onces. Ce remede le purgea doucement, ſes douleurs ſe calmerent ; depuis, ayant encore oublié l'huile une ou deux fois, il en fut puni par les mêmes douleurs que le même

contrepoiſon fit ceſſer de même, juſqu'à ce qu'enfin l'éruption fut complettement diſſipée ſans aucune mauvaiſe ſuite.

Cette obſervation prouve inconteſtablement que l'huile de *ricin* eſt non-ſeulement un des purgatifs les plus doux & les plus sûrs, mais encore un des meilleurs démulcens que l'on connoiſſe.

III. Au printemps de 1775, je voyois un homme de 65 ans, qui avoit eu, deux ans auparavant, une attaque d'hémiplégie dont il ne s'étoit pas entiérement remis. Il lui en reſtoit pluſieurs incommodités, des foibleſſes, des vertiges, des vomiſſemens, une hernie inguinale, &c.; il avoit en outre le ver ſolitaire, & quoiqu'il prît fréquemment différens purgatifs, jamais ils ne paroiſſoient avoir aucun effet ſur le ver. Il avoit été autrefois à Morat pour prendre le remede de madame *Nouffre*: ce remede le lui avoit fait rendre. Je ne ſais s'il fut rendu entier; mais il en fut fort éprouvé, & quelque temps après il s'apperçut qu'il l'avoit encore. Soupçonnant qu'une partie de ſes maux tenoit à la préſence de ce ver, il auroit fort ſouhaité de pouvoir reprendre le remede; mais ſa violence l'effrayoit, & moi-même je ne lui conſeillai point d'en courir le riſque. Il me vint alors dans l'eſprit que l'huile de *ricin*

étant employée en Amérique comme un excellent vermifuge, elle pourroit bien avoir auſſi la propriété d'expulſer le ver ſolitaire, ſans avoir les inconvéniens des remedes ordinaires. Je propoſai à mon malade de l'eſſayer; il y conſentit, & je lui en fis prendre une demi-once toutes les demi-heures, juſqu'à la doſe de trois onces. Il fut purgé abondamment & fort doucement. A chaque ſelle il rendit une portion de ſon ver, & il l'eût peut-être fait complet, ſi à la derniere il ne ſe fût impatienté, & n'eût coupé un très-long bout qui étoit ſorti. Ce qu'il y eut de particulier dans ce cas-là, c'eſt que chaque lambeau du ver étoit ſi déchiré & défiguré, que ma premiere idée fut que l'huile l'avoit tué, & qu'il étoit ſorti à moitié digéré. Depuis, ce malade n'en apperçut plus aucun veſtige. Il eut encore beſoin de purgatifs qui n'en entraînerent jamais aucun lambeau.

Je parlai de cette obſervation à mes collegues, & quelque temps après l'un d'eux me recommanda une petite fille âgée de 4 ans, qui avoit, diſoit-on, le ver ſolitaire, & étoit tourmentée de douleurs de colique, que l'on préſumoit dépendre de-là. Cette circonſtance ne me permit point d'attendre que j'euſſe quelque certitude de l'exiſtence de ce ver.

L'on me dit qu'il y avoit long-temps qu'elle n'en avoit point rendu de portion ; je ne pouvois pas eſpérer qu'elle en fît bientôt. Je lui donnai deux onces d'huile de *ricin*, par repriſes ; elle fut purgée abondámment, & ſans douleurs. J'examinai avec ſoin les matieres, il n'y avoit pas la moindre trace du ver. Je crus cependant devoir lui donner encore une doſe de l'huile que j'accompagnai de deux gros de poudre de fougere femelle. (Le remede de madame *Nouffre* n'étoit pas encore divulgué ; & l'on ſait qu'en général on regardoit la fougere femelle comme un vermifuge plus efficace que la fougere mâle). Elle fut purgée abondamment comme la premiere fois, mais avec d'aſſez fortes douleurs de colique. En examinant les matieres, je n'y trouvai rien qui reſſemblât au ver ſolitaire ; mais j'y apperçus un tendon fort épais, fort coriace, & long d'environ 8 à 9 pouces. Je m'informai d'où il pouvoit venir, & j'appris que le jour précédent on lui avoit donné un morceau de bœuf bouilli, auquel étoit attaché ce tendon qu'elle avoit avalé. Cela ſeul pouvoit, ſans doute, occaſionner les douleurs de colique qu'elle avoit éprouvées durant l'effet de la purgation. Depuis cette époque elle s'eſt bien portée. Ses maux de ventre ceſſe-

tent, & je n'ai point appris qu'elle eût jamais rendu aucun lambeau de ver ſolitaire. J'avois expreſſément recommandé à ſes parens d'y avoir l'œil, & de m'avertir. Il n'en a plus été queſtîon, quoique, juſqu'à préſent, j'aie toujours été leur médecin; enſorte que je ne doute pas que ſi elle avoit eu autrefois le ver ſolitaire (& à cet égard peut-être avoient-ils été trompés par quelque tendon pareil à celui dont je viens de parler), elle ne l'eut plus quand je lui donnai l'huile de *ricin*.

Environ dans le même temps, M. *de la Roche* en donna trois onces à une demoiſelle qui étoit bien sûre de l'avoir. Elle fut purgée abondamment, elle ne crût point l'avoir rendu, & fit jetter ſes matieres avant que M. *de la Roche* les eût examinées, quoiqu'il lui eut bien recommandé de les garder. Cependant elle n'a eu depuis aucun reſſentiment des ſymptômes qui l'accompagnoient, & n'en a point apperçu de lambeau dans ſes ſelles. Cela ſeul forme une forte préſomption qu'elle l'avoit évacué ſans s'en appercevoir. Il arrive très-fréquemment que le ver ſolitaire tombe en peloton au fond du vaſe, & que le malade s'en apperçoit d'autant moins que, quand on vuide les matieres, il gliſſe enveloppé

avec elles, & échappe très-aiſément à l'attention de ceux qui les vuident, s'ils ne le font pas avec la plus grande circonſpection. C'eſt ce qui arriva probablement dans ce cas : mais, pour s'aſſurer qu'elle n'avoit plus le ver ſolitaire, la malade voulut encore depuis, prendre le remede de madame *Nouffre*, lequel la fatigua beaucoup, & ne lui en fit point rendre.

Voilà, meſſieurs, l'hiſtoire de notre remede, avant que le ſecret de madame *Nouffre* fût divulgué. Voici ce que nous avons obſervé depuis :

IV. Peu de temps après la publication de ſon mémoire, je fus conſulté par un de mes amis, âgé de 27 ans. Il avoit le ver ſolitaire. Il avoit été trois ou quatre ans auparavant à Lyon, pour prendre le remede de M. *Pouteau*, qui, comme l'on ſait, l'avoit acheté de madame *Nouffre*. Ce remede le lui avoit fait rendre, mais avec beaucoup de peine : le ver n'étoit pas ſorti en peloton, il avoit filé pendant long-temps. Le purgatif l'affecta d'ailleurs à un tel point que, pendant trois jours, il ne pouvoit manger quoi que ce ſoit, ſans reſſentir auſſi-tôt de violentes douleurs de colique, des envies de rendre, & des foibleſſes qui dégénéroient preſque en ſyncope. Depuis, ſon eſtomac ne s'étoit jamais parfaitement

remis de cette ſecouſſe. Quelque temps après, ſoit qu'il n'eût pas rendu le ver complettement, ſoit qu'il ſe fût régénéré, il s'apperçut qu'il l'avoit encore; & comme il en étoit aſſez incommodé, & que d'un autre côté la violence du remede de madame *Nouffre* l'effrayoit, je lui conſeillai de prendre les trois gros de la poudre de fougere mâle dans ſix onces d'eau de tilleul, de grand matin, & deux heures après, une cuiller d'huile de *ricin* dans une taſſe de bouillon, toutes les demi-heures, juſqu'à ce qu'il en eût pris trois onces. Ce remede le purgea abondamment, mais d'une maniere ſi douce, qu'il ne s'apperçut d'aucune douleur, & qu'il ſortit le ſoir même ſans éprouver le moindre mal-aiſe. Dès la ſeconde ſelle, le ver fut expulſé en peloton, parfaitement complet, & de la longueur de ſept à huit aunes. Depuis, il s'eſt fort bien porté.

Je communiquai auſſi-tôt cette obſervation à tous mes collegues: je croyois que c'étoit la premiere de ce genre qui eût été faite; mais j'appris alors que quelques jours auparavant M. le docteur *Joly*, profitant de l'obſervation précédente qu'il connoiſſoit, avoit eu la même idée que moi, de combiner la fougere mâle avec l'huile de *ricin*, & qu'il avoit guéri du

ver ſolitaire un de ſes parens déjà avancé en âge, infirme & extrêmement délicat, en lui faiſant prendre d'abord trois gros de la poudre, & deux heures après, une once ou une once & demie de l'huile en émulſion. Ce remede avoit ſuffi pour le purger doucement ; &, dès la premiere ou la ſeconde ſelle, le ver étoit ſorti complet & en peloton.

Depuis, tous nos médecins ont abandonné le purgatif de mad. *Nouffre*, comme trop violent, très-dangereux, & inutile. Ils ont conſtamment eu recours à l'huile de *ricin*, combinée avec la fougere, & le ſuccès a parfaitement juſtifié cette préférence. Nous avons eu au moins trente cas de ver plat, qui tous ont fourni la preuve la plus complette de la sûreté & de la douceur de cette méthode, comparativement à celle de madame *Nouffre*. Dans la plûpart, il eſt ſorti complet, en peloton, dès la premiere ou la ſeconde ſelle, ſans aucune douleur de colique, & ſans que le malade ait été fatigué par le remede. La poudre de fougere excite bien quelquefois des angoiſſes, des maux de cœur & des vomiſſemens ; mais, pour l'ordinaire, l'huile de *ricin* les calme preſqu'à l'inſtant. Quelquefois, comme M. *Dunant* l'a remarqué, il faut donner un ou deux lave-

mens pour accélérer l'effet de la purgation, & la ſortie du ver : mais cela eſt rare. Communément, avant que les trois onces de l'huile ſoient priſes, il y a déjà eu une ou deux ſelles, & ſouvent le ver s'y trouve rendu. Un malade en fit trois à la fois bien complet; & dans ce cas-là, ils filerent. Un autre qui avoit le ver depuis long-temps, & auquel on n'avoit point oſé donner le remede de madame *Nouffre*, à cauſe de ſon âge, de ſes infirmités, de l'extrême irritabilité de ſes inteſtins, & de deux hernies dont il étoit incommodé, & qui ne lui permettoient pas de prendre un remede auſſi violent, le rendit par la fougere & l'huile de *ricin*, ſans aucun inconvénient. Un autre, qui ne pouvoit prendre aucun purgatif ſans le vomir à l'inſtant, ſupporta fort bien celui-là, & rendit ſon ver ſans s'en appercevoir. En un mot, les ſeuls cas où cette méthode nous ait manqué, juſqu'à préſent, ſont ceux où l'exiſtence du ver n'étoit pas bien conſtatée, ou ceux pour leſquels on avoit employé de l'huile ſur la bonté de laquelle on avoit des ſoupçons d'autant plus légitimes, que ſa vertu purgative étoit très-incertaine, & très-foible. Parmi ces derniers, il ſe préſenta un cas de ver cucurbitin, pour lequel nous n'avons point eu encore d'autre

occaſion de l'eſſayer ; car le ver cucurbitin eſt rrès-tare chéz nous. La malade, qui en étoit incommodée, n'étoit pas de ce pays : elle y avoit été attirée par la réputation de notre remede, & quand elle vit qu'il avoit manqué, elle ne voulut pas reſter & ſe ſoumettre à un ſecond eſſai avec de l'huile plus sûre.

De tous les cas où nous avons réuſſi, j'en détaillerai ſeulement trois qui me paroiſſent très-intéreſſans.

V. Il y a quelque temps que je fus conſulté par une dame de 38 ans, d'une conſtitution délicate, ſujette à pluſieurs maux, incommodée, depuis long-temps, d'hémorrhoïdes, de douleurs rhumatiſmales, d'éruptions & de dartres, d'étranglemens, de ſuffocations, & d'autres ſymptômes nerveux, d'un principe continuel de catarrhe, & même, en dernier lieu, de crachement de ſang. Elle avoit pris le lait d'âneſſe pendant huit jours, & ſe voyoit obligée d'en diſcontinuer l'uſage, parce qu'il lui occaſionnoit une foibleſſe extrême dans les jambes. Elle avoit auſſi le ver ſolitaire depuis long-temps, quoiqu'elle eut pris à Lyon, quelques années auparavant, le remede de M. *Pouteau* avec ſuccès. La fougere ſeule le lui avoit fait rendre en peloton & complet, ſans qu'elle eût beſoin de prendre

le bol purgatif. Mais ou ce ver n'étoit pas ſeul, ou il s'étoit régénéré ; & depuis, quoiqu'elle eut pris très fréquemment différens purgatifs, jamais elle n'en avoit rendu que de petits lambeaux. Je lui conſeillai de ſe purger avec l'huile de *ricin* : je lui en donnai deux onces qui l'évacuerent abondamment. Dans chacune des premieres ſelles, il parut de longs fragmens du ver, qui filerent pendant long-temps avant que de ſe ſéparer. Quelques-uns de ces fragmens paroiſſoient déchirés & à moitié digérés, comme ceux dont j'ai parlé dans la troiſieme obſervation. Enfin le reſte du ver ſortit tout-à-coup en peloton, &, en l'examinant, je le trouvai complet ; car il ſe terminoit par un fil très-mince, dans lequel on n'appercevoit plus, avec une forte loupe, aucune diſtinction d'anneaux. Cependant, le jour ſuivant, elle fit encore une aune d'un nouveau ver : je dis nouveau, car ſoupçonnant d'abord que c'étoit encore un fragment du premier, & voulant m'aſſurer de la vérité, je lui conſeillai, de concert avec M. le docteur *Joly* qu'elle conſulta auſſi, de prendre le remede complet, c'eſt-à-dire, les trois gros de fougere, & trois onces d'huile ; ce qu'elle fit quelque temps après. Dès la premiere ſelle, elle évacua un autre ver

ſemblable au premier, mais plus court, n'ayant que deux ou trois aunes de long, en peloton & ſe terminant de même par un fil très-mince, ſans diſtinction d'anneaux. Depuis elle n'en a jamais fait, & n'a eu aucun reſſentiment des ſymptômes qui annonçoient ſa préſence.

Cette obſervation prouve, ainſi que la troiſieme, que l'huile de *ricin* ſeule ſuffit pour expulſer le ver ſolitaire, mais qu'elle ne le fait ni auſſi sûrement, ni auſſi facilement que lorſqu'on la combine avec la fougere; & il y a apparence que ſi notre malade l'eût priſe dès la premiere fois avec la poudre, elle auroit rendu ſes deux vers à la fois, auſſi facilement qu'elle rendit le ſecond, puiſque deux onces de l'huile ſeule ſuffirent non-ſeulement pour lui faire évacuer les premiers, mais encore pour détacher, le lendemain, un long fragment du ſecond.

VI. Une dame de 54 ans, avoit, depuis long-temps, le ver ſolitaire ſans en être incommodée; ce qui, joint à l'effroi que lui inſpiroit ce qu'elle avoit ouï-dire des effets du remede de madame *Nouffre* ſur la plûpart de ceux qui l'avoient pris, la déterminoit à ne rien faire pour s'en débarraſſer. Il lui ſurvint enfin une diarrhée à laquelle elle ne fit pas d'abord beaucoup d'attention; mais, au bout

de trois ſemaines, ayant rendu environ trois aunes de ſon ver, & la diarrhée devenant tous les jours plus fréquente, plus abondante & plus incommode, elle me conſulta. Je ne balançai point à lui conſeiller la fougere & l'huile de *ricin*, pour expulſer le ver, de la préſence duquel je préſumois que dépendoit la diarrhée : effectivement, dès qu'elle eut pris la poudre de fougere, la diarrhée ceſſa. Cette poudre la fatigua, & lui donna beaucoup d'angoiſſes & de maux de cœur ; elle en vomit même une partie : mais la premiere cuiller d'huile de *ricin*, qu'elle prit deux heures après la poudre, calma ſur-le-champ cet état de mal-aiſe. Elle fut purgée abondamment & ſans douleur. Les matieres de la premiere ſelle furent très-liées, preuve que la diarrhée avoit ceſſé ; dans la ſeconde ou la troiſieme, ſa femme-de-chambre trouva le ver en peloton, long de quatre ou cinq aunes, & bien complet. Il avoit été expulſé ſans qu'elle s'en apperçût : elle n'a plus eu de diarrhée depuis, & s'eſt fort bien portée.

Cette obſervation prouve que l'huile de *ricin* eſt un purgatif beaucoup plus convenable, après la fougere, que le bol de madame *Nouffre*, qui certainement, loin de calmer l'angoiſſe & les maux de

cœur

cœur qu'elle avoit excités, les auroit beaucoup augmentés. Elle prouve de plus, que les maladies, qui dépendent du ver ſolitaire, peuvent ceſſer dès que le ſpécifique a agi ſur lui, avant même qu'il ſoit expulſé; car la diarrhée ceſſa avant l'effet de la purgation.

Nous donnerons la ſuite au journal prochain.

EFFICACITÉ de la ciguë, tant intérieurement qu'extérieurement, dans le traitement des accidens vénériens graves; par M. SOUVILLE, maître-ès-arts & en chirurgie, profeſſeur en l'art des accouchemens, & chirurgien-major de l'hôpital militaire de Calais.

Claude Deſnoyers, ſoldat au régiment de Rohan-Soubiſe, compagnie de *Guillaumeau*, eſt entré à l'hôpital le 16 ſeptembre 1777, pour y ſubir un traitement anti-vénérien complet. Les ſymptômes de vérole étoient un phimoſis conſidérable, qui exiſtoit depuis huit mois, & des chancres répandus ſur le prépuce & ſur le gland, de même date. Les remedes anti-phlogiſtiques généraux furent employés, pendant 15 jours, ſans produire aucune diminution dans les douleurs, ni dans le gonflement exceſſif de la verge. Je lui adminiſtrai alors, aux diſtances or-

dinaires, neuf frictions d'onguent mercuriel double ; elles augmenterent les accidens à un tel degré, que je fus contraint d'emporter tout le prépuce ; toute l'étendue du gland étoit occupée par une excroiſſance gangreneuſe, qui dégénéra en pluſieurs chancres profonds & rongeans, leſquels menaçoient le gland d'une chûte prochaine. J'enlevai de cette maſſe fongueuſe tout ce que je pus, je ſcarifiai profondément le reſte, & mis deſſus des plumaceaux chargés d'onguent de ſtyrax, & trempés dans l'eau-de-vie camphrée & ammoniacée. Je renouvellai très fréquemment cet appareil, tant pour arrêter les progrès de la gangrène qui gagnoit déjà les corps caverneux, que pour faciliter la chûte de l'eſcarre. Comme ces moyens curatifs, aſſociés cependant à la diſſolution de ſublimé-corroſif que le malade prenoit intérieurement, ne remédioient pas auſſi vîte que je le deſirois à ſes ſouffrances, qu'il ne pouvoit ni dormir, ni ſe lever, & que les forces s'anéantiſſoient à vue d'œil, j'y ſubſtituai l'uſage interne & externe du quinquina ; ce ſeul traitement fut continué durant 8 jours de ſuite, ſans qu'il y eût la moindre apparence d'amélioration, au contraire les défaillances & le hoquet, qui ſurvinrent, me faiſoient appréhender une mort prochaine.

Dans cette déplorable ſituation, je ne

vis d'autre reſſource que l'uſage de la ciguë, tant intérieur, qu'extérieur, & excluſivement. Je me décidai d'autant plus volontiers à prendre ce parti, que M. *Stœrk*, dans une occaſion ſemblable (*caſus XV*), a obtenu de ce remede le ſuccès le plus éclatant. Vu le danger éminent, je débutai par 20 grains d'extrait 2 fois le jour, & je fomentai la verge avec une forte décoction des feuilles & tiges de la même plante, le plus ſouvent poſſible: j'apperçus, deux jours après, une diſpoſition prochaine à la chûte de l'eſcarre, & le malade dormit 2 heures cette même nuit; ce qu'il n'avoit pu obtenir juſqu'alors, malgré l'effet de quelques légers parégoriques: l'odeur, à cette époque, étoit déjà moins fétide. Trois jours après, une forte portion de cette maſſe gangreneuſe ſe détacha; le reſte tomba deux jours après.

J'augmentai journellement la doſe de cet extrait, & je parvins à en donner un gros matin & ſoir. Je perſiſtai pluſieurs jours à cette doſe, & l'ulcere, en parcourant d'une maniere aſſez rapide tous ſes différens temps, fut cicatriſé complettement le 28me jour de traitement. Je travaillai alors à rétablir ſes forces par un régime approprié: je réuſſis au point, qu'on put lui adminiſtrer le nombre de frictions néceſſaires pour completter ſa guériſon. Il

eſt ſorti guéri le 16 décembre de la même année.

Cette obſervation prouve que certains accidens vénériens graves ne cédent pas toujours aux remedes mercuriels, & qu'on eſt ſouvent obligé d'en ſuſpendre l'uſage, & de leur en ſubſtituer d'autres plus convenables.

OBSERVATION

Sur l'extirpation d'une tumeur conſidérable; par M. ROCHARD, médecin de la faculté de Douai, ancien chirurgien-major dans les armées, des hôpitaux royaux militaires, correſpondant de l'académie royale de chirurgie de Paris, retiré à Meaux, ſeul en chef de ſon grand hôtel-dieu.

Vers le 15 janvier 1777, eſt entré à l'hôtel-dieu de cette ville *Jacques Guérin*, habitant de la paroiſſe de Trilport; il portoit, depuis ſeize ans, une tumeur qui s'étendoit depuis la hanche du côté gauche, juſqu'à la partie moyenne & externe de la cuiſſe. Elle avoit commencé à paroître dès l'année 1761; d'année en année elle augmentoit, & acquit inſenſiblement un volume énorme. J'en fis l'extirpation le 21 ſuivant. Cette opération dura peu; il y eut une effuſion de ſang aſſez conſidérable; l'hémorrhagie fut arrêtée ſur-le-champ par une eſpece de gâteau d'agaric, préparé d'avance, & garni

par-deſſus d'une couche épaiſſe de charpie, qui couvroit toute l'étendue de la plaie. Après l'application du bandage un aide fut chargé de tenir ſes deux mains appuyées exactement ſur l'appareil pendant près de deux heures.

Cette tumeur, qui avoit 32 pouces de circonférence, peſoit 14 livres; j'en fis la diſſection : ſa circonférence, ſous le cuir, n'offroit qu'une conſiſtance graiſſeuſe; le centre étoit un compoſé vaſculaire, dont les tuyaux avoient leur origine dans la ſubſtance membraneuſe ou aponévrotique des muſcles feſſiers & *faſcia-lata* : ce que j'ai pu vérifier à l'aſpect de la plaie.

Le troiſieme jour de l'opération, à la levée du premier appareil, ces vaiſſeaux ou tuyaux étoient durs, calleux, &, pour ainſi dire, cartilagineux. Il en ſortoit une ſéroſité abondante, ſanieuſe & virulente; cet aſpect carcinomateux me fit prendre des meſures néceſſaires pour amener cette plaie à une ſolide cicatriſation. Je détruiſis ces calloſités avec des eſcarotiques appropriés.

Cet homme, de cinq pieds huit pouces au moins, exténué par la nourriture qu'abſorboit ce corps paraſite depuis ſi long-temps, a repris de l'embonpoint depuis ſa guériſon rendue parfaite le 20

avril 1777; c'eſt-à-dire, après trois mois de traitement.

HISTOIRE

D'UN accouchement qui n'auroit pu être terminé ſans le ſecours de l'art; par M. ROUGIER fils, chirurgien & accoucheur à Luſſac-les-Egliſes, généralité du Berri.

LE premier du mois d'août dernier (1777), je fus appellé pour ſecourir la nommée *André*, femme de *Franç. Jarige*, laboureur, laquelle devenue groſſe, après dix années de mariage, étoit, depuis deux jours, dans les douleurs de l'enfantement. Arrivé auprès de la malade, je m'informai, des femmes qui l'aſſiſtoient, de l'état où elle ſe trouvoit; elles me dirent que, depuis deux jours, elle ſouffroit beaucoup; que les eaux s'étoient écoulées peu à peu; que cependant rien ne paroiſſoit. Je voulus m'aſſurer, par le toucher, de l'état des choſes.

Je fus bien ſurpris de ne pouvoir introduire même un doigt dans le vagin, & de le trouver exactement fermé par une membrane; je demandai qu'il me fût permis de voir plus particuliérement: je reconnus cette membrane que les anatomiſtes appellent hymen. Elle bouchoit

exactement le vagin, n'ayant qu'une petite ouverture au-deſſous du méat urinaire, par laquelle s'étoient toujours écoulées les regles. Je pus à peine y introduire une plume d'oie; j'annonçai alors au mari & à ſa femme, que l'accouchement étoit impoſſible, à moins qu'on ne ſéparât cette membrane par une inciſion: elle s'y détermina facilement. J'enveloppai une lancette à abſcès d'une bandelette (n'ayant point ſur moi d'autre inſtrument), &, à l'aide de la plume dont j'ai parlé, que je taillai en ſonde, je ſéparai cette membrane dans ſa partie ſupérieure: elle étoit cartilagineuſe, & de l'épaiſſeur d'un travers de doigt, mais ſimplement membraneuſe vers le périné.

Le vagin, ainſi ouvert & dilaté, je pus introduire un doigt, & ſucceſſivement les autres. Je reconnus que l'enfant préſentoit les feſſes, je le repouſſai aſſez pour pouvoir me ſaiſir d'un pied que je conduiſis au paſſage, puis ſucceſſivement de l'autre: faiſant alors la manœuvre connue de tous les gens de l'art, j'amenai une fille que la mere s'eſt fait un devoir de nourrir, & qu'elle alaite encore aujourd'hui. C'eſt dans la pratique de ce devoir, qu'elle trouve ce plaiſir ſi pur & ſi vrai, mais connu ſeulement des femmes aſſez courageuſes pour être meres

ſans partage: plaiſir qui la dédommage des maux qu'elle a ſoufferts, & qui les lui fait oublier.

Il n'eſt pas rare de rencontrer des filles dont le vagin eſt fermé par une membrane qui n'a qu'une petite ouverture pour permettre l'écoulement des regles. Ce n'eſt donc point comme un fait nouveau de phyſique, que je rapporte cette obſervation; mais, conſidérée du côté moral, elle préſente un phénomene peu commun: deux époux qui (durant dix années de mariage, ſans avoir pu parfaitement accomplir l'acte dont le beſoin ſe fait entendre aux hommes avec le plus d'empire), ont ignoré que la nature demandoit davantage, puiſqu'ils n'ont déclaré leur état à perſonne, pas même à moi qui les ai ſouvent vus, & ſur-tout la femme que j'ai ſucceſſivement traitée de deux abſcès au genou, dont elle a été guérie.

Aux queſtions que je lui fis, dans ces circonſtances, elle avoit répondu qu'elle étoit bien réglée; quant au bon *Jarige*, que j'ai depuis interrogé, il réſulte de ſa réponſe, que quelques approches réitérées étoient bientôt ſuivies de l'excrétion qui précipite les momens du plaiſir, & le fait expirer. Comment cette femme a-t-elle pu concevoir? l'eſprit ſéminal s'eſt élancé, ſans doute, par cette

étroite ouverture dont étoit percé le *clauſtrum pudoris*. N'eſt-ce pas à-peu-près de même que l'amante qui redoute les ſuites perfides d'un doux penchant auquel elle ſe livre en ſecret, eſt quelquefois trompée & devient mere, malgré la précaution frauduleuſe que le coupable amant emploie pour rendre nul le vœu de la nature ?

non benè ripæ
Creditur; ipſe aries etiam nunc vellera ſiccat.

Il y a pluſieurs exemples de femmes devenues groſſes, quoiqu'elles fuſſent dans le cas de la femme dont parle M. *Rougier*.

Guillemeau, chirurgien du Roi, en rapporte un en ces termes : « L'an 1607, » au mois de May, Monſieur de la Nouë, » Chirurgien ordinaire du Roy, & Iuré » au Chaſtelet de Paris, fut appellé pour » voir & viſiter vne ieune femme Orphe- » vreſſe, laquelle auoit eſté adjournee par » ſon mary, pour comparoiſtre deuant » l'Official de Paris, portant l'exploict » qu'elle n'eſtoit naturelle ny capable » d'eſtre mariée : Occaſion que Germaine » Haſſart, Sage-femme fut appellée pour » la viſiter auec moy. Il fut trouué qu'en » l'endroict de l'orifice exterieur de la ma- » trice, il y auoit vne membrane forte

» & dure, et ſi eſpaiſſe que le doigt de
» la main, & moins le pudendum du
» mary ne la pouuoit enfoncer, ayant
» eſſayé de ce faire pluſieurs fois, luy
» eſtant à cette occaſion ſuruenu vn *pa-*
» *raphimosis*. Et pour ce fut conclud que
» ſon mary auoit raiſon de l'avoir citée,
» mais que cela eſtoit curable.

» Surquoy le mary trouua expedient
» d'y appeller meſſieurs de Leurye et Pie-
» tre, Chirurgiens Iurez à Paris, tous
» trois d'vn commun aduis conclurent de
» faire l'ouuerture de ladite membrane,
» ce qui fut fait: et fut traictée et gua-
» rie, au contentement du mary, ſinon
» qu'il eſtoit en doute de ce que ledit de
» la Nouë lui auoit dit et remarqué que
» le ventre de ſa femme eſtoit plein, et
» qu'elle eſtoit degouſtée, et vomiſſoit
» tous les matins: ce qui lui donnoit
» quelque ſoupçon de groſſeſſe: ſurquoy
» vne Sage-femme luy dit, que c'eſtoit
» dire et iuger l'impoſſible que cette ieune
» femme aagee de dix-huict ans, fuſt en-
» ceinte, ſans que ſon mary euſt entré
» dedans le cloiſtre virginal: et que pour
» auoir battu à la porte de la grange,
» qu'elle ne pouuoit eſtre pleine: A tel
» different monſieur Pietre fut appellé,
» lequel ne le pouuant croire, iugea apres
» l'auoir bien conſiderée, qu'elle eſtoit

» groſſe : Ce qui fut trouué véritable, » d'autant que quatre mois apres l'inci- » ſion faite, elle accoucha fort heureuſe- » ment à terme, d'vne beile fille ». *De l'heureux accouchem.* liv. j.

On lit dans les mémoires de l'académie des ſciences, année 1712, *pag.* 37, le fait ſuivant : « Une fille, qui avoit été » mariée à l'âge de 16 ans, avoit le vagin » ſi étroit, qu'à peine un tuyau de plume » d'oie y pouvoit-il entrer : il n'étoit » fermé par aucune membrane extraor- » dinaire, comme il arrive quelquefois. » Elle ſentoit une tenſion douloureuſe à » la matrice, dans le temps de ſes regles, » qui ne pouvoient s'écouler librement ; » car, au ſentiment de M. *Antoine*, chi- » rurgien de Méry-ſur-Seine, qu'elle con- » ſultoit, il y avoir apparence que le va- » gin étoit encore plus étroit du côté de » la matrice que de celui de l'orifice ex- » térieur. D'ailleurs elle étoit tourmentée » par un mari jeune & vigoureux, qui » eſpéroit toujours ſe faire un paſſage, » & n'y réuſſiſſoit point : elle eût bien » voulu trouver un remede à toutes ces » incommodités ; mais il n'y en avoit » aucun, aucune opération à lui faire, » puiſqu'il n'y avoit point de membrane » à couper. Enfin, au bout de onze mois, » elle devint groſſe, ſans que le mari ce-

» pendant fût plus avancé que le pre-
» mier jour ; ce qui s'accorde avec d'autres
» obſervations pareilles. M. *Antoine* fut
» bien perſuadé qu'elle n'accoucheroit ja-
» mais : cependant, vers le cinquieme
» mois, le vagin commença à ſe dilater,
» & continua toujours depuis ; de ſorte
» qu'il prit à la fois une largeur natu-
» relle & ordinaire, & que la femme
» accoucha fort heureuſement. . . . ».

BLEGNY, *Journ. de méd. année* 1, *pag.* 492, rapporte un autre fait en ces termes : « Sur la plainte d'un homme
» marié depuis ſept ans, rendue contre
» ſa femme, pour avoir trouvé en elle
» des obſtacles invincibles à l'acte conju-
» gal, le juge ordonna une viſite de chi-
» rurgiens & de ſages-femmes, dans la-
» quelle on trouva que cette femme avoit
» l'orifice externe fermé d'une chair ſo-
» lide & naturelle, ayant ſeulement dans
» ſon milieu un trou pour l'écoulement
» des menſtrues, qui n'étoit qu'à peine
» aſſez grand pour l'introduction d'une
» ſonde ordinaire, ce qui fit qu'elle fut
» réputée inhabile à la génération, nonob-
» ſtant quoi, étant demeurée veuve, &
» ayant eu quelque intrigue, elle devint
» groſſe. On manda le chirurgien pour
» faire un paſſage artificiel à l'enfant,
» c'eſt-à-dire, pour inciſer la chair qui

» bouchoit l'entrée du vagin, à laquelle » il trouva deux travers de doigt d'éten- » due, & un demi-pouce d'épaiſſeur ».

AUTRE FAIT. « Une jeune fille, qui » étoit imperforée de naiſſance, rendoit » les urines & le ſang menſtruel par l'anus; » cependant elle devint groſſe. Comme » elle ſentoit à ces parties une grande » démangeaiſon, & une chaleur exceſſive, » elle y fit de fréquentes fomentations; » la membrane qui bouchoit l'ouverture » s'attendrit, ſe déchira, &, au terme or- » dinaire, livra paſſage à l'enfant ». *Journ. d'Allemagne, dec.* ij. *ann.* 7. *obſervat.* 9. *pag.* 160.

AUTRE FAIT. « La femme d'un ſoldat, » laquelle étoit imperforée, devint groſſe. » La membrane, qu'on appelle *hymen*, » étoit charnue, & empêchoit la ſortie » du fœtus. Comme il n'étoit pas poſſible » qu'elle pût ſoutenir l'opération, on l'a- » bandonna à la nature qui lui fut favo- » rable; car, dans le temps du travail, » cette membrane ſe déchira avec bruit, » & ouvrit un paſſage à l'enfant. Le mari » avoua qu'il n'avoit jamais pu parvenir » dans le vagin, & qu'il s'étoit toujours » placé entre les levres de la vulve ». *Ibid. dec.* 3. *an.* 7.

BOREL, *centur.* 4, *obſ.* 26, rapporte

qu'un de ſes amis avoit engroſſé une fille ſans introduction.

MOINICHEN, *obſerv.* 13, dit qu'une fille romaine, n'ayant à la vulve qu'un petit trou au plus capable d'admettre un pois, devint enceinte ſans introduction.

SORBAIT, *ephem. germ. dec.* j. *ann.* 3. *obſerv.* 273, aſſure qu'une petite fille de huit ans étant tombée dans le feu, eut les parties ſexuelles brûlées. Le chirurgien, qui la traitoit, laiſſa coller enſemble les levres de la vulve; de ſorte qu'il ne reſtoit qu'un petit trou au-deſſous du pubis, & un autre auprès de l'anus. Cet inconvénient n'empêcha point que dans un âge plus avancé, elle ne devînt enceinte. On fit l'opération au temps de l'accouchement qui ſe termina heureuſement.

On peut voir encore l'obſervation 339 du *traité des accouch.* de la Motte, *prem. édit.* (c'eſt la 349 de l'édit. de Paris, *in*-8°. 1765).

D'autres obſervations ſemblables pourroient être rapportées; mais celles qu'on vient de lire ſuffiſent pour montrer que la conception a lieu lors même que le vagin fermé ne permet pas d'introduction.

SUITE ET FIN

De la dissertation sur la vertu des noix de galle prises intérieurement ; par M. GUILL.-LAMBERT GODART.

Douzieme observation.

Monsieur N. s'étant amusé à désherber son jardin, sentit, en se relevant, une douleur poignante sous les fausses côtes gauches, qui l'obligea à me faire appeller.

Considérant la promptitude de la naissance de cette douleur dans une personne qui, le moment d'auparavant, jouissoit de la plus parfaite santé, je ne doutai aucunement qu'elle ne fût causée par les vents que l'attitude courbée du corps avoit repoussés, des deux branches perpendiculaires du colon, dans l'intermédiaire horizontale, & qui pressés par la tension du ventre, & la contraction simultanée du diaphragme au moment qu'on s'étoit relevé, avoient forcé la cellule du pli gauche de cet intestin ; & ce fut en vue de les déloger de-là, que je prescrivis ma mixture de noix de galle.

Quelques cuillerées prises d'heure en heure, ayant seulement diminué la dou-

leur, & le malade témoignant de l'impatience à en être délivré, je ſecondai l'effet du mêlange par un lavement d'une once de ces noix cuites dans une pinte d'eau réduite à chopine, lequel acheva de diſſiper entiérement le mal. Ce ſuccès ne me donna pourtant pas toute la ſatisfaction que j'en aurois dû recevoir, parce que me reſſouvenant que cet homme étoit ſujet aux hémorrhoïdes depuis nombré d'années, je craignis qu'un lavement auſſi aſtringent n'empêchât le retour du flux hémorrhoïdal qui devoit être conſidéré ici comme un bénéfice de nature. Il reparu néanmoins comme auparavant, & même avec avantage pour le malade, puiſqu'au lieu d'être exceſſif & de l'épuiſer, comme il faiſoit ordinairement, il fut modéré, & ne lui cauſa point le moindre dérangement.

Je pourrois rapporter encore bien d'autres cas qui prouvent l'efficacité des noix de galle contre les affections venteuſes; mais je les crois ſuperflus après ceux qui viennent de précéder. J'ajouterai ſeulement qu'ils ſont des fruits recueillis de la maturité de ma tentative. Je m'explique: me défiant d'un remede ſi aſtringent, la prudence m'a paru exiger que je commençaſſe par de petites doſes; je n'ai donc pas d'abord chargé ma mixture

ture d'un gros de noix de galle, j'ai commencé par dix grains, & n'appercevant aucun inconvénient de ſon uſage, j'en ai mis un ſcrupule ou 24 grains, puis une demi-drachme; & ce n'eſt qu'après avoir reconnu les bons effets de cette drogue à cette doſe, que je ſuis parvenu à en mettre un gros ſur les 9 onces de la mixture : j'ai uſé de la même circonſpection à l'égard des temps où je faiſois prendre le remede, j'ai débuté par des priſes éloignées de quelques heures l'une de l'autre, & je les ai inſenſiblement rapprochées. Or, j'ai ſupprimé les cas qui m'ont ſervi à cet eſſai, dans la plûpart deſquels la doſe du remede étoit trop modique pour en reconnoître la vertu, j'ai ſeulement rapporté ceux qui ſe ſont préſentés après m'être aſſuré que n'ayant rien de nuiſible, étant au contraire d'une qualité auſſi bénigne que bienfaiſante, je pouvois doſer hardiment & ſerrer davantage les priſes. Ce que je craignois le plus, étoit la conſtipation; mais aujourd'hui cette crainte eſt diſſipée, n'ayant rencontré qu'un ſeul cas où elle ait eu lieu, & qu'il ſe trouve plus que compenſé par pluſieurs autres dans leſquels le remede a purgé les malades. Au ſurplus on peut aiſément obvier à cet inconvénient; il ne s'agit que de faire

prendre d'un apozême ou quelque autre purgatif dans le temps qu'on eſt à l'uſage de la noix de galle. Je penſe même que cette méthode eſt la meilleure pour parvenir à ſon but, puiſqu'il paroît que le vrai moyen d'expulſer les vents de leurs réduits, c'eſt de reſſerrer les cellules qui les contiennent, & de mettre en même temps en jeu le mouvement périſtaltique qui les chaſſe. Surquoi je dois obſerver que cette expulſion ne ſe manifeſte ſouvent que par la ceſſation des ſymptômes, & rarement par les exploſions venteuſes, ainſi qu'on peut le remarquer par les hiſtoires rapportées; mais peu importe, vu qu'il n'eſt pas néceſſaire que les vents incarcérés ſortent du corps pour ne plus incommoder, mais qu'il ſuffit qu'ils ſoient dégagés de leurs entraves. Je ne dois pas auſſi omettre d'avertir que ce remede n'opére pas toujours ſon effet entier. En voici la raiſon : bien que la cellule qui ſe trouve diſtendue par un vent, ſoit débarraſſée, il reſte pourtant dans ſes fibres, pour avoir été forcées, un état de foibleſſe qui les rend plus ſenſibles qu'auparavant; de ſorte que, quoiqu'on ne ſouffre plus, lorſque le corps eſt tranquille, la douleur ſe fait néanmoins encore un peu reſſentir ſi l'on vient à touſ-

ſer, éternuer, s'étendre ou faire une forte inſpiration; il peut auſſi ſe rencontrer des cas où les cellules diſtendues auront contracté des adhérences avec les parties voiſines qui empêchent leur contraction ou reſſerrement; d'autres où les vents ſe trouvent nichés dans des appendices ou trop longues, ou dépourvues de la tunique muſculaire, & formées par les ſeules nerveuſe & veloutée; car le célebre *de Haller* (1) avoue que les anatomiſtes ne ſe ſont pas encore aſſurés ſi la muſculaire entre, ou non, dans leur ſtructure. Quoi qu'il en ſoit, & malgré la poſſibilité de ces fâcheuſes circonſtances, je n'ai rencontré juſqu'ici que deux perſonnes que je n'aie pu guérir; encore une des deux a-t-elle été ſoulagée. Ainſi le remede que je propoſe mérite toujours d'être conſidéré comme *ſpécifique* dans cette eſpece d'incommodité, puiſque c'eſt le ſort des meilleurs remedes de ne pas réuſſir dans tous les cas. Au ſurplus ſa bonté ſe trouve confirmée par les effets qu'il produit dans des maladies analogues ou approchantes de celles dont il a été juſqu'ici queſtion: par exemple, dans ces douleurs du bas des lombes & du croupion, dont tant de perſonnes ſe plai-

(1) Element. phyſiolog. tom. VII, p. 96.

gnent, lesquelles ayant pour cause le relâchement des fibres qui donne lieu à la congestion d'humeurs, tant dans les vaisseaux hémorrhoïdaux que dans le tissu du rectum, & de ses attaches, cessent par l'application des lavemens de noix de galle, ainsi qu'une expérience journaliere nous l'a appris. Joignez-y le météorisme du ventre des accouchées qu'ils dissipent, la suppression de leurs lochies qu'ils ramenent, sur-tout lorsqu'ils sont animés par le camphre, &c.; ce qui est conforme au passage suivant, tiré du 19e volume des *comment. de rebus*, p. 291, lequel concerne la fievre maligne qui, en 1770, fit périr tant d'accouchées : *Ab initio hic morbus pro inflammatorio habebatur atque ita venæ sectione, &c. tractabatur, sed morbo hic accuratiùs examinato in cadaveribus, suasu* Cl. Stoerk *venæ sectio omittebatur & camphora in magna dosi cum cortice peruviano exhibebatur nec-non in clismatibus quæ componebantur ex drachmâ unâ camphoræ cum gummi arabici duabus tritâ, & octo unciis jusculi tenuis* (je me suis servi de la décoction de galle) *immixta & ano immissa, quod tamdiù quamdiù fieri potest ibi retinere ægrum oportet atque ita plus quam quadraginta conservavit. Autor* XAVERIUS FAUKEN.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de février 1778.

Les maladies dominantes, dans le mois de février, ont été des maux de gorge, des rhumes, des affections rhumatiſantes, qui avoient beaucoup de diſpoſition à ſe déplacer. On a été obligé de ſaigner quelques malades qui ont eu de la fievre. Ces dernieres maladies ont été longues & opiniâtres. Il y a eu auſſi des dyſſenteries blanches.

OBSERVAT. MÉTÉOROLOGIQUES.

FÉVRIER 1778.

Jo. du M.	Thermometre. Au lever du S.	A 2h. du soir.	A 9h. du soir.	Barometre. Au matin	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	−0	0 1/2	−0	28 0	28 0 1/2	28 1
2	−0 1/2	0 1/2	−0	28 1 1/4	28 1 3/4 1/4	28 2 1/2 1/8
3	−0 1/2	−0	−0 1/2	28 3	28 3 1/4	28 3
4	−1	−0	−1	28 2	28 1	28 0
5	−1 7/8	3 1/4	2	27 11	27 10 1/8	27 9 1/2
6	2 5/8	5 1/8 1/2	4 1/8 1/2	27 8 1/4	27 8	27 7 3/4
7	4 1/4	6 1/2	3	27 7 1/2	27 8 7/8	27 10 7/8 1/2
8	−0	6	2 1/2	27 11 1/2	27 11	27 9 3/4
9	−0	5 1/4	3 3/8	27 8 3/4	27 10	27 11
10	0 1/4	3 1/4	2	27 11 3/4	27 11 7/8 1/2	28 0
11	0 3/4	2	0 3/8 1/2	28 1	28 1	28 1 3/4 1/8
12	−0 1/4	1 3/4	−0 7/8 1/2	28 2	28 2	28 2
13	−0 3/4	1	−0	28 2	28 2	28 2
14	−0 1/8 1/2	1 3/4	0 1/2 1/2	27 11 1/4 1/2	27 8 1/4	27 5
15	−0 1/2	2 3/4 3/4	0	27 2	27 4	27 4
16	−1 3/4	2 1/4	−0	27 2	27 1 1/2	27 1
17	−1 3/4 1/2	1	−0	27 2	27 2 1/2 3/4	27 2
18	−1 1/4	3 1/8	0 1/2	27 4	27 4	27 5 3/4
19	0 1/4	3	−0 1/2 1/2	27 6	27 7	27 8
20	−1 1/2	3	0 1/2	27 8 1/2	27 9	27 9 1/2
21	0 7/8	4 3/4	2	27 11	28 0 1/8	28 1
22	3	6 1/2	5 1/2 3/4	28 1	28 1	28 0 3/4
23	5 5/8	7 1/8	4	27 11	27 9 1/4	27 8
24	2 1/2	3 3/4 1/4	1	27 6	27 5	27 4 1/8
25	0 1/4	3	−1	27 3	27 3	27 4
26	−0 3/8	0	−1 3/4 1/2	27 5 3/4 1/2	27 6 7/8 1/4	27 8 1/8 3/4 1/2
27	−3	2	−0	27 9 1/2 1/4	27 9	27 6
28	2	5 1/2	3 3/4	27 3	27 4	27 3

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

j. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-midi.*	*Le Soir à 9 h.*
1	N-E. couvert, br. verglas.	E. & S-E. couv. brouillards.	N-O. & S-E. couv. brouil.
2	N-E. v. S-E. couvert.	N. & S-E. couv. bruine.	N. & S-E. couv. bruin.
3	O. & S-E. c. br.	S. c. br. vergl.	S. couvert.
4	S-E. c. br. ver.	S-E. *idem.*	S-E. *id.* vergl.
5	E. nuag. br.	E. nuages.	E. beau.
6	S-E. c. br. do.	S. c. br. bruine.	S. couvert.
7	S. *idem.*	S-O. be. bruin.	O. beau.
8	S. be. *aur. bor.*	S-O. bea. doux.	S. *idem.*
9	E. couv. br.	E. *idem.*	E. *idem.*
10	N-E. beau, br.	N-E. couv. br.	N-E. c. br.
11	N-E. couvert.	N. couv. froid.	N. couv. fr.
12	N. couvert.	N-E. c. v. froi.	N. *idem.*
13	N. *id.* brouil.	N. *idem.*	N. *idem.*
14	S-O. couv. v. neige, gr.	S-O. couv. pl. neig. tempête.	S-O. beau.
15	N-O. cou. nei.	N-O. c. v. nei.	N-O. c. nei.
16	N-O. nua. nei.	N-O. nuages.	N. couvert.
17	N. couv. neig.	N. couv. neige.	N-O. c. neig.
18	N. *idem.*	N. & S-O. *id.*	N. couvert.
19	N. *idem.*	N. couvert.	N. *idem.*
20	N. nuages.	O. *id.* neige.	O. *id.* neige.
21	N-E. & O. couv. brouil.	N-O. couvert.	N-O. couv.
22	O. couv vent.	O. *idem.* vent.	S-O. *id.* pl.
23	S-O. couv. gr. vent.	S-O. couv. plui. tempête.	S-O. couvert, gr. vent.
24	S-O. n. gr. v.	S-O. *idem.*	S-O. nua. *écl.*
25	O. *id.* neige, grêle.	N-O. nuages, vent, giboul.	N-O. nuages, v. *aur. bor.*
26	N. cou. v. nei.	N. couv. v. fr.	N. beau.
27	N. nuag. froi.	S. couvert.	S. c. v. bruin.
28	O. cou. v. nei.	S-O. nuages.	S-O. couvert.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	7 $\frac{1}{8}$ deg.	le 23
Moindre degré de chaleur	−3	le 27
Différence	10 $\frac{1}{8}$ deg.	
Plus grande élévation du Mercure	28 pou. 3 $\frac{1}{4}$	le 3
Moindre élévation du Mercure	27 1	le 16
Différence	1 po. 2 $\frac{1}{4}$ l.	

Nombre de jours de Beau	2
de Couvert	23
de Nuages	3
de Vent	9
de Brouillard	11
de Pluie	5
de Neige	10
Quantité de Pluie	20 $\frac{1}{4}$ lignes.
D'Evaporation	6
Différence	14 $\frac{1}{4}$
Le vent a soufflé du N.	7 fois.
N.-E.	3
N.-O.	4
S.	3
S.-E.	3
S.-O.	5
E.	2
O.	3

Température : froide, humide & très-désagréable.

COTTE, Prêtre de l'Oratoire, Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce premier mars 1778.

MALADIES : La plûpart des enfans ont été attaqués de rhume & de coqueluche qui n'ont point été dangereuses. Il n'y a point eu d'autres maladies.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de février 1778, *par M.* BOUCHER, *médecin.*

QUOIQUE la gelée ait continué la plus grande partie du mois, elle a été très-modérée; la liqueur du thermometre n'étant guere deſcendue plus bas juſqu'au 27, qu'au terme de 1 degré ſous celui de la congélation: ce jour, elle s'eſt portée à celui de 2 ½ degrés ſous ce dernier terme.

Du premier au 14 il n'eſt point tombé de neige: ce qu'on en a eu, après le 14, n'a pas été abondant, ſi n'eſt le 26 & le 27.

Il y a eu des variations dans le barometre: le mercure néanmoins a été plus ſouvent obſervé au-deſſous du terme de 26 pouces qu'au-deſſus de ce terme. Le 2, il s'eſt porté à celui de 28 pouces 3 ½ lignes; &, le 16, il eſt deſcendu à celui de 27 pouces 3 lignes. Il y a eu auſſi des variations dans les vents.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 6 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 2 ½ degrés au-deſſous de ce terme. La différence entre ces deux termes, eſt de 8 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 ½ lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 3 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 1 pouce ½ ligne.

Le vent a ſoufflé 6 fois du nord.	6 fois du ſud.
3 fois du nord vers l'eſt.	4 fois du ſud vers l'oueſt.
2 fois de l'eſt.	2 fois du nord vers l'oueſt.
6 fois du ſud vers l'eſt.	

Il y a eu 24 jours de temps couvert ou nuageux.
7 jours de pluie. } 1 jour de grêle.
8 jours de neige. } 12 jours de brouill.
Les hygrometres ont marqué une très-grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de février 1778.

NOUS avons vu, au commencement de ce mois, quelques perſonnes (c'étoit des adultes), dans le cas de la fievre-rouge, qui approchoit de la nature de la rougeole par l'intenſité de la fievre, l'oppreſſion, la toux, &c. qui l'accompagnoient d'abord. Mais la maladie a cédé aſſez aiſément à l'adminiſtration prudente des remedes indiqués.

Les rhumatiſmes n'ont pas été moins communs ce mois dans le peuple que le précédent; ils étoient aſſez opiniâtres, ſur-tout en ceux qui n'avoient pas eu recours d'abord au médecin. La fievre & l'état du ſang, couenneux dans ceux-ci, & dans d'autres prenant la forme d'une gelée lorſqu'il étoit refroidi dans les palettes, décidoit de la néceſſité de la ſaignée, & de la quantité de ſang à évacuer: après quoi ſe préſentoient ſouvent des indications pour l'emploi de quelque apozême laxatif; & la cure ſe terminoit par les moyens dont on a fait mention le mois précédent.

Nous avons vu, à la fin du mois, quelques perſonnes travaillées de coliques d'eſtomac & du bas-ventre, aſſez violentes, avec fievre, conſtipation, & des vomiſſemens; le traitement a conſiſté en deux ou trois ſaignées du bras, des lavemens émolliens, ſouvent répétés, des potions huileuſes, de légers bouillons de veau, & des infuſions théiformes des fleurs mucilagineuſes, mauve, guimauve, &c.

Les rhumes de tout genre ont été communs, ſur-tout ceux de poitrine.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

La médecine-pratique de Londres, ouvrage dans lequel on a expoſé la définition & les ſymptômes des maladies, avec la méthode actuelle de les guérir, traduit ſur la ſeconde édition, revu, publié & enrichi de notes; par M. J. F. DE VILLIERS, *ancien médecin des armées du roi de France en Allemagne, & docteur-régent de la faculté de médecine de Paris. Prix 4 liv. 4 ſ. broché. A Paris, chez* Segaud, *libraire rue des Cordeliers, vis-à-vis celle de Haute-feuille* 1778. *in-8°.*

Cet ouvrage eſt diviſé en claſſes, en ſections & en chapitres, afin de rapprocher les maladies qui ont le plus d'analogie entr'elles.

On trouve à chaque article la définition de la maladie, avec un plan de traitement; ſuivent enſuite les formules des remedes indiqués. L'éditeur a ajouté des notes qui augmentent le prix de cet ouvrage: nous euſſions deſiré qu'il eût retouché ſon avant-propos. Mais ſi le ton en eſt ſingulier, on y trouve un conſeil fait pour contribuer aux progrès de la médecine, en épargnant à la fois le temps des auteurs & des lecteurs.

« Ne ſeroit-il pas à ſouhaiter, dit M. *de Villiers*, qu'on eût fait, pour tous les livres de médecine, des tables ſemblables aux lexiques de *Moroni*, de *Waltherus*, d'*Alberti* & de *Behr*;

& que les praticiens, en en faiſant uſage, vouluſſent y noter chaque article d'un trait qui caractériſât ſa juſte valeur ? Ce ſeroit, ſans doute, une maniere d'abréger bien des livres, & de n'y plus perdre de temps que volontairement. A meſure qu'on réimprimeroit ces tables, on pourroit y ajouter les notes, & on parviendroit enfin à connoître généralement ce qu'il y a de bon, d'inutile ou de mauvais dans chaque livre.

Traité ſur le ſcorbut, traduit du latin de M. LEMEILLEUR, *médecin de Montpellier ; par M.* GIRAUD, *médecin de Beſançon. Prix 36 ſols broché, port franc par la poſte. A Paris, au bureau de l'abonnement littéraire, hôtel de la Fautriere, rue & à côté de l'ancienne comédie françoiſe ; chez* Durand, *libraire, rue Galande ; & chez* Baſtien, *libraire, rue du Petit-lion,* 1778.

Ce traité eſt diviſé en ſept chapitres : dans le premier, l'on examine les principales opinions des auteurs ſur les cauſes & les différentes eſpeces du ſcorbut ; dans le deuxieme chapitre, on expoſe l'étiologie du ſcorbut d'après des obſervations exactes, faites tant ſur terre que ſur mer.

Dans le troiſieme, ou donne le diagnoſtic, & dans le quatrieme, le prognoſtic du ſcorbut.

Dans le cinquieme, on donne la cure du ſcorbut, & dans le ſixieme, on s'occupe des préſervatifs de cette maladie.

Dans le ſeptieme, on trouve des rapports de diſſections de cadavres des ſcorbutiques.

Expériences propres à faire connoître que l'alkali volatil fluor eſt le remede le plus efficace dans les aſphyxies; avec des remarques ſur les effets avantageux qu'il produit dans la morſure de la vipere, *dans la* rage, *la* brûlure, *l'*apoplexie, *&c. Par M. SAGE.*

Contraria contrariis curantur. ARIST. *probl. I.*

Troiſieme édition augmentée. A Paris, de l'imprimerie de MONSIEUR, 1778, *chez* Didot le jeune, *quai des Auguſtins. Prix 12 ſols.*

Cette troiſieme édition differe des deux précédentes en ce qu'elle ne ſort point de l'imprimerie royale, & qu'elle ne ſe diſtribue pas *gratis*. Il y a de plus un *nota benè*, ou petit avis, qui ſe trouve à la fin. L'avertiſſement eſt auſſi augmenté de cinq pages. Notre auteur a fait cette addition pour s'expliquer ſur les expériences dont M. *Bucquet* a rendu compte, le 27 janvier dernier, à la ſéance publique de la ſociété royale de médecine.

M. *Bucquet* y répondra, ſans doute : nous ne le préviendrons pas, perſuadé que M. *Sage* ne perdra rien pour attendre.

Quant à la critique inſérée dans le Journal de médecine de février dernier, M. *Sage* déclare qu'il n'y fera point de réponſe. Il prie néanmoins ceux qui trouvent *ſa théorie triviale, ſon ouvrage ridicule, & ſa méthode dangereuſe*, de faire attention à une nouvelle preuve de l'efficacité de l'alkali volatil fluor dans les aſphyxies. Sur cette inſtance nous avons fait attention au fait qui eſt conſigné dans la lettre de M. le marquis *de Geoffre*

de Chabrignac, lettre que M. *Sage* ſe contente de rapporter pour réfuter notre critique ; mais ce fait ne prouve rien autre choſe, ſinon que l'alkali volatil convient dans quelques convulſions, quelques foibleſſes, quelques léthargies ou aſphyxies, & c'eſt ce que l'on ſait depuis plus d'un ſiécle. *Voyez* Journal de méd. février, *pag.* 99.

M. *Sage* rapporte, *pages* 34, 35, 36, deux nouveaux exemples de femmes ſuffoquées par la vapeur du charbon, & que l'alkali volatil a fait revenir à la vie. Ces deux exemples, ainſi que les autres que M. *Sage* a rapporté, ne ſervent nullement à prouver la juſteſſe de la théorie alkaline, puiſque l'aſperſion d'eau froide a rendu la vie à des perſonnes ſuffoquées par la vapeur du charbon, & dont l'état paroiſſoit bien plus déſeſpéré que celui de la veuve *Gauffre*, & que celui de la portiere de M. *Chanorier*. Quoi qu'en diſe donc ſans ceſſe M. *Sage*, il n'a jamais prouvé que l'alkali volatil produit des effets ſalutaires dans les aſphyxies par la neutraliſation ; ce n'eſt & ne peut être que par irritation, & non, comme il le prétend, par la combinaiſon de l'alkali avec l'acide. C'eſt en vain que M. *Sage* revient à citer l'expérience des deux bocaux ; elle prouve ſeulement que l'alkali volatil peut neutraliſer l'acide d'un air méphitique dans un vaſe, une chambre, un caveau, &c. M. *Sage* a tort de s'obſtiner à conclure de cette expérience que le même effet doit avoir lieu dans un corps aſphyctique, parce qu'il a lieu dans deux bocaux : car enfin M. *Sage* fera appercevoir à ſes partiſans mêmes, qu'il s'efforce de faire paſſer pour preuve ce qui n'eſt qu'une induction. Il n'y a ſyſtême ſi futile auquel, avec cette logique, on ne puiſſe concilier, pour quelques mois, la faveur des demi-ſavans.

M. *Sage* aſſure, dans ſon avertiſſement, qu'il y a des allégations vagues dans notre critique ;

mais l'amour-propre de M. *Sage*, & ſon zele à ſervir l'humanité, ſont trop compromis pour qu'il puiſſe ſe diſpenſer de nous indiquer les pages où ces allégations vagues ſe trouvent. M. *Sage* prendroit-il pour une allégation vague la deuxieme obſervation de M. *Desgranges*, que nous avons rapportée *page* 113.

En attendant la réponſe de M. *Sage*, il faut l'avertir que ſa maniere de réfuter une critique eſt leſte, & d'autant plus leſte, que les applaudiſſemens du ſieur *Didot* ſon libraire, doivent lui paroître d'une mince valeur lorſqu'il ne peut point ſe diſſimuler que les véritables juges (les médecins & les chymiſtes) dont les ſuffrages devroient pourtant lui être précieux, ne lui ſont pas favorables.

PRIX.

L'académie des ſciences, belles-lettres & arts de Lyon, deſtine le prix qu'elle doit diſtribuer en 1779, au meilleur mémoire ſur cette queſtion : *Quelles ſont les maladies qui procedent de la plus ou moins grande quantité de fluide électrique du corps humain, & quels ſont les moyens d'y remédier?* Les ouvrages, écrits en françois ou en latin, doivent être adreſſés, francs de port, avant le premier avril de la même année, à M. de la Tourette, ſecrétaire perpétuel de cette compagnie pour la claſſe des Sciences, rue Boiſſac, à Lyon.

L'académie des ſciences de Munich a tenu, le 25 février, une ſéance publique pour la diſtribution de ſes prix. Au ſujet du prix de phyſique, elle n'a pas trouvé que les mémoires qu'elle a reçus aient ſuffiſamment *déterminé les rapports qui exiſtent entre l'aimant & l'électricité.* Un mémoire envoyé de Hollande lui a paru ſeulement avoir le plus approché du but, & elle a fait auſſi une mention honorable d'un mémoire françois.

TABLE

DU MOIS D'AVRIL.

EXTRAIT. *Cours d'éducation littéraire & phyſique ; par* M. VERDIER, *méd.* page 289
Hiſtoire de la maladie de M. le Préſident d'Héricourt ; par M. D'ARCET, *méd. de Paris.* 303
Lettre ſur l'électricité ; par M. MAUDUYT. 323
Obſervations ſur l'uſage de l'huile douce de ricin ; par M. ODIER, *méd.* 333
Efficacité de la ciguë contre des accidens vénériens ; par M. SOUVILLE, *chir.* 353
Obſervation ſur l'extirpation d'une tumeur ; par M. ROCHARD, *méd. & chir.* 356
Hiſtoire d'un accouchement impoſſible ſans le ſecours de l'art ; par M. ROUGIER, *fils, chir.* 358
Suite & fin de la diſſertation ſur la vertu des noix de galle ; par M. GODART, *méd.* 367
Maladies qui ont regné à Paris, pendant le mois de février 1778. 373
Obſervations météorologiques, faites à Montmorenci. 374
Obſervations météorologiques faites à Lille. 377
Maladies qui ont regné à Lille, pendant le mois de février 1778. 378

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Livres annoncés. 379
Prix. 383

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois d'avril 1778. A Paris, ce 24 mars 1778.

POISSONNIER DESPERRIERE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

MAI 1778.

PREMIER EXTRAIT.

MÉMOIRES pour ſervir à l'hiſtoire de Cayenne & de la Guiane françoiſe, dans leſquels on fait connoître la nature du climat de cette contrée, les maladies qui attaquent les Européens nouvellement arrivés, & celles qui regnent ſur les blancs & les noirs; des obſervations ſur l'hiſtoire naturelle du pays, & ſur la culture des terres: avec des planches. Par M. BAJON, ancien chirurgien

major de l'iſle de Cayenne & dépendances, correſpondant de l'académie royale des ſciences de Paris, & de celle de chirurgie. *Tome premier. Prix 6 liv. broché. A Paris, chez* Grangé, *imprimeur-libraire, rue de la parcheminerie; la veuve* Ducheſne, *libraire, rue Saint-Jacques, au temple du goût;* l'Eſprit, *libraire au palais-royal, ſous le veſtibule du grand eſcalier.* M. DCC. LXXVII. (*in*-8°.)

Lorſqu'un médecin ſe rend dans une ville inconnue, diſoit autrefois HIPPOCRATE (1), ſon premier ſoin, s'il veut y exercer ſon art avec avantage, doit être d'en examiner la ſituation, & d'obſerver quelle eſt ſon expoſition relativement aux vents & au lever du ſoleil; car il y a de la différence entre une ville ſituée au nord, & une ville ſituée au midi; entre celle qui eſt au levant, & celle qui eſt au couchant. Il faut qu'il reconnoiſſe ſur tout la nature des eaux qu'on y rencontre; ſi elles ſont marécageuſes & fades; ſi ce ſont des eaux dures & qui coulent

(1) Ce grand homme naquit à Cos, une des îles Calydnes, 460 ans avant l'ere chrétienne.

d'un lieu élevé, & d'entre des rochers ; ſi elles ſont ſalées & crues : qu'il conſidere l'état du ſol ; s'il eſt nu & ſans eau, s'il eſt planté d'arbres & bien arroſé, s'il eſt dans un fond & brûlant & étouffé, ou ſur une hauteur & froid : qu'il faſſe attention à la maniere de vivre des habitans ; s'ils ſont grands buveurs, s'ils font deux repas, s'ils menent une vie tranquille ; ou s'ils aiment le travail & les exercices du corps, s'ils ſont grands mangeurs, s'ils boivent peu. (*De aere, aq. & loc.* initio).

C'eſt ainſi qu'un génie profond dictoit, il y a près de 2200 ans, les principes qui devoient étendre les progrès de l'art & ſon utilité. Quoique pluſieurs médecins & phyſiciens aient travaillé ſur ce plan, il s'en faut beaucoup qu'on ait fait de ſemblables obſervations à l'égard de toutes les villes. Ce qui reſte-à exécuter eſt encore immenſe. Eſpérons que le beſoin étant ſenti, l'utilité reconnue, ſur tout dans un ſiécle où les lumieres réunies de la phyſique & de la chymie ont diſſipé les ténebres de l'ignorance, de la crédulité, du préjugé, de la ſuperſtition ; eſpérons qu'enfin la médecine, déjà ſi riche, ſera portée au point de perfection dont elle eſt ſuſceptible.

L'ouvrage, que nous annonçons, eſt bien

capable d'y concourir. C'eſt le fruit de douze années d'expériences & de réflexions, que l'auteur, M. *Bajon*, depuis pluſieurs années correſpondant de l'académie des ſciences de Paris, offre au public, ſous les auſpices du miniſtre auquel eſt confiée l'adminiſtration des colonies françoiſes.

On trouve dans ce volume *XVI mémoires.*

Dans le *premier* on expoſe la nature du climat de Caïenne. Il y regne deux ſaiſons, l'été & l'hyver : la premiere eſt la plus courte. Elle commence vers la fin de juillet, & finit en novembre ; elle ne dure guere que trois mois, durant leſquels il ne pleut preſque jamais ; ce qui rend la terre ſi ſéche, que la plus grande partie des plantes périſſent. La chaleur de cette ſaiſon ſeroit inſupportable, ſi elle n'étoit pas tempérée par des nuits longues, & par des vents qu'on nomme *briſes.* Les arbres, qui couvrent preſque tout ce vaſte continent, & dont les feuilles conſervent toujours leur verdure, ſont encore très propres à modérer la chaleur du ſoleil.

La ſeconde ſaiſon, ou l'hyver, eſt la ſaiſon des pluies ; le ciel eſt preſque toujours couvert, & le ſoleil caché par des nuages ; ce qui n'empêche pas qu'on n'y

éprouve quelquefois une chaleur plus insupportable que celle de l'été. Cette saison est la plus longue ; elle commence vers le mois de novembre, & ne finit que sur la fin de juin ou en juillet.

La chaleur, qui se fait sentir dans cette contrée, n'est pas, comme on voit, précisément la même durant toute l'année. Les jours où elle est la plus forte (ce qui arrive ordinairement dans le mois d'octobre), le thermometre (de M. *de Reaumur*) monte jusqu'à 28 degrés, ce qui n'est pas même bien commun, observe M. *Bajon*; tandis qu'en hyver, il ne monte qu'à 23 & 24. C'est la température qu'on remarque à Caïenne, & à quelque distance de la mer ; en pénétrant dans l'intérieur des terres, on y trouve de la différence ; à midi le thermometre passe très souvent le terme de 28 degrés ; & le matin de ces mêmes jours, il descend au dessous de 24.

Ainsi le climat de Caïenne est beaucoup plus tempéré que sa position près de la ligne (1) ne semble l'indiquer ; mais comme les chaleurs y sont presque toujours les mêmes, elles produisent des effets

(1) Caïenne est par quatre degrés cinquante-six minutes de latitude nord.

conſidérables ſur les Européens nouvellement débarqués.

Ces effets ſont la raréfaction des fluides ; l'abondance de l'inſenſible tranſpiration ; la grande humidité de l'atmoſphere, la nature des alimens. Ces cauſes réunies ſe font ſentir plus ou moins promptement ſur les nouveaux habitans. Les forces diminuent peu à peu ; le viſage perd ſes couleurs vermeilles ; le teint devient d'un blanc plus ou moins baſané ; les ſolides ſont privés de leur ton ; les ſécrétions ſe dérangent ; les excrétions naturelles ne ſe font plus avec la même régularité. Pour prévenir la violence de ces accidens, & leurs ſuites, l'auteur indique les précautions qu'il convient de prendre. Il recommande de ne pas s'expoſer au ſoleil dans les momens où ſa chaleur eſt la plus forte ; d'habiter un lieu aéré & élevé ; de ſe baigner le ſoir à l'eau froide ou légérement dégourdie ; de changer ſouvent de linge ; de ſe promener le ſoir & le matin ; de manger peu ; de s'abſtenir des fruits trop acides ; de joindre à un uſage modéré de viande des légumes frais ; de boire ſon vin trempé : d'éviter la trop grande contention d'eſprit, les exercices du corps fatigans ; d'être très modéré dans les plaiſirs de l'amour. Outre ces précautions continuées

durant quelque temps, M. *Bajon* conſeille de ſe faire ſaigner une fois du bras, & de ſe purger au moins deux fois.

L'auteur, après avoir décrit, dans ſon premier mémoire, les dérangemens qui ſe font dans l'économie animale, chez ceux qui viennent d'Europe s'établir à Caïenne, énonce dans le *ſecond* les maladies qui ſont les ſuites de ces dérangemens. Les nouveaux habitans commencent conſtamment par être attaqués de fievres doubles tierces, qui finiſſent très ſouvent par être continues. M. *Bajon* ſuit la marche de ces dernieres qui n'attaquent guere que les perſonnes les plus robuſtes, les plus replétes, & en général celles qui ſe ſont le moins ménagées en arrivant dans le pays ; communément elles ſe terminent le treizieme jour ; il eſt rare qu'elles aillent juſqu'au quinzieme ou dix-ſeptieme. Quant aux perſonnes qui ſont d'un tempérament plus délicat, elles ſont ſujettes à une eſpece de fievre dont les ſymptômes ſont moins violens & moins mauvais ; cette fievre prend preſque toujours le caractere de la bilieuſe ardente ; elle ne ſe termine guere que vers le 13e ou le 17e jour. Lorſqu'un Européen a eſſuyé une de ces eſpeces de fievres, on dit qu'il eſt acclimaté ; & il n'eſt plus ſujet qu'aux maladies ordinaires

du pays. Quelques-uns ſont exempts de ces fievres, il eſt vrai ; c'eſt qu'ils en ſont préſervés par d'autres incommodités, telles que des dartres, des écoulemens vénériens, des éryſipeles périodiques, des ulceres ; les femmes ont pour préſervatifs leurs regles, & ſur tout les flueurs blanches auxquelles un grand nombre ſont ſujettes ; cependant on obſerve que les femmes, à Caïenne, vivent plus longtemps que les hommes. Notre auteur ne ſe borne pas à faire le tableau de ces maladies ; il paſſe en revue les différens moyens employés pour les combattre, & entrepend de les faire rejetter, pour établir un traitement plus méthodique.

Les maladies épidémiques & contagieuſes ſont très rares à Caïenne. La maladie de Siam, ſi redoutable & ſi commune à Saint-Domingue, n'a jamais été obſervée à Caïenne ; les fievres peſtilentielles, la petite vérole, les fievres pourprées ſont abſolument inconnues dans ce climat. La ſeule maladie épidémique que M. *Bajon* ait eu occaſion d'y obſerver, eſt celle qui emporta la plus grande partie des hommes qui y furent tranſportés en 1763 & 1764, pour y former des établiſſemens. Il en donne l'hiſtoire dans ſon *troiſieme* mémoire. Il rapporte enſuite comment, par les précautions que l'on prit en 1766,

on empêcha la petite-vérole répandue parmi des negres nouvellement débarqués, de ſe communiquer à la colonie.

Le *quatrieme* mémoire traite des maladies auxquelles les femmes ſont ſujettes à Caïenne. M. *Bajon* obſerve qu'elles ſont peu fécondes; ce qu'il attribue à la grande débauche des hommes, & aux dérangemens des évacuations périodiques du ſexe. La groſſeſſe, dans cette contrée, eſt accompagnée de peu d'accidens; l'avortement y eſt aſſez rare. Les accouchemens y ſont faciles; on en voit peu de difficiles ou de laborieux. L'auteur, témoin d'accidens arrivés par l'impéritie & par la mauvaiſe manœuvre des négreſſes accoucheuſes, les met ſous les yeux du lecteur, & preſcrit les regles qu'il faut ſuivre pour éviter ces déſordres ou y remédier; il trace la maniere dont il faut conduire les femmes en couches, dans quelque cas qu'elles ſe trouvent. Il paſſe enſuite à deux incommodités fort communes aux femmes des pays chauds, les flueurs blanches & les deſcentes de matrice. Il confirme (1), dans ce mémoire, les bons effets d'une plante du

(1) Les premiers eſſais que M. *Bajon* a faits ſont conſignés dans le Journal de médecine, juin 1770, *page* 519.

pays (nommée *basilic sauvage*), contre les flueurs blanches. Cette plante a encore la vertu d'arrêter les gonorrhées; mais il ne faut l'employer que quand on est assuré qu'il ne reste plus de virus; on se sert, avec un égal succès, du basilic sauvage contre les chûtes de la matrice, maladie fort commune chez les négresses.

Les maladies, qui attaquent les petits enfans, sont l'objet du *cinquieme* mémoire. M. *Bajon* entre, à cet égard, dans des détails d'autant plus intéressans & nécessaires, qu'il est très difficile à Caïenne d'élever les enfans; ils échappent rarement au *mal de mâchoire*, aux mouvemens convulsifs, aux fievres putrides & vermineuses, aux chancres & aux ulceres de la gorge & des amygdales, & aux accidens qui accompagnent la dentition. Il entre dans le détail des causes de ces différentes maladies, & s'éleve, avec raison, contre l'usage où l'on est, en Amérique, de faire nourrir les enfans par des négresses; il montre les dangers de cette coutume, il recommande aux meres qui veulent préserver ces êtres fragiles des maux dont ils sont environnés, de les alaiter elles-mêmes; les succès de celles qui ont rempli ce devoir sacré doivent être pour les autres un encouragement bien flatteur; elles en retireront deux

avantages ; l'un de conſerver les gages précieux de l'union conjugale ; l'autre de ſe mettre à l'abri des incommodités produites par l'engorgement du lait dans les mamelles, & par ſon reflux dans la maſſe des humeurs. Notre auteur blâme un abus qui s'eſt introduit malheureuſement par tout, & qu'on a bien de la peine à déraciner, c'eſt de donner, aux enfans qui tettent, de la bouillie faite avec de la farine ; il indique l'eſpece de nourriture qui leur convient le plus. Il preſcrit enſuite la méthode qu'il faut ſuivre dans le traitement des maladies de l'enfance. Il recommande, contre les vers, la décoction du ſimarouba frais, & ſur tout du lait ou ſuc d'un grand arbre du pays, nommé *figuier*. Les premieres obſervations de l'auteur ſur les propriétés vermifuges de cette liqueur laiteuſe, ont été conſignées dans le Journal de médecine (*ſupplém.* de 1770, *pag.* 65).

Dans le *ſixieme* mémoire il eſt queſtion du tétanos. L'auteur en diſtingue deux eſpeces ; l'une, qui attaque les nouveaunés, ſe nomme, dans toutes les iſles, *mal de mâchoire*, parce que cette partie eſt la premiere affectée ; l'autre eſpece eſt connue à Caïenne ſeulement, ſous le nom de *catarrhe*. Le mal de mâchoire eſt ſi commun dans certains quartiers de Caïenne,

qu'on peut à peine conſerver un tiers des enfans qui y naiſſent. Lorſque cette cruelle maladie les attaque, depuis l'inſtant de leur naiſſance juſqu'au 9e jour, elle eſt conſtamment regardée comme mortelle. En effet, il n'en réchappe pas un. M. *Bajon* examine quelle peut être la cauſe de ce mal, & préſente les obſervations qu'il a faites pour appuyer l'opinion qu'il adopte. Il avoue de bonne foi que tous les moyens mis par lui en uſage contre le mal de mâchoire, pour ſauver ces petits infortunés de la mort, ont été ſans ſuccès. Mais il a trouvé le moyen de les en préſerver; il conſiſte à faire remonter le ſang contenu dans la veine ombilicale, juſqu'au deſſus de l'endroit du cordon qu'on doit lier; de ſorte que la portion qui doit reſter après la ligature & la ſection, ſoit blanche, & ne contienne plus de ce fluide. Notre auteur parle enſuite du tétanos des adultes, dont il fait deux eſpeces, il en décrit la marche & le traitement qu'il a ſoin d'appuyer de pluſieurs obſervations. Il eſt à propos de remarquer que les chevaux ſont quelquefois attaqués du tétanos, & que peu en reviennent. Les perroquets privés y ſont également ſujets, & périſſent dans les premiers momens de l'invaſion.

Le *ſeptieme* mémoire a pour objet les

maladies chroniques ; & le *huitieme*, les maladies de la peau.

Une maladie inconnue en Europe fait le ſujet du *neuvieme*. Elle eſt déſignée ſous le nom de *pians*. Elle ſemble, dit M. *Bajon*, particuliere à ces noirs qui naiſſent ſous les climats brûlans de l'Afrique, & qui, par leur émigration, l'ont portée dans toutes les parties de l'Amérique méridionale où elle eſt actuellement, peut-être, plus commune qu'en Afrique même. Notre auteur ſe plaint, avec raiſon, que les médecins & les chirurgiens n'entreprennent jamais de la traiter. Parmi les motifs qui devroient les engager à s'occuper de la curation des pians, il en eſt un bien puiſſant ; c'eſt que ce virus ſemble ſe propager de jour en jour ; qu'il attaque les blancs tant européens que créoles ; & que pluſieurs habitans de Caienne en ſont trop ſouvent les victimes. « N'eſt-» il pas à craindre, ajoute-t-il, que lorſ-» que cette maladie ſera parvenue à ſa » plus grande force, elle ne quitte ſon » domaine pour s'étendre tout à coup, & » pour exercer ſa fureur par tout où il y » aura des hommes ? N'eſt-ce pas là la » marche qu'a ſuivie le virus vénérien » avec lequel les pians ont la plus grande » analogie ? » M. *Bajon* nous apprend qu'il eſt auſſi rare de voir des negres qui

n'aient jamais les pians, qu'il l'eſt de rencontrer en Europe des perſonnes exemptes de la petite-vérole. Les pians ont encore cela de commun avec la petite-vérole, qu'ils n'attaquent pas deux fois le même individu lorſqu'ils ont été bien traités. Cette maladie eſt contagieuſe, & quand un negre en eſt atteint, elle ſe communique aſſez promptement à ceux qui ne l'ont pas eue, pourvu toutefois qu'il y ait un contact plus ou moins immédiat. Cependant la voie la plus ordinaire dont les negres contractent cette maladie, c'eſt leur commerce avec les negreſſes. Le ſavant obſervateur diſtingue trois eſpeces de pians, & ſemble porté à regarder ce mal comme le ſecond degré de la vérole, & le *mal rouge* ou lepre, comme le troiſieme degré. Quoi qu'il en ſoit, le véritable remede des pians eſt le mercure; mais il faut l'adminiſtrer avec beaucoup de précautions. Les gens de l'art, qui ſe deſtinent à aller pratiquer dans les colonies américaines, trouveront ici, ſur l'adminiſtration du mercure ſous ce ciel brûlant, des conſeils excellens, & pour la curation des pians un plan méthodique dont ils tireront le plus grand avantage.

« Les habitans d'une partie de l'Afri-» que, dit M. *Bajon*, ſont ſujets à une

» maladie particuliere, qu'on n'a obſervée » nulle part que dans ces climats, & à la- » quelle on a donné le nom de *dragon-* » *neau* ». C'eſt de cette maladie qu'il eſt queſtion dans le *dixieme* mémoire.

L'auteur nous permettra d'obſerver ici qu'un écrivain grec, nommé *Agatharchides*, qui a compoſé une hiſtoire de Perſe, parle de cette maladie comme exiſtante en Aſie. Voici le paſſage de cet hiſtorien d'après Plutarque; nous nous ſervirons de la traduction d'*Amyot*: « Et ceux qui » furent malades alentour de la mer rouge, » (*ce qui s'entend probablement des ſol-* » *dats de l'armée des Perſes avancée dans* » *l'Arabie*) ainſi comme *Agatharchides* » eſcrit, eurent des accidents eſtranges, » que perſonne n'auoit iamais ne leus ne » veus: & entre autres, qu'il leur ſor- » toient de petits ſerpenteaux qui leur » mangeoient le gras des iambes & les » ſouris des bras, &c. ». *Galien* en effet, ſur la tradition ou ſur la foi de quelque hiſtorien, obſerve que cette maladie eſt fréquente en Arabie. *Paul d'Egine* rapporte auſſi qu'elle exiſte dans l'Inde & dans les contrées qui ſont au deſſus de l'Egypte, c'eſt-à-dire l'Arabie. Suivant *Avicenne* elle eſt commune auprès de Médine (en Arabie), dans le Coraſan, en Egypte & ailleurs. C'eſt, ſans doute, parce

qu'elle n'étoit point rare auprès de Médine, que les traducteurs barbares des livres de médecine, arabes, l'ont appellée *vena medinenſis*. On voit par-là que ce mal regne & dans l'Aſie & dans l'Afrique; ce qui n'empêche pas de dire que les negres paroiſſent y être plus ſujets aujourd'hui que les autres peuples de l'Afrique, & que les aſiatiques. M. *Bajon* au reſte ayant été à portée de traiter beaucoup de negres attaqués de ce mal, l'a mieux obſervé, & par conſéquent mieux décrit que les voyageurs. Le dragonneau, dit-il, eſt un véritable ver chez lequel la ſenſibilité & l'irritabilité ſont on ne peut pas plus marquées; ce que M. *Bajon* prouve par les obſervations qu'il a faites. Il ajoute un peu plus loin: « Le ſiége du dragonneau eſt conſtam-» ment le tiſſu cellulaire qui unit les té-» gumens aux muſcles; ſouvent il paſſe » dans l'interſtice de ceux-ci, & s'étend » fort au loin en ſerpentant & ſe repliant » de pluſieurs façons; j'en ai trouvé qui » avoient cinq à ſix pieds de long; il y » en a d'autres qui ſont beaucoup plus » courts. Lorſque ce ver eſt ſorti, il eſt » blanc, de figure ronde, & de la groſſeur » d'une corde de violon. En le diſſéquant » j'ai obſervé qu'il étoit formé de cinq à » ſix filets aſſez gros, joints enſemble par

» un

» un tiſſu cellulaire fort gras, ſemblable
» à une eſpece de gluten mucilagineux &
» aſſez ſolide. La premiere partie de ce
» ver, qui a coutume de ſortir, eſt ronde,
» & annonce aſſez que c'eſt la tête de
» l'animal ; & la derniere qui ſort, va
» toujours en diminuant, devient poin-
» tue, & eſt très sûrement la queue. . . .
» Lorſque ce ver paroît être arrivé à ſon
» dernier degré d'accroiſſement, il excite
» à la peau une inflammation plus ou
» moins vive, toujours ſuivie d'un abſcès.
» L'abſcès étant ouvert, l'animal pré-
» ſente la tête, & ſort de la longueur de
» trois ou quatre pouces, en même temps
» que la matiere purulente ; la ſortie du
» reſte du corps ſe fait lentement & en
» pluſieurs jours, ſuivant qu'il eſt plus
» ou moins long : communément il en
» ſort trois ou quatre pouces par jour.
» On eſt dans l'uſage, pour aider ſa ſortie
» & prévenir ſa rupture qui eſt toujours
» dangereuſe, de le rouler autour d'un
» petit bâton à meſure qu'il ſort, & d'aſ-
» ſujettir ce bâton ſur l'ouverture de l'ab-
» ſcès, au moyen d'un petit bandage ».

M. *Bajon* dit que le dragonneau ſe trouve dans toutes les parties du corps, mais bien plus fréquemment aux extrémités inférieures. Il en a tiré un qui ſe promenoit autour du globe de l'œil dans

le tiſſu cellulaire qui unit la conjonctive avec la cornée opaque ; il en a vu deux ſur le dos, mais jamais ſur le ventre ni ſur la poitrine. Il croit au reſte que cette maladie dépend de quelque vice particulier dû aux alimens dont on uſe en Afrique, ou à l'air qu'on y reſpire. Nous remarquerons ici que les Arabes qui habitent, comme on ſait, en Aſie, attribuent, aujourd'hui même encore, cette maladie à l'uſage des eaux ſtagnantes.

M. *Bajon*, dans ce mémoire, indique très bien la conduite qu'il faut tenir pour débarraſſer le corps de ce ver ſingulier, & le traitement convenable ſoit avant ſa ſortie, ſoit après ſon entiere extraction, ſoit lorſqu'il en eſt reſté une portion, laquelle produit toujours une inflammation violente qui, en peu de temps, ſe termine par la ſuppuration, & ſouvent par la gangrene.

Dans le mémoire qui ſuit (l'*onzieme*), il s'agit des animaux venimeux de la Guiane & de Caïenne. Les plus dangereux ſont le ſerpent à ſonnettes ou à grelots, & le ſerpent à grage. Bien qu'ils ſoient communs dans ces contrées, on voyage ſouvent pendant long-temps ſans en rencontrer aucun.

Le ſerpent à ſonnettes devient d'une groſſeur monſtrueuſe ; ſon venin eſt le

plus actif & le plus violent de tous ceux qu'on connoiſſe. Quiconque a le malheur d'en être mordu périt en très peu de temps, ſi l'on n'y apporte les ſecours les plus prompts. Heureuſement ce reptile n'eſt pas auſſi hardi que le prétendent quelques naturaliſtes; car toutes les fois qu'il eſt pourſuivi par des hommes, ſon premier ſoin eſt de fuir. D'ailleurs, comme il n'avance point ſans faire un bruit aſſez remarquable, on eſt averti de ſa rencontre, & par conſéquent à portée de l'éviter.

Le ſerpent à grage a la tête beaucoup plus groſſe que les autres ſerpents, de ſorte que ſa gueule eſt très grande, ſes mâchoires longues & fendues; ſes dents ſont diſpoſées de façon qu'elles ſont toutes courbes, & leur convexité ſe trouve vers le dehors, & la concavité vers l'intérieur de la gueule; les dents de toute la circonférence des mâchoires ſont peu longues, toutes pointues comme les dents d'une ſcie, & leur courbure eſt proportionnée à leur longueur. Les dents venimeuſes ſont au nombre de quatre, deux en haut & deux en bas, ſituées préciſément à la pointe de chaque mâchoire; ces dents, qui occupent la place des inciſives, ſont environ ſix fois auſſi longues que les autres, & leur courbure eſt conſidérable. Lorſque l'animal ferme la

gueule, ces dents ſe croiſent les unes entre les autres; elles ſont creuſes: toutes les fois que le reptile s'élance pour mordre, il ouvre une gueule effroyable; ſes dents embraſſent une portion conſidérable de chair, ſur quelque membre qu'elles ſe portent; rarement cette portion de chair eſt emportée par le ſerpent, mais il arrive preſque toujours que les dents ſe caſſent.

Les Indiens & les Negres connoiſſent beaucoup de plantes dont pluſieurs ont la vertu de remédier aux accidens cauſés par la morſure de ces ſerpens. Le ſucre brut, appliqué ſur la plaie & pris intérieurement, s'emploie avec ſuccès. L'alkali volatil, adminiſtré par M. *Bajon*, a réuſſi; on trouve de lui une obſervation à ce ſujet dans le Journal de méd. *août* 1770. Il a conſtaté depuis, l'efficacité de l'alkali volatil; cependant il déclare, d'après ſa propre expérience, que la vertu de ce ſel n'eſt pas toujours bien sûre.

Après avoir refuté quelques mépriſes de M. l'abbé *Sonnini*, notre auteur indique les ſecours qu'il convient d'adminiſtrer contre le venin de la mouche à drague, le ſcorpion, la bête à mille pieds, & la fourmi flamande.

On trouve, dans le *douzieme* mémoire, la deſcription d'un oiſeau nommé

parraqua, ſemblable, pour la forme & l'organiſation, à nos poules & à nos faiſans. Le mâle dont la voix eſt très forte, & qui exprime poſitivement les trois ſons qui forment ſon nom, a quelque choſe de particulier dans la trachée-artere : cet organe de la reſpiration & de la voix, au lieu d'entrer tout droit dans la poitrine, comme dans les autres oiſeaux, ſe porte au contraire vers l'extérieur de cette cavité, paſſe ſur la partie antérieure de la clavicule gauche, deſcend le long & au dehors du ſternum, ſeulement recouvert de la peau juſque près de la partie inférieure du cartilage xiphoïde où il ſe recourbe, en faiſant une anſe, & remonte de l'autre côté du ſternum, à peu de diſtance de la portion deſcendante, gagne enfin la partie ſupérieure de la poitrine, paſſe ſur la partie antérieure de la clavicule droite, & entre dans cette cavité pour aller s'y diſtribuer comme à l'ordinaire.

L'hiſtoire du maraye, oiſeau qui a beaucoup de reſſemblance avec le parraqua, fait le ſujet du *treizieme* mémoire. La trachée-artere, dans le maraye, a auſſi quelque choſe de remarquable. Voici comment le ſavant obſervateur en décrit la poſition : « Comme dans tous les ani-

» maux elle deſcend le long du col, ſur » la partie antérieure de l'œſophage ; par- » venue à l'entrée de la poitrine, elle ſe » dirige vers l'extérieur de cette cavité, » & paſſe ſur la portion antérieure de la » clavicule gauche, s'avance ſur la partie » ſupérieure du ſternum, recouverte ſim- » plement de la peau, & deſcend de » quelques lignes ſur cet os ; elle ſe re- » courbe enſuite, & remonte vers la par- » tie droite, & paſſe ſur la portion anté- » rieure de la clavicule du même côté, » ſur laquelle elle ſe recourbe pour entrer » dans la poitrine où elle va ſe terminer, » comme dans les autres animaux..... » La portion de la trachée-artere, qui » s'avance ſur le ſternum, forme une anſe » avant que de remonter ; cette anſe ſe » trouve fortement embraſſée par un muſ- » cle très fort ». M. *Bajon* releve encore quelques mépriſes de M. l'abbé *Sonnini.*

Le *quatorzieme* mémoire eſt deſtiné à l'hiſtoire d'un autre oiſeau de la Guiane ; on l'appelle *yacou.* Il forme une eſpece différente des deux précédens. L'auteur a fait graver la figure de ces trois oiſeaux.

M. *Bajon*, dans les mémoires *quinzieme* & *ſeizieme*, parle du manioc, de la maniere de le cultiver, de ſes différentes préparations, de l'eau qui ſe tire de la

racine fraîche, de ſes qualités veneneuſes, & des moyens d'en arrêter les effets. L'auteur fait connoître en quoi differe le manioc proprement dit, du camanioc; celui-ci a la racine oblongue, plus compacte, laquelle ne fournit point de ſuc nuiſible. Ces deux eſpeces ſe cultivent dans toutes ſortes de terres. Cette culture demande peu de ſoin. On fait avec ces racines, 1°. la caſſave, qui eſt une eſpece de gâteau dont ſe nourriſſent les negres, & une partie des blancs de la Guiane; 2°. le couac, c'eſt une préparation de la farine de manioc qui, au feu, devient grenue, & que les Indiens & beaucoup de negres préférent à la caſſave. On en fait auſſi diverſes boiſſons plus ou moins eſtimées. Après en avoir détaillé les procédés, M. *Bajon* expoſe les diverſes opinions des auteurs ſur la nature du ſuc extrait du manioc. Les animaux qui boivent de ce ſuc frais périſſent en fort peu de temps. Il n'eſt pas auſſi nuiſible, lorſqu'il eſt anciennement extrait, ou s'il a bouilli, ou ſi l'on y a diſſout du ſel de tartre; alors les animaux en ſont ſeulement incommodés. Notre auteur croit qu'il y a dans ce ſuc une partie volatile légérement acide, qui s'évapore aiſément, & qui eſt la ſeule nui-

ſible. L'eau de rocou, qui agit comme un vomitif, paſſe pour l'antidote du poiſon du manioc. Elle ne réuſſit cependant pas conſtamment ; c'eſt ſouvent infructueuſement qu'on la combat avec les alkalis fixes ou volatils. Le ſuc de baſilic ordinaire eſt le ſeul moyen qui ne manque point ſon effet.

Ces mémoires remplis de choſes curieuſes, utiles & neuves, & préſentés du ſtyle ſimple qui convient à la vérité, méritent d'être accueillis. Le jugement, que nous en portons, eſt appuyé de celui de l'académie des ſciences, & fortifié du ſuffrage de pluſieurs perſonnes de la capitale.

REMARQUES

Adreſſées aux auteurs du Journal de médecine, par M. DUFAU, docteur en médecine à Dax, *ſur le parallele des eaux minérales d'Allemagne, que l'on tranſporte en France, avec celles de la même nature, qui ſourdent dans le royaume, &c. Par M.* RAULIN, docteur en médecine, penſionnaire & médecin ordinaire du Roi, de la commiſſion royale de médecine ; inſpecteur

des eaux minérales du royaume, & des maiſons de ſanté de Paris; de la ſociété royale de Londres; des académies royales de Pruſſe, &c. &c. *édition in-12. 1777, de l'imprimerie royale.*

En liſant, meſſieurs, le parallele de M. *Raulin*, j'ai d'abord été ſurpris (1) de n'avoir rien vu de votre part ſur cet ouvrage, qui eſt ſuſceptible de quelques re-

Note des éditeurs.

(1) Si nous avions pu louer cet ouvrage de M. *Raulin*, nous en aurions rendu compte dès qu'il a paru. Cependant, malgré le reſpect que nous portons à ce vieillard, nous n'euſſions point gardé le ſilence, ſi la critique eût été néceſſaire. M. *Raulin* eſt ſi fort perſuadé de la ſupériorité de ſes lumieres en chymie, & ſa réputation parmi les chymiſtes eſt telle qu'on peut ſe diſpenſer d'apprécier ſes productions chymiques (*a*). Cependant, quoique à cet égard nous ſoyons réſolus de ménager l'amour-propre de M. *Raulin*, & la patience de nos lecteurs, ce ſera toujours un devoir pour nous de communiquer au public les écrits qui nous parviendront ſur les analyſes des eaux minérales, & leurs propriétés. Cette connoiſſance eſt très importante dans la pratique de la médecine. Nous nous flattons que ceux de nos confreres, qui ſont à la portée de faire des expériences aux ſources mêmes, voudrons bien nous en communiquer le réſultat, à l'exemple de M. *Dufau* que nous prions de recevoir nos remerciemens.

(*a*) Voyez les *Journaux de médecine*, tom. 42, pag. 387; & tom. 43, pag. 335.

marques. Je ne m'occuperai que du parallele des eaux de Pouillon, avec celles de Sedlitz. Je rendrai, ſans doute, ſervice au public, & à ceux qui ſont chargés de la conſervation de ſa ſanté, en leur faiſant part de quelques réflexions qui ſe ſont préſentées d'elles-mêmes en liſant ce parallele.

Vous dites, meſſieurs, dans votre Journal, (*janv.* 1778, avant-propos), *qu'une critique judicieuſe ne ſera jamais humiliante pour celui qui s'eſt trompé dans un ouvrage qu'il aura publié dans la vue d'être utile.* On ne peut, ce me ſemble, penſer différemment ; & M. *Raulin* eſt trop raiſonnable pour déſapprouver quelques remarques qui n'ont d'autre objet que de rendre ſon ouvrage plus utile. Je ſerois très mortifié que cet auteur, pour qui je ſuis rempli de reſpect, pût imaginer que j'euſſe quelque intention de lui déplaire ou de lui nuire. Mais en relevant quelques mépriſes qui peuvent lui être échappées, & qui ne ſont vraiſemblablement que l'effet de cette prédilection dont les auteurs ſe laiſſent facilement ſurprendre pour les ſujets qu'ils traitent, on ne ſauroit porter atteinte à ſa réputation.

Il y a 50 ans que je connois les eaux de Pouillon, & que je ſais que les ha-

bitans, à deux lieues aux environs de cette ſource, en ont uſé de tout temps, comme ils en uſent encore aujourd'hui; & toujours, ou preſque toujours ſans demander conſeil. J'ai été fort peu conſulté pour en diriger l'uſage; je l'ai été quelquefois pour remédier aux accidens occaſionnés par l'abus qu'on en avoit fait. Quelques cas très graves de cette eſpece, que j'eus occaſion d'obſerver, dans les premiers temps de ma pratique, me firent ſentir la néceſſité de faire l'analyſe de ces eaux, & j'employai à peu près les mêmes moyens qui l'ont été depuis par MM. *Venel*, *Mitouard* & *Coſtel* (1); à l'exception toutefois de la liqueur teignante & de l'alkali phlogiſtique, que je

(1) *Voyez* traité analytique des eaux minérales, de leurs propriétés, 2 volumes, &c. Par M. *Raulin*, 1774, Paris, chez *Vincent*.

Note des éditeurs.

Depuis, M. *Fourcy* a fait, ſous les yeux de M. *Raulin*, l'analyſe des eaux de Pouillon, *afin*, dit M. *R. que le public puiſſe juger par lui-même de leurs qualités & de leur ſupériorité ſur celles de Sedlitz & de Seydſchutz.*

Page 183 du traité analytique, on lit : « L'eſprit volatil de ces eaux (de Pouillon) *que la nature a dérobé à nos ſens*, donne à leurs principes fixes une efficacité ſupérieure : ce principe volatil des eaux minérales, n'eſt autre choſe que l'eſprit

ne connoiſſois point alors. Le réſultat de mes expériences différoit bien peu des

---

de la mine, qui augmente leur activité & multiplie leurs vertus ». Et, *page* 32 du parallele, on lit : « *L'eſprit volatil éthéré minéral, eſt* (dans les eaux de Pouillon) *ſenſiblement démontré* ». Et plus loin : « Leur principe volatil tient les autres principes en diſſolution, ſoutient leur activité, l'augmente & rend leur effet plus actif & plus énergique ». Les exemples de contradictions ſont très nombreux dans les écrits hydrologiques de M. *Raulin*, auſſi n'eſt-ce point pour faire remarquer la contradiction qui ſe trouve dans ces deux paſſages, que nous les avons rapprochés; nous voulons ſeulement faire obſerver, que M. *Raulin* reconnoît un eſprit de la mine, un eſprit éthéré volatil dans les eaux de Pouillon, & que c'eſt à cet eſprit qu'il attribue l'efficacité des eaux de Pouillon, & ſur tout la vertu purgative : *voyez* page 190 & ſuiv. du traité analytique. M. *Raulin* cependant n'a point prouvé que cet eſprit exiſte dans les eaux de Pouillon ; mais il réſulte évidemment des expériences de M. *Coſtel*, que les eaux de Pouillon contiennent deux ſels de nature différente par rapport à leur baſe ſeulement. Le premier eſt un ſel marin à baſe terreuſe ; le ſecond eſt un ſel marin ordinaire à baſe alkaline. Le premier ſel ſe trouve, dans les eaux de Pouillon, à la doſe de 28 à 30 grains.

Ce ſel, à raiſon de ſon âcreté exceſſive, irrite & purge. Effectivement d'après les obſervations de M. *Dufau* & l'analyſe de M. *Coſtel* on ne peut douter que l'activité des eaux de Pouillon ne dépende de la préſence du ſel marin à baſe terreuſe, & non de l'eſprit éthéré volatil & minéral, du principe incoërcible, de l'eſprit de la mine, que M. *Raulin* leur ſuppoſe gratuitement.

dernieres. J'y trouvai principalement du ſel marin, comme eux ; j'y trouvai de la terre calcaire auſſi, mais je jugeai que cette terre étoit, avant mes opérations, ſous la forme ſaline, & qu'elle ne ſe manifeſtoit après, ſous la forme terreuſe, que parce que, pendant l'ébullition & l'évaporation, l'acide qui lui donnoit la forme ſaline avoit été diſſipé. Ce qui m'induiſoit à penſer ainſi, c'eſt 1°. que je ſavois que le ſel marin, entr'autres, peut être réduit en une ſubſtance ſimplement terreuſe, par des diſſolutions & des évaporations répétées ; c'eſt 2°. que l'eau de cette ſource étant très claire & très limpide avant l'évaporation, cette ſubſtance devoit néceſſairement être ſoluble, & par conſéquent ſaline ; ſans quoi elle auroit infailliblement troublé la tranſparence & la limpidité de l'eau. Je n'y ai point reconnu, à la vérité, le fer que M. *Raulin* croit y avoir découvert ; & j'avoue que je ne fis pas grande attention à l'eſprit éthéré volatil qu'il leur attribue.

Maintenant, pour venir au fait, je remarquerai d'abord que le parallele entre les eaux de Sedlitz & celles de Pouillon, ne paroît pas bien juſte ; & que ces eaux ſont même d'une nature & d'une qualité fort différentes. Celles de Sedlitz doivent

leur qualité purgative à un ſel cathartique amer, de la nature du ſel d'Epſom, & celles de Pouillon doivent la leur à un ſel marin qui differe totalement du précédent.

La vertu purgative des eaux de Pouillon, dépend, ſelon M. *Raulin*, de l'eſprit éthéré minéral, du ſel marin, de la magnéſie, de la ſélénite, & de la ſubſtance martiale, qui entrent dans leur compoſition.

Le principe volatil (1), dit M. *Raulin*, ſemblable à une vapeur douce, émolliente, réſolutive & calmante, ſoutient l'activité des autres principes; & la ſubſtance martiale ſoutient l'élaſticité des fibres par ſon phlogiſtique.

Les eaux de Pouillon, dit encore cet auteur, ne cauſent jamais d'irritation, même aux plus fortes doſes, au lieu que celles de Sedlitz agacent, irritent les fibres membraneuſes du canal inteſtinal; leur exceſſive amertume eſt très propre à retenir la bile dans ſes ſecrétoires, & à retarder les fonctions de ce *viſcere* (du foie ſans doute). *Voyez* pag. 39.

(1) Il réſulte des expériences de M. *Mitouard*, que l'air qui ſe dégage des eaux de Pouillon eſt en ſi petite quantité qu'il ne mérite pas qu'on y faſſe attention.

Je crois bien que, lorſque M. *Raulin* ou quelqu'autre médecin, auſſi inſtruit que lui, adminiſtrera les eaux de Pouillon, elles ne cauſeront point d'irritation. Mais je puis aſſurer que j'ai vu des perſonnes ſouffrir des irritations violentes, & même des inflammations d'entrailles, pour avoir pris ces eaux mal à propos. J'en ai même vu périr, malgré tous les ſecours anti-phlogiſtiques les plus efficaces. On n'aura pas de peine à le croire, ſi l'on conſidere que le ſel marin, dont dépend la vertu purgative de ces eaux, & qui s'y trouve en aſſez grande abondance, eſt très irritant; qu'on ne l'emploie jamais intérieurement comme purgatif, mais que ſon principal uſage eſt de ſervir à l'aſſaiſonnement des viandes, & à leur conſervation. S'il eût eu les propriétés que M. *Raulin* attribue à ces eaux, les chymiſtes auroient pu ſe diſpenſer des ſoins qu'ils ſe ſont donnés pour imaginer & préparer des ſels purgatifs plus doux, & plus analogue à la délicateſſe de nos entrailles, tels que ſont les ſels cathartiques amers, d'Epſom, de Sedlitz, de Glauber, &c. Celles de Sedlitz au contraire, dit M. *Raulin*, irritent les fibres du canal inteſtinal; leur exceſſive amertume eſt très propre à retenir la bile dans ſes ſécrétoires, &c.

Frédéric Hoffman cependant, juge auquel M. *Raulin* ne diſputera certainement pas la compétance ſur cette matiere, *Hoffman* qui a analyſé ces eaux avec la plus ſcrupuleuſe attention, qui les a fait connoître, qui les a beaucoup employées, qui en a long-temps vu les effets, aſſure qu'il n'eſt point de purgatif plus sûr, plus doux, & en même temps plus efficace. Il les préfere même à la caſſe, à la manne, à la rhubarbe, dans les occaſions où l'on doit ménager la délicateſſe & la ſenſibilité des entrailles, & où la douceur fade de ces remedes ſouleve l'eſtomac des malades. Ces eaux, dit *Hoffman*, corroborent l'eſtomac, ne cauſent jamais de tranchées, de langueurs; elles réveillent l'appétit, ainſi que la faculté de digérer; elles levent les embarras des viſceres du bas-ventre; elles corrigent la pareſſe du ventre, & rétabliſſent dans l'ordre ces évacuations importantes, qui ne s'exerçoient auparavant qu'au moyen d'un uſage journalier de médicamens.

Cependant M. *Raulin* accuſe les eaux de Sedlitz de retenir, par leur exceſſive amertume, la bile dans ſes ſécrétoires, & d'arrêter les fonctions du foie; mais quand le témoignage d'*Hoffman* ne ſuffiroit pas pour les diſculper de ce reproche,

proche, elles le ſeroient ſuffiſamment par l'uſage conſtant où les médecins de tous les temps ont été, d'ajouter des amers bien plus forts aux purgatifs & apéritifs employés pour rétablir les fonctions de ce viſcere, tels que les chicorées ameres, les abſinthes, les centaurées, &c.

M. *Raulin* refuſe aux eaux de Sedlitz l'eſprit éthéré volatil, qu'il donne libéralement aux eaux de Pouillon; tandis que *Fr. Hoffman* aſſure qu'elles en ſont abondamment pourvues. C'eſt même à cet eſprit qu'il attribue la propriété qu'ont ces eaux de faire plus d'effet à la doſe de 18 onces, qui contient ſeulement 3 gros de ſel, que n'en font 6 gros de ſel de ces mêmes eaux, dont l'eſprit a été diſſipé par l'évaporation.

Cet avantage qu'ont les eaux minérales ſur les ſels qu'on en retire, vient, je penſe, de la nature de leurs principes, dont les parties les plus fines, les plus actives ſont diſſipées par l'évaporation; de là la difficulté de ſuppléer les eaux minérales par les eaux factices.

Les eaux les plus ſimples ont une partie, plus ou moins remarquable, de cette ſubſtance ſpiritueuſe; mais on peut douter que les eaux de Pouillon, ainſi que celles de Sedlitz, ſoient auſſi riches à cet égard qu'on le ſuppoſe. Cet eſprit ne s'y

manifeſte ni par le goût, ni par l'odorat; on ſait cependant que les eaux ſpiritueuſes *aérées* ont un goût pénétrant, & une odeur vineuſe qui porte à la tête, & cauſe ſouvent une eſpece d'ivreſſe : il y en a même qui font éclater les bouteilles qui les contiennent, pour peu qu'on les agite. Rien de cela ne ſe trouve dans les eaux de Pouillon.

On ne peut donc pas faire grand fond ſur cet eſprit volatil éthéré minéral, lorſqu'il s'agit d'évaluer le mérite des eaux de Pouillon, qui, ſelon toute apparence, doivent au ſel marin toute leur vertu purgative : car le peu de terre calcaire qu'on trouve dans leur réſidu, après l'évaporation, n'eſt vraiſemblablement, comme je l'ai déjà remarqué, que la matrice de l'acide marin diſſipé pendant l'évaporation.

Quant à la ſélénite, qui, ſelon M. *Raulin*, n'eſt qu'une terre alumineuſe, imprégnée d'acide vitriolique, elle ne ſauroit rien ajouter à la qualité purgative de ces eaux ; elle ne peut avoir que les propriétés de l'alun qui n'en differe que par l'excès d'acide, par conſéquent la ſélénite, loin d'ouvrir & de relâcher les voies, doit, à peu près comme l'alun, les reſſerrer & les criſper.

Le fer que M. *Raulin* a trouvé dans

les eaux de Pouillon, doit y être en bien modique quantité. Je ne l'y aurois pas ſoupçonné; la noix de galle ne donne aucune teinture à ces eaux; la pierre d'aiman n'attire rien du réſidu; elle devroit cependant attirer le fer, s'il y en avoit, puiſque, ſelon M. *Raulin*, il y eſt avec ſon phlogiſtique, & par conſéquent ſous la forme métallique.

Il peut, à la vérité, y avoir du fer dans les eaux de Pouillon, comme il y en a dans preſque toutes les ſubſtances non-ſeulement minérales, mais encore dans les ſubſtances animales & végétales; c'eſt-à-dire, en ſi petite quantité, qu'il y eſt compté pour rien. La preuve de l'exiſtence du fer, tirée de la couleur bleue produite par la liqueur teignante, & par l'alkali phlogiſtique, n'eſt pas capable de faire changer de ſentiment. On peut prouver par-là qu'il y a du fer, mais cela ne prouve pas qu'il y en ait une quantité digne de remarque; depuis ſur tout que M. *Raulin* a obſervé que la diſſolution du mercure, par l'eſprit de nitre, eſt précipitée en bleu par ces mêmes réactifs. *Voyez ſon* poſtſcriptum, *p.* 302.

Oſerai-je le dire, il me ſemble que nos hydrologiſtes ſont bien ſcrupuleux dans la recherche qu'ils font des principes des eaux minérales, & qu'ils s'ar-

rêtent quelquefois ſur des minuties qui ne paroiſſent pas dignes d'occuper le loiſir des médecins & des philoſophes. Quelle importance y a-t-il, par exemple, à conſtater par des épreuves ſi multipliées la nature & la qualité de quelques grains de ſubſtance terreuſe qu'on aura retirée d'une pinte d'eau par l'évaporation ? Que cette terre ſoit calcaire, argilleuſe, martiale, vitrifiable, ou réfractaire, qu'importe ? rien du tout. Ne ſait-on pas que l'eau la plus ſimple, la plus légere, la plus pure, laiſſe toujours une portion de terre au fond des vaſes, quand on la fait évaporer, & qu'on s'embarraſſe peu, quand elle eſt auſſi modique, de ſes qualités particulieres, parce qu'elle ne contribue en rien à la bonne ou mauvaiſe qualité de l'eau ? Je connois une maiſon à deux lieues de cette ville, où, ſoit les gens de la maiſon, ſoit les étrangers qui y fréquentent en grand nombre, ne boivent d'autre eau que celle d'une fontaine très abondante, dont le réſervoir & le canal par où elle s'écoule, ſont toujours chargés d'un ſédiment jaunâtre, tel qu'un vrai ſafran de mars. Cette eau eſt très limpide, elle a une ſaveur de fer très remarquable, mais qui ne ſe fait plus ſentir dès qu'elle eſt mêlée avec du vin. Cette eau, qu'on peut regarder comme

médicamenteuſe, & qui pourroit être employée comme telle dans certaines occaſions, qui l'a même été quelquefois, eſt cependant très ſaine ; & les perſonnes qui en uſent depuis 50 & 60 ans, n'en ont jamais éprouvé la moindre incommodité. De toutes les ſubſtances qui peuvent ſe trouver dans les eaux de ſource, je ne connois que le cuivre qui pourroit les rendre déſagréables & dangereuſes, à cette modique quantité. Mais outre que le goût l'y découvriroit bientôt, il ſeroit bien inutile de s'appeſantir ſur les expériences chymiques pour l'y découvrir : un morceau de fer, plongé dans cette eau, l'y manifeſteroit aſſez.

Au reſte le but de ces remarques eſt de faire voir que les eaux de Pouillon doivent leur vertu purgative uniquement au ſel marin, qui eſt très âcre & très irritant, & de prémunir les peuples, principalement de ce canton, qui, par une confiance aveugle, juſtifiée en apparence par le parallele, n'abuſent que trop ſouvent, à leur préjudice, de ces eaux. Il a donc paru important d'avertir qu'on ne doit uſer de ces eaux qu'avec beaucoup de circonſpection ; & qu'on doit s'en abſtenir dans les oppreſſions ou difficultés de reſpirer, dans l'aſthme con-

vulsif ; dans les palpitations ; dans les obstructions invétérées des viscères, où il est dangereux d'exciter des mouvemens trop vifs ; dans les ardeurs d'urine ; dans les coliques néphrétiques & convulsives ; & même dans tous les cas où l'on sera seulement menacé de ces maladies. Il faut encore les éviter soigneusement toutes les fois qu'on aura lieu de craindre quelque inflammation ou quelque fievre aiguë. Elles sont pareillement très nuisibles aux personnes dont la poitrine est délicate, ou menacée, & dont les liqueurs sont animées, & les fibres nerveuses fort sensibles.

Les personnes qui supportent le mieux ces eaux, sont celles dont la fibre molle ou lâche s'ébranle difficilement ; celles qui ont beaucoup d'embonpoint, qui mangent copieusement, qui boivent peu de vin. J'ai été consulté, quoique rarement, par des personnes qui n'étoient pas dans ce cas, & qui néanmoins avoient de la confiance dans ces eaux, je leur conseillois de les couper avec parties égales d'eau commune : elles ont quelquefois réussi de cette maniere, & j'ai appris depuis que quelques personnes avoient suivi cette méthode avec assez de succès.

OBSERVATION DE MÉDECINE,

Sur un cœur ſitué au-deſſous du diaphragme; par M. RAMEL le fils, médecin à Aubagne, près Marſeille.

La nature a ſes écarts, la raiſon a ſes abus.

DIDEROT, *proſpect. de l'Encyclop. tome premier de ſes œuvres.*

L'organiſation du corps humain eſt, ſans doute, la meilleure organiſation poſſible: penſer autrement, ce ſeroit injurier le créateur de tous les êtres. Mais nous ſavons auſſi que la nature peut eſſuyer des dérangemens occaſionnés, ſoit par des cauſes extérieures, ſoit par des cauſes inconnues dans la formation du fœtus; indépendamment des exemples conſignés dans les faſtes de la phyſique & de la médecine, l'obſervation ſuivante va nous montrer un viſcere noble placé dans une capacité autre que celle que lui a marquée, dans les autres individus, l'ouvrier éternel.

Marianne Falen qui en fait le ſujet, âgée de 10 ans, fille de *Jean-Bapt. Falen*, potier de terre, apporta, en naiſſant, le cœur ſitué hors du thorax, exactement

ſous le diaphragme, ſous le cartilage xiphoïde, à l'endroit même où ſe trouve ordinairement le ventricule. La demoiſelle *Falen*, ſa mere, nous amena cette fille pour nous conſulter ſur les palpitations qu'elle reſſentoit. Elle nous dit qu'elle étoit née avec les palpitations, mais qu'elles n'avoient commencé à influer ſur ſa ſanté ; que quand elle avoit été aſſez forte pour allet & courir ; qu'à cette époque les palpitations avoient augmenté, qu'elle avoit été ſujette à des ſaignemens de nez, ſur tout pendant les chaleurs de l'été, temps auquel elle maigriſſoit ſenſiblement. Ayant examiné l'état de cette fille, nous reconnûmes, avec étonnement, que cette palpitation n'étoit rien autre que le cœur lui-même placé à l'endroit où ſe trouve le ventricule.

Craignant néanmoins d'être trompé par la préſence d'un anevriſme, la choſe nous paroiſſant d'ailleurs étrange & extraordinaire, nous apportâmes à cet examen toute l'attention dont nous ſommes capables. Nous n'eûmes plus lieu de douter de la préſence de ce viſcere dans l'endroit ci-deſſus mentionné.

Le cœur eſt ſi ſaillant & ſi près des tégumens, qu'il eſt permis de le toucher & de le ſaiſir avec la main. L'on ſent très diſtinctement les mouvemens de ſyſtole

& de diaſtole, mouvemens qui répondent exactement au battement du pouls. L'on ſent même le craquement & le frétillement des oreillettes dans leur mouvement inverſe à celui de ce viſcere. On peut encore (ce qui eſt aſſez ſingulier), au ſeul aſpect du corſet de cette fille, compter les battemens du cœur, lors même que ce viſcere n'exécute que ſes mouvemens ordinaires, & que cette fille ne reſſent pas de battemens violens: on ne ſent d'ailleurs aucun battement, aucun mouvement dans l'endroit où devroit ſe trouver placé ce viſcere; & de plus, dans cet endroit, les côtes y ſont comme enfoncées & moins arquées non ſeulement du côté gauche, mais encore du côté droit; ce qui rend ſa poitrine très avancée & comme bombée, tandis qu'elle eſt très étroite des épaules; c'eſt-à-dire, que la ligne qui naît d'un acromium à l'autre ſe trouve très courte, *cæteris paribus*.

Marianne Falen a joui d'une aſſez bonne ſanté tant qu'elle a été au berceau: l'on ſentoit battre le cœur dans l'endroit dont nous avons parlé; mais l'on ne remarquoit guere ces mouvemens déſordonnés & les palpitations, que lorſqu'elle pleuroit & ſe contriſtoit, ainſi que font les jeunes enfans. La mamelle de la mere calmoit les pleurs, faiſoit ceſſer les pal-

pitations. Mais dès qu'elle a été assez forte pour se servir de ses jambes pour courir, sauter & faire de grands mouvemens, alors les palpitations ont augmenté, & sont devenues un état maladif. Elle a été sujette à des saignemens de nez plus fréquens & plus considérables pendant les chaleurs de l'été, temps auquel elle maigrit beaucoup; elle se sent d'ailleurs comme accablée & affaissée, & au moindre exercice le cœur lui bat avec une rapidité inconcevable; elle ne peut rien supporter qui comprime ce viscere: si, par mégarde, on serre un peu son corset, elle se sent suffoquée & demande qu'on l'élargisse. Elle portoit un corps de baleine fort large, nous lui en avons défendu l'usage, & elle s'en trouve très bien. *Marianne Falen* est encore sujette à des maux de tête qui reviennent assez périodiquement une fois la semaine, & qui durent quatre à cinq heures; quelques heures de repos & de sommeil la délivrent de cet état. Elle éprouvoit autrefois des foiblesses qui revenoient périodiquement une fois chaque mois, elles reviennent plus rarement. Ayant suivi cette fille pendant deux ans, je trouve qu'elle est beaucoup mieux; la nature semble s'accoutumer à cet état, & je crois que *Marianne Falen* peut pousser sa car-

riere auſſi loin que des individus plus réguliérement conſtitués.

Marianne Falen mange & boit autant que les enfans de ſon âge; ſon ſommeil eſt très dur, ſes excrémens ſont recuits, & d'une fétidité inſupportable; elle eſt d'ailleurs très intelligente, mais fort pareſſeuſe & molle.

Nous n'entrerons pas dans de longs détails pour expliquer les phénomenes produits par cette poſition ſinguliere du cœur. Nous croyons toutefois en entrevoir la cauſe, & l'on nous permettra de haſarder quelques conjectures ſur ce ſujet : il ſemble que le cœur, ce principal agent de la circulation du ſang, ait beſoin d'un point d'appui, d'un contentif qui le gêne, qui le bride, & qui ne lui permette que certains mouvemens; les poumons d'un côté, les côtes de l'autre, ſemblent deſtinés à cette fin par la ſage nature. Dans le ſujet dont il s'agit, le cœur n'a aucun de ces contentifs; c'eſt un courſier fougueux, ſans mors, livré à lui-même. De-là ces mouvemens déſordonnés au plus léger exercice que fait la petite *Falen*; de-là l'impulſion trop grande dans les vaiſſeaux du cerveau, les ſaignemens de nez, les maux de tête, & l'accablement; de-là encore cette extrême maigreur pendant l'été, cauſée par les mouvemens violens & déſordonnés du

cœur, excités par la raréfaction du ſang & par l'exercice. *Marianne Falen*, d'ailleurs, n'a eu aucune de ces indiſpoſitions tant qu'elle a été au berceau, & qu'elle a été incapable de ſe livrer à de grands mouvemens & à l'exercice; tout ſemble concourir à étayer les idées que nous propoſons: mais dans quel endroit ſe trouve le ventricule chez la petite *Falen?* c'eſt ſur quoi nous n'avons pu avoir aucune connoiſſance ni par nos queſtions, ni par les expériences que nous avons pu faire, & dont le détail ſeroit ici déplacé. Au reſte le ſujet, qui nous fournit cette obſervation, eſt plein de vie & de ſanté; ſi quelque médecin pouvoit douter de la vérité de cette obſervation, nous pourrions lui dire avec Ruiſch: *veni & vide.*

LETTRE

De M. SIGAULT, médecin-accoucheur de Paris, aux auteurs du Journal de la même ville (1).

MESSIEURS,

Comme la guériſon complette de la femme *Souchot*, qui ne ſe reſſent abſo-

(1) M. *Sigault* doit publier inceſſamment un traité ſur la ſection de la ſymphyſe.

lument plus d'incommodité quelconque, ſans écoulement d'urine, &c., n'a pas paru un fait aſſez convaincant aux faiſeurs de brochures & d'expériences ſur des cadavres froids & des machines de fer, en voici un qui m'a été communiqué du fond de la baſſe Bretagne, il prouvera, j'eſpere, combien la nature ſe moque des mauvais raiſonneurs & de leurs expériences ſur des corps inanimés.

Lettre écrite à M. SIGAULT, *par M.* DESPRÉS DE MENMEUR, *maître en chirurgie, & ancien lieutenant de la communauté de Quimper, réſident à S. Paul de Léon en baſſe Bretagne, du 23 février 1778.*

MONSIEUR, le bon ſervice que vous avez rendu à l'humanité par votre opération de la ſymphyſe, mérite l'hommage de tous les bons citoyens: ſur la ſeule lecture des Journaux, je viens de la hazarder avec tout le ſuccès poſſible. Voici le fait:

Dame *Mauricette le Gallon*, ſage-femme de la ville de S. Paul de Léon, a aſſiſté, pendant plus de ſoixante-douze heures, *Anne Berrou*, âgée de 26 ans, femme d'*Alexis Caſtel*, garde-côte, demeurant à Trofuntun, hameau à moitié chemin de

cette ville, au port & havre de Roſcoff. La dame *le Gallon* ſe voyant dans l'impoſſibilité d'accoucher cette femme, m'a fait appeller le 21 février préſent mois : à mon arrivée chez la malade, j'ai cru l'accouchement impoſſible ſans l'opération de la ſymphyſe : je l'ai fait annoncer à la malade par ſon directeur & ſon curé ; elle s'y eſt réſignée. En conſéquence, après que les ſacremens lui ont été adminiſtrés, j'ai fait l'opération en 4 minutes, & bientôt après la *Berrou* eſt accouchée d'un enfant mâle. Cette femme eſt tout auſſi bien qu'elle peut l'être.

Lettre du 29 mars 1778.

« La femme n'a eu aucun accident pendant tout le temps de ſa couche ; le troiſieme jour j'y fus, avec la ſage-femme, pour la panſer : quelle fut notre ſurpriſe de la voir aſſiſe près du feu ! Je la grondai ; elle fut *ſeule* ſe mettre au lit, qui eſt fort élevé de terre. Je lui ai demandé ſi elle ſouffroit ; elle m'a dit que non. Je lui ai fait garder le lit quinze jours ». Ici M. *de Menmeur* rend compte du régime qu'il a fait obſerver à la malade.

« Telle a été, monſieur, la conduite que j'ai tenue pour la guériſon de la malade. Hier dimanche, 22 de ce mois, elle eſt venue à la meſſe à notre cathédrale,

à pied & ſans appui ; elle a dîné chez moi, & s'en eſt retournée bien portante, enſorte qu'elle a déjà fait un voyage d'une lieue. Cette femme n'a éprouvé & n'éprouve aucun écoulement d'urine, ni hémorrhagie, ni accident ; en un mot, c'eſt comme ſi elle avoit accouché naturellement. Le courier de vendredi prochain vous portera les atteſtations que vous me demandez ».

En effet, meſſieurs, j'ai reçu ces atteſtations légaliſées, au nombre de ſept, bien en forme, j'en ai fait lecture à la faculté de médecine, lors de ſon aſſemblée du premier de ce mois : elles ſeront conſignées dans ſes regiſtres. L'une de ces atteſtations eſt du ſieur *Flocs*, maître chirurgien, demeurant à S. Michel, évêché de Léon ; la ſeconde eſt du directeur qui a diſpoſé la femme *Caſtel* à ſe laiſſer opérer, & du curé de Minihi de Léon, ſon paſteur ; la troiſieme, bien plus circonſtanciée, eſt celle de deux ſages-femmes & de deux autres femmes témoins de l'opération. Tous ſe réuniſſent à certifier en outre que *Caſtel* & ſa femme ſont dans la plus grande miſere, qu'ils ont été aidés & nourris par M. *Deſprés*, le curé & quelques perſonnes charitables ; & ils ſollicitent les ames généreuſes de vouloir bien les ſecourir.

Les réponſes très détaillées de M. *Deſprés de Menmeur* aux differentes queſtions que je lui ai faites dans la correſpondance formée entre nous à cette occaſion, m'ont convaincu qu'il eſt très éclairé dans la partie des accouchemens; il rend tous les jours, dans ſon canton, les ſervices les plus importans. En 1767, il combattit ſeul, pendant plus de cinquante jours, une épidémie qui ravageoit la paroiſſe d'Eurvillac près Laudernau. Quand elle fut ceſſée par ſes ſoins, les députés du corps politique, & tout le peuple, le reconduiſirent comme en triomphe chez lui, en le comblant de mille bénédictions. C'eſt un fait que ſa modeſtie ne s'eſt pas empreſſée de faire valoir auprès de Mgrs les états de Bretagne, & M. l'Intendant, mais dont le canton conſervera longtemps la plus vive reconnoiſſance.

J'ai l'honneur d'être, &c. *SIGAULT, doct. med.*

REMARQUES

REMARQUES

Sur la section de la symphyse des os pubis, & sur l'opération césarienne dans les cas d'impossibilité physique d'extraire un enfant du sein de sa mere, &c., avec une observation sur une femme morte après l'opération césarienne; par M. BONNARD, *ancien chirurgien d'armée, chirurgien-juré du Roi aux rapports, & maître en chirurgie des ville & bailliage royal d'Hesdin.*

La section de la symphyse des os pubis est-elle praticable dans tous les cas d'impossibilité physique d'extraire l'enfant par les voies naturelles?

Ne pourroit-il pas arriver que dans un premier enfantement ces pieces osseuses demeurassent dans une intime & forte connexion, sur tout lorsque la tête de l'enfant reste au-dessus des pubis?

Pourroit-on toujours croire, en se déterminant à cette opération, que l'ouverture inévitable de quelques rameaux de l'artere honteuse externe fût toujours de peu de considération? Je communique l'observation suivante pour donner des éclaircissemens sur ces propositions.

Le 12 février 1778, *Antoine Alexandre*, marié au village de S. Martin-Cavron, à une lieue & demie d'Heſdin, vint me chercher pour ſa femme qui étoit, depuis 4 jours & 3 nuits, dans les douleurs d'un premier accouchement. Etant arrivé, je trouvai la dame *Pyrlé*, accoucheuſe très experte, & ſortie depuis quelques années des écoles d'Arras pour ſe fixer à Freſſin, à cinq quarts d'heure de diſtance de S. Martin. Je n'eus rien de plus preſſé que de lui demander comment les choſes s'étoient paſſées depuis qu'elle donnoit ſes ſoins à la patiente : elle me dit qu'elle avoit fait tout ce qui avoit dépendu d'elle, mais qu'elle ne voyoit aucun jour à ſa délivrance ; qu'elle jugeoit même l'accouchement impoſſible, tant à cauſe de la ſituation & du volume de l'enfant, qu'à cauſe de la mauvaiſe conformation du baſſin ; que cette femme d'ailleurs, âgée de 22 ans, mal faite & d'une ſtature d'environ 4 pieds, étoit incommodée, dès ſon enfance, d'une forte claudication cauſée par un vice des hanches. Je m'aſſurai de toutes ces choſes ; la tête de l'enfant étoit tournée de façon que l'oreille droite poſoit à côté de la derniere vertebre lombaire, & ſon viſage tout proche de la face interne & inférieure de l'ileum gauche. Le vertex joi-

gnant le pubis étoit, pour ainſi dire, ſoutenu d'une eſpece de bourlet formé d'une partie du bord antérieur de l'orifice utérin. L'os ſacrum de la mere faiſoit ſaillie en dedans, de façon que de cette partie à celle du pubis, il n'y avoit guere plus de deux pouces de diſtance. Cette inſuffiſante capacité ne permettant pas à la main auxiliaire de faire toutes les perquiſitions néceſſaires, ni à l'enfant de paſſer par cette filiere, il étoit donc indiſpenſable de chercher à le tirer par quelques moyens extraordinaires. Je me décidai d'abord pour la ſection de la ſymphyſe des os pubis. Je communiquai en particulier à la dame *Pyrlé* quelques réflexions ſur l'opération que je me propoſois. Je lui dis que la tête de l'enfant au haut des os pubis, ne pouvant, à cette place, faire l'office de coin, je doutois de l'écartement de ces os avec d'autant plus de fondement encore, que c'étoit un premier enfantement, & que d'un autre côté je ne m'étois apperçu d'aucune ſéparation par le tact. La dame *Pyrlé*, qui avoit déjà entendu dire que la ſection de cette ſymphyſe avoit été faite depuis peu par M. *Sigault* ſur la femme *Souchot*, goûta mes raiſons. Muni de tout ce qu'il me falloit, & encouragé par la réuſſite de M. *Sigault*, je ne différai plus. Je ſituai

la femme le plus commodément poſſible, ainſi que quelques perſonnes de ſecours, & la ſage-femme qui m'éclairoit; alors je portai mon biſtouri bien tranchant un peu au deſſus du pubis, je le plongeai dans les tégumens, le tiſſu cellulaire & le corps graiſſeux, en deſcendant juſqu'à la commiſſure des grandes levres. Dans l'inſtant de la premiere & derniere coupe, j'apperçus deux branches artérielles à un pouce de diſtance l'une de l'autre; le ſang en jaillit & ruiſſela enſuite abondamment. Je ne me déconcertai point; je pénétrai, ſans perdre de temps, les muſcles pyramidaux, & la ligne blanche, pour introduire bien vîte, par cette ouverture, le doigt indicateur de la main gauche le long de la partie interne de la ſymphyſe, à deſſein de me faciliter la ſection des liens cartilagineux, & de parvenir à l'entiere déſunion des piéces; mais le tranchant de mon inſtrument, quoique de bonne trempe, ne put pénétrer en aucune façon. L'adhérence, comme j'en avois eu le preſſentiment, étoit ſi forte que les deux pieces n'en faiſoient abſolument qu'une; de ſorte que mes tentatives réitérées ne ſervirent qu'à perdre un temps inutile, & qu'à décontenancer de plus en plus les aſſiſtans. Madame *Pyrlé*, enceinte elle-

même de quatre mois & demi, ſe trouva mal au point d'être obligée de ſe retirer pour prendre l'air. Cependant les branches artérielles ne fourniſſoient plus, & la patiente paroiſſoit ferme malgré tout ce qui venoit de ſe paſſer. Dans ce moment je n'eus rien de mieux & de plus urgent, que de propoſer la ſection céſarienne qui, bien loin d'être déſapprouvée, fut au contraire du goût de tout le monde. Je la fis ſur le champ, & en moins de deux minutes. La mere & les ſpectateurs eurent une joie extrême de voir ſortir un enfant de ſexe féminin, très fort & gros, plein de vie, bien portant. De mon côté, je ne ſongeai plus qu'à rapprocher les levres des plaies, & à les maintenir ainſi par quelques bonnes compreſſes, dont une de linge fin, miſe deſſus, & les autres poſées latéralement avec le bandage de corps, &c.; le tout mouillé dans un mêlange d'eau-de-vie & d'eau chaude; après quoi je fis dreſſer, à la malade, un lit auprès du feu à cauſe du grand froid, & je reſtai auprès d'elle juſqu'à dix heures & demie du ſoir. Le lendemain matin j'envoyai chercher le chirurgien de Cavron, (à un bon quart d'heure de S. Martin), qui étoit abſent le jour de l'opération. Je lui montrai la façon de procéder aux panſemens, ſans

omettre le régime. Ce chirurgien, ainſi que le curé & les habitans du village, crurent que j'avois fait une faute de ne pas coudre la plaie; mais je leur fis ſentir les accidens qui réſultent ſouvent des points de ſutures & le peu de cas que la chirurgie moderne en faiſoit. Mes raiſons ayant prévalu, & la malade étant dans une poſition tranquille, ſans preſque de fievre, je ne ſongeai plus qu'à m'en retourner à Heſdin. Deux jours après je me trouvai aux panſemens où j'eus le plaiſir de voir ſes plaies en bon état, & leurs levres preſque entiérement rapprochées. Cependant la malade, quoique *purgeant* paſſablement, avoit de la fievre; ce qui me fit preſcrire de la boiſſon & des bouillons très légers. Le 4e jour, des perſonnes qui s'intéreſſoient à *Antoine Alexandre*, & encore plus à ſa femme, me prierent de me rendre à S. Martin; il étoit queſtion de traverſer une lieue de forêt, par des chemins de traverſes: la choſe me fut impoſſible. J'avois de la neige juſqu'à moitié jambe, & je ne voyois, dans cette forêt, aucun ſentier, ni aucun paſſage, de façon que je n'oſai me riſquer, & je rétrogradai. Les jours ſuivans je n'eus aucunes nouvelles; je n'en appris que le 8e jour, à compter de celui de l'opération: on me dit que

cette femme venoit de mourir d'un cours de ventre produit par quelques lavemens; qu'elle étoit motte dans ſon lit comme dans un fumier, ſans avoir été renouvellée, & que l'enfant ſe portoit on ne pouvoit mieux.

C'eſt ainſi que toutes les choſes ſe paſſerent. Quoi qu'il en ſoit, je ne puis m'empêcher de dire que l'opération de la ſymphyſe, dont eſt queſtion, n'eſt point praticable dans tous les cas, & qu'elle ne peut abſolument l'être dans ceux où les piéces oſſeuſes, par leur intime & forte ſoudure, ne font exactement qu'une ſeule piéce. Les dents, fort adhérentes à la mâchoire, ne peuvent être enlevées qu'aux dépens de la mâchoire même. Il eſt vrai que cette parité d'une gomphoſe avec une ſynchondroſe ſemble inadmiſſible; mais comme il n'y a pas de regles ſans exceptions, & que la nature peut varier dans ſes opérations, il peut donc arriver, comme on vient de le voir, que l'intime & forte adhérence des os pubis ſoit abſolument inſéparable; de-là l'impoſſibilité du ſuccès dans cette opération. Il eut donc été plus opportun, dans le cas dont il s'agit ici, de faire option de la ſection céſarienne; mais comment opter quand il n'y a point de déciſion qu'une choſe vaille mieux que l'autre! Le choix

néanmoins ſeroit bientôt fait, ſi on parvenoit toujours facilement à l'entier écartement des piéces, encore ſeroit-il prudent de ſortir un peu de la ſécurité dans laquelle on pourroit être relativement à l'écoulement ſanguin. Dans mes réflexions, faites après l'opération de la femme d'*Antoine*, j'ai bien ſenti que celui qui lui ſurvint, & auquel je ne m'attendois pas, n'avoit été tout d'un coup ſi abondant (1) qu'à cauſe de la véhémente fermentation de ſon ſang, occaſionnée, ſans doute, par ſes 4 jours & 3 nuits d'agitation & de ſouffrance. Cette effuſion n'a jamais lieu dans l'opération céſarienne; opération toujours facile, & qui ne préſente de difficulté à aucuns égards. La matrice, dans ſa plus grande plénitude, pouſſe fortement les parties contenantes de l'abdomen au point de leur faire faire une pro-éminence bien remarquable; cela ne ſe peut paſſer ſans que les inteſtins, naturellement gliſſans, ne ſe rangent du côté de la région la moins élevée. Or, d'après cette remarque, on ne doit nullement craindre d'intéreſſer d'autres parties que celles que l'on a en vue. On peut donc, un peu au deſſous

(1) Je l'ai évalué à la quantité d'environ trois palettes.

de l'ombilic, à quelques doigts de diſtance de la ligne blanche, & ſur l'endroit le plus ſaillant, couper hardiment & longitudinalement tous les tégumens, y compris le péritoine; après quoi on découvre la matrice pour y faire pareillement une ouverture parallele à celle des tégumens.

Je ne vois pas que cette opération, qui ſe fait ſans effuſion, ſoit auſſi redoutable que quelques perſonnes attachées à l'art de guérir ſemblent l'enviſager; je ne penſe point non plus qu'il ſeroit toujours raiſonnable d'attribuer la mort de quelques femmes à cette opération qu'elles auroient ſoufferte. Nous en voyons ſouvent mourir quoique bien & naturellement accouchées: je laiſſe aux perſonnes de l'art la liberté de faire, ſur tout ce qui vient d'être détaillé, toutes les réflexions qu'elles trouveront convenir pour l'avantage & le bien de l'humanité.

OBSERVATION

Sur une phthiſie pulmonaire, avec des remarques ſur cette maladie ; par M. D'ASSY D'ARPAJEAN, docteur en médecine à Fontainebleau. (*a*)

O quantùm difficile eſt curare morbos pulmonum, ô quantò difficiliùs cognoſcere, & de eis certum dare præſagium !. Fallunt vel peritiſſimos ac ipſius medicinæ principes. BAGLIVI.

LES impreſſions vigoureuſement renaiſſantes d'une vérole mal guérie par deux différens traitemens, forcent Mlle L***, âgée de 27 ans (1), à recourir à un troiſieme chirurgien qui, peut-être, n'a pas été plus heureux. Un jour, encore

Note des éditeurs.

(*a*) M. *d'Aſſy* fait, dans cet écrit, un expoſé du ſentimcnt & des préceptes des meilleurs auteurs. On le liroit avec plus de plaiſir s'il y régnoit plus d'ordre & de méthode.

(1) La phthiſie attaque tous les âges ; cependant elle s'attache préférablement à quelques époques de la vie ; &, dans l'exiſtence, celle de 27 ans eſt placée, par tous les médecins, au nombre des années atteintes le plus ſouvent. On a dit des choſes ingénieuſes, plus ou moins vraiſemblables, pour rendre raiſon de ce phénomene : pour trouver la véritable, peut-être faudroit-il revenir ſur ſes pas ; du moins ſi j'en crois quelques idées que j'ai à cet égard.

enveloppée de langes empreints de mercure, notre malade deſcendant de ſa voiture, ſe précipite avec violence ſur une borne de ſa porte : cette chûte eſt dans l'inſtant ſuivie d'un abondant crachement de ſang ; c'eſt de ce moment que Mlle L*** date le dépériſſement gradué de ſa ſanté. Bientôt elle fut atteinte d'une toux ſéche, d'une ſoif importune, & de temps en temps de crachemens d'un ſang rutilant & écumeux ; elle ſent une vive douleur à la poitrine ; elle eſt oppreſſée, ſur tout au plus léger exercice, & dans tout mouvement qui augmente un peu l'action de ſes muſcles ; une chaleur fâcheuſe ſe fait ſentir à la paume de ſes mains : ſon appétit ſe perd, & fait place à un dégoût général ; ſes crachats deviennent tantôt ſales, tantôt amers ; elle a des accès de fievre (1) ; ſouvent ſes repas ſont ſuivis d'une vive toux dont les quintes ne cedent qu'au vomiſſement des alimens ; une maigreur ſenſible ſuccede à l'embonpoint ; les roſes de ſon teint ſe

(1) Je préſume que cette fievre étoit continuelle ; mais comme, dans le premier période de la maladie, elle eſt peu ſenſible, & ne ſe manifeſte que par une légere augmentation vers le ſoir, ou après les repas, la malade prenoit l'exacerbation pour un accès, & ſe croyoit fauſſement ſans fievre le reſte du temps.

fanent, ſes chairs deviennent molles, flaſques; ſa gaieté ſe perd; elle éprouve des mouvemens inconnus de colere; elle devient preſqu'inſenſible à l'attrait des différens plaiſirs qui juſqu'alors avoient été ſes tyrans. Tel eſt le rapport que me fit elle-même la malade de l'état où elle avoit été : c'étoit le 23 octobre 1776. Alors c'étoient abondamment des crachats purulens (1) teints de ſang, quelquefois glutineux, ſouvent fétides, tantôt fades, tantôt marbrés, tantôt cendrés, tantôt blancs, quelquefois bigarrés de pluſieurs couleurs, répandant une fétidité déſagréable ſur les charbons ardens, tombant au fond de toute eſpece d'eau; point de toux, ſi ce n'eſt lorſqu'il venoit des tubercules & de petits fragmens du poumon (2); fievre continue qui augmen-

(1) Les crachats ont ſouvent paru mêlés de ſang juſqu'au 2 de décembre; à cette époque, ils furent ſimplement purulens ſans fétidité : peu à peu leur couleur devint uniforme, & parurent tout-à-fait blancs le 14 mars. Dès lors leur quantité alla toujours en diminuant : ils tarirent le 3 de mai.

(2) Depuis le 23 octobre juſqu'au 15 novembre, la malade a rendu 22 tubercules, 8 fragmens de poumon ou membrane interne des bronches, de grandeur & de conſiſtance inégale; 5 tubercules ont été aſſez durs pour pouvoir être fendus avec un couteau; 2 ont paru contenir une

toit tous les ſoirs, & ſe terminoit le matin par de légeres ſueurs; des friſſons très fréquens, peau très ſéche, hors l'inſtant du relâchement fiévreux; chaleur brûlante à la paume des mains; reſpiration conſtamment libre; nul ſentiment de peſanteur dans aucun des côtés de la poitrine; ſommeil aſſez long, mais agité par des rêves pénibles, & ſouvent terminé par des réveils en ſurſaut; crampes fréquentes, les yeux creux, nez affilé, tempes caves, viſage plombé, mais dans certains inſtans fortement ranimé par des couleurs vives qu'effaçoit bientôt une pâleur cadavéreuſe; veines ſaillantes comme dans toute l'habitude du corps; foibleſſe extrême; mains un peu décharnées; volume naturel des jambes ſenſiblement diminué; amaigriſſement général & conſidérable.

Préſerver le ſang de l'infection purulente par l'évacuation ſoutenue du pus, par tous les moyens propres à réſiſter à la dégénéreſcence des humeurs, ſuite né-

---

matiere ſemblable à la chaux éteinte dans l'eau: leur excrétion a toujours été amenée par un peu de toux qui trois fois a entraîné, ſans tubercules, quelques matieres ſabloneuſes..... On ſait que *Willis* trouva des pierres dans les poumons des perſonnes mortes phthiſiques.

ceſſaire du mêlange de la purulence; le purifier de celle qui y étoit déjà parvenue, & s'étoit fait des aſſimilations; détetger l'ulcere, en procurer la cicatrice lorſque les crachats ne préſenteroient plus que les qualités d'un bon pus, ſeroient peu abondans, & que la fievre auroit diſparu; enfin ſauver les poumons de toute action particuliere trop forte, de toute direction préternaturelle des humeurs, capable de l'attaquer, de l'accabler: voilà ce que je me propoſai. Mes moyens ont été les moyens ordinaires; quelques-uns moins fréquemment employés par les praticiens ont opéré des effets heureux: je vais les faire connoître.

L'odeur fétide des ſueurs colliquatives, la diarrhée putride, qui eſt ſuivie de la mort des phthiſiques, prouvent, dans cette maladie, une tendance générale à une corruption putride; j'ai fait un grand uſage des anti-ſeptiques que peut-être, comme le remarque *Van Swieten*, les médecins, ſans y faire attention, ont employés dans tous les temps.

Une tiſanne faite avec du ſucre & de l'eau, accompagnée le matin de 4 onces d'une décoction de queues & de pattes d'écreviſſes, de 2 gros de ſucre dans l'eau d'orge, a opéré le plus grand bien: avec cette ſeule boiſſon, *Cardanus* guérit au-

trefois une phthiſique, & vit guérir pluſieurs autres malades. *Félix Platerus* la recommande avec les tabiettes de ſucre roſat ſi vanté par *Avicenne* & *Meſué*, avec lequel ces deux auteurs diſent avoir guéri pluſieurs phthiſiques. *Canzonius* l'ordonne avec confiance dans ſa 60e conſultation : je dois des éloges aux bouillons de tortue & de grenouilles, avec leſquels *Bianchi* a guéri des phthiſies avancées ; aux bains domeſtiques conſeillés par quelques praticiens, & que notre malade a pris à différentes repriſes, au nombre de 60 ; aux fumigations qui étoient les vapeurs d'une décoction d'hyſope avec un peu de miel, lorſque les crachats étoient collans, ſecs, épais ; d'herbes vulnéraires & d'orge, dans le cas contraire : quelquefois, guidé par le docteur *Mead*, j'ai employé la myrrhe, (*ad curationem exulcerationum confert, ſi ſuffitus vel fumos in pulmones attrahant.* Platerus).

Je me ſuis méfié des balſamiques quoique recommandés & mis en uſage par de bons praticiens, quelques grands maîtres me les ont toujours fait conſidérer comme dangereux ; tels ſont la térébenthine, les baumes du Perou, de la Mecque. Les eſcargots (pour le dire en paſſant) méritent le même anathême. Par la fievre qui les con-

ſume, les phthiſiques ont perdu leurs forces naturelles; ils ne peuvent élaborer des ſucs ſi indigeſtes, trop viſqueux, qui vont engouer les vaiſſeaux du poumon, & irriter l'ulcere. (*Cochleas non convenire in phthiſi, quia difficilis ſunt coctionis, nec bonum ſuccum præbent reſpondeo.* Lanzonius, *conſult.* 173). C'eſt ainſi que, ſelon qu'il le remarque dans le cours de ſa pratique, tout médecin doit prendre à tâche de fronder les préjugés favorables aux mauvais remedes.

J'ai évité les purgatifs, redoutés par tous les praticiens, parce qu'ils peuvent accélérer la diarrhée, terme malheureux des phthiſiques. *Platerus*, à raiſon de l'ulcere, les regarde comme très dangereux, parce que, dit-il, ils ne tirent rien de la poitrine, & qu'ils provoquent le flux de ventre qui, dans les phthiſiques, vient avec la mort: dans les indications preſſantes de vuider les premieres voies, je m'en ſuis tenu aux plus doux minoratifs, me contentant, quand je l'ai pu, 1°. des lavemens toujours utiles dans cette maladie, parce que, ſans trouble, ils rappellent les humeurs qui ſe dirigent vers la poitrine; 2°. de la caſſe-manne de *Fernel*, dont la malade prenoit une cuillerée le ſoir en ſe couchant, & le matin en s'éveillant: ce laxatif procure, ſans effort,

deux

deux ou trois ſelles ; ſon action ne diminue point, ou preſque point, les crachats : (*Tutiùs cliſmata ad humoris diverſionem, potiùs quàm expurgationes operantur*. Felix Platerus).

Dans l'ulcération du poumon, la ſaignée eſt preſque regardée comme impraticable par tous les médecins : contr'elle ſe préſente un concours de raiſons prépondérantes, dans le cas de dépériſſement & de foibleſſe extrême ; mais l'expérience en atteſte les plus heureux ſuccès dans les états les plus déplorables, lorſqu'une indication preſſante preſcrit de calmer la diſpoſition inflammatoire, qui toujours multiplie les points ſuppurans. Dans cinq accidens imprévus & arrivés par l'imprudence de ma malade, elle m'a ſervi à diſſiper efficacement des orages redoutables. *Pringle* & *Mead* la conſeillent comme indiſpenſable dans tous les cas de cette nature. (Peut-être, dit ce dernier, trouvera-t-on de la témérité dans ce conſeil, lorſque le malade eſt dans le maraſme, & que les forces ſont épuiſées : mais il vaut mieux tenter un remede douteux, que de n'en donner aucun ; & c'eſt à l'avantage du malade qu'on diminue ſes forces, lorſque par-là on remédie au vice qui tend à l'affoiblir de plus en plus. De ſorte que, ſi le poumon étant ulcéré, le ma-

lade éprouve une fievre vive, la ſaignée, telle qu'il pourra la ſupporter, lui eſt avantageuſe, ſur tout en la diviſant de maniere à laiſſer des intervalles néceſſaires). *Mead*, trad. de M. *Coſte*, t. 2, pag. 224.

Nous donnerons la ſuite au journal prochain.

SUITE ET FIN

Des obſervations ſur l'uſage de l'huile douce de ricin; par M. ODIER.

VII. Un jeune homme de 21 ans, d'un tempérament ſanguin & très-robuſte, avoit le ver ſolitaire depuis long-temps, ſans en être incommodé. Cependant, dès que le remede de mad. *Nouffre* fut devenu public, il me pria de le lui adminiſtrer : je ne crus pas qu'il y eût aucun danger à le ſatisfaire. Je lui donnai donc la poudre de fougere, & enſuite le bol purgatif, en obſervant exactement les directions indiquées dans le mémoire : il n'en fut point fatigué, le remede n'eut même aucun effet. Au bout de 7 ou 8 heures, comme le ventre ne s'étoit pas encore ouvert, je lui fis prendre trois quarts d'once de ſel d'Angleterre, qui le purgerent doucement trois ou quatre fois, mais ſans qu'il parût aucune trace du

ver dans les ſelles. Le lendemain je lui donnai encore la même doſe de fougere, &, deux heures après, une once & demie de ſel d'Angleterre: il fut purgé abondamment, mais il ne rendit pas un ſeul fragment du ver. Je m'en tins là. Nos apothicaires n'avoient point d'huile de *ricin* dans ce moment; je lui conſeillai d'attendre qu'il en fût venu. Ses affaires l'appellerent alors à un voyage de quelques mois, pendant lequel il fit encore une aune de ver. Après ſon retour, il eut le malheur de ſe donner de nuit, contre un mur, un coup à la tête qui lui cauſa peu de douleur, mais beaucoup d'émotion: il ſe mit à table cependant avec aſſez de tranquillité, mais il ſoupa avec plus de vivacité qu'à l'ordinaire; &, pendant le ſouper, l'on s'apperçut qu'il déliroit un peu. Après le ſouper, il ſe plaignit tout-à-coup d'une grande foibleſſe, & d'angoiſſes accompagnées d'un délire plus marqué, de pleurs, de beaucoup d'agitation, & de ſymptômes ſemblables à ceux qu'éprouvent les femmes hyſtériques dans leurs accès. On examina ſa tête, on n'y trouva aucune trace du coup, excepté une légere contuſion au-deſſous de l'œil, & l'on jugea que ces ſymptômes étoient purement nerveux, occaſionnés par l'émotion plutôt que par le

coup. Ce qui appuyoit cette idée, c'eſt qu'un an auparavant il avoit été à-peu-près dansun état pareil, mais moins violent, à la ſuite d'un coup très-léger que ſa ſœur lui avoit donné, en badinant, ſur la main. Quoi qu'il en ſoit, on lui fit tirer ſur-le-champ quatre onces de ſang, & on lui donna des poudres de fleurs de zinc à prendre d'heure en heure, juſqu'à ce qu'il fût tranquille. Au bout de quelques heures l'accès ſe termina, & le malade s'endormit. Le lendemain matin il étoit aſſez bien, & ne ſe plaignoit que d'un léger mal de tête, & d'un peu de fatigue; mais il eut encore, dans l'après-midi, un autre accès ſemblable au précédent, quoique moins fort & moins long. On lui conſeilla de prendre régulièrement, 4 fois par jour, une doſe de ſes poudres; mais on ne pût obtenir de lui qu'il les prît avec quelque exactitude. Il eut encore de nouveaux accès pendant les jours ſuivans, ſur-tout quand il les négligeoit; & enfin, au bout de quelques jours, il en eut un ſi violent, quoique produit, en apparence, pat une cauſe très-légere, qu'il ſurpaſſa tous les autres. Il tomba preſque en défaillance, & perdit, pendant une demi-heure, tout mouvement & tout ſentiment dans le bras droit. Le lendemain il rendit par les ſelles,

non ſans beaucoup d'angoiſſes, environ deux onces de ſon ver ſolitaire. Soupçonnant alors que la préſence de ce ver entretenoit ſes accès, & pouvoit être la cauſe de ſon extrême irritabilité, je lui fis prendre la fougere & l'huile de *Ricin*: il n'en fut point fatigué. Il fut purgé aſſez abondamment, ſans douleur & ſans angoiſſes; &, dès la premiere ſelle, il rendit, ſans s'en appercevoir, le ver en peloton, parfaitement complet, & long de quelques aunes. Depuis ce moment il a repris toute ſa tranquillité, & n'a pas eu le moindre reſſentiment d'aucun accès; quoiqu'il ait été ſouvent expoſé à pluſieurs cauſes d'émotion beaucoup plus conſidérables que celles qui ſembloient produire les accès.

Cette obſervation eſt intéreſſante à pluſieurs égards. D'abord elle montre, ainſi que la précédente, juſqu'à quel point la préſence du ver ſolitaire peut augmenter l'irritabilité non-ſeulement des inteſtins, mais encore de tout le ſyſtême nerveux; elle fait voir combien il eſt important, dans ces cas-là, d'avoir une maniere sûre & douce de l'expulſer; elle prouve l'inſuffiſance de celle de madame *Nouffre*, qui d'ailleurs eût été trop dangereuſe dans ce cas-ci, pour oſer l'eſſayer de nouveau; elle nous apprend en même

temps que le choix du purgatif que l'on donne après la fougere n'eſt pas indifférent, puiſque ni le bol de mad. *Nouffre*, ni le ſel d'Angleterre donné deux fois de ſuite après la poudre, ne purent expulſer ce ver, quoique le malade fût bien purgé; enfin elle ſert de nouvelle preuve de l'utilité, de la sûreté & du peu d'inconvénient de l'huile de *ricin*.

Je terminerai cette lettre par quelques remarques ſur la maniere dont on la prépare, & ſur ſon uſage.

Il y a deux ſortes d'huile de *ricin*, & il faut bien prendre garde de ne pas les confondre. L'une eſt extrêmement âcre & corroſive; une ſeule goutte ſuffit pour mettre la gorge en feu, & pour occaſionner enſuite des vomiſſemens & la diarrhée, avec de grandes douleurs de colique: elle eſt connue ſous le nom d'*huile eſcharotique de ricin*, ou *huile de pignons d'Inde*. Ce n'eſt pas, comme on l'a cru, l'huile douce de *ricin* devenue rance. On la prépare avec les graines du ricin ordinaire, vulgairement appellé *palma Chriſti*, ſans en ôter la peau. Elle entre mal-à-propos, peut-être, dans le fondant de *Rotrou*, & c'eſt pour cette préparation que les apothicaires en tiennent. L'autre eſt l'huile douce de *ricin* dont il s'agit ici. Ses principaux caracteres

ſont d'être fort épaiſſe & viſqueuſe, de n'avoir preſque point de goût, & de ne laiſſer ſur-tout aucune ſenſation d'âcreté dans la gorge. L'on m'écrit de Londres, où depuis quelques années elle eſt en uſage, & où les apothicaires & les chymiſtes ſe ſont mis à la préparer eux-mêmes, qu'elle ſe fait avec deux ſortes de graines que l'on fait venir d'Amérique, parfaitement ſemblables, ſoit par la couleur, ſoit par la forme, ſoit par la maniere dont elles ſont tachetées, mais dont l'une eſt beaucoup plus petite que l'autre qui égale en groſſeur une amande ordinaire, & que l'on préfere : l'on m'a envoyé un échantillon de cette derniere ſorte. Je ſoupçonne qu'elle eſt produite par une variété du ricin ordinaire, que *Rumphius* appelle *Ricinus ruber*, & M. de Tournefort, *Ricinus africanus maximus, caule geniculato, rutilante.* J'ai vu dernierement un négociant très inſtruit, qui avoit parcouru toute l'Amérique méridionale, & ſéjourné quelque temps à Porto-Rico, où, à ce qu'il me dit, le *palma Chriſti* croît en grande abondance, ſemblable à un grand arbre à l'ombre duquel les ſoldats eſpagnols alloient ſe repoſer. Il en mourut pluſieurs pour avoir mangé de la graine qui eſt de la groſſeur d'une amande. Il ajouta que l'on

préparoit cependant, avec cette graine, une huile fort douce, que l'on envoyoit aux iſles françoiſes.

Quoi qu'il en ſoit, l'eſſentiel de la préparation eſt d'ôter ſoigneuſement la peau coriace & tachetée de toutes ces graines: on emploie pour cela des gens qui n'ont pas d'autre occupation, & qui les viſitent toutes une à une avec le plus grand ſoin, afin qu'il n'y reſte pas le moindre veſtige de cette peau que l'on a reconnu contenir un principe extrêmement âcre. C'eſt la principale raiſon pour laquelle cette huile eſt ſi chere. Quand la graine eſt parfaitement nettoyée de ſa peau, on en exprime l'huile à froid, préciſément de la même maniere que l'huile d'amandes douces. La cherté de ce remede fait que pluſieurs chymiſtes & apothicaires ſe ſont mis, en dernier lieu, à l'adultérer, en l'alongeant par quelqu'autre huile; ce qui la rend beaucoup moins purgative. C'eſt pourquoi il faut ſe défier de celle qui ſe vend à meilleur marché, & ſur-tout de celle qui purge peu. Le meilleur moyen de s'aſſurer de ſa pureté ſeroit de faire venir la graine (car il eſt fort douteux que la plante elle-même puiſſe proſpérer en Europe), & de la faire préparer ſous ſes yeux.

L'huile douce de *ricin*, quand elle eſt

parfaitement pure, a pluſieurs avantages ſur les autres purgatifs, outre ſes propriétés démulcente & vermifuge. D'abord l'effet eſt ordinairement proportionné à la doſe qu'on en donne : nous regardons trois onces comme formant la doſe complette pour les aduſtes bien portans, & nous avons toujours trouvé qu'à cette doſe-là, quand nous avons été sûrs de ſa pureté, elle purge abondamment & ſans aucune irritation ; mais des doſes inférieures ne ſont pas ſans effet. Communément deux onces purgent très-bien un malade, & à la doſe d'une demi-once, priſe le ſoir en ſe couchant, elle procure, pour l'ordinaire, le lendemain une ſelle abondante ſans diarrhée : on l'a même donnée avec ſuccès, à la doſe d'une cuiller à café, à des enfans qui venoient de naître, pour les purger doucement. L'on ſait au contraire combien l'effet des purgatifs ordinaires eſt peu proportionné à leur doſe : j'ai vu des gens à qui trois quarts d'once de ſel d'Angleterre, ou de quelqu'autre ſel neurre, ne faiſoient rien, tandis qu'une once du même ſel les purgeoit aſſez abondamment. L'aloës, qu'on regarde comme l'un des meilleurs eccoprotiques, varie infiniment à cet égard. Il y a des perſonnes pour leſquelles il eſt impoſſible d'en déterminer la doſe ;

trop petite, elle ne fait rien; plus forte, elle opere trop. Il en eſt de même de l'électuaire lénitif de la pharmacopée de Londres, qui eſt d'ailleurs un excellent remede dans cette intention, de la crême de tartre, de la magnéſie purgative, des fleurs de ſoufre, &c.: tous ſont ſujets à opérer trop ou trop peu, & la doſe en eſt toujours incertaine. L'huile de *ricin* n'a point cet inconvénient; la doſe en eſt beaucoup plus uniforme, l'effet beaucoup plus sûr; on peut l'employer également comme purgatif & comme laxatif; & comme c'eſt un remede beaucoup moins irritant que l'aloës, beaucoup plus sûr que la caſſe ou le ſoufre, je l'ai donnée à des hémorrhoïdaires avec beaucoup de ſuccès, d'autant plus que ſon effet, comme laxatif, eſt ſouvent beaucoup plus permanent que celui des autres. Je voyois une dame ſujette aux hémorrhoïdes, qui avoit accoutumé de prendre des pilules aloëtiques pour ſe tenir le ventre libre, mais elle ſe plaignoit qu'outre qu'elle étoit obligée d'y revenir ſans ceſſe depuis plus d'un an, elles irritoient ſes hémorrhoïdes, & lui donnoient ſouvent de la diarrhée à la même doſe à laquelle d'autres fois elles ne faiſoient rien. Je lui conſeillai de prendre, tous les ſoirs en ſe couchant, une cuiller à ſoupe d'huile

de *ricin*. Ce remede lui procura le lendemain, ſans aucune irritation & ſans diarrhée, une ſelle abondante. Elle voulut eſſayer de n'en point prendre ce ſoir-là, & le lendemain elle alla auſſi aiſément que le jour précédent. Depuis elle n'a plus eu beſoin d'aucun laxatif, & va réguliérement tous les jours à la garderobe ſans douleur & ſans effort.

Un autre avantage que l'huile de *ricin* poſſede ſur les autres purgatifs, c'eſt de nettoyer plus complettement les premieres voies. Il arrive ſouvent que les purgatifs ordinaires, & ſur-tout les ſels neutres, procurent pluſieurs ſelles abondantes en diarrhée, & gliſſent ſur des matieres dures qui croupiſſent fort longtemps dans les inteſtins. L'huile de *ricin* paroît au contraire les entraîner toujours : j'ai conſtamment été ſurpris de la quantité, je dirai preſque énorme, de matieres dures & bien liées, qu'elle a fait faire aux malades auxquels je la donnois à doſe complette, ſoit pour expulſer le ver ſolitaire, ſoit dans quelqu'autre intention. J'ai vu, entr'autres, une dame ſujette à bien des maux, & ſur-tout à une diarrhée très incommode, & très ancienne. Depuis plus de trois mois, elle avoit à peine fait une ſeule ſelle

bien liée. Soupçonnant que cette diarrhée provenoit de quelque amas dans les premieres voies, je lui avois ſouvent donné quelques purgatifs : ceux qu'elle préféroit étoient les ſels neutres dans du petit-lait, leſquels ſeuls ſuffiſoient pour la relâcher. Jamais ils n'avoient procuré que des évacuations ſéreuſes. Un jour elle me demanda s'il ne ſeroit pas poſſible qu'elle eût le ver ſolitaire : elle l'avoit eu autrefois, mais depuis plus de dix ans elle n'en avoit point rendu. Sur cette queſtion, je n'héſitai pas à lui propoſer la fougere & l'huile de *ricin*, pour ſavoir à quoi s'en tenir à cet égard, l'aſſurant, comme je le croyois, que ce remede n'avoit pas le moindre inconvénient pour elle, & qu'au contraire, quand même elle n'auroit pas le ver, il ne pourroit lui faire que du bien. En conſéquence elle prit la poudre, & enſuite trois onces de l'huile. Elle ne fit aucun lambeau du ver ; mais je n'ai jamais vu d'évacuation auſſi abondante de matieres dures & bien liées, que celle que lui procura ce remede ; & dès-lors ſa diarrhée ceſſa. Si elle ne fit pas le ver, c'eſt probablement parce que depuis long-temps il étoit détruit. On en rencontre rarement à l'ouverture des corps morts de

maladie : la maladie les détruit donc, & cette dame avoit eu, depuis dix ans, une longue ſuite de maux.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Genève, ce 5 février 1778.

EXTRAIT du prima menſis *d'avril 1778.*

M. le doyen a lu une lettre de M. *Deſprés*, chirurgien à Saint-Paul-de-Léon en Bretagne, par laquelle il mande à M. *Sigault* les détails & le ſuccès de l'opération de la ſymphyſe, qu'il a faite à la nommée *Anne Berrou.* Cette lettre ſe trouve *pag.* 429 de ce Journal.

M. *de l'Epine* a lu un mémoire ſur une paralyſie locale, qui a réſiſté onze années à tous les remedes, & qui, vers la douzieme, a paru être ſenſible à leur impreſſion, & donner enfin quelqu'eſpérance de ſoulagement, peut-être même de guériſon.

M. *Thierry* a lu pluſieurs obſervations ſur des tumeurs en différens lieux de l'abdomen.

Les maladies régnantes ont été des catarrhes & des fluxions chez des perſonnes de tout âge & de tout ſexe. On a été obligé de faire une ou deux ſaignées à

quelques malades : leur ſang étoit couenneux. L'ipecacuanha, à petite doſe, a ſemblé mieux réuſſir que le kermès. Les lavemens & les purgations répétées, ont terminé heureuſement ces maladies.

La ſaignée a été nuiſible aux vieillards, & aux aſthmatiques : pluſieurs ont péri, parce que la poitrine s'eſt remplie. Cependant ceux qui ont démandé du ſecours dès le commencement de la maladie, ont preſque tous guéris en mettant en uſage l'oxymel ſcillitique, uni ſouvent avec la confection d'hyacinthe, l'ipecacuanha, & la racine d'arum à la doſe un peu forte, & ſouvent répétée.

Il y a eu des petites-véroles qui ſe ſont terminées heureuſement ; des fievres putrides dans leſquelles le ſang a paru porter à la tête ; on a fait réitérer les ſaignées du pied, ſans diſcontinuer l'émétique à petite doſe. On a obſervé auſſi des coliques dont quelques-unes ont été inflammatoires ; elles ont cédé aux ſaignées répétées, & aux boiſſons abondantes.

Pluſieurs vieillards ont eu des crachemens de ſang aſſez conſidérables, ſans aucune inflammation, des ſtranguries & des teneſmes, ſans aucune évacuation ſanguine.

On a vu beaucoup de dérangemens d'eſtomac, & des indigeſtions non méri-

tées ; quelques diarrhées qui ont conduit les malades à un état de foibleſſe prodigieuſe : les cordiaux ont réuſſi. Les malades n'étoient pas en état de ſupporter les purgatifs ; des toux ſtomacales dans leſquelles l'ipecacuanha & l'oxymel ont eu tout le ſuccès qu'on pouvoit en attendre ; des toux ſéches qui ont été aiſément calmées par les délayans adouciſſans.

Aſſemblée du 18 avril.

On a vu des parotides engorgées, dont la plûpart étoient ſans fievre. On les a guéri avec l'émétique & les purgatifs : quelques-unes ont été inflammatoires & très douloureuſes. Deux ſaignées du pied n'ayant pas ſuffi pour appaiſer les douleurs, on a fait appliquer les ſang-ſues derriere les oreilles ; ce n'eſt qu'à la ſeconde fois qu'elles ont ceſſé.

Il regne à préſent une fievre éryſipélateuſe maligne dans la plûpart des malades, l'éruption ſe porte autour du nez, le cerveau s'engorge quelquefois, le plus ſouvent elle eſt accompagnée de mal de gorge ; il s'y joint auſſi des parotides.

Les ſaignées, l'émétique & les purgatifs ont guéri. Si l'on ne ſaigne pas, la gangrene ſuccede.

OBSERVAT. MÉTÉOROLOGIQUES.

MARS 1778.

Jo. du M.	Thermometre. Au lever du S.	A 2h. du soir.	A 9h. du soir.	Barometre. Au matin	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	1 7/8 1/2	5 1/2	4 1/8	27 2 3/4 5/8 7/8	27 2 1/2 3/4 1/4 1/2	27 2 1/8 3/4 1/2 1/4 1/2
2	1 1/2 7/8 3/8	6	3 1/4	27 2 5/8 7/8	27 2 3/4 1/4 1/2	27 2 1/2 3/4 1/4 1/2
3	2 3/8 3/4 5/8	5 7/8 7/8	4 1/2 1/8	27 1 7/8	27 1	27 1
4	2 3/4 5/8	2 7/8	2 7/8	27 1	27 2 1/2	27 3 1/2 3/4 1/2
5	1	3	1	27 4	27 4	27 4
6	0	4 3/4 3/4	2 3 1/2	27 4 3/4 7/8 1/8	27 5 1/4 1/8 3/4	27 6
7	1 1/4 1/4	2 3/4 3/4	1 1/2	27 6	27 6	27 6
8	1	4	4	27 6 1/8	27 6 3/4 1/4 1/2	27 7
9	2 3/8 3/4 1/2	3 3/8 1/2	1 7/8 3/4	27 7	27 7 1/2 3/4	27 7 7/8 1/4
10	1 3/4 1/2	3 1/2	2 3/4	27 8	27 8	27 9
11	2	5	4	27 10	27 10 3/4	27 11
12	1 1/2	6 1/4	2	27 11 1/2	27 11 3/4	28 0 3/4 1/8
13	−1	6	3 3/8 1/2	28 1 1/4 1/8	28 2	28 2
14	−0 1/4 1/8 1/2	4 1/2	1 1/2	28 2	28 1 3/4 1/2	28 1
15	−0	4	1	28 0 3/4 1/4	28 0 1/8 3/4	28 0 5/8 1/8 3/4
16	0 1/2	5 3/4 1/2	−0	28 0	28 0	28 0
17	−1	6	3 7/8 1/4 1/8	28 0 1/2	28 0 3/4	28 0
18	1	10 1/2	6	28 0 3/4	28 0	28 0
19	2 1/2 3/4	9 1/2	7 1/8	27 11	27 9 7/8	27 8 1/4
20	4	9	8	27 6	27 6	27 6
21	6	11 1/4 1/2	9 1/2	27 7 1/4	27 7 3/4	27 6 3/4 1/8 7/8
22	8 5/8 1/2	10 1/4 1/4	8	27 5 1/4	27 5 3/4	27 5
23	7 1/2	9 1/4	6 3/4	27 5	27 3	27 4
24	6	8 7/8 1/2	5	27 5	27 4	27 4
25	4 1/2 1/2	7 1/2	3 3/8 1/2	27 2 1/2	27 2 7/8 1/4 1/2	27 6
26	0 1/2 1/2 1/4	5	1 1/2 1/8 3/4 1/2 1/2	27 9 3/4	27 11	28 1
27	−1	6	4	28 2	28 2 1/2 1/2 7/8 1/2 1/4	28 2 3/4 1/8 1/2 1/2
28	1	9 1/4 3/8 1/2	6	28 2 3/4	28 2	28 2
29	5 3/4 3/8 1/2	12	8	28 1 1/2	28 1	28 1
30	7	10	10	28 0 3/4 1/4	28 0 1/2 1/4	28 0
31	9 2/8	11 1/2	10	28 0	28 0	28 0

VENTS ET ETAT DU CIEL.

J. du mois.	La Matinée.	L'Après-midi.	Le Soir à 9 h.
1	S-O. couvert.	S. couvert, pl.	S. couv. pl.
2	S. *id.* brouil.	S-O. cou. doux.	N-O. nuages.
3	N-E. couv. pl.	N-E. couv. pl.	N-E. couv. v.
4	N. couv. v. fr.	N. cou. v. bru.	N. *idem.*
5	N-O. *id.* pl.	N-O. couvert.	N-O. couv.
6	N-O. couv.	N-E. nuages.	N-E. *idem.*
7	N. *id.* froid.	N-E. c. pl. gib.	N-E. *idem.*
8	N-E. couvert.	N-E. couv. fr.	N-E. *id.* doux
9	N-E. *idem.*	N-E. couv. pl.	N. c. bruine.
10	N. pluie.	N. couvert.	N. couvert.
11	N. couv. br.	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
12	N-E. beau.	N-E. nuages, v.	E. be. v. froid.
13	E. *idem.*	N-E. be. froid.	N-E. *idem.*
14	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. couvert.
15	N-E. couv. fr.	N-E. couvert.	N-E. beau.
16	N-E. beau.	N-E. be. v. fr.	N-E. *id.* v. fr.
17	N-E. *idem.*	N-E. beau.	N-E. beau, *aur. bor.*
18	E. & S-O. *id.* brouillard.	S-O. *id.* chaud.	O. beau, *aur. bor.*
19	NO-E & O. *idem.*	E. *idem.*	N-E. beau.
20	E. couv. br.	E. nuages.	S-E. couv. pl.
21	O. couv. pl.	S-O. c. pl. v.	S-O. *id.* vent.
22	S-O. *id.* pl. v.	S-O. *idem.*	S-O. nuages.
23	S-O. *id.* temp.	O. *idem.*	O. be. pl. v.
24	S-O. n. pl. gr. v.	O. n. pl. gr. v.	S-O. n. pl. v.
25	S-O. *idem.*	S-O. c. pl. gr. v.	N-O. c. gr. v. f.
26	N-O. be. v. fr.	N. beau, giboul.	N. b. *aur. bor.*
27	N. beau, fr.	S-E. beau.	N-O. & S-O. b.
28	S-O. beau, br.	S-O. c. pl. v. fr.	S-O. couv.
29	S-O. couv. fr.	S-O. n. pl. dou.	S-O. nuages.
30	S-O. couvert.	S-O. c. pl. vent.	O. couv. v.
31	O. couv. vent.	O. couvert.	O. couvert.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur .... 12 $\frac{3}{8}$ deg. le 29
Moindre degré de chaleur ..... — 1 $\frac{1}{4}$ le 27

Différence ..... 13 $\frac{5}{8}$ deg.

	pou.	*lig.*	
Plus grande élévation du Mercure	28	2 $\frac{3}{4}$	les 27 & 28
Moindre élévat. du Mercure	27	1 $\frac{1}{4}$	le 3
Différence	1 po.	1 $\frac{1}{2}$ l.	

Nombre de jours de Beau 6
de Couvert ... 19
de Nuages 6
de Vent 11
de Tonnerre ... 0
de Brouillard ... 6
de Pluie 15
de Neige 1

Quantité de Pluie ..... 13 $\frac{1}{4}$ lignes.
D'Evaporation 27
Différence ..... 13 $\frac{3}{4}$

Le vent a soufflé du N. ..... 4 fois.
N.-E. 10
N.-O. 3
S. 1
S.-E. 1
S.-O. 8
E. 2
O. 3

Température : froide & humide.

COTTE, Prêtre de l'Oratoire, Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce premier avril 1778.

MALADIES : Nous avons eu quelques fluxions de poitrine. Les personnes âgées & les infirmes, souffrent beaucoup du changement de saison.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de mars 1778, *par M.* BOUCHER, *médecin.*

LA liqueur du thermometre, depuis le premier du mois juſqu'au 18, a été obſervée, tous les matins, près du terme de la congélation, ſans néanmoins ſe porter au deſſous de ce terme, qu'un ſeul jour (le 13). Le reſte du mois, l'air a été aſſez tempéré, ſi l'on en excepte deux jours.

Il y a eu des variations dans le barometre : dans les premiers jours du mois, le mercure eſt deſcendu au terme de 27 pouces 4 lignes. Le 12, il s'eſt élevé à celui de 28 pouces 2 lignes; &, le 13, à 28 pouces 3 lignes.

Le vent a été *nord* la premiere moitié du mois, & ſud le reſte du mois. Le 21 au matin, le vent étant *ſud-ſud-oueſt*, on a entendu quelques coups de tonnerre.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 10 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de $\frac{1}{2}$ degré au-deſſous de ce terme. La différence entre ces deux termes, eſt de $10\frac{1}{2}$ deg.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 4 ligues. La différence entre ces deux termes eſt de 11 lig.

Le vent a ſoufflé 7 fois du nord.	3 fois du ſud.
9 fois du nord vers l'eſt.	9 fois du ſud vers l'oueſt.
2 fois du ſud vers l'eſt.	5 fois de l'oueſt.

Il y a eu 25 jours de temps couvert ou nuageux.

11 jours de pluie. } 8 jours de brouillards.
1 jour de grêle. }

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de mars 1778.

Les rhumes ont perſiſté durant ce mois. Dans la plupart c'étoit une fluxion de poitrine marquée, dont on ne ſe défioit point à cauſe du peu d'accablement, & de la fievre peu apparente, qui ſembloient juſtifier la ſécurité : il y avoit néanmoins de l'oppreſſion, une toux forte & preſque continuelle, & des douleurs poignantes dans la poitrine. La ſaignée étoit néceſſaire dans les commencemens, & elle devoit être répétée; une diéte ſévère, & de copieuſes boiſſons, amies de la poitrine, & propres à pouſſer légérement à la peau, devoient ſuivre, en ſe garantiſſant contre le froid. On avoit tout à craindre en négligeant ces moyens de curation, ou en ne les employant pas aſſez tôt : la pulmonie ou la fievre hectique s'enſuivoit.

La maladie aiguë dominante étoit toujours la fievre catarrhale, qui, dans les uns, portoit à la tête; dans d'autres, à la poitrine. L'une & l'autre partie s'eſt trouvée priſe en même temps dans pluſieurs ſujets. Dans la plûpart, le ſang tiré des veines étoit décidément couenneux, & indiquoit une cure anti-phlogiſtique. Nous avons vu un bon nombre de perſonnes du peuple priſes de points de côté pleurétiques, qui n'ont point exigé de traitement particulier. Nous nous ſommes toujours bien trouvés de l'application d'un véſicatoire ſur le côté malade, dans le cas où le point ne cédoit pas aux ſaignées & aux autres remedes indiqués, pourvu que cette application ne fût pas trop tardive.

Bien des gens ont été attaqués d'éryſipeles en diverſes parties du corps, mais ſur tout au viſage. Il y a eu auſſi des eſquinancies, mais peu opiniâtres, des affections rhumatiſmales, & quelques atteintes d'apoplexie.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

NOUS devons nous juſtifier ſur le ſilence que nous avons gardé ſur les effets merveilleux de l'air fixe, du magnétiſme animal, & de quelques remedes qui ont été annoncés comme ſpécifiques dans les papiers publics.

Nous avons différé d'en parler juſqu'à ce que nous ayons obtenu des renſeignemens aſſez sûrs pour mettre nos lecteurs à même de juger de la réalité & du mérite de ces découvertes. — Nous nous ſommes empreſſés d'inſérer, dans notre dernier Journal, des obſervations ſur les effets de la matiere électrique appliquée au corps animé, parce qu'elles ſont faites, à tous égards, pour jetter de nouvelles lumieres ſur la médecine. — Dès que nous aurons des détails auſſi clairs & authentiques ſur les effets de l'air fixe, du magnétiſme animal, &c., nous nous empreſſerons à les publier.

Nous ajouterons que ſi nous n'avons pas inſéré, dans notre Journal, la formule du remede contre la rage, qui a valu au payſan qui l'a donnée une récompenſe de S. M. le roi de Pruſſe, c'eſt parce que l'efficacité de ce remede n'eſt pas conſtatée, parce que nous connoiſſons des remedes & une méthode qui méritent une plus grande confiance que le remede & la maniere de l'adminiſtrer du payſan de Siléſie, & enfin parce que les curieux trouveront la compoſition du remede, & la maniere d'en faire uſage, conſignées dans le plus grand nombre des feuilles périodiques.

Mémoire ſur la peſte; *par M.* PARIS, *docteur en médecine au Ludovicée de Montpellier, du college de médecine de la ville d'Arles, aſſocié à l'académie royale de Niſmes, couronné par*

la faculté de médecine de Paris; en 1775.

Medicus naturæ Miniſter, ſed non Magiſter... BAGL.

A Avignon, à Marſeille, & à Paris, chez J. Fr. Baſtien, *libraire, rue du Petit-lion*, (in-8°. *de 67 pages ſans la préface. A la fin ſe trouve un diſcours académique de l'auteur*).

C'eſt à Conſtantinople que l'auteur de cet excellent mémoire a appris que la faculté de médecine de Paris, propoſoit de déterminer, *ſi la peſte eſt une maladie particuliere, quel en eſt le caractere, quels ſont les moyens de la traiter & de la prévenir?*

Le ſéjour de M. *Paris* dans des contrées où la peſte regne preſque ſans ceſſe, l'ont mis à portée de recueillir pluſieurs obſervations intéreſſantes ſur cet objet. — Nous rapporterons ici la fin de ſa préface, elle ſervira à apprécier l'ouvrage & l'auteur.

« Si j'ai acquis, dit M. *P.* quelques connoiſſances dans mes voyages, je m'en féliciterai pour jouir, dans ma patrie, de votre eſtime & de votre amitié. Quelle occupation plus glorieuſe que celle de travailler, de concert, à ſoulager les maux de nos amis, de nos parens & de nos compatriotes! L'immortel Boerhaave diſoit dans un diſcours académique: *Nulla eſt, quæ pulchriora laborum præmia cultoribus perſolvat, quàm medica ſapientia. Non alia eſt, quæ mortalibus gratiores, magiſve utiles, vel neceſſarios reddere nos poſſit.* Je n'ai rien négligé, pendant mon ſéjour en Turquie, pour connoître exactement cette cruelle maladie. A Conſtantinople, j'ai queſtionné plus de deux mille perſonnes qui avoient été attaquées de peſte; j'ai eu des converſations fréquentes avec ceux qui ſoignent les peſtiférés; je n'ai même pas dédaigné les diſcours des femmes, j'étois perſuadé que dans le chaos de l'erreur, je pourrois trouver quelques vérités éparſes. Ce que j'ai écrit n'eſt

fondé que ſur l'expérience la plus conſtante. La marche de la nature m'a ſeule guidé, c'étoit le ſeul moyen de parvenir à la vérité. Je ſouhaite que vous applaudiſſiez à un ouvrage qui m'a occaſionné des peines infinies. Vos ſuffrages & l'amour de l'humanité animoient mon zele; je me félicite aujourd'hui d'avoir travaillé en faveur de mes ſemblables. J'exhorte les médecins, qui voyageront en Levant, de conſulter mon mémoire comme le dépôt de l'expérience, & non pas comme le frivole étalage d'un ſentiment théorique ».

Après avoir donné la définition de la peſte, après avoir traité des cauſes, des ſignes diagnoſtics & prognoſtics de cette maladie, M. *P.* en établit les différentes eſpeces, qu'il diſtingue par huit claſſes; 1°. *la peſte bénigne*; 2°. *la peſte interne*; 3°. *la peſte putride*; 4°. *la peſte nerveuſe*; 5°. *la peſte intermittente*; 6°. *la peſte ſanguine*; 7°. *la peſte par une affection de l'ame*; 8°. *la peſte bilieuſe*.

L'auteur expoſe les ſymptômes particuliers de toutes ces eſpeces de peſtes, & paſſe enſuite au traitement qui eſt relatif à chacune. Tous ces articles ſont traités d'une maniere très-inſtructive; & c'eſt une raiſon de plus pour juſtifier nos regrets de trouver *les pierres précieuſes* (voyez *pag.* 38.) rangées parmi les cordiaux dans un mémoire qui annonce un médecin dégagé de préjugés. Notre auteur auroit pu ſupprimer également les ſouhaits qu'il forme *pag.* 20; car nous ſommes encore à nous appercevoir que la doctrine du pouls, de M. *de Bordeu*, ait procuré quelques lumieres à la médecine.

Nous terminerons cette notice en rapportant la derniere partie des moyens de prévenir la peſte.

« D'après ces notions, dit l'auteur, je réduis les moyens de prévenir la peſte:

1°. A la ſévere exécution des ordonnances pour

les lazarets & les quarantaines des marchandiſes & des voyageurs.

2°. A la fuite du lieu où cette maladie a pénétré ; & enfin ſi, par état, on ne peut point fuir, aux précautions que prennent ici les Européens, & que j'ai détaillées.

Mais, quoique la peſte ne ſoit point une maladie qui puiſſe prendre naiſſance dans nos climats, on ne ſauroit cependant trop être ſur ſes gardes, pour éviter les maladies malignes, en travaillant à deſſécher les endroits marécageux, à entretenir la propreté des rues dans les grandes villes, & ſur tout à s'oppoſer à la ſépulture des morts dans ces mêmes villes & dans les égliſes. Cette derniere attention eſt des plus eſſentielles, & combien d'épidémies malignes n'éviteroit-on point, ſi on ne mêloit pas les morts avec les vivans !

Telles ſont mes réflexions ſur cette cruelle maladie. Il a été démontré que la peſte eſt une maladie particuliere qui ne peut prendre ſon origine dans nos climats, & que ſi des hommes inſtruits ou faiſant attention aux différentes eſpeces de peſtes détaillées, en entreprenoient la curation, cette maladie ne ſeroit ni ſi redoutable, ni ſi meurtriere ».

M. *P.* a ajouté à ſon ouvrage le catalogue des auteurs, qui ſe trouve dans la diſſertation de M. *de Haen* ſur la peſte.

*Lettre à M. de S***, capitaine de cavalerie, ſur l'inſtitution des ſourds & muets ; par M. l'abbé* DESCHAMPS, *chapelain de l'égliſe d'Orléans.*

Experientia præſtantior arte. PHÆDR.

A Londres, & ſe trouve à Paris, chez Jean Valade, *libraire, rue S. Jacques.* M. DCC. LXXVII. (*in*-12 *de* 58 *pag.*).

La méthode que ſuit M. l'abbé *Deſchamps*,

pour apprendre les ſourds & muets à parler, eſt fort ſimple. Elle conſiſte à les accoutumer à donner aux organes de la parole la poſition convenable pour articuler d'abord les voyelles, puis les conſonnes, & pour prononcer enfin les ſons ſimples, & les mots. C'eſt en regardant attentivement les mouvemens de la langue & des levres de leur maître, que les éleves parviennent à les imiter.

M. l'abbé *Deſchamps* prend des penſionnaires muets, auxquels il enſeigne encore la langue latine, la philoſophie, l'hiſtoire, &c. Il demeure à Orléans, *rue de Gourville*, *près la Croix-rouge*. Il reçoit toutes les lettres qu'on lui envoie franches de port.

Nugents Verſuch über die Waſſerſcheü, &c. c'eſt-à-dire, *eſſai ſur la rage, par* CHRISTOFLE NUGENT, *docteur en médecine. A Bath., traduit de l'anglois; à Leypſick, chez* Muller, 1777.

Cet ouvrage mérite une traduction françoiſe.

Recherches ſur le calcul & la gravelle, traduites de l'anglois de M. PERRY. *Paris,* Didot, 1778. *Prix 30 ſols broch.*

Cet ouvrage renferme beaucoup de choſes bien vues ſur la formation du calcul, & ſur l'inſuffiſance des remedes employés juſqu'à préſent; le tout eſt précédé d'une courte deſcription anatomique des parties les plus voiſines du ſiége de cette maladie, & accompagné d'expériences capables de prouver la vérité des aſſertions de l'auteur. Mais après avoir établi ſa façon de voir, & détruit les ſyſtêmes imaginés pour expliquer la cauſe de cette maladie, la maniere dont ſe forme le calcul, l'action des remedes mis en

uſage, il propoſe le ſien dont il ne donne ni la compoſition, ni les principes; il ſe contente de citer quelques obſervations de guériſon, qui ne prouveront rien, tant qu'on ne ſaura pas la baſe du remede employé, & le méchaniſme par lequel il agit. M. *Perry* n'eſt point d'accord avec lui-même, puiſqu'il dit, page 84: *Toutes les découvertes qui peuvent être utiles en médecine, doivent être appuyées ſur des raiſonnemens philoſophiques. Plus cette ſcience approche, dans ſa pratique, des loix connues de la méchanique, plus ſon ſuccès & ſa ſtabilité ſont aſſurés: ſi nous ne partions pas d'un principe auſſi vrai, nous agirions dans l'obſcurité, & nous les appliquerions au haſard.* QUI FORTE FORTUNA CURAT, FORTE FORTUNA NECAT. Nous deſirons que l'auteur, en ſe jugeant d'après lui-même, ſe hâte de communiquer la préparation de ſon remede.

Phyſique du corps humain, ou phyſiologie moderne, avec des remarques ſur la ſanté, la nature, la cauſe & le traitement des maladies, à l'uſage des étudians en chirurgie & en médecine, formant la troiſieme partie de ſes opuſcules; par M. l'abbé SAURI, *docteur en médecine, & correſpondant de l'académie royale des ſciences de Montpellier. 2 tomes*, 1778, *chez* Didot le jeune, *à Paris; & chez* les freres Periſſe, *à Lyon.*

Avec toutes les phyſiologies dont on nous a gratifiés depuis deux ans, on peut bien ſe paſſer de la phyſique du corps humain que nous venons d'annoncer.

Extrait d'un rapport fait à l'académie des ſciences, par meſſieurs DE MONTIGNY & MACQUER, *ſur une nouvelle compoſition métallique, pour ſubſtituer à l'uſage du cuivre dans les pieces de batterie de cuiſine.*

« Nous pouvons conclure de ces expériences, que la compoſition du ſieur *Doucet* eſt très attaquable par les acides, & qu'elle devient très fragile, lorſqu'elle a ~~pris~~ les degrés de la chaleur qu'on donne ſouvent aux caſſeroles de cuivre ſur les fourneaux des cuiſines. Nous obſervons de plus que le zinc eſt émétique, qu'on ſe ſervoit autrefois du vitriol de zinc ſous le nom de *gilla vitrioli* pour faire vomir. M. *Gaubius* ayant fait l'examen chymique d'une poudre débitée en Hollande ſous la dénomination de *luna fixata*, par un empyrique nommé *Ludeman*, a trouvé que cette poudre n'étoit autre choſe qu'une chaux de zinc bien blanche & bien calcinée; que cette chaux avoit de bons effets dans quelques maladies convulſives; mais que ce remede donné en très petite doſe, même à celle d'un grain, excitoit des nauſées, & faiſoit vomir.

Il y a quelques années que le nommé *Chartier* préſenta à l'académie une nouvelle batterie étamée, en grande partie, avec le zinc; les commiſſaires trouverent que l'étamage étoit attaquable par les acides & par les ſels neutres; ils conclurent à le rejetter : on ne connoît point aſſez les effets des ſels de zinc, pris intérieurement, pour prononcer qu'ils ne ſoient pas nuiſibles; nous avons lieu de croire qu'ils pourroient l'être; nous penſons donc que cette compoſition ne peut pas être approuvée par l'académie, & qu'on a eu tort de

l'annoncer auſſi avantageuſement qu'elle l'a été dans les Journaux. *Signé*, DE MONTIGNY & MACQUER ».

AVIS.

Le ſieur *Biberel*, chauderonnier à Beauvais, vient de découvrir un étamage pour la vaiſſelle de cuivre, qui a la plus grande ſolidité. On peut lui donner plus ou moins d'épaiſſeur, ſelon qu'on le juge à propos : avantage que n'a pas l'étamage actuel. L'étamage du ſieur *Biberel* a de plus une qualité qui le rend préférable à tout autre, c'eſt qu'il n'entre point de plomb dans ſa compoſition. La découverte du ſieur *Biberel* a mérité l'approbation de l'académie royale des ſciences, qui avoit nommé meſſieurs *Macquer*, *Cadet* & *Lavoiſier* pour l'examiner.

Le réſultat du rapport des commiſſaires eſt, 1°. que le ſieur *Biberel* n'emploie point de plomb pour ſon étamage dans lequel il n'entre que de l'étain pur, durci par un alliage de fer de fonte, & de pur acier ; 2°. que cet étamage eſt plus fort, plus épais, plus ſolide que l'étamage ordinaire, & réſiſte infiniment mieux à l'action du feu ; 3°. qu'aucune des matieres employées par le ſieur *Biberel* ne contient rien de pernicieux ; 4°. que l'étamage nouveau ſe reconnoît à la faculté d'être attirable par l'aimant, lorſqu'il eſt réduit en limaille, & à ſa couleur terne, qui, ſans avoir le brillant que le plomb donne à l'étamage ordinaire, en a néanmoins tout le poli, & n'a aucun de ſes inconvéniens ; ce qui doit le rendre préférable à tous les étamages connus juſqu'à ce jour, dont le danger, à raiſon du cuivre & du plomb qui entrent dans leur compoſition, n'eſt que trop réel & connu.

LETTRE DE M. HUSARD.

Paris, ce 24 mars 1778.

MESSIEURS, dans le Journal de mars dernier, article des nouvelles littéraires *page* 274, *ligne* 16, on a altéré le nom de l'auteur du mémoire que M. le duc *de Charoſt* a diſtingué : il ſe nomme *Chanut*, il a été envoyé par le gouvernement pour traiter les maladies épizootiques dans pluſieurs provinces ; il en a même reçu des témoignages publics de la part de ſon alteſſe royale monſeigneur le Prince Charles, &c. &c.

Il a été mon profeſſeur à l'Ecole royale vétérinaire de Paris, & j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de rétablir ſon nom défiguré dans un ouvrage périodique.

J'ai l'honneur d'être, HUSARD, vétérinaire.

PRIX.

La ſociété d'agriculture d'Amſterdam, propoſe pour l'année prochaine, *d'indiquer les ſignes dignoſtics, les cauſes, les préſervatifs & les remedes de la maladie des brebis, connue ſous le nom de* foye douvé, *en hollandois*, ongueus. Le prix conſiſte en une médaille d'or, frappée au coin de la ſociété. On adreſſera les mémoires écrits en hollandois, en latin, en françois, en anglois ou en allemand, francs de port, à M. *Jérôme de Boſch Jeronimuz*, ſecrétaire de la ſociété, demeurant ſur le Keiſersgraft, près du Rhecſtraat, à Amſterdam.

Un Particulier, peu avantagé des biens de la fortune, mais qui ſacrifie tout ce qu'il poſſede à l'utilité publique, réfléchiſſant que, depuis 1709, il n'a ceſſé de régner, par toute l'Europe, des ma-

ladies épizootiques parmi les beſtiaux, & que la plûpart de ceux que chaque gouvernement particulier a propoſés pour leur traitement, ſe ſont contentés d'indiquer toujours les mêmes préſervatifs, & de faire aſſommer les animaux attaqués de la maladie peſtilentielle, propoſe un prix de 300 liv. argent au cours de France, qui ſera remis, de ſa part, avant la fin de la préſente année, à l'académie royale des ſciences de Suede, pour être diſtribué en 1780 au jugement de cette même académie, dans une aſſemblée publique, à celui qui aura donné, d'après les différens ſymptômes des épizooties qui ont régné en Europe pendant ce ſiécle, décrits par les auteurs les plus célebres, un traitement ſuivi pour la cure de ces épizooties. Les mémoires ſeront écrits indiſtinctement en latin, ſuédois & françois. Tout le monde pourra concourir pour ce prix, même les académiciens de Suede : on en excepte ſeulement les membres des écoles vétérinaires & des ſociétés établies par les gouvernemens pour les épizooties, comme n'ayant encore pu parvenir, juſqu'à préſent, à propoſer d'autres moyens que l'aſſommement des beſtiaux, opération diſpendieuſe pour l'état.

La ſociété libre d'émulation propoſe pour le ſujet d'un prix de 900 livres, qu'elle diſtribuera dans ſa ſéance publique du mois de décembre prochain, le problême ſuivant : *Trouver une matiere ou une compoſition quelconque avec laquelle on puiſſe fabriquer des uſtenſiles de cuiſine capables de ſoutenir très long-temps la plus forte ébullition, les alternatives ſubites du froid & de la plus grande chaleur, qui n'aient aucun des inconvéniens du cuivre, du plomb, des étamages, couvertes ou vernis ordinaires, & qui ſoient auſſi ſolides & moins chers, s'il eſt poſſible, que les uſtenſiles d'uſage.* Les concurrens ſeront abſolu-

ment libres ſur le choix des matieres, pourvu qu'elles rempliſſent les conditions ſuivantes, qui ſont, 1°. de préſenter pour modele quelques uſtenſiles de cuiſine, comme caſſeroles, marmites, braiſieres, &c., afin que la ſociété puiſſe les ſoumettre à l'eſſai; 2°. de décrire, dans un mémoire clair & détaillé, la compoſition de la matiere, le procédé de la fabrication, de la cuiſſon, ou autres préparations deſdits uſtenſiles; de façon que la ſociété puiſſe fabriquer elle-même, ou faire faire devant elle les expériences capables de la déterminer ſur le choix & la bonté des matieres & uſtenſiles; 3°. d'envoyer des échantillons des matieres premieres, afin que ſi les expériences ne réuſſiſſoient pas, les auteurs ne puiſſent pas dire que l'on s'eſt trompé dans le choix des matieres; 4°. de mettre ſur ſes modeles & mémoires, une deviſe qui ſera répétée ſur un billet cacheté, qui contiendra les noms, demeures & qualités du concurrent, ſans ſe faire connoître directement ni indirectement avant le jugement; 5°. d'envoyer le tout, franc de port, au bureau royal de correſpondance générale, rue des Deux-Portes Saint-Sauveur, à Paris, avant le premier juillet 1779. Ces conditions ſont de rigueur; en les rempliſſant, toutes perſonnes ſeront admiſes au concours, excepté les officiers & commiſſaires de la ſociété, & ceux de ſes membres qui voteront dans les aſſemblées où l'on adjugera le prix.

TABLE DU MOIS DE MAI.

EXTRAIT (premier). *Mémoires pour ſervir à l'hiſt. de Caïenne & de la Guiane françoiſe*; *par* M. BAJON, *chir.* page 385
Remarques ſur le parallele des eaux minérales... de M. Raulin, D. M....; *par* M. DUFAU, D. M. 408
Obſervation ſur un cœur ſitué au-deſſous du diaphragme; *par* M. RAMEL, *fils*, *méd.* 423
Lettre de M. SIGAULT, *méd. ſur la ſection de la ſymphyſe des os pubis.* 428
Autre lettre ſur le même ſujet; *par* M. DESPRÉS DE MENMEUR, *chir.* 429
Remarques ſur la ſection de la ſymphyſe des os pubis, &c...; *par* M. BONNARD, *chir.* 433
Obſervation ſur une phthiſie pulmonaire; *par* M. D'ASSY D'ARPAJEAN, *méd.* 442
Suite & fin de l'obſervation ſur l'uſage de l'huile douce de ricin; *par* M. ODIER, *méd.* 452
Extrait du prima menſis *d'avril, de la faculté de méd. de Paris.* 461
Obſervations météorologiques, faites à Montmorenci. 464
Obſervations météorologiques faites à Lille. 467
Maladies qui ont regné à Lille, pendant le mois de mars 1778. 468

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

1°. *Livres annoncés.* 469
2°. *Avis.* 476
3°. *Lettre de* M. HUSARD. 477
4°. *Prix propoſés.* ibid.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de mai 1778. A Paris, ce 24 avril 1778.

POISSONNIER DESPERRIÈRE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

JUIN 1778.

SECOND EXTRAIT.

MÉMOIRES pour ſervir à l'hiſtoire de Cayenne & de la Guiane françoiſe, dans leſquels on fait connoître la nature du climat de cette contrée, les maladies qui attaquent les Européens nouvellement arrivés, & celles qui regnent ſur les blancs & les noirs; des obſervations ſur l'hiſtoire naturelle du pays, & ſur la culture des terres: avec des planches. Par M. BAJON, ancien chirurgien

major de l'iſle de Cayenne & dépendances, correſpondant de l'académie royale des ſciences de Paris, & de celle de chirurgie. *Tome ſecond. Prix 6 liv. broché. A Paris, chez* Grangé, *imprimeur-libraire, rue de la parcheminerie; la veuve* Ducheſne, *libraire, rue Saint-Jacques, au temple du goût;* l'Eſprit, *libraire au palais-royal, ſous le veſtibule du grand-eſcalier.* M. DCC. LXXVIII. (*in*-8°. *de* 416 *pag.*)

Ce volume, qui n'eſt pas moins intéreſſant que le premier dont nous rendîmes compte dans le Journal de mai, contient douze mémoires.

M. *Bajon*, dans le *premier* mémoire, marque d'abord la ſituation de la Guiane & de l'iſle de Caïenne; il en fixe les limites; il indique les différens établiſſemens formés dans cette colonie; il fait mention auſſi de l'adminiſtration tant dans l'ordre eccléſiaſtique que dans l'ordre civil & militaire.

La Guiane, dit-il, eſt un pays très grand dans lequel tout paroît encore dans l'état de nature. Les établiſſemens foibles & languiſſans de cette contrée y laiſſent voir à peine des traces de

l'homme civiliſé & inſtruit. Ce n'eſt que ſur les bords de la mer, ou dans ſon voiſinage, que l'on trouve ces établiſſemens. Si l'on pénetre dans l'intérieur des terres, on n'apperçoit nulle part de routes frayées par l'homme, mais ſeulement par des animaux ſauvages de toute eſpece, dont le nombre eſt d'autant plus grand, qu'ils ont pu vivre & ſe multiplier dans une paix profonde qui n'a jamais été troublée par les beſoins de l'homme. Les naturels du pays, qu'on appelle *Sauvages* ou *Indiens*, ſont en très petit nombre; on en trouve quelques-uns ſur les bords de la mer, ou aux embouchures des principales rivieres; on connoît peu ceux de l'intérieur des terres. Ils vivent en petites ſociétés, toujours commandées par un chef auquel tout le monde obéit; on le nomme *capitaine*. Les Indiens, en général, n'aiment pas à vivre avec les Européens, ni auprès de leurs établiſſemens: auſſi s'en éloignent-ils toujours autant qu'ils le peuvent. Cependant ils ſont très utiles aux habitans de ces contrées. Les Européens, qui habitent les différens établiſſemens de la Guiane, les prennent pour chaſſer & pour pêcher; ils s'acquittent de ces fonctions mieux que perſonne, lorſqu'ils veulent s'en donner la peine; on les emploie auſſi à différens

travaux pour le roi, & principalement dans les voyages qu'on fait le long des côtes ou ſur les rivieres, pour pénétrer dans les terres. Ils ſont beaucoup plus au fait de ces navigations que les blancs ou les noirs.

Quant au terrein de la Guiane, il eſt bas & uni ſur les bords de la mer; il eſt ſucceſſivement couvert & découvert par le flux & le reflux; il y a des prairies continuellement inondées, d'autres le ſont ſeulement durant la ſaiſon des pluies, tandis que d'autres ſont toujours ſéches. Celles-ci produiſent une herbe toujours verte & excellente pour la nourriture du bétail. C'eſt-là que paiſſent des bœufs & des vaches qui s'y ſont multipliés conſidérablement depuis huit à neuf ans. On y entretient auſſi des cochons & des chevres.

A proportion que l'on s'éloigne de la mer, le terrein s'éleve conſidérablement; on y voit des montagnes plus ou moins hautes. Quoiqu'on ait peu de connoiſſances ſur les minéraux de la Guiane, M. *Bajon* eſt perſuadé que les montagnes nombreuſes de cette contrée doivent en renfermer beaucoup. Ce qui le prouve ce ſont des traces de volcans, indiquées par des laves.

L'auteur paſſe enſuite en revue les

différens arbres fruitiers du pays. Mais on y cultive, depuis peu, des arbres transportés de l'Inde, tels que le canellier, & le giroflier, leſquels y viennent très bien. Les terreins qui ſont à une certaine diſtance de la mer, élevés & ſecs, ſont couverts d'arbres dont le bois eſt très dur; pluſieurs ſont propres à la charpente, à la mâture & à la conſtruction. Outre ces arbres qui offrent à cette colonie une reſſource très grande, on trouve encore dans ces forêts immenſes des productions utiles; la vanille, la ſalſepareille, le baume de copahu, la caſſe, le ſimarouba, le cacao, la gomme élaſtique, &c.; objets d'une branche conſidérable de commerce pour les Portugais, mais dont les habitans de la Guiane n'ont point ſu, juſqu'à préſent, tirer aucun parti. Ils ſe bornent à cultiver l'indigo, les cannes à ſucre, le coton, le café, le cacao, le rocou. Ces différentes plantes réuſſiſſent très bien; cependant cette colonie ne proſpere point. L'auteur, qui a ſuivi les opérations, croit avoir découvert les raiſons qui juſqu'ici ont empêché les colons de s'enrichir, & les indique. Ils pourroient encore tirer de grands avantages de la pêche, ſur tout de celle du lamentin; ce poiſſon, dont le volume eſt énorme, eſt très commun vers

le ſud de la Guiane, dans des lacs qui ſe trouvent aux environs de Mayacaré. M. *Bajon* entre dans le détail de ce qu'il faudroit faire pour l'établiſſement qu'il propoſe à cet égard, & pour former des marais ſalans.

On voit par-là que, ſi cette colonie eſt encore dans un état de foibleſſe, on ne ſauroit en accuſer l'infécondité du pays, mais l'indolence, l'inactivité, une culture trop routiniere, &c.

Le *ſecond* mémoire a pour objet le traitement des plaies relativement aux pays chauds. M. *Bajon* montre combien eſt pernicieuſe la coutume où l'on eſt dans les iſles d'employer une foule d'onguents qu'on a déja proſcrits avec raiſon en Europe. Il a réduit le traitement des plaies à une très grande ſimplicité. Le topique dont il a fait uſage avec le plus de ſuccès, & qui lui a paru remplir le plus compiettement l'unique but qui eſt de guérir, eſt une légere décoction de quelques plantes vulnéraires du pays, à laquelle il ajoute un tiers de taffia. On a ſoin de bien laver la plaie & ſes environs avec cette décoction; on y trempe les plumaceaux dont on la couvre, ainſi qu'une légere compreſſe que l'on met par-deſſus. Ce moyen rend preſque toujours la ſuppuration d'une bonne qualité, ni

trop abondante, ni trop médiocre, & les chairs reſtent fermes, grenues, & vermeilles, ſans ſe bourſouffler, pourvu toutefois qu'aucune cauſe étrangere ne vienne pas compliquer la maladie. Lorſque les plaies ſont abreuvées de beaucoup de ſéroſité, on rendra ce topique bien plus actif, en augmentant la doſe du taffia, & en diminuant celle de la décoction vulnéraire; on ne fera même aucune difficulté d'employer ſeule cette liqueur ſpiritueuſe. Le taffia, outre ſa qualité tonique, abonde en parties huileuſes qui le rendent balſamique. Il produit encore une réſolution aux environs des plaies, qui preſque toujours ſont un peu engorgées, & oppoſent par-là un obſtacle à leur guériſon. Enfin l'uſage de cette liqueur ſur les plaies de ces climats, diſpoſe les chairs à la cicatriſation, ſans jamais les racornir; de ſorte que très ſouvent on peut faire uſage de ce topique, depuis le commencement de la ſuppuration d'une plaie, juſqu'à ſa parfaite conſolidation. Il convient même d'en continuer l'uſage ſur la cicatrice, long-temps après qu'elle eſt faite, pour la raffermir, & empêcher qu'elle ne ſe déchire, ou ne ſe rouvre.

Notre auteur recommande encore de ne point faire uſage des emplâtres qu'on met pardeſſus les plumaceaux, pour les

maintenir en place, & de ne point charger les plaies de beaucoup de linges qui échauffent inutilement la partie malade : mais il avertit que dans ces climats les plaies conſidérables & qui ſuppurent beaucoup, doivent être panſées plus ſouvent, que dans ceux qui ſont tempérés ou froids. Ce mémoire eſt rempli de choſes excellentes ; nous exhortons les jeunes chirurgiens qui ſe propoſent d'aller exercer leur art dans les iſles, de le lire & de le méditer. M. *Bajon* ne ſe contente pas de donner les préceptes, il les unit à la pratique dans une obſervation qu'il communique, & que nous croyons devoir rapporter ici, en l'abrégeant néanmoins.

Le 29 d'août 1773, un économe de M. *Gaëtan Prépaud*, faiſant faire un abattis ſur l'habitation des allées, fut ſurpris par un arbre très gros, qui tombant d'un côté où il ne s'attendoit pas, ne lui laiſſa pas le temps de s'échapper. Les negres, qui abattoient le bois, s'étoient d'abord apperçu que l'arbre tomboit de ſon côté, & le virent ſuccomber ſous ce poids énorme ; ils accoururent après que l'arbre fut tombé, & le trouverent en partie caché par le tronc : dès lors ils le crurent tout-à-fait écraſé.

Comme l'arbre étoit très branchu, ils ne purent l'approcher qu'après avoir

coupé quelques-unes de ſes branches. Arrivés auprès de lui, ils apperçurent qu'il reſpitoit encore; le tronc de l'arbre paſſoit obliquement ſur ſon corps, c'eſt-à-dire, ſur le ventre de droit à gauche, ſur une portion de la poirrine, & ſur tout le bras gauche; de ſorte que la têre & le bras droit ne furent point endommagés, & n'étoient couverts que de quelques branches. Les negres firent d'abord quelques tentatives pour débarraſſer cet homme; mais n'ayant pu y parvenir, ils ſe déterminerent à couper les branches, & à ſcier le tronc de l'arbre, au-deſſus & au-deſſous du corps, pour lever enſuite la piece, & le retirer commodément; ce qui fut exécuté. Lorſqu'on l'eut retiré de cet endroit, & qu'il put reſpirer un peu plus à l'aiſe, il prononça quelques mots, & demanda un peu de vin; on lui en donna: les negres le mirent enſuite dans un hamac, & l'aporterent chez M. *Prépaud*, dont la maiſon eſt à trois quarts de lieues de l'endroit où étoit arrivé l'accident. M. *Bajon* appellé, ne put arriver au ſecours du bleſſé qu'à dix heures du ſoir; il le trouva érendu ſur un lit, reſpirant avec peine & avec beaucoup de lenteur: le pouls étoit petit & peu ſenſible; la peau froide & gluante; le bras gauche étoit prodigieuſement

gonflé & noir; une portion de l'extrémité ſupérieure de l'humerus qui étoit fracturé en pointe, ſortoit à travers la peau de plus d'un pouce & demi, & l'extrémité inférieure de ce même os perçoit également la peau du côté oppoſé. Les tégumens de cette partie, quoique perçée, contenoient intérieurement une très grande quantité de ſang épanché, bien qu'il en coulât toujours par les plaies; ce qui ſembloit annoncer l'ouverture de quelque vaiſſeau conſidérable. Le bleſſé ne pouvoit remuer ni les reins, ni les cuiſſes, ni les jambes; ces parties n'avoient cependant éprouvé aucune fracture, mais elles étoient couvertes de contuſions, ainſi que tout le côté gauche depuis l'épaule juſqu'aux feſſes. Après avoir fait rentrer les pointes ſortantes des os, pratiqué les inciſions néceſſaires, & réduit la fracture, M. *Bajon* appliqua le bandage à dix-huit chefs. Le ſeul topique, qu'il employa alors, fut deux tiers de taffia avec un tiers d'eau dans laquelle il avoit mis diſſoudre autant de ſel marin qu'il fut poſſible. Toutes les plaies furent lavées avec cette liqueur, & les pieces de l'appareil en furent imbibées; elle ſervit également à laver les autres plaies répandues ſur le corps de cet infortuné. Le lendemain il ſe plai-

gnoit de reſſentir beaucoup plus de douleur que la veille ; le pouls étoit plus fort, plus développé & fiévreux ; la reſpiration pénible ; le malade crachoit un ſang noir & coagulé. Le ſoir la fievre étoit plus forte & développée, la reſpiration très laborieuſe. Le malade n'oſoit faire aucun effort pour cracher ; il avoit les extrémités inférieures paralyſées ; les ſelles & les urines étoient ſupprimées depuis l'inſtant de l'accident. L'appareil levé, le bras parut ſenſiblement mieux ; l'enflure avoit conſidérablement diminué. Le panſement ſe fit comme la veille ; le bleſſé fut ſaigné enſuite ; il le fut encore deux fois. Le quatrieme jour, il remuoit un peu la jambe & la cuiſſe droites ; la fievre étoit toujours forte ; mais la reſpiration étoit plus libre, & l'expectoration plus aiſée. Pour être plus aſſidument ſoigné par M. *Bajon*, le malade fut tranſporté par douze negres dans un hamac, à Caïenne. Les plaies continuoient d'aller à merveille ; mais la fievre ſe ſoutint très forte juſqu'au 15e. Enfin le trentieme le bleſſé commença à ſe lever un peu ; il reprit inſenſiblement des forces & de l'embonpoint ; & au bout de deux mois la cure fut complette. Les os fracturés étoient très bien réduits, & ſi exactement réunis qu'il n'y avoit pas la

moindre difformité. Cependant M. *Bajon* voulut que le bras fut encore quelque temps maintenu par un léger bandage, & qu'on l'arrosât de taffia.

La guériſon de ce bleſſé réduit à un état auſſi fâcheux, fait honneur au chirurgien qui s'en eſt chargé, & forme une preuve non équivoque de ſa capacité; auſſi fut-elle récompenſée par la confiance des habitans de Caïenne.

Paſſons au *troiſieme* mémoire qui a pour objet le traitement des inflammations, des abſcès & des gangrenes. L'auteur commence par cette propoſition qu'on peut regarder comme principe: Quoique les maladies inflammatoires des pays chauds paroiſſent être les mêmes que celles des pays froids ou tempérés, on ne doit cependant pas les traiter de la même maniere. Ainſi il recommande de ne point prodiguer les ſaignées, lors ſur tout que le malade eſt depuis longtemps dans le pays, s'il a naturellement la fibre lâche & molle, ſi les humeurs paroiſſent appauvries; & ſi l'état œdémateux ſe joint à l'état inflammatoire. On ſera au contraire moins réſervé ſur l'uſage de la ſaignée, ſi le malade eſt nouvellement arrivé d'Europe, s'il eſt jeune & robuſte, s'il a la fibre ſeche & rigide, ſi la tumeur paroît plus phleg-

moneuſe qu'éryſipélateuſe. Quant aux topiques, il faut les varier ſuivant l'état de la tumeur. Le cataplaſme de mie de pain, de lait & du ſafran ne convient pas dans ces climats, parce que le lait fermente très promptement, devient très aigre & peu propre à produire l'effet qu'on deſire; mais ſi l'on eſt forcé de l'employer, il faut avoir l'attention de le mettre fort épais, & de le changer très ſouvent. Dès que la fluctuation eſt ſenſible au dehors, dans les abſcès qui ſurviennent aux viſceres & ſur tout au foie, on ne doit pas différer d'en faire l'ouverture, afin de prévenir le délabrement que le pus ne manqueroit pas de cauſer par ſon ſéjour. Les dangers qui ſuivroient ce retard, ſont prouvés par des obſervations produites par l'auteur. Il preſcrit pour les abſcès & les gangrenes un cataplaſme de manioc; c'eſt un puiſſant anti-ſeptique: la ſubſtance du manioc, en ſe deſſéchant, abſorbe la grande quantité d'humeurs que le dégorgement fournit.

Les vices, qui accompagnent preſque toujours les ulceres des pays chauds, & qui oppoſent un obſtacle à leur guériſon, ſont des chairs extrémement mollaſſes, baveuſes, fort élevées, de couleur blanchâtre, ſouvent pourries, ou d'un très mauvais caractere; des ſuppurations

putrides, ichoreuſes, trop épaiſſes, trop ſéreuſes, &c. . . . . Tels ſont les objets que M. *Bajon* traite dans le *quatrieme* mémoire, dans la vue d'indiquer la route qui paroît la plus convenable pour détruire ces vices, & procurer une guériſon parfaite.

Ces deux mémoires (le troiſieme & le quatrieme) ſont de la plus grande importance. L'auteur y établit une pratique ſage, conforme à la ſaine doctrine, & appuyée par l'expérience & des ſuccès. L'académie royale de chirurgie lui a déjà rendu juſtice, en lui accordant en 1773 une médaille d'or.

M. *Bajon* préſente dans le *cinquieme* des obſervations ſur quelques quadrupedes de la Guiane; tels que le tigre dont il y a deux eſpeces, la biche dont il y a trois eſpeces, le cochon dont il y a auſſi trois eſpeces; cet animal eſt différent du cochon d'Europe: l'eſpece qu'on nomme cochon des bois, eſt très commune & très nombreuſe. Les mœurs & les habitudes des cochons des bois paroiſſent être ſociales. On ne les trouve jamais ſeuls; & lorſqu'ils voyagent, ils s'attroupent au nombre de mille & quelquefois plus. C'eſt à la fin des pluies & au commencement de l'été qu'on a coutume de les voir paſſer. Ces

troupes ſont compoſées de cochons de tout âge ; il y en a même de très petits qui ſuivent leurs meres; leur marche eſt preſque toujours dirigée vers l'eſt, & jamais vers l'oueſt. Lorſqu'ils rencontrent quelque grande riviere, celui qui eſt à la tête de la bande, & qui la conduit, s'arrête un inſtant, & lorſqu'il y en a quelques-uns raſſemblés ſur les bords, il entre le premier dans l'eau pour la traverſer, tous les autres le ſuivent ſucceſſivement, juſqu'à ce que tous ſoient paſſés ; ce qui dure long-temps, car ſouvent la bande tient une lieue de long. Quelque larges que ſoient les rivieres, ils les traverſent toujours, parce qu'ils nagent très bien. Lorſqu'ils ſont parvenus au bord oppoſé de la riviere, ils continuent leur route, ſans que rien puiſſe les déranger du chemin qu'ils ont pris. Auſſi paſſent-ils ſouvent dans des endroits habités, même dans des jardins, & quelquefois dans la cour des habitations, lorſqu'elle ſe rencontre ſur leur route. C'eſt ce qui eſt cauſe qu'on en tue beaucoup; car dès qu'on eſt averti de leur paſſage, tout le monde y accourt avec des bâtons, des haches, des couteaux, & le premier outil qu'on trouve ſous ſa main. Un coup de bâton, porté ſur le nez, les fait tomber roides ſur le

champ. Au reſte ces animaux ſe ſervent cruellement de leurs dent pour mordre les chiens qui les pourſuivent, & même les hommes. Si un ſeul homme en rencontroit une bande au milieu du bois, le parti le plus sûr pour lui ſeroit de monter ſur un arbre, & de les laiſſer paſſer tranquillement; car s'il s'aviſoit de les attaquer ou de prendre la fuite, ils iroient tous ſur lui, & le mettroient bientôt en pieces.

M. *Bajon* parle encore de trois eſpeces de chiens ſauvages, & d'un autre animal nommé marmoſe, dont il donne la deſcription & la figure.

Le tapir ou maïpouri fait l'objet du *ſixieme* mémoire. Le *ſeptieme* contient des obſervations générales ſur les mœurs & les habitudes des oiſeaux de la Guiane; on trouve dans le *huitieme*, la deſcription & l'hiſtoire d'un oiſeau nommé camoucle. Le ſuivant (le *neuvieme*) eſt très curieux par les expériences faites ſur un poiſſon à commotion électrique, connu à Caïenne ſous le nom d'anguille tremblante. Elles paroiſſent prouver qu'il exiſte dans ce poiſſon un fluide qui donne une commotion électrique aux corps animés, ſoit immédiatement, ſoit par communication à l'aide des métaux, de la terre cuite, des corps mouillés, de l'eau, &c....

Dans

Dans l'eau cependant l'anguille eſt moins électrique, & conſerve moins cette propriété qu'à l'air & ſur la terre. M. *Bajon* a conſtamment remarqué que les attouchemens multipliés affoibliſſent conſidérablement ce poiſſon, & accélerent ſa mort.

Nous ſommes fâchés de ne pouvoir nous étendre davantage ſur les phénomenes ſinguliers renfermés dans ce mémoire; nous ne pouvons non plus indiquer que les objets traités dans les mémoires ſuivans: le *dixieme* préſente des obſervations générales ſur la culture des terres de la Guiane & de Caïenne; l'*onzieme*, ſur la culture particuliere des plantes qui produiſent les denrées du pays; le *douzieme* & dernier, ſur les corps lumineux qui brillent, dans l'obſcurité, ſur la mer.

Tous ces mémoires annoncent que M. *Bajon* eſt non ſeulement très verſé dans ſon art, heureux dans ſa pratique, bon obſervateur, naturaliſte laborieux & patient. Combien ne devoit-on pas eſpérer d'inſtructions & d'obſervations nouvelles de ſa part, s'il fût reſté dans cette contrée, encore bien peu connue!

EXTRAIT des regiſtres de la ſociété royale de médecine, concernant l'électricité.

LA ſociété royale m'a chargé de lui rendre compte d'un manuſcrit qui lui a été préſenté par M. l'abbé *Sans*, & qui a pour titre : *Guériſon de la paralyſie par l'électricité.*

Ce manuſcrit eſt diviſé en deux parties, l'une théorique, l'autre pratique. La premiere traite de la machine électrique, des iſoloirs, &c.; la ſeconde, de la maniere d'électriſer le malade.

M. l'abbé *Sans* veut qu'on le traite le plutôt poſſible après l'invaſion de ſon mal ; que l'électricité ſoit appliquée après les remedes généraux, donnés dans les premiers jours, & que le phyſicien électriſe enſuite le malade, pendant que le médecin continue les remedes ordinaires. M. l'abbé *Sans* veut en outre qu'une perſonne iſolée faſſe au malade, pendant l'électriſation & durant un temps fixé, des frictions avec des linges chauds ſur les parties paralyſées : il conſeille les étincelles. Il dit qu'elles hâtent (1), mais

(1) Voici ce que j'ai dit à la page 29 de mon ſecond volume : Quoique ces deux moyens (les

qu'on peut s'en paſſer, s'il y a flexion des parties. M. l'abbé *Sans* ordonne qu'on les charge avec des poids dont la peſanteur tende à les fléchir en ſens contraire ; & il veut que ces poids que l'on augmente graduellement, peſent juſqu'à procurer un commencement de fatigue. Enfin M. l'abbé *Sans* ordonne d'élever, pendant l'électriſation, les membres paralyſés. Il décrit les appareils néceſſaires pour l'application des poids, & pour élever les membres paralyſés & les ſoutenir dans cette poſition.

M. *de Haën* employoit les frictions à l'égard des malades qu'il électriſoit, ainſi que le fait M. l'abbé *Sans* ; mais M. *de Haën* ne les employoit qu'avant & après l'électriſation, au lieu que M. l'abbé *Sans* les conſeille pendant l'électriſation même. Les autres procédés du traitement me paroiſſent appartenir encore plus particuliérement à l'auteur du manuſcrit préſenté à la ſociété ; mais je ne puis rien avancer ſur la valeur de ces procédés : il faudroit, pour les juger, que M. l'abbé *Sans* traitât lui-même des malades dont des commiſſaires nommés par

---

frictions & les étincelles) *paroiſſent* accélérer la guériſon de la partie ; *il eſt cependant très-certain* que l'on peut s'en paſſer.

la ſociété, auroient conſtaté l'état avant le traitement ; qu'on électrisât en même temps, par une méthode différente, d'autres malades dont l'état, la date de la paralyſie ſeroient les mêmes. Sans cette expérience, & le parallele néceſſaire, on ne pourroit offrir, par rapport à la méthode de M. l'abbé *Sans*, que des conjectures, & on ne doit admettre que des faits dans un pareil cas. M. *Sans* doit d'ailleurs adminiſtrer lui-même ſa méthode en préſence des commiſſaires nommés, parce que ſi un autre que lui l'adminiſtroit, & que l'on n'en eût pas le ſuccès que l'on en attendoit, ce ſur quoi je ne prononce abſolument rien, puiſque je ne l'ai ni employée, ni vu employer, il reſteroit indécis de ſavoir ſi ce ſeroit par le défaut de la méthode, ou parce qu'elle n'auroit pas été employée comme elle le devoit être. M. l'abbé *Sans* avertit lui-même qu'il ſuffit, pour que la cure ſoit incomplette, qu'on ait omis, dans les détails du traitement, un ſeul faiſceau muſculaire. M. l'abbé *Sans* eſt donc ſeul compétent pour adminiſtrer les traitemens qui ſeroient probatoires. *Signé*, MAUDUYT DE LA VARENNE. *Et tout de ſuite on lit* : Je certifie que le préſent rapport a été lu dans une des ſéances de la ſociété royale de

médecine. A Paris, ce 26 avril 1778. *Signé*, VICQ-D'AZYR, ſecrétaire perpétuel de la ſociété royale de médecine.

LETTRE DE M. L'ABBÉ SANS

Sur le rapport précédent, & ſur les effets de l'électricité.

A M. VICQ-D'AZYR, ſecrét. perpét. de la ſociété royale de médecine.

MONSIEUR,

J'ai reçu le rapport que M. *Mauduyt* a bien voulu prendre la peine de faire de mon manuſcrit à votre illuſtre compagnie. J'ai trouvé le rapport bien fait, à cela près qu'il eſt un peu trop court. Sans doute que ſes occupations ne lui ont pas permis d'en dire davantage, & que d'ailleurs il a craint *de ne pouvoir offrir que des conjectures par rapport à ma méthode, tandis que l'on ne doit admettre que des faits dans un pareil cas.*

Cependant il me ſemble que, ſelon l'équité, cette phraſe exigeoit une explication plus détaillée; car ici M. *Mauduyt* prend ma méthode EN TOTALITÉ, ſur laquelle il prononce *qu'il ne pourroit offrir que des conjectures*, tandis

qu'il en a vu & obtenu lui-même des effets très réels ſur la paralytique de treize mois, qu'il traite : effets qui ont été produits fonciérement par l'électricité, ſans commotion, telle qu'il l'applique. Or comme il eſt de notoriété publique que j'ai été le premier qui ait appliqué aux paralytiques l'électricité de cette maniere, que huit commiſſaires nommés par la faculté de médecine de Paris ont été, avec le public, les témoins oculaires de ce fait, & qu'on en a vu des effets plus grands encore que ceux que M. *Mauduyt* nous préſente, il me ſemble qu'il ne devoit pas paſſer ſous ſilence cette circonſtance eſſentielle. Silence qui ne tend à rien moins qu'à me faire perdre tout le fruit de mes travaux; ce que je n'oſerois préſumer de ſes bonnes intentions & de ſa droiture univerſellement reconnue.

Je crois donc que M. *Mauduyt*, mon rapporteur, n'a voulu parler que des auxiliaires, & non du fonds du remede: mais quelle eſt la différence entre M. *Mauduyt* & moi dans l'adminiſtration de l'électricité ? La voici : c'eſt qu'il tire des membres paralyſés une prodigieuſe quantité d'étincelles, au lieu que je n'en tire que très peu ou point du tout.

J'ai vu le bras de la paralytique de

M. *Mauduyt*, tout couvert de puſtules & de taches rouges, comme s'il eût été atteint de la petite-vérole la plus confluente : duſſé-je ne *propoſer que des conjectures* ſur le fait, je ne puis m'empêcher d'y joindre mes réflexions pour le bien de l'humanité. Je vous prie, monſieur, d'en faire part à votre ſavante compagnie, afin que ſi, par haſard, elles ſont juſtes, elles ſoient appuyées de ſon autorité ; & que ſi elles ſont fauſſes, on me rende un ſignalé ſervice en me détrompant de mon erreur qui pourroit en entraîner d'autres, puiſque mon ouvrage va devenir public. Voici le fait :

Dans la lettre ſur l'électricité, que M. *Mauduyt* vient de publier par la voie du Journal de médecine, mois d'avril 1778, *page* 324, il ſe récrie de ce que l'on dit que l'*électricité ne peut faire que du bien, & jamais du mal ; ſi cette propoſition*, ajoute-t-il, *n'étoit que haſardée, je ne la combattrois pas, mais le raiſonnement & l'expérience la contrediſent. Elle peut d'ailleurs devenir dangereuſe dans pluſieurs cas ; il eſt donc de mon devoir de la réfuter ; &c.*

Dans le premier volume de mon ouvrage, *pag.* 147, j'ai dit, en parlant de M. *Sigault de la Fond*, que *les hommes n'ont rien à redouter d'une ſimple électri-*

ſation, & que tout le mal que l'électricité peut faire, ne peut venir que des commotions que l'on fait recevoir trop ſouvent aux malades.

Le premier membre de cette période, *que les hommes n'ont rien à redouter d'une ſimple électriſation*, me paroît démontré, dans mon ſecond volume, par des faits & des expériences qui ne laiſſent rien à deſirer, & dont chacun peut ſe convaincre par ſoi-même; j'oſe me flatter que lorſque M. *Mauduyt* aura pris la peine de lire les pages 145, 146, 147 & 148 de mon ſecond volume, il ſera convaincu que cette propoſition, L'ÉLECTRICITÉ NE PEUT FAIRE QUE DU BIEN, ET JAMAIS DU MAL, n'eſt rien moins que *haſardée; que le raiſonnement & l'expérience*, loin de la *contredire*, en établiſſent la certitude la plus évidente; & que par conſéquent *ſes premieres apperçues* ne ſe trouvent pas conformes à la vérité, & ne pourront jamais être démontrées.

Cependant M. *Mauduyt*, après avoir rapporté, *page* 325, deux obſervations de M. *de Haller*, l'une ſur le rhumatiſme, où il dit que MM. *Linné & Zetzel penſoient que l'humeur morbifique, déplacée par l'électricité, peut ſe porter à l'intérieur;* l'autre au ſujet de la ſciatique, où

il eſt dit que *quelques malades furent d'abord ſoulagés; mais, peu de jours après, la matiere morbifique ſe porta ſur les entrailles, y excita des douleurs aiguës, continuelles & très fatigantes*; obſervations dont je ne puis rien dire, parce qu'elles ont été faites ſur des maladies que je ne connois pas, & ſur leſquelles je n'ai jamais fait d'expériences, il en ajoute une troiſieme qui me concerne; elle eſt tirée de la *page* 62 du même auteur, au ſujet d'une hémiplégie..... *Reſtituto ad aliquam partem brachii motui, ſucceſſit ophthalmia.*

Un ſujet hémiplégique ayant recouvré, en partie, le mouvement du bras, fut ſaiſi d'une inflammation aux yeux.

Ce que M. *Mauduyt* confirme par une de ſes propres obſervations, en ces termes:

Une femme hémiplégique depuis treize mois, ne pouvoit, depuis ce temps, ſortir à pied; elle ne pouvoit monter ni deſcendre ſeule, ſon bras étoit preſque ſans mouvement, le poignet & les doigts étoient fléchis & immobiles: elle ſort à pied, monte & deſcend ſeule, ſon poignet & ſes doigts ſont redreſſés; elle commence à ſe ſervir de ſa main, & leve ſon bras preſque perpendiculairement, MAIS DEUX FOIS L'HUMEUR DÉPLACÉE S'EST

PORTÉE A LA TÊTE, TROIS FOIS A LA POITRINE. *Ces accidens ont toujours ſuccédé à des douleurs éprouvées pendant quelques jours dans les parties paralyſées, & à un mouvement de ces parties plus libres qu'à l'ordinaire : on ne peut, à ces ſymptômes, méconnoître le tranſport de l'humeur morbifique*, &c.

Voilà, ſans doute, des obſervations bien faites, puiſqu'elles viennent d'une part de M. *Haller*, & de l'autre de M. *Mauduyt* dont tout le monde connoît la ſagacité, le génie & l'exactitude.

Cependant j'ai traité grand nombre de paralytiques, & je n'ai jamais obſervé de pareils incidens : tout ce que j'ai obtenu de mes obſervations, a été, 1°. des ſoulagemens bien marqués, & 2°. des guériſons radicales ; mais je n'en ai jamais vu réſulter aucun mal.

A quoi faut-il donc attribuer une contradiction ſi manifeſte ? Seroit-ce à l'inſuffiſance de mes lumieres ? Elles ſont, je l'avoue, bien inférieures à celles de M. *Mauduyt* ; mais ce qui me raſſure, c'eſt que tous mes malades ont toujours été obſervés avec toute l'attention & l'aſſiduité poſſibles, par des gens très habiles dans l'art de guérir, & ils n'ont jamais remarqué d'accidens ſemblables à ceux que MM. *de Haller* & *Mauduyt* nous rapportent.

Il me ſemble qu'on peut cependant tout concilier : M. *de Haller* & les phyſiciens de ſon temps, n'ont jamais traité des paralytiques par l'électricité qu'avec des commotions fréquentes : or il eſt prouvé que les commotions produiſent les plus mauvais effets ; ce que j'ai démontré, d'après l'expérience, dans mon premier volume contre les aſſertions de M. *Sigault de la Fond* ; &, dans mon ſecond, par un raiſonnement fondé ſur les faits les plus authentiques.

Ces mêmes accidens ne poutroient-ils pas être produits par la trop grande quantité d'étincelles tirées des membres paralyſés ? Cette quantité prodigieuſe de petites commotions locales ſi ſouvent répétées, & dont chacune force le fluide des nerfs, ainſi ſecoués, de refluer vers ſa ſource, & de ſe répandre en cercle par des rayons divergens à l'endroit du choc, ne peut-elle pas *accélérer le pouls, l'élever, communiquer de l'agitation aux perſonnes ſoumiſes long-temps de ſuite à ſon action, cauſer de la douleur, rougir la peau, y faire élever des puſtules*, &c. &c. Il me ſemble, & je ne crains pas de le dire, que tous ces effets, & peut-être d'autres encore plus dangereux, ne peuvent venir que d'une trop grande quantité d'étincelles.

Si les auxiliaires que j'ajoute à l'electricité, pour la diriger d'une façon convenable, ne produiſent jamais ces mauvais effets, & que d'ailleurs ils procurent pour le moins autant d'avantages que la grande quantité d'étincelles pourroit le faire, je demande à M. *Mauduyt* laquelle de ces deux voies eſt préférable dans l'application d'un remede qui va être mis entre les mains de tout le public ? Ce n'eſt pas que je penſe au moins, monſieur, qu'il faille éloigner les médecins & les chirurgiens des paralytiques ſoumis à l'électricité ; je ſuis perſuadé au contraire de la néceſſité de leur préſence tant pour régler le régime qui eſt indiſpenſable, que pour diriger les manipulations qui doivent faire partie du traitement.

Au reſte, monſieur, vous pouvez aſſurer votre illuſtre ſociété que s'il ſe trouve deux malades attaqués récemment de paralyſie, & dans des circonſtances à peu près ſemblables, je ſuis toujours prêt à faire l'expérience que M. *Mauduyt* deſire, perſuadé que la ſociété royale de médecine voudra bien, en me rendant la juſtice qui m'eſt dûe, me conſerver le petit honneur d'avoir eu, le premier, le bonheur d'appliquer l'électricité pure & ſimple, ſans commo-

tion, à la paralyſie. Si M. *Mauduyt* a eu la même idée ſans avoir connoiſſance de ma méthode qui a été appliquée en public dans Paris, ſous les yeux de MM. les commiſſaires de la faculté de médecine de la même ville, je l'en félicite de tout mon cœur.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Verſailles, 7 mai 1778.

RÉPONSE

De M. MAUDUYT, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, de la ſociété royale de médecine, *à M. l'Abbé SANS.*

MONSIEUR,

Il eſt vrai que j'ai eſſayé votre méthode ſur la femme paralytique dont vous parlez dans votre lettre; mais je n'ai fait cette tentative que trois à quatre fois : la malade n'a jamais pu ſupporter les douleurs que lui occaſionnoient l'élévation & la charge du bras, quelques légeres qu'elles fuſſent. Je ne m'en ſuis pas rapporté à ſon témoignage, mais à l'agitation de ſon pouls, & à l'altération de ſon viſage ſur lequel ſe peignoit

la douleur (1). Je n'en conclus pas que votre méthode ne ſoit point applicable à d'autres malades: je n'en ſais rien, je ne l'ai pas tentée. Je conclus ſeulement que la femme dont vous parlez ne doit pas à votre méthode le ſoulagement qu'elle a obtenu; d'ailleurs votre méthode a-t-elle réellement de grands avantages ſur celles qui ſont connues & ordinairement miſes en uſage? Je me garderai bien de rien prononcer: je ſerois téméraire & injuſte d'avoir un ſentiment ſur ce que l'expérience bien ſuivie peut ſeule décider, & ſur un objet que, ſous ce point de vue, je ne connois pas.

Quant à la méthode de traiter les malades par de ſimples érincelles, je n'ai jamais rien dit qui pût me faire ſoupçonner de vouloir me l'attribuer. Comment aurois-je eu cette idée? Il n'eſt pas poſſible d'ouvrir un livre qui traite de l'é-

(1) Un aſſez grand nombre de mes confreres, & entr'autres M. *Daubenton*, ont été témoins des faits que je cite par rapport à la paralytique dont il eſt queſtion. Elle n'eſt pas d'ailleurs la ſeule des malades que j'ai traités qui aient obtenu du ſoulagement; elle n'eſt pas celle qui en a obtenu le plus: elle eſt cependant la ſeule à l'égard de laquelle j'ai tenté la méthode de M. l'abbé *Sans*, mais ſans pouvoir la continuer. Ce n'eſt donc que parce qu'il n'y avoit rien à conclure de cet eſſai, que je n'en ai pas parlé.

lectricité médicale, ſans apprendre que cette méthode eſt déjà fort ancienne, & qu'il eſt bien difficile aujourd'hui d'en reconnoître l'auteur. Je ne vous rapporterai, à cet égard, que quelques paſſages connus de tous les phyſiciens.

On voit, en parcourant les ouvrages de M. *Verati*, que cette méthode lui étoit connue; qu'elle étoit la ſeule qu'il ſuivît. On lit dans ſes *obſervations phyſico-médicales*, qu'en janvier 1747 (1), on tira, pendant 14 minutes, des étincelles du ſacrum, du fémur, d'un Dominicain: ce ſont les expreſſions de l'auteur. En parlant enſuite d'une dame qu'il a auſſi électriſée, *on lui tira*, dit-il, *le premier jour des étincelles pendant dix minutes.* Il ne parle enfin que de ſimples étincelles, & jamais de commotion, en rapportant, après les deux premiers traitemens, ceux de ſept autres malades. Comment donc ne pas reconnoître que M. *Verati* n'employoit que les étincelles ſimples dont il parle, & qu'il ne faiſoit pas alors

(1) La fameuſe expérience de Leyde avoit été découverte l'année précédente, & tandis que M. *Verati* employoit les étincelles, M. *Jallabert* appliqua, en la même année 1747, la commotion à la cure de la paralyſie. *Voyez* hiſt. de l'électr. trad. de l'anglois de Prieſt. *Leyd. tom.* 1, *pag.* 150. Expériences ſur l'électricité, par *Jallabert*, p. 143.

uſage de la commotion dont il ne parle pas ? *Voyez* recueil ſur l'electricité med. *tom.* 1, *depuis la page* 67 *juſqu'à la page* 176.

M. *de Sauvages*, profeſſeur à Montpellier, dans une lettre adreſſée à M. *Bruhier*, docteur en médecine, en date du 25 janvier 1749, s'exprime de la maniere ſuivante par rapport à un paralytique : *Le ſecond jour il commença à ſentir les picottemens des étincelles ; dès que je commençai à le voir, j'engageai le ſieur* Rigaudier (1), *à ne lui pas donner de commotion. J'avois remarqué que la nuit ſuivante le malade avoit été fatigué de maux de reins, d'inſomnie & de picottemens plus vifs au bras & à l'épaule ; ce qui n'étoit pas arrivé lorſqu'on s'étoit contenté de l'électriſer ſimplement, & de lui tirer des étincelles des parties malades pendant trois quarts d'heure ou une heure.*

M. *de Sauvages* dont les lumieres devenoient bientôt générales, & par le penchant qu'il avoit à les communiquer, & par la confiance publique qui les faiſoit rechercher de ſa part, conſeilloit donc dès 1749 de n'employer que la méthode des étincelles ſimples, de

(1) C'étoit le poſſeſſeur de la machine dont on faiſoit uſage.

ne

ne point faire uſage de la commotion, & il atteſte que les étincelles continuées pendant une heure, (ce qui eſt le double du temps que je les emploie), ne produiſent pas les mêmes effets que la commotion, comme vous paroiſſez, Monſieur, le penſer. *Voyez* le recueil déja cité pag. 177 & ſuiv.

M. *de Sauvages* ajoute à la fin de la même lettre : *nous eſpérons avec quelque raiſon que l'électriſation aidée des remedes intérieurs & extérieurs, pourra produire des effets bien plus avantageux.* Cet habile médecin prévoyoit donc l'utilité des remedes internes auxiliaires employés en même temps que l'électriſation ; il prévoyoit de même l'avantage des ſecours extérieurs qu'on pouvoit ajouter à l'électricité. Peut-être ces derniers ſecours, Monſieur, ſont-ils ceux que vous me paroiſſez réellement avoir indiqués le premier, l'élévation des membres paralyſés, leur dépreſſion par un poids qui comprime en ſens contraire, la friction des mêmes parties par une perſonne iſolée & elle-même électriſée. Voilà ce que je ne crois pas que perſonne puiſſe vous conteſter, & dont je ſouhaite ardemment que vous prouviez l'utilité à toute la terre couverte d'un ſi grand nombre de malheureux. Quant

à la ſimple électriſation, je n'ai jamais voulu vous ravir l'avantage d'en faire uſage; je n'avois pas voulu dans mon rapport toucher cet article : vous en ſentez la raiſon; vous m'y avez obligé; je continue.

Dans une thèſe ſoutenue à Upſal, le 12 octobre 1744, par M. *Zetzel* ſous la préſidence de M. *Linné*, on lit ce qui ſuit : *Des douleurs articulaires ont été diſſipées par les étincelles électriques; mais on a vu avec peine que la matiere arthritique en étoit répercutée, & faiſoit naître d'autres maux dans l'intérieur du corps. Nous avons eu lieu d'obſerver des douleurs paſſageres à la tête, le vertige, des nauſées & des tranchées dans l'uſage de l'électricité, & ces incommodités ceſſer, lorſque l'humeur ſe portoit ſur les articulations.*

Obſervez, je vous prie, monſieur, que celui qui parle, ne connoiſſoit que les étincelles ſimples, & défendoit expreſſément la commotion, comme vous en ſerez convaincu par le paſſage ſuivant, tiré de la même thèſe : *Ce ſont eux*, dit-il, (les muſcles), *dont il faut tirer des étincelles, & ne pas donner la commotion de Muſchenbroeck.* Rien n'eſt aſſurément plus poſitif. *Voyez l'ouvrage cité*, tom. 1, pag. 285 & ſuiv.

En même temps que M. *Zetzel* connoiſſoit les avantages des étincelles ſimples, qu'il défendoit la commotion, il reconnoiſſoit donc, parce qu'il étoit médecin, que la ſimple électriſation expoſe au danger des métaſtaſes; & il démontre cette propoſition par une ſuite d'obſervations qu'il rapporte.

Peut-être, monſieur, croiriez-vous encore que ce ſont les étincelles qui expoſent les malades à ce danger des métaſtaſes, & qu'on peut l'éviter en n'électriſant que par l'air (1). C'eſt la maniere dont j'ai traité M. l'abbé *Maudoux*, confeſſeur du Roi, & un des malades que j'ai traités, qui paroiſſe le plus devoir à l'électricité. Un hazard m'a fait employer cette méthode pour ce reſpectable eccléſiaſtique. Il eſt privé de la vue; je craignois pour lui la ſurpriſe qu'excitent toujours les étincelles, & ſur tout à un aveugle. J'ai vu que le ſimple bain le ſoulageoit, je m'y ſuis borné. La cure a été auſſi complette qu'elle paroiſſe pouvoir l'être dans un ſujet très foible. Cependant M. *Bouvart* qui prend ſoin de la ſanté de M. l'abbé *Maudoux*, à qui je me ſuis toujours fait un devoir de ren-

(1) J'entends par l'air la ſimple électriſation, ſans étincelles, ſans commotion.

dre compte de tout ce qui s'étoit paſſé, a été ſi convaincu du danger des métaſtaſes, qu'auſſi-tôt qu'il a remarqué quelques ſymptômes qui les faiſoient craindre, il a cru qu'il étoit néceſſaire de les prévenir ſur le champ par les remedes auxiliaires convenables, & pluſieurs fois nous avons vu le malade éprouver quelques incommodités, parce que nous avions différé l'uſage de ces remedes dont l'effet diſſipoit ſur le champ les légers accidens qui étoient ſurvenus. Je ne ſuis pas le premier qui ait parlé de ce danger auquel il me paroît que l'électricité expoſe les malades, quand on ne le prévient point par les moyens convenables. *Pivati* l'avoit reconnu & s'en étoit expliqué dans ſes ouvrages dans un temps où l'âge ne me permettoit encore que d'étudier les premiers élémens de phyſique & de médecine. Beaucoup d'autres phyſiciens ont fait la même obſervation depuis, en différens temps.

Je ne pouſſerai pas plus loin le catalogue des auteurs qui ont rejetté la commotion, & qui n'ont conſeillé que le bain & les ſimples étincelles. Je me contenterai de dire que cette derniere méthode eſt celle de M. l'abbé *Adam*, profeſſeur de phyſique à Caen, où il donne, depuis bien des années, ſes ſoins à un

grand nombre de malades, ainſi qu'il l'a fait connoître dans des mémoires lus, l'année derniere, à la ſociété de médecine; mémoires qui contenoient des obſervations bien faites, intéreſſantes, des procédés ingénieux ſur la maniere de diverſifier le courant du fluide électrique, de tirer différemment les étincelles, ſuivant la diverſité des cas, & les indications que fourniſſoient les ſymptômes des maladies; procédés enfin dont j'ai moi-même profité avec plaiſir, dont j'ai reconnu l'utilité, & à l'égard deſquels je ſuis bien aiſe de trouver cette occaſion de témoigner publiquement à M. l'abbé *Adam* l'eſtime & la reconnoiſſance que je lui dois. Cette méthode enfin eſt auſſi très anciennement celle de M. *de Sauſſave*, profeſſeur de phyſique à Genève, neveu du célebre M. *Bonet*. C'eſt ce qui eſt prouvé par une lettre de M. *de Sauſſave* à M. *Gallatin*, que ce médecin m'a confiée, & que j'ai moi-même fait paſſer entre les mains de MM. les commiſſaires nommés par l'académie des ſciences, pour lui rendre compte des opérations que je ſuis. Cette lettre fait foi que M. *de Sauſſave* a, long-temps avant moi, employé l'électricité comme je l'adminiſtre; qu'il a penſé de même de ſon action; qu'il a employé les mêmes remedes auxiliaires.

Auſſi dit-il dans un article de ſa lettre, que, n'étant pas médecin, il ne traite aucun malade qui ne ſoit ſous la direction d'un médecin à portée d'ordonner les remedes auxiliaires qui ſont néceſſaires. Comme les réſultats que M. *de Sauſſaye* a obtenus ſont conformes à ceux dont j'ai auſſi été témoin, j'ai cru qu'il importoit, pour avancer les connoiſſances, de communiquer ſa lettre à l'académie, & c'eſt la raiſon pour laquelle je l'ai adreſſée à MM. les commiſſaires. Vous voyez, monſieur, par ces procédés, que je n'ai eu, ſur rien, la miſérable tentation de m'attribuer ce qui ne m'appartient pas.

Permettez-moi de vous faire une obſervation ſur les paralyſies récentes qui ſont principalement votre objet. La nature, ou ſeule, ou aidée des remedes ordinaires, en guérit un aſſez grand nombre; l'électricité, lorſqu'elle y eſt appliquée, paroît auſſi en triompher fréquemment. Il faut donc, à l'égard de ces maladies, beaucoup de temps, de nombreuſes obſervations avant de juger, 1°. de l'efficacité de l'électricité en général; 2°. de la ſupériorité de votre méthode ſur celle qui eſt généralement uſitée depuis long-temps. Ce dernier point ne peut même être bien éclairci, il ne peut être décidé

que par des épreuves contradictoires ; c'eſt-à-dire, qu'il faut choiſir un nombre déterminé de paralytiques récemment attaqués, qui le ſoient depuis le même temps, qui ſe trouvent dans des circonſtances ſemblables d'âge, de ſexe, de tempérament, d'intenſité de la maladie ; en traiter la moitié ſuivant la méthode ordinaire, & l'autre moitié ſuivant la méthode que vous indiquez. Car comme elle eſt plus pénible, plus compliquée, ſi elle n'eſt pas plus avantageuſe, elle ne doit pas être admiſe ; ſi elle l'eſt au contraire, il faut l'adopter & abandonner celle qui lui cede en utilité. Mais comment s'en aſſurer, ſinon par des épreuves contradictoires ? Car la nature ſeule, comme je l'ai dit, ou l'électricité employée ſelon l'ancienne méthode, triomphent aſſez ſouvent ſeules des paralyſies récentes.

Quant à ce que j'ai dit ſur l'action du fluide électrique, ſur ſa qualité comme médicament, ſur les moyens de profiter des avantages qu'il offre en ſurmontant les dangers auxquels il expoſe ; objets que *Pivati* avoit vus avant moi, & dont beaucoup d'autres ont parlé depuis *Pivati* juſqu'à moi ; ce que j'ai propoſé à cet égard, je ne l'ai point avancé comme une déciſion. Je ſais bien qu'il ne m'ap-

partient pas de parler en maître ; mais je conſulte mes confreres ſur un objet qui eſt entiérement médical. Il n'y a qu'eux qui peuvent m'entendre, & je n'attends de lumiere & de déciſion que de leur part.

En n'adoptant que l'électriſation ſimple & les ſeules étincelles, en rejettant dans cette lettre la commotion que j'emploie en effet fort peu, je me ſuis conformé, monſieur, à votre maniere de penſer ; car je crois d'ailleurs qu'il ne faut pas rejetter la commotion en général, qu'il eſt des cas particuliers où elle eſt néceſſaire, & dans leſquels elle eſt utile, adminiſtrée prudemment, c'eſt-à-dire, donnée très foible. Si elle n'a point fait de mal adminiſtrée de cette maniere ; ſi elle a produit au contraire du bien, en traverſant d'une tempe à l'autre, comme M. *le Roi*, de l'académie des ſciences, s'en eſt aſſuré ; ſi elle a eu les mêmes effets en paſſant du globe de l'œil à la nuque du col à travers le cerveau, comme M. *de Sauſſave* l'atteſte dans ſa lettre que j'ai déjà citée, moyen par lequel il a guéri une goutte ſereine, ſans que la commotion ait produit aucun accident, comment imaginer que ſes effets puiſſent être dangereux, lorſqu'elle traverſe des parties moins nobles, & dont l'or-

ganiſation eſt moins délicate, ſur tout ſi l'on ne perd pas de vue qu'on ne doit la donner que très foible? Mais ſi, comme vous le dites vous-même, monſieur, la commotion ne differe des étincelles qu'en ce que la commotion fournit une plus grande quantité de fluide, ſi la plus foible commotion produit plus d'effet que la plus forte étincelle, ſans pourtant bleſſer les parties les plus délicates, comment redouter l'effet des étincelles ſur des parties plus robuſtes, tel que le bras de la paralytique dont vous parlez, & que vous avez vu couvert de taches momentanées?

Je conclus en général de la lettre que j'ai l'honneur de vous adreſſer, que la méthode de la ſimple électriſation & des étincelles, le danger des commotions, étoient connus 26 ans avant que je commençaſſe à traiter des malades par l'électricité; que ces objets étoient expoſés & détaillés dans une ſuite d'ouvrages publics depuis 1747, long-temps avant la publication de la cure de la paralyſie par l'électricité, ouvrage que vous n'avez mis au jour qu'en 1772, & dans lequel, expoſant les cures que vous aviez opérées, vous n'avez pas jugé à propos de parler de la méthode que vous allez publier.

Continuez, monſieur, de travailler

pour le ſoulagement de l'humanité, c'eſt de tous les emplois qu'on peut faire du temps, le plus noble & le plus ſatisfaiſant, mais c'eſt auſſi le plus difficile. Permettez-moi de vous dire qu'en phyſique en général, & ſur tout en médecine, le moyen le plus certain d'avancer dans la carriere des découvertes, eſt de ſe hâter lentement, La vérité, qu'il nous importe tant de découvrir, eſt ſi difficile à reconnoître; elle eſt ſi ſimple, nous fuit ſi ſouvent, qu'elle frappe rarement nos regards. L'erreur & l'illuſion au contraire, qui accompagnent par tout nos pas, prennent ſi ſouvent la reſſemblance de la vérité, s'offrent ſi fréquemment à ſa place, que nous ne ſaurions trop nous tenir ſur nos garde;, & examiner trop long-temps avant que de nous décider.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. M. Sans *dit dans ſa lettre que M.* Haller *& les phyſiciens de ſon temps n'ont jamais traité des paralytiques par l'électricité, qu'avec des commotions fréquentes.* Cependant M. *Haller* lui-même n'employoit dans certains cas que les étincelles. C'eſt la maniere dont il traita pendant les premiers vingt jours un de ſes parens, qu'il n'électriſoit pas à la vérité pour cauſe de paralyſie, mais pour

cauſe de ſurdité. Il n'en eſt pas moins conſtant que M. *Haller* connoiſſoit la méthode des ſimples étincelles, & qu'il l'employoit quelquefois. *Voyez* ſes *opuſcula pathologica.* J'ai ſuffiſamment démontré que d'autres médecins & phyſiciens n'employoient long-temps avant lui que les ſimples étincelles dans le traitement de la paralyſie.

EXTRAIT

De la gazette de Francfort, n°. 58, du 11 avril 1778.

Bruchſal, 8 avril.

Le 5 de ce mois M. *François-Jacob Nagel*, chirurgien de la cour de Spire, fut appellé à une demi-lieue de cette ville, pour ſecourir la nommée *Anne-Marie Schmidrinn*, âgée de trente-deux ans, & en travail depuis trois jours. Après que, par les recherches néceſſaires, il eut reconnu que la ſurface interne de l'os ſacrum portoit une excreſcence oſſeuſe contre nature (ou *exoſtoſe*) qui rendoit toute l'adreſſe de la main inutile, & que le diametre du baſſin étoit rétréci au point de rendre l'accouchement impoſſible, il réſolut, du con-

ſentement de la malade, de ſon mari & de ſes parens, de pratiquer la ſection de la ſymphyſe cartilagineuſe des os pubis, puiſqu'on ne pouvoit ſe permettre de déchirer un enfant qui donnoit des ſignes de vie. Il fit donc cette opération en préſence du docteur *Biernſtiel*, médecin de la principauté, & de M. *Albert*, chirurgien de la ville, avec toute l'attention qu'exigeoit l'état de la malade, & avec un ſuccès ſi heureux, que non-ſeulement en moins d'un quart d'heure cette femme accoucha facilement d'un enfant encore vivant; mais qu'elle n'avoit éprouvé, trois jours après l'opération, aucun autre *ſymptôme* que ceux qui ſuivent communément un accouchement long & laborieux.

OBSERVATIONS

Sur deux accouchemens forcés; par M. Souville, maître-ès-arts & en chirurgie, chirurgien-major de l'hôpital militaire de Calais, & profeſſeur en l'art des accouchemens.

Premiere observation.

Au mois d'octobre dernier, je fus mandé, vers les 7 heures du matin, à une maiſon de campagne, à la diſtance

d'une lieue de cette ville, pour ſaigner une dame groſſe de ſon premier enfant, & qui reſſentoit, depuis la veille, les douleurs de l'enfantement. Après l'avoir ſaignée, elle me pria de la toucher attentivement.

Les eaux s'étant en partie écoulées par la rupture de leurs membranes, & ayant ſenti la tête à nud, bien ſituée & prête à franchir le détroit inférieur du petit baſſin, pour peu que les douleurs fuſſent vives & continues, j'annonçai un accouchement naturel, mais long, tant à raiſon du volume de la tête de l'enfant, que par le défaut de fortes contractions de l'uterus. Je me retirai en offrant mon ſecours en cas de beſoin.

Cette jeune dame après mon départ eut pendant plus de 12 heures de fortes douleurs; ce qui détermina les aſſiſtans à recourir à une ſage-femme de cette ville, qui jouit avec aſſez de raiſon d'une certaine vogue. Cette derniere arrivée, ne voyant nullement la beſogne avancer; malgré la perſévérance d'un travail aſſez rude, témoigna quelques inquiétudes, qui déciderent à appeller ſur l'heure un chirurgien de campagne. Ce chirurgien, armé de crochets, examina, & réflexion faite, il dit hautement qu'il falloit ſur le champ ſe décider à ſacrifier l'enfant

pour ſauver la mere, & que les deux ne tarderoient pas à périr, pour peu qu'il différât d'agir. Cette propoſition annoncée d'un certain ton d'aſſurance, effraya les parens, qui cependant ne crurent pas devoir s'oppoſer au parti propoſé.

Cet accoucheur prit de l'eau au bout d'un de ſes doigts, baptiſa l'enfant, & vuida le cerveau, à l'aide d'une ſuffiſante ouverture pratiquée aux os du crâne avec des ciſeaux. Cela fait, il prend ſon crochet, qu'il enfonce je ne ſais où, & fait les efforts néceſſaires pour extraire l'enfant. Cet inſtrument meurtrier lâcha deux fois priſe, ſans produire cependant aucun accident apparent. Enfin par des violences réitérées, & après un laps de temps conſidérable, il parvint à finir ſa beſogne.

Habitué à de pareils manœuvres, il ſe retira fort ſatisfait de lui-même, reçut ſes honoraires & beaucoup de remercimens.

Seconde obſervation.

Une pauvre femme de la campagne eut à peu près dans le même temps un accouchement en tout ſemblable au précédent. Le chirurgien mandé pour la ſecourir, employa le forceps, & parvint à extraire l'enfant vivant; mais il fit

éprouver à la mere un accident bien déſagréable, *la rupture complette de la fourchette.* Cette miſérable, à l'aide d'un bandage bien fait & méthodiquement appliqué, ſe procura en partie le recollement de cette cloiſon : il ne lui reſtoit au moment où je fus conſulté que quelques légeres excoriations à la vulve, & deux ſinus fiſtuleux. Avec des fomentations appropriées, & après avoir ouvert ces ſinus, je ſuis parvenu à remédier complettement aux ſuites fâcheuſes de ſon opération.

Réflexions.

Par l'expoſé vrai & ſuccinct de la premiere obſervation, on voit clairement qu'un chirurgien habitué à manier le forceps auroit amené l'enfant vivant au grand contentement de la famille ; & par celui de la ſeconde, que le même auroit évité la rupture complette de la fourchette.

Pour remédier à de pareils abus, dont les conſéquences ſont infinies, il ſeroit à deſirer que les communautés des chirurgiens des villes obligeaſſent les aſpirans à la maîtriſe, d'apporter un certificat qui atteſte qu'ils ont fait un cours d'accouchement théorique & pratique, & que ceux qui exercent depuis long-temps

cette profeſſion, fuſſent munis d'un forceps. Ces derniers, en ſuppoſant qu'ils ne ſe ſoient jamais ſervis de cet inſtrument, pourroient s'eſſayer à manœuvrer ſur un fantôme; ce qui leur ſeroit maintenant très facile, attendu que la plûpart des villes du royaume ont un profeſſeur en l'art des accouchemens, qui ſe feroit un plaiſir & même un devoir de les faire opérer ſous ſes yeux.

OBSERVATION

SUR l'inconvénient des fumigations pouſſées trop vivement dans les aſphyxies; par M. COSTE, médecin de l'hôpital militaire de Calais, membre de pluſieurs académies, & de la ſociété royale de médecine.

Sunt certi denique fines
Quos ultrà citràque nequit conſiſtere rectum.
HORAT. *Ars poët.*

ON a propoſé, & l'on propoſe encore tous les jours, différens moyens pour remédier aux aſphyxies. Quelques contraires que paroiſſent quelques-uns d'entr'eux, & entr'autres les deux grands agens de la chymie, vantés ou déprimés réciproquement avec trop de prétention

ou

ou trop peu de juſtice, il eſt un point de vue ſous lequel la plupart des méthodes ſi différentes ſembleroient ſe rapprocher en offrant un même but, celui d'exciter *par irritation* le retour des fonctions vitales.

L'inſufflation, les odeurs fortes, *acides* ou *alkalines*, les ſternutatoires, les vomitifs, l'aſperſion d'eau froide au viſage, les frictions, les ventouſes, les ſcarifications, les lavemens âcres & irritans.... les fumigations de même nature, ſont autant de moyens dont quelques circonſtances particulieres peuvent déterminer le choix, mais dont l'effet immédiat eſt univoque.

Preſque tous, en préconiſant leur méthode, recommandent de l'appliquer de la maniere la plus prompte, la plus entiere, la plus opiniâtre, ſi je peux m'exprimer ainſi; & la plupart des auteurs qui en adoptent pluſieurs, exigent de ceux qui les doivent adminiſtrer, qu'ils le faſſent avec la plus grande force & la plus grande célérité.

De ſemblables préceptes très généraliſés trouvent leur excuſe dans le zele de ceux qui les donnent, mais l'art & la réflexion ne réclament pas moins contre cette ſurpriſe de l'eſprit par le cœur. L'obſervation ſuivante eſt un exemple

de la néceſſité de modérer l'extenſion de ces préceptes.

Un ſoldat du régiment de Médoc ſe noya l'été paſſé dans le canal qui porte les eaux du Calaiſis à la mer. Il fut retiré dans l'heure qui ſuivit la ſubmerſion. On le transféra à l'hôpital militaire, où les frictions générales, les ſternutatoires tant virtuels que mécaniques furent mis en uſage dans un lit de cendres chaudes dont le corps fut bientôt enveloppé. On injecta un lavement avec le vin trouble émétique, qui reſſortit preſque en même temps. J'eſſayai moi-même l'inſufflation immédiate. On prodigua la liqueur d'*Hoffman*, l'eſprit & le ſel volatil ammoniac..... celui de corne de cerf..... Mais la fumigation de tabac, au moyen de la machine propre à cette opération fut employée avec conſtance, pendant trois ou quatre heures, preſque ſans interruption,... & dans certains momens pouſſée avec beaucoup d'activité. Enfin nous eumes le regret de ne voir cette multitude de ſecours ſuivie d'aucuns ſuccès.

L'inſpection du cadavre juſtifia, (comme je l'ai déjà fait nombre de fois, en préſence de pluſieurs perſonnes de l'art), l'abſence d'eau, ſoit dans les bronches, ſoit dans la capacité de la poitrine. Le

cerveau étoit dans l'état apoplectique : mais le bas ventre nous offrit un bour-ſoufflement conſidérable qui s'étoit communiqué juſqu'à l'eſtomac, plein encore des alimens, & du vin que ce ſoldat avoit pris la veille au ſoir, immédiatement avant le bain fatal. Les gros inteſtins étoient énormes & diſtendus au point que le moindre degré de plus en auroit opéré la rupture. Les grêles avoient acquis le diametre qu'ont ordinairement les premiers dans l'état ſain, & les uns & les autres étoient variqueux, & tachetés de ſphacele en pluſieurs points.

La connoiſſance antérieure de la ſanté floriſſante du ſujet..... le bon état de toutes les autres parties, ne laiſſoient pas de doute ſur la cauſe du déſordre des inteſtins; & ce fut une choſe preſque démontrée que ſi les ſoins qu'on avoit donnés, avoient été aſſez heureux pour rendre cet homme à la vie, le zele avec lequel ils avoient été pouſſés trop loin, ſeroit devenu la cauſe d'une mort moins ſuſceptible de réſurrection.

Ce fait ſuggérera aux maîtres de l'art de meilleures réflexions que celles que je pourrois ajouter. Ils ne les borneront pas ſans doute à l'inconvénient d'outrer les fumigations.... ils ſentiront tous, ceux qui pourroient être la ſuite de cer-

taines vapeurs portées trop long-temps & avec trop d'intenſité ſur le poumon, dont la texture délicate exigeoit de l'humanité des gens de l'art ou des aſſiſtans, l'inſufflation de préférence à tout autre moyen.

Et les doſes d'émétique.... & celles d'alkali volatil,... & celles d'éther.... ne ſont-elles jamais portées à un point ſupérieur à la force de réſiſtance connue de nos organes? Et dans les autres genres d'aſphyxies, l'aſperſion d'eau glacée, l'expoſition à l'air froid pendant des huit ou dix heures de ſuite, moyens ſi propres à faire perdre la vie à tant de ſujets ſains qu'on y expoſeroit, ne ſont-elles pas des corollaires un peu extrêmes de quelques cures obtenues dans des circonſtances analogues, où l'addition de quelques momens ſeroit peu-être devenue meurtriere? Nous ſerions ſans doute de très grands médecins, & notre pratique ſeroit très heureuſe, ſi nous connoiſſions parfaitement le degré auquel il faut ſuivre telle ou telle indication, bien ſaiſie d'ailleurs. Nous verrions moins ſouvent la diſſolution prendre la place de l'épaiſiſſement.... l'anémie celui de la pléthore... nous obſerverions moins de répercuſſions, moins de métaſtaſes, &c. &c.

EXTRAIT

D'une obſervation ſur la petite-vérole compliquée avec la ſcarlatine & le millet, communiquée à la faculté dans ſon aſſemblée du prima menſis *de décembre 1770; par M. DESESSARTZ. doyen de la faculté de médecine de Paris.*

La petite-vérole régnoit dans le quartier de Picpus, fauxbourg Saint-Antoine, depuis le 4 octobre 1769, juſqu'au mois d'août 1770; ſa marche a été réguliere: elle étoit communément diſcrete, & ſans aucune complication difficile. Il n'en a pas été de même depuis cette époque.

Juſqu'au mois d'août le temps avoit été fort humide & les chaleurs médiocres; mais alors la chaleur commença à être très forte, & perſiſta à peu près au même degré pendant 16 à 17 jours, ſans pluie & preſque ſans nuages.

La maladie devint tout-à-fait anomale, tant dans ſon invaſion que dans les autres périodes, & ſur tout dans les trois premiers. Il y en a eu de diſcretes, mais cryſtallines, & venant difficilement à maturité. Il y en a eu de confluentes ſéches, de confluentes en veſſies ou ſiliques remplies d'une ſéroſité très âcre & très corroſive.

Quelqu'intéreſſant que ſoit le détail des ſymptômes de ces eſpeces de petites-véroles, & des précautions qu'a exigées leur curation, mon objet n'eſt point de vous en entretenir aujourd'hui ; je me propoſe ſeulement de vous rappeller le ſouvenir d'une complication ſinguliere aſſez rare, puiſque peu d'auteurs en parlent. Elle eſt digne de vos recherches, puiſque preſque tous ceux qui en parlent la regardent comme mortelle ; c'eſt la réunion de la fievre ſcarlatine & du millet à la petite-vérole.

Les grandes chaleurs du mois d'août diminuerent un peu les derniers jours de ce mois, & les premiers de ſeptembre : auſſi les accidens furent-ils moins graves.

Le 10 ſeptembre la chaleur augmenta, & devint au moins égale à celle du mois d'août.

La fievre ſcarlatine s'annonça dès les premiers jours de ſeptembre ; elle attaqua des enfans qui n'avoient point encore eu la petite-vérole, d'autres qui l'avoient eue, & dont la deſquammation étoit finie ; chez d'autres enfin elle parut dans le cours de la petite-vérole, avant ou pendant l'éruption.

Preſque tous les malades, qui ont eu la fievre ſcarlatine avant la petite-vérole, ont eu cette derniere éruption quinze

jours après, & chez tous compliquée avec le millet.

Ceux en qui la fievre ſcarlatine a paru en même temps que la petite-vérole, ont eu le millet auſſi-tôt que la couleur ſcarlatine a commencé à s'éteindre.

Il y en a eu d'autres enfin qui n'ont point eu de fievre ſcarlatine, mais ſeulement le millet qui eſt ſurvenu pendant le gonflement des boutons, ou même après, & au milieu de la ſuppuration.

La fievre ſcarlatine, lorſqu'elle étoit ſeule, n'offroit d'autre phénomene remarquable, que ſon apparution ſucceſſive; d'abord ſur une partie, enſuite ſur une autre, commençant néanmoins toujours par la tête, le col, &c.

Dans ceux qui, 15 jours auparavant, avoient eu la fievre ſcarlatine, la fievre s'allumoit tout à coup ſans aucun ſigne précurſeur. Elle étoit accompagnée de ſéchereſſe à la peau, d'une ſoif ardente, d'aphthes dans la bouche, & de tranſport. Six ou huit heures après, les boutons de petite-vérole ſortoient précipitamment ſur le viſage, ſur le col & ſur les bras.

Le deuxieme jour de l'éruption, le pouls devenoit plus petit, plus ſerré, plus fréquent, la reſpiration plus laborieuſe, entrecoupée de ſoupirs, accompagnée d'an-

xiétés & de douleurs ſourdes dans les lombes.

Environ douze heures après, on appercevoit ſur le ventre une quantité de petits boutons ronds, durs, tranſparens comme de petites perles fines, qui ſe multiplioient plus ou moins, & s'étendoient en très grande quantité, ſur tout autour du col, ſur la poitrine & ſur les cuiſſes.

Pendant cette éruption & ſa durée, la nature ſembloit oublier la petite-vérole dont les boutons reſtoient petits, ternes, la baſe pâle & la pointe affaiſſée, & faiſant un peu l'entonnoir.

Cette ſuſpenſion de la petite-vérole, ou, pour mieux dire, de l'état de ſes boutons, a été conſtante, à quelque époque que ſurvînt le millet. Enſorte que chez un malade le millet ayant paru en même temps que quelques boutons au viſage, ces boutons ſont reſtés tels qu'ils étoient, en nombre & en groſſeur, & l'éruption varioleuſe a repris, & a parcouru ſes temps auſſi-tôt que le millet a été paſſé; chez d'autres, l'éruption varioleuſe étant faite au viſage, n'a continué à ſe faire ſur la poitrine, le ventre & les extrémités, que quatre jours après, parce que le millet eſt ſurvenu. Ma fille ayant eu la petite-vérole, au mois de ſeptembre 1774, l'éruption étoit finie, & du genre

des diſcretes ſans aucun accident ; déjà les boutons du viſage commençoient à groſſir le ſixieme jour, lorſque tout à coup elle ſentit un froid incommode, bientôt ſuivi d'une chaleur âcre & inſupportable ; aux agitations que cauſoit cette chaleur fébrile, ſe joignit une oppreſſion alarmante. Je l'examinai, & j'apperçus des élévations miliaires ſur la poitrine, qui durerent quatre jours & demi ; à peine furent-elles fanées & ſéches, que le gonflement des boutons du viſage, qui avoit été ſuſpendu, reprit & continua régulièrement, & la petite-vérole s'eſt terminée de la maniere la plus heureuſe.

Je reviens à la marche du millet & de la petite-vérole conjointe.

Le quatrieme jour ordinairement, chez quelques-uns plutôt, chez d'autres plus tard, les boutons de millet devenoient plus gros, plus ternes, & ſemblables à de petits boutons traîneurs de petite-vérole, en parfaite maturation, à l'exception de la baſe qu'ils n'avoient point ; mais ils reſtoient toujours durs, ne fourniſſoient aucun liquide, (du moins je n'ai vu qu'un malade chez qui ces boutons, écraſés avec le doigt, verſerent une liqueur limpide, & ſi âcre qu'elle excita au bout de mes doigts un prurit incommode pendant quelques minutes : cette

liqueur ſe reproduiſit bientôt en forme de petites veſſies au lieu de boutons).

Le millet, devenu terne, tomboit bientôt en farine. Son regne étoit paſſé, au moins quant à ſon effet ſur l'éruption ou le gonflement des boutons de la petite-vérole, qui parcouroit à ſon tour ſes périodes, mais preſque toujours d'une maniere irréguliere & orageuſe; la ſuppuration étant longue, rarement de bonne qualité, plus ſouvent ichoreuſe, & produiſant de petits ulceres aux jambes.

Une autre impreſſion ſubſéquente du millet, lorſque les boutons de la petite-vérole étoient parvenus à leur terme de ſuppuration, étoit une démangeaiſon ſi grande ſur toute l'habitude du corps, que les malades ſe déchiroient avec leurs ongles, ſans que la raiſon pût les en empêcher.

Il n'eſt perſonne qui ne conçoive que cette complication exige des précautions infinies dans le traitement. Mon objet n'eſt pas de vous en entretenir aujourd'hui, je le ferai avec plaiſir quand vous l'ordonnerez, en vous communiquant de nouveau le corps entier de mes obſervations à ce ſujet. J'ai cru ſeulement qu'il étoit néceſſaire de vous préſenter le tableau raccourci de la complication du millet avec la petite-vérole, & de ſes

effets ſur cette maladie. D'ailleurs, meſſieurs, c'eſt un bien qui vous appartient depuis 1770, & que mon attachement pour la faculté m'a déterminé à remettre ſous vos yeux. *Ce 15 mai 1778.*

SUITE

De l'obſervation ſur une phthiſie pulmonaire ; par M. D'ASSY D'ARPAJEAN.

J'ai éprouvé de bons effets, 1°. de l'écorce du Perou, peut-être trop négligée dans la phthiſie, quoiqu'elle ait guéri nombre de phthiſiques. *Morton* l'employa avec le plus grand ſuccès, & vit revenir, par ſon uſage, à la plus belle ſanté pluſieurs phthiſiqués jugés ſans reſſource. *Van Swieten* a trouvé, dans cette ſubſtance, le ſalut d'un phthiſique très avancé : (*Licet vires ſatis proſtratæ eſſent, purulenta expuerit, ipſa thoracis conformatio ſatis vitioſa eſſet, tamen perfectiſſimè convaluit.* Van Swieten). M. *Blackmor* a guéri, avec ſon bol de quinquina, pluſieurs perſonnes qui avoient tous les ſymptômes d'une phthiſie conſommée, ulcere, toux continuelle, crachats purulens, ſueurs colliquatives, fievre hectique. (*Voy.* Allen, *ſynop. med.* 2°. De la décoction de gaïac que j'ai employée ſur la foi de *Van Swieten*, ſur celle d'*Ingraſſias* qui, par ce

moyen, guérit autrefois une phthiſique qui rendoit une quantité étonnante de pus.

En s'enfonçant dans la nuit des temps, on trouve que les médecins donnerent, dans preſque tous les degrés de la phthiſie, le lait comme le remede le plus ſouverain, comme tout ce qu'il y a de plus adouciſſant, de plus incraſſant, de plus reſtaurant, comme le meilleur ſarcotique, comme l'aliment le plus précieux, ſur tout dans le principe de la phthiſie. Cependant l'expérience le trouva quelquefois nuiſible; &, s'il faut en croire quelques ouvrages modernes, il hâte les progrès de la maladie. Jamais, dit-on, *Hippocrate* ne le permit dans les ulceres des poumons..... *Bennet* le proſcrit dans la phthiſie confirmée.... *Morton* n'y a nulle confiance..... *Hoffman* ne l'ordonne point..... Ainſi des médecins conſeillent le lait que condamnent, duquel du moins ſe méfient, d'autres médecins plus modernes : faut-il donc le rayer de la claſſe des bons remedes anti-phthiſiques ? Pour ruiner le préjugé favorable, ne faut-il pas une plus grande ſomme d'obſervations contre ſes mauvais effets? En attendant que l'expérience les fourniſſe, de ce choc d'opinions contraires réſulte la néceſſité de la plus grande circonſpection dans l'uſage

du lait : il ne peut qu'être funeſte, 1°. ſi dans les premières voies, il rencontre des ſucs déléteres capables de l'altérer : (combien de malheurs n'entraîna pas ce défaut d'attention !). 2°. ſi la matiere purulente eſt trop abondante. Avec raiſon, de ſages praticiens le défendent dans le période ſuppuratoire : altérées alors par la matiere purulente fournie par l'ulcere, les humeurs corrompent le lait, lui impriment leur infection en ſe l'aſſimilant ; il accélere ainſi lui-même la putridité purulente. Eſſayer ſi l'eſtomac peut le ſupporter, le placer à propos, voilà ſur tout ce qui importe. Il ne fut preſcrit à ma malade, que lorſqu'il n'y eut plus ni fievre, ni crachats purulens. A l'exemple de *Benedictus*, j'y fis ajouter quelquefois une demi-cuillerée de ſuc d'alleluya (1).

(1) En indiquant le lait pour les phthiſiques, *Hippocrate*, dit *Gorter*, ne déſigne que le lait de vache dont, comme aujourd'hui, on fit, dans tous les temps, le plus grand uſage : quand on veut parler de celui de femme, d'ânesſe, de chevre, de brebis, on ajoute toujours le nom de l'eſpece. Mais pourquoi, continue cet auteur, préfere-t-on celui d'ânesſe à tous les autres ? Les animaux ruminans ſe nourriſſent de meilleurs fourrages que les nou ruminans, comme l'âne : ils préparent mieux les alimens qui fourniſſent le lait. Si c'eſt comme moins nourriſſant, plus léger, plus délayé, & par-là d'une digeſtion plus facile, qui

L'Hippocrate anglois ſauva pluſieurs phthiſiques par l'équitation que, dans la phthiſie, il regarde auſſi efficace que le quinquina dans les fievres intermittentes. Ce grand homme permet à ceux qui ſe livrent à ce ſalutaire exercice, de ſecouer le joug de tout régime. Alors, ſelon lui, l'eſpece des alimens & des boiſſons devient indifférente : quoi qu'en diſe *Sydenham*, les circonſtances me paroiſſent trop importantes pour devenir négligent. La raiſon & la prudence concourent contre ſon opinion ; &, en pareil cas, toute complaiſance dans le médecin peut être un acte d'imprudence propre à lui attirer des reproches & à l'affliger. Pendant quatre mois que, ſans interruption, Mlle L*** a monté à cheval, jamais je ne lui permis de s'écarter de ſon premier régime.

Lorſque les crachats purulens eurent totalement diſparu, je décidai Mlle L*** à l'application d'un cautere au bras ; cet égout artificiel, deſtiné par mes intentions au ſuperflu des humeurs à meſure

---

empêche de donner, en l'étendant au moyen de l'eau, les mêmes qualités à celui de vache ? Dès le quatrieme jour, Mlle L*** ſe dégoûta de celui d'âneſſe, & paſſa à l'uſage de celui de vache ainſi coupé. Cette réflexion de *Gorter* peut devenir utile au peuple, ſur tout de Paris, où, dans les cas de phthiſie, le lait d'âneſſe eſt trop cher pour lui.

qu'il ſe formeroit, eut ſur tout pour but de préſerver le poumon de l'action de leur abord & de leur ſurcharge, de changer la marche de la nature que, dans pluſieurs circonſtances de la maladie, je ſurpris les diriger, avec effort, vers ce viſcère, de les en rappeller en donnant ailleurs une eſpece d'aboutiſſant aux mouvemens irréguliers des nerfs, aux traînées des oſcillations qui, ainſi détournées, entraîneroient avec elles le torrent de ces humeurs. La nature donne aux médecins l'exemple des cauteres dans la phthiſie ; &, dans les auteurs, que d'exemples heureux de cette pratique ! (*Plures demum fauſto beavit eventu cauterium occipiti, ſcapulis, alterutrove brachio inuſtum.* Lieutaud). D'après des expériences répétées, *Pringle* regarde le cautere comme un des remedes les plus utiles dans cette maladie ; *Solano de Luque* en appliqua un avec ſuccès entre le pouce & l'index : *Cælius Aurelianus* dit que, pour guérir les ulceres internes, *Themiſon* en ordonnoit d'externes ; que, dans la vue de procurer vers les parties extérieures la dérivation de l'humeur, il recommandoit de les tenir long-temps ouverts ; *Hildanus* atteſte qu'il peut, par une foule d'exemples, démontrer l'heureuſe efficacité du ſéton à la nuque :

Après avoir preſque inutilement uſé de pluſieurs remedes, une dame noble cracha, dit-il, abondamment une matiere purulente mêlée de ſang, fut attaquée d'une fievre hectique, perdit toutes ſes forces, tomba dans un état d'exténuation déplorable; un ſéton à la nuque la rétablit, de maniere que, ſtérile depuis pluſieurs années, elle mit au monde quelques enfans d'une ſanté vigoureuſe. (*vid.* VAN SWIETEN).

La malade a porté des caleçons, des camiſoles, des bas de laine; & tous les matins, au moyen des frictions, ſur tout aux extrémités inférieures, on a excité une douce tranſpiration, on a procuré par-là une diſtribution égale des humeurs, & on a empêché des répercuſſions capables de ſurcharger le poumon; l'air de la chambre a été renouvellé avec la plus grande exactitude; des fleurs, des fruits lui fourniſſoient des émanations correctrices & bienfaiſantes; de petits ſéjours à la campagne ont été fréquens: on ſait combien l'air y eſt plus ſalutaire que dans l'enceinte de Paris. J'ai inſiſté ſur les promenades du matin, qui, plus efficacement que tout autre moyen, débarraſſent le poumon du pus qui l'accable, provoquent abondamment les crachats qui alors entraînent toute la matiere

tiere purulente accumulée dans le repos de la nuit, augmentent la reſpiration, tandis que l'air pur, qui alternativement entre & ſort du poumon, fait l'office du meilleur déterſif.

Mlle L*** a ſur tout été flattée de l'eſpoir de la promeſſe d'une guériſon certaine. S'il exiſte entre la penſée & les organes qui la produiſent, un rapport bien marqué, l'imagination peut produire dans les maladies, ou le plus grand bien, ou le plus grand mal; ſon effet aide celui des médicamens, & plus d'une fois il y ſuppléa. On lit dans *Montaigne*, qu'un marchand de Toulouſe, ſujet à la pierre, prenoit ſouvent des lavemens dont il fixoit lui-même le degré de chaleur. L'apothicaire le trompoit & faiſoit ſemblant d'injecter ſans le faire; ce malade rendoit comme s'il eût pris le clyſtere.

Quant au régime, il a été rigoureux. Dans les ulceres externes, les erreurs de diéte, en deſſéchant le fond, l'enflamment, y font diſparoître le pus: au premier aſpect des plaies, tout chirurgien s'apperçoit de ces fautes. Le ravage eſt bien plus conſidérable dans les ulceres du poumon. Notre malade voulut manger des huitres & des fraiſes dans leur ſaiſon; je cédai à ſa demande, elle man-

gea des unes & des autres avec avantage : j'avois lu, dans *Tulpius*, qu'une phthiſique regardée comme déſeſpérée, trouva ſa guériſon dans les premieres ; &, dans *Hoffman*, qu'un jeune homme également phthiſique, & jugé ſans reſſource, s'étoit guéri en deux mois de temps par les ſecondes que, ſur ſa demande, les médecins lui accorderent, après avoir vainement épuiſé tous les remedes : ſa toux étoit violente, ſes crachats de toutes les couleurs ; ſans forces, dévoré par la fievre, ſon corps ne préſentoit plus qu'un ſquelete ambulant.

Enfin le traitement a été terminé par la liqueur de *Van Swieten*, à laquelle me déterminerent des conjectures dont on peut trouver la juſtification dans le commencement de cette obſervation. Quoiqu'à cet égard ma conduite ait été fondée ſur des idées bien différentes de celles qui ont engagé M. *Brillouet* à adminiſtrer le même remede à deux phthiſiques, cependant cette obſervation fera, peut-être, ſuite aux ſiennes. (*Voy.* le Journ. de med. nov. 1777, ſur tout la note *p.* 410.

(*Mead* fait éloge des deſcriptions données par les médecins, des divers degrés de la phthiſie, & de la maniere dont ils ſe ſuccedent ; mais il ſe plaint de leur inattention au périodiſme de quelques-

unes des cauſes eſſentielles de cette maladie. Il ſeroit, dit-il, important d'obvier à leur retour, autant qu'il eſt poſſible; car les phthiſiques ſont, en certains temps, attaqués, les uns de crachemens de ſang, les autres d'une pituite tenue qui charge les poumons; d'autres rejettent de la bile). Quels avantages pratiques ne réſulteroient-ils pas de cette obſervation, ſur tout dans le période ſuppuratoire? des ſignes annonceroient les orages; &, liſant dans l'avenir, le médecin les préviendroit, en énerveroit du moins l'activité: de-là, pour les malades, beaucoup moins de remedes; des remedes plus doux, moins propres à épuiſer des corps déjà trop affoiblis.... De temps à autre, Mlle L*** a eu quelques accidens, tels que des crachemens de ſang avec redoublement de fievre, ſuffocation, anxiétés, inſomnie, chaleur plus forte, &c. A la rémiſſion ont ſuccédé des urines abondantes, chargées d'un ſédiment copieux, quelquefois des eſpeces de pellicules blanchâtres.

Dans l'invaſion des accidens ſurvenus à notre malade, leſquels demandoient des précautions & de prompts ſecours, elle négligea les premieres, & ne penſa pas aux ſeconds: malgré ſon dépériſſement, des calculs de fortune firent empirer le

mal. Obligée enfin de quitter le théatre, elle réclama les ſoins d'un ſavant médecin de Paris, qui, à ſa premiere viſite, confia aux aſſiſtans que cette infortunée crachoit le pus, & qu'elle avoit le poumon ulcéré. Soit inconſtance, ſoit caprice, elle repouſſa bientôt la main qui pouvoit la ſauver. Deux mois d'une exiſtence douloureuſe ſe paſſerent dans le mépris des remedes : convaincue enfin, par le ſentiment de ſes maux, du danger de ſa vie, elle demanda un ſecond médecin. Un ami me propoſa, & je fus appellé; je refuſai mes ſoins, on preſſa, je cédai à l'impulſion de l'humanité, & aux inſtances de l'amitié. On vient de voir la conduite que j'ai tenue dans cette circonſtance.

Pendant mon abſence M. *G.* a été conſulté ſur quelque légere incommodité. Après avoir entendu l'hiſtoire des accidens auxquels Mlle L*** venoit d'échapper, il a aſſuré que jamais, chez elle, l'organe de la reſpiration n'avoit été affecté; que ſans indication, ſans fondement, on lui avoit appliqué le cautere qu'elle porte. Dans un inſtant on ſera, ou plutôt on eſt déjà, en état de placer l'erreur du côté où elle doit être; des faits, des obſervations, des autorités avouées, voilà mes principes, mes

moyens, mes preuves, mes conſéquences, mes guides.

Avec raiſon, dit M. *Home*, on ſépare la phthiſie pulmonaire en deux périodes différens, celui d'inflammation, celui de ſuppuration, trop particuliérement caractériſés l'un & l'autre par leurs ſymptômes propres, pour s'y laiſſer méprendre : me ſuis-je donc trompé en les reconnoiſſant dans la maladie dont il eſt queſtion ? me ſuis-je fait illuſion dans le concours des ſignes qui m'ont paru en décider démonſtrativement l'exiſtence ?

La ſuite au Journal prochain.

EXTRAIT du prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, tenu le premier mai 1778.*

Les maladies que l'on a obſervé les plus communes dans le courant du mois d'avril, ſont des catarrhes, tantôt accompagnés de fievre, tantôt ſans fievre.

Ils s'annonçoient dans quelques malades avec les ſymptômes de la péripneumonie ou de la pleuréſie. Pluſieurs vieillards, & ſur tout ceux chez qui l'expectoration n'étoit pas ſuffiſamment abondante, en ont été les victimes; mais, en général, cette maladie a cédé à l'uſage des délayans inciſifs, tels que la bourrache, la bugloſe en infuſion théiforme, dont l'effet étoit aiguiſé & ſoutenu, ſoit par l'oxymel ſcillitique, ſoit par le kermès minéral à petite doſe à la fois, mais répétée. Toutes les fois que la fievre continue étoit inflammatoire, qu'il y avoit des ſignes certains de pléthore, il a été néceſſaire de recourir à une ou deux ſaignées. Rarement a-t-on été obligé de porter cette évacuation au-delà de huit onces de ſang, & les malades ſe ſont toujours trouvés fort mal des ſaignées trop abondantes & trop multipliées, par

une oppreſſion plus grande, une plus grande difficulté d'expectorer, & un funeſte abattement des forces. Le cas ſeul, où la répétition de ce moyen, moins curatif qu'auxiliaire, étoit indiqué & favorable, étoit celui de la dureté & plénitude perſévérante du pouls, ainſi que de la denſité du ſang & du maintien des forces.

La terminaiſon n'a pas été la même chez tous les malades. Chez un petit nombre l'expectoration a ſuffi; chez le plus grand, les ſueurs & des évacuations d'une bile bien cuite, ont diſſipé tous les ſymptômes qui fatiguoient la poitrine. On n'a dû attendre, ſoit l'une, ſoit l'autre de ces criſes heureuſes, que quand la peau ſouple, molle, ainſi que l'artere, ont annoncé une détente.

Le déplacement de l'humeur catarrhale a été ſenſible chez la plûpart, qui, après le ſoulagement de la poitrine, ont éprouvé des douleurs vagues dans les muſcles du col, de la tête, dans le ventre, &c.

Il en eſt même chez qui cette humeur a attaqué d'abord les yeux, les amygdales, le larynx. Elle y a produit des ophthalmies douloureuſes, des eſquinancies, l'extinction de la voix.

Preſque tous les malades, mais ces derniers ſur tout avoient les gencives gon-

flées & blanches, le voile du palais d'un rouge matte : ces malades cependant touſſoient peu.

Comme la cauſe étoit la même, & que les effets n'étoient différens qu'à raiſon de la différence des parties attaquées, le proceſſus curatif a été le même, & il a été continué avec ſuccès par 2 ou 3 purgatifs minoratifs qui ont été placés après la rémiſſion des ſymptômes, lorſque tout annonçoit la flexibilité des humeurs, & l'obéiſſance du ventre. Les purgatifs placés trop tôt ont redoublé les accidens, & rendu la cure plus difficile.

On a auſſi obſervé quelques fievres intermittentes de la claſſe des tierces ou double-tierces, mais qui ont cédé aux délayans, aux évacuans, & enfin aux fébrifuges. Ces fievres ont quelquefois dégénéré en fievres continues putrides. Leur durée a été preſque conſtamment de 21 ou 22 jours. L'embarras comateux de la tête a néceſſité les véſicatoires, dont l'effet a été ſuivi du ſuccès deſiré.

M. le Doyen a lu l'expoſé fait par les médecins d'Abbeville, des maladies qui ont régné pendant les trois premiers mois de cette année à Abbeville & aux environs.

M. *Dorigny* a lu l'hiſtoire d'une maladie ſinguliere, dans le cours de laquelle

le haut du viſage eſt devenu noir comme celui des negres, & les urines bleues. La malade a guéri.

M. *Duchanoy* a lu un mémoire ſur l'effet de l'émétique, à grande doſe, chez ceux qui ont mangé des champignons.

M. *Sallin* a lu un mémoire ſur l'oſſification d'une partie de l'uvée, & de la membrane de l'humeur vitrée.

Aſſemblée du 15 mai.

M. *Duhaume* a lu ſes obſervations ſur les maladies qui ont régné à Paris pendant les mois de février, mars & avril.

M. l'abbé *Teſſier* a lu l'hiſtoire d'une hydropiſie aſcite & anaſarque, guérie par le lait.

M. *Sigault* a lu la lettre de M. *de Caumartin* qui lui mande que l'opération de la ſymphyſe a été faite à Arras, accompagnée d'un mémoire ſigné *Raſt*, & *l'Eſcadre* fils, qui atteſtent le fait.

OBSERVAT. MÉTÉOROLOGIQUES.

AVRIL 1778.

Jo. du M.	Thermometre. Au lever du S.	A 2h. du soir.	A 9h. du soir.	Barometre. Au matin	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	7 3/4 1/4	11	7 1/8	28 0	27 11 5/8 1/2	27 10 7/8 1/8 3/4
2	5 1/4	15 1/2	11 1/8 3/4	27 9	27 7 1/2	27 6
3	8	15 3/4	10 3/4	27 5 3/4	27 6	27 5
4	7 3/4 3/4 1/2	13	11	27 7	28 8	27 9
5	6 3/4 1/2	13	9 1/4	27 10 1/2	27 11	27 11 1/8
6	5	14	11 1/4 1/2	27 11 1/8 1/2	27 11	27 11
7	8 3/4 1/2	15 3/4	13 1/2	27 11 1/2 1/4	27 11 3/4	28 0 1/8
8	9 1/2	19	13 1/2	28 0	27 11 3/4 1/4	27 11 1/8 3/4
9	10	16 3/4 3/4	12 3/4 1/8	27 11	27 11 1/4 1/8	27 11
10	9 3/4 3/4	17	13	28 0	28 0	28 0
11	9 3/4 3/4	18	13	28 0 1/4	28 0 1/2	28 0 3/4
12	8 3/4	17 1/4	12 7/8 3/8	28 0	28 0 3/4	28 0 1/4 1/4
13	9	16 1/8 1/2	11 3/8 1/2	27 11 5/8 1/8	27 10 7/8	27 9
14	4 7/8	8 1/2	5	27 9	27 9	27 9
15	3 7/8 1/2	6 1/4	2	27 8 1/8	27 7	27 7 3/4 1/2
16	2 1/2	7 1/4 1/4	3	27 7	27 7	27 8
17	0	8 1/4 3/4	5 1/4	27 9	27 8 1/4 7/8	27 9
18	4 3/4	10	7 1/2	27 9 1/2	27 11	27 11 3/4 1/8 1/2
19	3	12	8 1/4 1/2	28 0	27 11 7/8 1/2	27 11
20	6 1/8	11 1/4	4	27 9 3/4 1/2 1/4	27 8	27 7
21	4	8	4	27 6	27 5	27 4 5/8
22	3 5/8	7	5	27 4 1/4 3/4	27 4 7/8 1/4	27 5 3/4
23	2	8 1/4	5	27 6	27 7	27 7
24	2	8 7/8 1/4	6 1/8	27 7	27 7 1/4 3/4	27 7 7/8
25	2 3/4 1/4	8 1/4	4 7/8 3/4	27 8	27 8 3/4	27 8
26	4 1/4	7 1/4	5 1/4	27 8	27 7	27 6
27	5	12	8	27 4 1/4	27 4 1/4 5/8	27 5
28	5	11 1/2	9	27 5 1/8 1/2	27 5	27 5 1/4
29	7	14	9 3/4	27 4	27 4	27 4
30	7 1/2	12 3/8	9	27 3	27 3 1/4	27 3 3/4

VENTS ET ETAT DU CIEL.

J. du mois.	La Matinée.	L'Après-midi.	Le Soir à 9 h.
1	O.couv.br.pl.	S-O. beau.	S-O. beau.
2	E. beau, br.	S. *idem.* chaud.	S-E. *id.* ch.
3	S-E. nuag. ch.	S-O.c ch. *tonn.*	O. beau, *écl.*
4	O. *idem.*	S-O. beau, ch.	S-O, nuages.
5	N-O. beau.	S-O. *idem.*	S-O. beau.
6	S-E. *idem.*	S. *idem.*	S-E. *idem.*
7	E. *idem.*	E. *idem.*	N-E. *id. écl. paraxelène.*
8	N. *idem.*	N-E. *id.* tonn.	N-E. *id.* écl.
9	E. *idem.*	S. beau.	S. *idem.*
10	S & N. *idem.*	S-O. *id.* tonn.	N-E. *idem.*
11	N-E. *idem.*	N-E. be. chaud.	N-E. be. v. fr.
12	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
13	N-O. *id.* vent.	N-O. nua. v. fr.	O. nuag. v. fr.
14	N-O. be. v. fr.	N-O. *idem.*	O. couv. vent froid, *grêle.*
15	O. c. fr. pet. pl.	O. couv. pl. fr.	N. beau.
16	S-O. *id.* gelée blanche.	O. beau, fr.	N-O. beau, fr.
17	N-E. n. gl. br.	O. couvert.	N-O. couv.
18	O. beau & pl	S-O. beau.	N-O. beau.
19	N. beau.	S-O. *idem.*	N-O. *idem.*
20	O. couv. pl.	S. couv. pl.	N-O. *idem.*
21	O. *idem.* vent.	N-E. *id.* gr. ton.	N. *idem.*
22	N. couv. pl. fr.	N. couv. pl. v.	N. c. pl. vent.
23	N. couvert.	N. beau, froid.	N. beau.
24	N-E. nuages.	N. *idem.*	N. couvert.
25	N. couv. v. fr.	N couv. pl. fr.	N. *id.* pl. fr.
26	N. couv. pl.	N. cou. bruine.	N-E. couv.
27	N-E. c. doux.	S. beau, gouttes de pluie.	S-O, beau.
28	N-O. c. brouil.	N-O. beau.	N-E. *idem.*
29	N-E. beau.	S-O. *idem.*	O. nuages.
30	N. couv. pl.	N-O. nuag. pl.	S-O. beau.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	19	deg.	le 8
Moindre degré de chaleur	—0		le 17
Différence	19	deg.	
Plus grande élévation du Mercure	28	pou.	0 3/4
Moindre élévat. du Mercure	27		3
Différence	0	po.	9 l.
Nombre de jours de Beau	11		
de Couvert	9		
de Nuages	10		
de Vent	8		
de Tonnerre	4		
de Brouillard	3		
de Pluie	11		
Quantité de Pluie	17	lignes.	
D'Evaporation	53		
Différeuce	36		
Le vent a soufflé du N.	6	fois.	
N.-E.	6		
N.-O.	4		
S.	2		
S.-E.	2		
S.-O.	5		
E.	1		
O.	4		

Température : variable, très chaude & très séche jusqu'au 15, & ensuite très froide & très humide. La gelée du 17 a fait beaucoup de tort dans notre vallée.

COTTE, Prêtre de l'Oratoire, Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce premier Mai 1778.

MALADIES : Nous n'avons point eu ici de maladies régnantes ; mais il y avoit des fievres malignes & putrides inflammatoires, épidémiques dans nos environs : savoir, à Ruelle, Saint-Denys, Stain, Luzarche, &c.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois d'avril 1778, par M. Boucher, médecin.

Le commencement de ce mois a été à un état de température, tel qu'on ne l'avoit point obſervé depuis nombre d'années. La liqueur du thermometre, depuis le 2 juſqu'au 14, s'eſt élevée, tous les jours, au-deſſus du terme du tempéré, elle s'eſt même portée, pluſieurs jours, à celui de 16 degrés au-deſſus du terme de la congélation. L'air a été refroidi depuis par les vents du nord.

On attendoit la pluie avec impatience pour les grains de mars. Les vœux du laboureur ont été exaucés dans les derniers jours du mois par des pluies copieuſes. Le vent ayant paſſé, le 29, du nord au ſud, il y a eu un orage aſſez violent : il a encore tonné le 30.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 16 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 2 ½ degrés au-deſſus de ce terme. La différence entre ces deux termes, eſt de 13 ½ deg.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces; & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 4 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 8 lignes.

Le vent a ſoufflé 5 fois du nord. | 5 fois du ſud vers l'oueſt.
8 fois du nord vers l'eſt. | 3 fois de l'oueſt.
2 fois du ſud vers l'eſt. | 4 fois du nord vers l'oueſt.
7 fois du ſud.

Il y a eu 18 jours de temps couvert ou nuageux.
11 jours de pluie. } 2 jours de tonnerre.
2 jours de grêle. } 1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de la ſéchereſſe preſque tout le mois.

Maladies qui ont regné à Lille, pendant le mois d'avril 1778.

NOUS avons eu dans nos hôpitaux de charité, durant le cours de ce mois & du précédent, nombre de perſonnes affligées de flux de ventre, dont quelques-uns étoient la ſuite de coliques fâcheuſes. La diéte blanche n'y faiſoit rien, & les aſtringens, le plus ſouvent, étoient nuiſibles; les mucilagineux & les opiatiques tempéroient le mal, mais ne le guériſſoient point. Ayant reconnu des obſtructions au foie & au méſentere (on ſentoit même dans quelques-uns le foie dur & rénitent à travers les tégumens), nous avons pris le parti d'employer des fondans, entremêlés de calmans, du petit-lait clarifié, des décoctions de chiendent, d'avoine, de racines de guimauve, &c. des coulis de carotes & de piſſenlis dans les bouillons. On purgeoit de temps en temps avec la catholicum ou quelque laxatif de ce genre; le ſoir, à l'heure du ſommeil, on donnoit un grain de laudanum. Cette conduite a eu le ſuccès deſiré dans ceux qui s'y ſont exactement conformés.

Les maladies aiguës, les plus communes de ce mois, ont été des angines & des pleuro-pneumonies; mais l'une & l'autre maladie n'a pas été fort répandue. Les angines n'étoient ni dangereuſes, ni opiniâtres; deux ou trois ſaignées ſuffiſoient, le plus ſouvent, pour en arrêter le progrès. La pleuro-pneumonie étoit plus fâcheuſe; le point de côté réſiſtoit ſouvent aux ſaignées amples & répétées. Un large véſicatoire, appliqué ſur la partie malade, y ſuppléoit ſouvent, dès que l'on ne tardoit pas trop à l'employer.

Nous avons vu dans nos hôpitaux de charité quelques perſonnes travaillées de fievre continue, qui étoit de nature inflammatoire, portant à la tête & à la poitrine, mais dont aucun de ceux qui en ont été traités convenablement & à temps, n'a été la victime.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Notice des hommes les plus célebres de la faculté de médecine en l'univerſité de Paris, depuis 1110, *juſqu'en* 1750 (*incluſivement*), *extraite* (*en plus grande partie*) *du manuſcrit de feu M.* Thomas-Bernard Bertrand, *communiqué par M. ſon fils, rédigée par M.* JACQUES-ALBERT HAZON, *docteur-régent de la même faculté; ouvrage que le rédacteur a partagé en trois temps, ou époques; ſavoir, depuis le milieu du* 12e *ſiecle, juſqu'au milieu du* 15e; *depuis le milieu du* 15e, *juſqu'à la fin du* 16e; *& depuis le commencement du* 17e, *juſqu'au milieu du* 18e; *avec un diſcours ou tableau de la faculté à la tête de chaque époque.... On y fait mention des écoles de médecine les plus anciennes & les plus célebres de l'Europe, Cordoue, Salerne & Montpellier* (*cette derniere à peu près de même date que celle de Paris*). *Pour*

ſervir de ſuite & de complément à l'hiſtoire abrégée de la faculté (*ſous le nom d'*éloge hiſtorique, *avec des remarques étendues, imprimé en* 1773, *chez* Butard). *A Paris, chez* Benoît Morin, *imprimeur-libraire, rue Saint-Jacques, à la Vérité.* M. DCC. LXXVIII. (*in-4°. de* 270 *pages*).

C'eſt à un zele ardent pour l'honneur & la gloire de la faculté de médecine de Paris, que cet ouvrage eſt dû. Rien de ſi louable que le motif qui a ſollicité M. *Hazon*, docteur de cette célebre compagnie, à publier ce travail. Il le donne ſans prétention, il ſe contente du titre modeſte de rédacteur. Bien différent de ces compilateurs préſomptueux & confians, qui s'imaginent forcer les ſuffrages, en annonçant, pour ainſi dire à ſon de trompe, que leur *ouvrage eſt le plus parfait de tous ceux qui ont paru dans ce genre*, parce qu'ils ont la fatuité de penſer qu'on les en croira ſur leur parole; bien différent de ces écrivains ridicules, diſons-nous, M. *Hazon*, plus prudent, a eu l'attention, avant que de rendre public le ſien, mais toutefois après l'impreſſion, de le ſoumettre à l'examen de ſes confreres. Ces ariſtarques inſtruits, ayant remarqué dans la *notice* un aſſez bon nombre d'inexactitudes, l'auteur, qui aime la vérité, & dont la modeſtie eſt égale au zele, n'a pas héſité de reconnoître ſes mépriſes, & de les rectifier dans un *errata*. Il n'en reſte point là, il remercie de bonne foi ſes ſavans confreres. C'eſt avec ce caractere docile, qui ennoblit plus qu'il n'humilie, qu'on parvient à acquérir la certitude des faits hiſtoriques. L'amour-propre & l'opiniâtreté des hommes vains, la fait évanouir pour quelque temps ſeulement; mais enfin ils les rendent ridicules

cules aux yeux du public & de la poſtérité, *dum ſibi plaudunt.* Ne peut-on pas dire avec *Boileau*, à ces hommes ſi fort prévenus d'eux-mêmes & de leurs productions ?

.....*Ces* écrits, *par vous tant* eſtimés,
.....
.....Tout poudreux, ignorés ſur la terre,
Suivent chez l'épicier Saint-Germain & La Serre.

Diſcours public pour la rentrée des écoles de chirurgie de la ville de Lyon, prononcé par M. GRASSOT, *profeſſeur royal en matiere medico-chirurgicale, année 1777, avec cette épigraphe :* (Is demùm mihi vivere videtur, qui præclari facinoris aut artis bonæ famam quærit. SALLUSTIUS in bello Catilin.) 1777, *ſans nom d'imprimeur*, in-4°. *de 33 pages.*

Ce diſcours de M. *Graſſot* a été examiné bien ſévèrement par un anonyme. Cette critique a pour titre :

Réflexions ſur le diſcours publié pour la rentrée des écoles de chirurgie, prononcé par M. Graſſot, *maître en chirurgie*, ſans nom d'imprimeur, *in*-4°. de 16 pages.

L'anonyme, après avoir donné des notions préliminaires ſur le ſujet du diſcours de M. *Graſſot*. rapporte quelques paſſages de ce diſcours, & joint ſes animadverſions à chaque paſſage. Nous donnerons à la fois une idée du *diſcours* & des *réflexions* auxquelles il a donné lieu, en citant le commentaire qui porte ſur la *matiere medico-chirurgicale*. M. *Graſſot*, comme profeſſeur de la

matiere medico-chirurgicale, doit être au fait de ce qui la concerne.

« Quant à la matiere medico-chirurgicale dont » nous ſommes chargés, puiſez vos connoiſſances » dans les ouvrages immortels des Tournefort, » *Inſtit. rei herb.*) des Linneus, (*Genera plan-* » *tarum*, *ſyſtema naturæ*), des Chomel, des » Geoffroi, des Lémery, des Boerhaave, des » Bolduc (*Pharmacop.*), des La Beaumelle, &c.». *pag.* 30, 31.

Rép. Ici le profeſſeur prend la place de l'orateur. Je ne dirai rien de la partie oratoire de ſon diſcours; mais je puis aſſurer que cet article, en fait de doctrine, contient quelques mépriſes, pour adbucir le terme.

Premiere mépriſe. Les *inſtitutions botaniques* de Tournefort, les *genera plantarum Linnei*, ſon *ſyſtema naturæ*, ne peuvent fournir aucune inſtruction pour la matiere médicale; on n'y trouve ni les qualités, ni les vertus, ni les doſes, ni les préparations, ni les compoſitions des ſubſtances des trois regnes; c'eſt une ſimple nomenclature: c'eſt la matiere médicale de l'un & de l'autre qu'il falloit propoſer.

Seconde mépriſe. Bolduc n'a jamais fait de *pharmacopée*.

Troiſieme mépriſe. La Beaumelle ne nous eſt encore connu que comme l'auteur des mémoires de madame de Maintenon, & de quelques ouvrages de littérature. *Voilà un plaiſant quiproquo.* De ſorte qu'un profeſſeur de matiere medico-chirurgicale propoſe, pour l'inſtruction de ſes éleves medico-chirurgicaux, deux ouvrages qui ne peuvent abſolument pas ſervir, cite un apothicaire qui n'a point fait de pharmacopée, & l'ouvrage d'un auteur qui n'en a jamais fait en médecine; & ſur huit auteurs il en faut retrancher quatre. Cette chaire n'a pas été certainement donnée au

concours. Cet article nous offre une obſervation bien humiliante pour le ſieur *G.* & la chirurgie. De toutes les ſources où il veut que l'on puiſe la matiere medico-chirurgicale, il n'y en a pas une qui appartienne à la chirurgie ni aux chirurgiens ; & cependant le ſieur *G.* ſoutient que la médecine n'a que les apparences de la ſcience.

Recherches hiſtoriques & pratiques ſur la ſection de la ſymphyſe du pubis, pratiquée pour ſuppléer à l'opération céſarienne, le 2 octobre 1777, ſur la femme Souchot, *par M.* ALPHONSE LE ROI, *docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, profeſſeur des maladies des femmes, & des accouchemens, avec cette épigraphe :*

Flétrir & déshonorer le travail des autres ſans le redreſſer, c'eſt moins un effet de la ſcience qu'un aveu manifeſte de ſon ignorance & de ſon mauvais naturel. HIPPOCR. *de arte.*

A Paris, chez Leclerc, *libraire, quai des Auguſtins, 1778.*

Nous différerons de rendre compte de cet ouvrage, juſqu'à ce que nous puiſſions annoncer un mémoire de M. *Sigault* ſur le même ſujet. En attendant nous aſſurons nos lecteurs qu'ils n'auront point regret de ſe procurer les recherches de M. *le Roi.* Ils y trouveront des détails curieux & intéreſſans ſur le méchaniſme de l'accouchement.

Lettres de M. ALEXANDRE VOLTA, *noble patricien de Côme, & membre du*

grand conſeil, profeſſeur royal de phyſique expérimentale, directeur des écoles publiques de Côme, de la ſociété phyſique de Zurich, de l'académie royale des ſciences de Mantoue, & de l'académie de Sienne, ſur l'air inflammable des marais, auxquelles on a ajouté trois lettres du méme auteur, tirées du journal de Milan, traduites de l'italien.

. . . . Alpino modo quæ certare rigori
Audebatis aquæ, non ceditis ignibus ipſis.
OVID. *met.* 15.

A Strasbourg, de l'imprimerie de J. H. Heitz, *imprimeur de l'univerſité*, 1778.

Au mois de novembre 1767, le pere *Campi* découvrit une ſource d'eau inflammable ſur les collines de Saint-Colombat. Cet air bouillonne à travers l'eau, s'éleve à la ſurface, & le terrein, qui avoiſine cette ſource, en fournit également. Cette circonſtance engagea M. *Volta* à multiplier ſes recherches, & il découvrit que le lac majeur, que celui de Côme, que les rivieres, les ruiſſeaux & les foſſés donnent de l'air inflammable; enfin, on n'a qu'à vouloir en trouver, pour en obtenir effectivement. Il ſuffit de remuer, d'agiter le fond de l'eau, pour que les bulles s'élevent à la ſurface: alors, dans des caraffes renverſées dans l'eau, on reçoit l'air inflammable. Les ſeuls fonds entiérement durs & de purs cailloux, n'ont jamais fourni de l'air inflammable. Ceux qui en donnent le plus, ſont ceux qui ſont compoſés d'herbes pourries & amoncelées, mêlées confuſément avec un limon léger & viſqueux. Dans les eaux

mortes, corrompues & puantes, il ſuffit d'en remuer légérement le fond pour que cet air y bouillonne. Nous nous contentons de rapporter ces paſſages qui ont un rapport immédiat avec l'étiologie des maladies auxquelles ſont expoſés ceux qui habitent des lieux humides & marécageux.

Recherches ſur les maladies chroniques, particuliérement ſur les hydropiſies, & ſur les moyens de les guérir ; par M. BACHER, *docteur-régent de la faculté de médecine de Paris.*

Ne quidquam pro vero ideò recipiamus, quia receptum eſt, ſed experimenta acquiramus, quæ fidem opinionibus noſtris faciant. HALLER, *element. phyſiol.* tom. 1, libr. 3, ſect. 2, pag. 204.

A Paris, chez la veuve Thibouſt, *imprimeur du Roi, place de Cambrai, & chez* Didot le jeune, *libraire, quai des Auguſtins*, 1777. (*in*-8°.)

Nos lecteurs nous diſpenſeront, ſans doute, de porter un jugement ſur cet ouvrage. Mais, en l'annonçant, nous ſaiſirons l'occaſion d'inviter nos confreres, qui auroient des obſervations intéreſſantes ſur les hydropiſies, de vouloir bien nous les communiquer.

PRIX

De l'école pratique de chirurgie.

L'école-pratique de chirurgie eſt établie ſous les auſpices de M. *de la Martiniere*, premier chirurgien du Roi, pour enſeigner l'anatomie & la pratique des opérations pendant le cours de chaque hyver, à vingt-ſix éleves diſtingués par leur application ſous les profeſſeurs du college, & qui ont mérité cette préférence ſur leurs condiſciples, d'après des examens publics. M. *Houſtet*, ancien directeur de l'académie royale de chirurgie, touché de l'application de ces éleves deſtinés à retourner dans leur province, & pénétré du deſir de faire éclore des talens utiles à la patrie, a fondé à perpétuité quatre médailles d'or, de cent livres chacune, pour être annuellement la récompenſe de ceux qui auront le plus profité des exercices de cette école. Elles ont été décernées, à la rentrée des écoles, la premiere au ſieur *Claude-Joſeph Rougemont*, de Saint-Domingue; la ſeconde au ſieur *Edme Paradis*, de Fleury, diocèſe de Sens; la troiſieme au ſieur *Jean Bonnefoi*, de Lyon; & la quatrieme au ſieur *Jean Maſſot*, d'Elne, diocèſe de Perpignan.

M. *Houſtet* a auſſi fondé quatre *acceſſit*, conſiſtant en médailles d'argent, qui ont été données aux ſieurs *François Boquis*, de Saint-Tropez, diocèſe de Fréjus; *Jean Lacroix*, de Buſſy, dio-

cèſe de Châlons-ſur-Saône ; *Claude Le Melletier la Planche*, de Lyon ; & *Pierre Laval*, de la Motte-Fénelon. Les autres éleves, qui ſe ſont diſtingués, ſont les ſieurs *Louis Fabre*, du péage de Rouſſillon, de Vienne en Dauphiné ; *Jean-Baptiſte Babin*, de Mérigny, diocèſe de Poitiers ; *Jacques Herpain*, de Chinon, diocèſe de Tours ; *Pierre Coycault*, d'Arbis, diocèſe de Bordeaux ; & *Philibert Cornus*, de Dijon.

LETTRE

De M. le Doyen de la faculté de médecine de Paris.

JE vous prie, meſſieurs & chers confreres, d'inſérer, dans votre prochain Journal, l'avis ſuivant, conformément à l'article V de l'ordonnance du Roi, du 12 avril 1776, relative aux remedes particuliers que Sa Majeſté juge à propos d'acheter.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DESESSARTZ, doyen.

AVIS.

La faculté de médecine en l'univerſité de Paris, a, conformément à l'ordonnance du Roi, en date du 12 avril 1776, dépoſé dans ſes archives la recette, cachetée, de la compoſition de l'eau anti-vénérienne des ſieurs *Quertan* & *Audouceſt*,

dont l'acquiſition a été faite par Sa Majeſté le 20 février 1778, ſous la réſerve du ſecret, au profit des vendeurs, pendant quinze ans; lequel temps paſſé, la faculté rendra ladite compoſition publique.

ERRATA pour le Journal de mai.

Page 404, *ligne* 25, *on lit*; M. l'abbé *Sonnini*, *effacez* l'abbé.

Page 406, *lig.* 21, *effacez encore le mot* l'abbé. M. *Sonnini* eſt un militaire.

TABLE DU MOIS DE JUIN.

EXTRAIT (second). *Mémoires pour servir à l'hist. de Caïenne & de la Guiane françoise; par* M. BAJON, *chir.* page 481
Extrait des regiſtres de la ſociété royale de médecine, concernant l'électricité. 498
Lettre de M. l'abbé SANS, *ſur ce rapport.* 501
Réponſe de M. MAUDUYT, *méd. à cette lettre.* 509
Extrait de la gazette de Francfort, ſur un accouchement terminé par la ſection de la ſymphyſe des os pubis. 523
Obſervations ſur deux accouchemens forcés; par M. SOUVILLE, *chir.* 524
Obſervation ſur l'inconvénient des fumigations pouſſées trop vivement dans les aſphyxies; par M. COSTE, *méd.* 528
Obſervation ſur la petite-vérole compliquée avec la ſcarlatine & le millet; par M. DESESSARTZ, *doyen de la faculté de Paris.* 533
Suite de l'obſervation ſur une phthiſie pulmonaire; par M. D'ASSY D'ARPAJEAN, *méd.* 539
Extrait du prima menſis *de la faculté de Paris,* (1 *mai* 1778) *ſur les maladies régnantes.* 550
Obſervat. météorol. faites à Montmorenci. 554
Obſervations météorologiques faites à Lille. 557
Maladies qui ont regné à Lille, pendant le mois d'avril 1778. 558
NOUVELLES LITTÉRAIRES.
1°. *Livres annoncés.* 559
2°. *Prix de l'école pratique de chir.* 566
3°. *Lettre de M. le Doyen de la faculté de Paris, & avis.* 567

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de juin 1778. A Paris, ce 24 mai 1778.

POISSONNIER DESPERRIERE.

TABLE
GÉNÉRALE
DES MATIERES

Contenues dans les ſix premiers mois du Journal de Médecine de l'année 1778.

LIVRES ANNONCÉS
AVEC UNE NOTICE.

1°. Hiſtoire littéraire de la Médecine.

LETTRES de M. CARRÈRE, *méd.* page 185
Notice des hommes les plus célebres de la faculté de médecine en l'univerſité de Paris, depuis l'an 1110, *juſqu'en* 1750; *par* M. HAZON, *méd.* 559
Diſcours public pour la rentrée des écoles de chirurgie de la ville de Lyon, prononcé par M. GRASSOT, *chir.* 561
Réflexions ſur ce diſcours. ibid.

2°. Médecine.

Recherches ſur les cauſes des maladies qui ont régné à Gravelines; par M. DAIGNAN, *médecin.* 190
La médecine-pratique de Londres, traduite de

l'anglois, enrichie de notes; par M. DE VILLIERS, *méd.* 379
Traité ſur le ſcorbut, traduit du latin de M. LE MEILLEUR, *médecin, par* M. GIRAUD, *médecin.* 380
Mémoire ſur la peſte; par M. PARIS, *méd.* 469
Lettre de M. l'abbé DESCHAMPS, *ſur l'inſtitution des ſourds & muets.* 472
Eſſai ſur la rage; par M. CHRIST. NUGENT, *traduit de l'anglois en allemand.* 473
Recherches ſur les hydropiſies; par M. BACHER, *médecin de Paris.* 565

3°. Anatomie, Phyſiologie & Chirurgie.

Progrès ultérieurs de la chirurgie, traduits de l'allemand de M. THEDEN, *chirurgien; par* M. CHAYROU, *chir.* 279
Lettre à M. PROST DE-ROYER, *ſur les moyens de rappeller à la vie les enfans qui paroiſſent morts en naiſſant.* 281
Réflexions ſur la ſection de la ſymphyſe du pubis; par M. PIET, *chir.* 283
Phyſique du corps humain, ou phyſiologie moderne; par M. l'abbé SAURI, *méd.* 474
Recherches hiſtoriques & pratiques ſur la ſection de la ſymphyſe des os pubis; par M. ALPHONSE LE ROI, *méd. de Paris.* 563

4°. Hiſt. nat. Pharmacie & Chymie.

Nouveau moyen de corriger la houille & la tourbe. 94
Traité des eaux minérales; par M. NICOL. ANDRIA, *méd.* (*en italien*). ibid.
Mémoire ſur les effets ſalutaires de l'eau-de-vie de genievre; par M. DAIGNAN, *méd.* 189
Examen ſur les eaux minérales de la fontaine de Buſſang; par M. DIDELOT, *chir.* 285

Expériences propres à faire connoître que l'alkali volatil fluor eſt le remede le plus efficace dans les aſphyxies (3ᵉ édit.); *par* M. SAGE. 381
Recherches ſur le calcul & la gravelle, traduit de l'anglois de M. PERRY, *qui annonce pour leur guériſon un remede ſecret.* 473
Lettres de M. ALEXANDRE VOLTA, *ſur l'air inflammable des marais.* 563

EXTRAITS
OU ANALYSE DE LIVRES.

Phyſica hominis ſani, auctore NIC. JADELOT, med. 7
Expériences propres à faire connoître que l'alkali volatil fluor eſt le remede le plus efficace dans les aſphyxies (2ᵉ édit.); *par* M. SAGE. 97
Eſſais botaniques, chymiques & pharmaceutiques; par M. COSTE, *méd.* & M. VILLEMET, *apothicaire.* 193
Cours d'éducation, phyſique, morale, &c. par M. VERDIER, *inſtituteur & méd.* 289
Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de Caïenne & de la Guiane françoiſe; par M. BAJON, *chirurgien.*
Premier extrait. 385
Second extrait. 481

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS.
1°. Médecine.

Diſcours ſur les moyens de conſerver la ſanté aux gens de mer; par M. PRINGLE, *médecin anglois.* 21
Obſervation ſur une goutte irréguliere; par M. BRETON, *méd.* 53
Suite des obſervations ſur la vertu anti-ſpaſmo-

dique de la valériane ; par M. BOUTEILLE, *méd.* 63

Nota. Le commencement ſe trouve en décembre 1777, *pag.* 544.

Suite & fin des obſervations ſur la vertu antiſpaſmodique de la valériane. 165
Obſervation ſur une dyſenterie épidémique ; par M. PIQUÉ DELOURDE, *méd.* 222
Hiſtoire de la maladie de M. le préſident D'Héricourt ; *par* M. D'ARCET, *méd.* 303
Obſervation ſur une phthiſie pulmonaire ; par M. D'ASSY D'ARPAJEAN, *méd.* 442
Suite de cette obſervation. 539
Obſervation ſur la petite-vérole compliquée avec la ſcarlatine & le millet ; par M. DESESSARTZ, *doyen de la faculté de Paris.* 533

Maladies qui ont régné à Paris, pendant les mois de

Novemb. 1777 *pag.* 85 — Février 1778 373
Décemb. 1777 .. 173 — Mars 1778 461
Janvier 1778 ... 267 — Avril 1778 550

Maladies qui ont été obſervées à Lille, par M. BOUCHER, *médecin, pendant les mois de*

Novemb. 1777 *pag.* 89 — Février 1778 378
Décemb. 1777 .. 180 — Mars 1778 468
Janvier 1778 ... 271 — Avril 1778 558

2°. Anatomie & Chirurgie.

Lettre ſur une extirpation de mamelle ſuivie de la mort ; par M. GUYÉTANT, *chir.* 40

Récit de ce qui s'eſt paſſé à la faculté de méd. de Paris, au ſujet de la ſection de la ſymphyſe des os pubis. 127
Mémoire de M. SIGAULT, *méd. de Paris, ſur le même ſujet.* 136
Rapport de MM. GRANDCLAS & DESCEMET, *ſur le même ſujet.* 151
Lettre de M. SIGAULT, *méd. ſur la ſection de la ſymphyſe des os pubis.* 428
Autre lettre ſur le même ſujet; par M. DESPRÉS DE MENMEUR, *chir.* 429
Remarques ſur la ſection de la ſymphyſe des os pubis; par M. BONNARD, *chir.* 433
Extrait de la gazette de Francfort, ſur un accouchement terminé par la ſection de la ſymphyſe des os pubis. 523
Obſervation ſur un polype utérin; par M. MILLERET, *chir.* 214
Fait rare & heureux, ſur une tumeur; par M. EVESQUE, *chir.* 231
Obſervation ſur un accouchement laborieux; par M. GALETTI, *chir. à Rome.* 233
Réponſe de M. MARTIN, *chir. à* M. GUYÉTANT, *chir.* 238
Lettre de M. FILLEAU, *chir. à* M. BOUTEILLE, *méd.* 240
Obſervation ſur l'extirpation d'une tumeur; par M. ROCHARD, *méd. & chir.* 356
Hiſtoire d'un accouchement impoſſible ſans le ſecours de l'art; par M. ROUGIER, *fils, chir.* 358
Obſervation ſur un cœur ſitué au-deſſous du diaphragme; par M. RAMEL, *fils, méd.* 423
Obſervations ſur deux accouchemens forcés; par M. SOUVILLE, *chir.* 524

3°. Hiſt. naturelle, Pharmacie & Chymie.

Obſervations ſur le contrepoiſon du ſublimé-corroſif; *par* M. DUMONCEAU, *méd.* 36
Lettre ſur l'huile de ricin ou de palma chriſti ; *par* M. DUNANT, *méd. à Genève.* 44
Obſervations ſur l'huile douce de ricin; *par* M. ODIER, *méd. à Genève.* 333
Suite & fin des obſervations ſur l'huile douce de ricin. 452
Diſſertation ſur la vertu des noix de galle; *par* M. GODART, *méd.* 242
Suite & fin de cette diſſertation. 367
Lettre ſur l'électricité, par M. MAUDUYT. 323
Extrait des regiſtres de la ſociété royale de médecine, concernant l'électricité. 498
Lettre de M. l'abbé SANS, *ſur ce rapport.* 501
Réponſe de M. MAUDUYT *à cette lettre.* 509
Efficacité de la ciguë contre des accidens vénériens; *par* M. SOUVILLE, *chir.* 353
Remarques ſur le parallele des eaux minérales de M. RAULIN, *méd. par* M. DUFAU, *médecin.* 408
Obſervation ſur l'inconvénient des ſumigations pouſſées trop vivement dans les aſphyxies; *par* M. COSTE, *méd.* 528

Obſervations météorologiques faites à Montmorenci, près Paris, par le Pere COTTE, *durant les mois de*

Novemb. 1777 *pag.* 86 Février 1778 . . . 374
Décemb. 1777 . . 175 Mars. 1778 464
Janvier 1778 . . . 268 Avril 1778 554

Observations météorologiques faites à Lille par M. BOUCHER pendant les mois de

Novemb. 1777 *pag.* 89
Décemb. 1777 . . . 179
Janvier 1778 . . . 271
Février 1778 . . . 377
Mars 1778 467
Avril 1778 557

AVIS ET ANNONCES.

Avis sur l'état de la médecine en France. 95
Séance publique de l'acad. de DIJON. 181
Prix proposé par la même acad. 182
par l'acad. de LYON. 184
par l'acad. de TOULOUSE. ibid.
Prix couronnés par la soc. royale de méd. 273
Prix proposés par la même société. 274
Séance publique de la même société. 278
Projet d'un ouvrage sur les asphyxies ; par M. THIERRY, *méd. de Paris.* 286
Prix proposés par l'acad. de LYON. 383
par l'acad. de MUNICH. ibid.
Nouvelle composition métallique pour la batterie de cuisine. 475
Nouvel étamage pour la vaisselle de cuivre. 476
Lettre de M. HUSARD. 277
*Prix proposé par la societé d'agriculture d'*AMSTERDAM. 477
Prix proposé par un particulier de Suede. ibid.
par la soc. libre d'émulation. 478
Prix de l'école-pratique de chir. de Paris. 566
Lettre de M. le Doyen de la faculté de med. de Paris ; & avis. 567

Fin de la Table des Matieres.